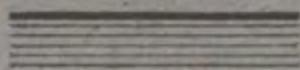


BULLETIN

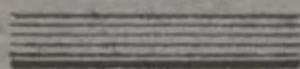
DES SÉANCES

DE

L'ACADÉMIE DE NIMES



Années 1941-1942-1943-1944



**IMPRIMERIE CHASTANIER FRÈRES & ALMÉRAS
NIMES — 12, RUE PRADIER, 12 — NIMES**

1948

TABLE

1941

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Allocution de M. le chanoine Chabot, président . . .	5
Décès de M. Bonnet, membre résidant	7
Renouvellement du Bureau	7
Citation de M. Gouron	7
Installation du Bureau	9
Démission de M. Lavergne, président	25
Election du Bureau	25
Décès de M. Roger Mathieu, membre correspondant .	25
Décès de M. le Commandant Gendronneau, membre résidant	28
Installation du Bureau	31
Invitation à la cérémonie de la levée des couleurs . .	42
Congrès de la Fédération Historique du Languedoc .	44
M. le Dr. Reynaud nommé Président de l'Ordre des Médecins	44
Conférence de M. Marcel Coulon	44
Election de Mme Bonnet et de M. l'abbé Béraud comme membres correspondants	44
Election de M. l'abbé Sautel comme membre non ré- sidant	48
Don de M. Cabanès	48
Election de M. le premier Président Calemard comme membre résidant	52
Don de Mme Gendronneau	52
Election de MM. Général d'Alauzier et Docteur Sau- veplane comme membres résidants	53
Prix de la ville de Nîmes	45-55
Attribution des Bourses	56

	Pages
Décès de M. d'Everlange, membre résidant	58
Allocution de M. le chanoine Anthérieu, président . . .	58
Election de M. Jean-Jacques Brousson comme membre non résidant	62-83
Décès de M. Phœbus Jouve, membre non résidant . . .	58-62
Deuil de M. Antonin	63
Conférence de M. Gillet de l'Académie Française . . .	63
Réception de M. le Général d'Alauzier et de M. le Docteur Sauveplane, membres résidants	66

ARCHEOLOGIE

M. Bauquier : Peintures de la grotte Latronne	25
Un puits aux Arènes	25
Documents gallo-romains recueillis à la Casernette . . .	49
Sépulture Arécomiques	56
Les stèles de collection de Surville	56-62
M. le Colonel Igolen : Les enceintes de Nîmes — Dessins : Auberges et Logis	45

BEAUX-ARTS

M. le Docteur Baillet : La leçon du Père Franck	24
M. le pasteur Cadix : L'œuvre et le Pays du peintre Courbet	
M. Pourtal de Ladevèze : Les tendances de la mu- sique contemporaine	83
M. Sagnier : Echange d'œuvres d'art entre la France et l'Espagne	56
Le musée Brobet	84

COMPTES-RENDUS

M. Marcel Coulon : Notes d'un girovague de M. Grévier — A la déciso de M. Bessat.	42
----------------------------------------------------------------------------------------------	----

	Pages
M. Terrin : Une thèse de Mlle Monique Baillet : La vie de Marc Lescarbot	24
M. le Colonel Igolen : Etude de M. Bauquier sur une nécropole, place du Chapitre	45
M. Gibelin : Tabouré	44
Le Conte Languedocien	53
M. Lacombe : Y a-t-il un pays nimois ?	48
M. Latzarus : Supplément à l'histoire numismatique du Comte de Chambord	48
Mauriac, romancier catholique de M. Vier	83
Thèse de M. Brunel : l'emploi des proverbes grecs en Attique	83
M. Henri Mazel : Nîmes en 1880	52
M. Igolen : Le Rachalan	53

HISTOIRE

M. le Colonel Blanchard : Marie Louise de Gon- zague, reine de Pologne (2 séances)	44-57
M. Mercel Fabre : Le Code d'Hammourabi	7
Rabelais : les Arènes de Nîmes et le Pont-du- Gard	42
Malheurs et consolations du Roi René	63
M. Gré, membre correspondant : Lettres de Giret à l'abbé Sorbière	47

HOMMAGES

M. Raoul Stéphan : L'Enchantement de l'Aube ou la Féerie Nimoise	56
L'homme chien	25
M. Bauquier : Numismatique du Comte de Cham- bord	42
M. Hébert : Aucassin et Nicolette	52
M. Martinet : Alphonse Daudet	49
M. Bessat : A la Deescido	62-82

	Pages
M. Pourtal de Ladevèze : Cendres des roses et des jours	63
M. Viers : Mauriac, romancier catholique	63
M. Reimaud : Le patrimoine familial	63
M. Lasserre : Aigues-Vives	42
M. Bauquier et général de Bourgon : Album des dames royalistes en 1875	84
M. Veziar : Un panieroun de galéjades	48

LITTERATURE

M. Bauquier : La bibliothèque de Séguier	83
M. Henri Mazel : Propos chez Tibère	28

PHILOSOPHIE

M. le pasteur Cadix : L'intuition comme moyen de connaissance chez Pascal	49
-------------------------------------------------------------------------------------	----

POESIES

M. Dupuis, sous-directeur honoraire de l'Ecole Normale Supérieure : Au chant des vagues sur les plages	48
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----

SCIENCES

M. Giran : La vie existe-t-elle ailleurs que sur la terre ?	46
-----------------------------------------------------------------------	----

1942

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Renouvellement du Bureau	86
M. Jean Bessat élu membre correspondant	86
Prix Jules Salles	86
Deuil de M. Latzarus	87
Installation du Bureau	87
Subvention municipale	93
Remerciements de M. Bessat	93
Lettre des « Amis de la belle France »	135
Décès de M. le Chanoine Bastide, membre correspondant	135
M. Gibelin membre résidant	94
Deuil de M. Latzarus	96
Deuil de M. Terrin	96
Deuil de M. Fabre	98
Réception de M. Gibelin	98
Lettre de M. le Maire de Nimes au sujet du règlement de la Bibliothèque Séguier	98-109
Lettre de l'Académie de Clermont	111
Réception de M. le premier Président Calemard, membre résidant	113
Invitation aux fêtes en l'honneur de Montcalm	123
Réparations à l'hôtel de l'Académie	123
M. Viers, élu membre non résidant	111-123
Prix de la Ville de Nimes	129
Prix destiné aux œuvres intéressant le Gard	129
Commission des rues de Nimes	129
Lettre de l'Académie d'Aix à propos de la loi du 27 septembre 1941 sur les fouilles	129
Allocution de M. le Président	129
Deuil de M. Eloy Vincent	129
Remerciements à MM. Bauquier et Igolen pour leurs démarches en faveur de l'Académie	131
Don Anonyme	131

	Pages
M. Velay, maire de Nîmes, nommé membre d'honneur	131
Attribution de bourses	131
Subvention Départementale	132
Lettre de l'Académie de Slovaquie	132
Sujet de concours pour 1942 : Les représentations théâtrales aux Arènes	132
M. de Joly élu membre non résidant	131
M. Flaugère, élu membre résidant	135
M. l'abbé Bruyère nommé chanoine honoraire	136

ARCHEOLOGIE

Découverte d'une stèle funéraire à la Lampèze et d'une colonne rue St-Castor	121
Découverte d'un four de potier rue Bât d'Argent. Monnaies du XIIe s. mises à jour route de Bernis à Aubord	134
M. le Colonel Igolen : Les moulins de la Fontaine de Nîmes	93
M. Bauquier : Numismatique du Comte de Chambord.	127-131-132

BEAUX-ARTS

M. Sagnier : Le Collège des quatre nations	140
Eglises et monuments de Florence	127

COMPTE-RENDUS

M. le Colonel Blanchard : Histoire de Bagnols par M. l'abbé Béraud	124
M. Marcel Coulon : Traduction de M. Gibelin de « La racine de la raison suffisante de Schopenhauer »	86

	Pages
M. Daudet et la douleur humaine de M. Mantoux (2 séances)	121
M. le Chanoine Chabot : Les Saintes Maries de M. Lacombe	93
M. Gibelin : Un panieroun de galéjades de M. Vézian.	125
M. le Colonel Igolen : Aigues-Vives et Aiguesmortes de M. Lasserre	93
M. Lacombe : Le patrimoine familial de M. Franck Reinaud	97
La Cour criminelle du Levant par M. le Président Verdun	132-136
M. Lavergne : Cendres des Roses et des Jours de M. Pourtal de Ladevèze	92
M. Coulon : Pareil à des enfants de Marc Bernard .	136

HISTOIRE

M. le chanoine Bruyère : Un épisode de la Révolution à Alès : le drame de l'abbé de Pèlerin	111
M. Fabre : Lettre autographe de la Duchesse de Berry	86

HOMMAGES

M. Latour : Vers	87
M. Marc Bernard : Pareil à des enfants	94
M. Chobaut, membre non résidant : Les Origines de la Sériciculture Française	93
M. Charles Mantoux : Alp. Daudet et la souffrance humaine	109
M. Georges Martin : Roses qui saignent	134
M. Edgard Raison : Erun tres per une	126-136
M. Milan : Le réveil du génie endormi	94
Mlle Delienne : L'appel inconnu — Avant de partir .	126
M. Pomeyrac : Vers en hommage à l'Académie . .	96
Mme Trébure Castagnier : Dans le clos de l'Azur . .	109

FOLKLORE

	Pages
M. Gibelin : La galéjade ; Bérangé, Bobino	125
M. Elie Gré, membre correspondant : Chansons politiques nimoises	126

LITTÉRATURE

M. Bauquier : Etudes littéraires de M. Phœbus Jouve	108
M. Marcel Coulon : Deux conteurs nimois : M. Gibelin et M. Marc Bernard	121
M. Lacombe : Mgr Besson, orateur	126
Les mimes dans la bagarre	135
M. Latzarus : Une page d'Hérodote traduite par Victor Hugo	94
M. Pourtal de Ladevèze : Stéphane Mallarmé	121
Genèse de Cassandre	133
M. Gibelin : Bobino	133-134
M. Coulon : Du nouveau sur Lafontaine	134

PHILOSOPHIE

M. Gibelin : Les principes de l'esthétique de Schopenhauer	95
----------------------------------------------------------------------	----

POESIES

M. Lavergne : Poèmes	125
M. Pourtal de Ladevèze : Poèmes	92
M. Billoud : Poème	132

SCIENCES

Pages

M. Giran : Quelques progrès récents réalisés en astronomie — Parmi les étoiles	96-123
------------------------------------------------------------------------------------------	--------

VOYAGES

M. Latzarus : Les explorations de Soleillet	109
-------------------------------------------------------	-----

1943

FAITS ACADEMIQUES

Décès de M. Dubesset, membre résidant	137
Renouvellement du Bureau	137
Installation du Bureau	139
Don par le Colonel Igolen, du fac-simile des Lettres Patentes accordées en 1682 à l'Académie de Nîmes.	140
Mise à la disposition de M. Bauquier de salles destinées à recevoir sa collection relative au Comte de Chambord	144
Jetons de présence	144
Décès de M. le premier président Roche, membre résidant	146
L'Académie représentée au Comité d'honneur pour l'érection d'une statue de Jeanne d'Arc à Nîmes (2 séances)	146-153-155-179
M. Pierre Costier, membre honoraire nommé membre de l'Académie d'Aix-en-Provence	146
Décès du Dr Sauveplane, membre résidant	147
Modification du règlement	149

	Pages
M. l'abbé Martin, nommé membre correspondant . . .	150
Décès de M. André Dumas	150
Mgr. Grente, membre honoraire, nommé archevêque . .	153
M. Léonard, professeur à l'Université d'Aix, élu mem- bre non résidant	153-155
Congrès de la Fédération historique du Languedoc à à Alès (2 fois)	155-160
Lettre de Mgr. Grente	155
Portrait du Maréchal Pétain	155
Fêtes en l'honneur de Jeanne d'Arc	158
M. des Guerrois, élu membre résidant	160
Travaux à l'hôtel de l'Académie	161
Lettre de Mme Phœbus Jouve	161
Allocution de M. H. Mazel à la Maison des Intellec- tuels à Paris	161
Réception de M. Flaugère, membre résidant	163
M. le Dr. Sollier, élu membre résidant	175
M. Coste, membre non résidant	175
Attribution de Bourses	175
Vœu en faveur de l'attribution à une rue de Nîmes du nom de M. Emile Bourguet	176
Décès de M. Raphel, membre résidant	177
M. le premier Président Calemard, membre non ré- sidant	180
Réception de M. le Dr. Sollier	181
Réception de M. des Guerrois	194
Exposition des œuvres de M. Eloy Vincent	208

ARCHEOLOGIE

MM. Bauquier et Igolen : Vestiges de la Porte d'Uzès	193
M. le Colonel Igolen : Fouilles de l'avenue de Ca- margue	156

BEAUX-ARTS

M. Gibelin : Les domaines de Mme de Sévigné en Bretagne et Bourgogne	124
M. Sagnier : Le château de Grignan	161

COMPTES-RENDUS

	Pages
M. Marcel Coulon : Musique dans la nuit de M. Octave Balma	153
Un poète nimots : Phcebus Jouve	153
M. le chanoine Chabot : Marthe et Sylvane de M. Gattefossé	154
M. Latzarus : Histoire iconographique du comte de Chambord par M. Bauquier	148
M. Marcel Coulon : Mon village sous Louis XV	156
M. le Colonel Blanchard : La juridiction des conventions royaux de Nimes de M. Franck Rouvière	160
M. Marcel Coulon : Romeo sans Juliette de M. Continio	161
Beucaire et sa foire de M. Arsène Fages	179
Reflets dans un cristal de M. Pourtal de Ladevèze	180

ECONOMIE - POLITIQUE

M. Jean Bosc : L'avenir de l'or comme monnaies	144
----------------------------------------------------------	-----

HISTOIRE

M. Marcel Fabre : La canonnade de Villeneuve-les Avignon : 25 juillet 1793	158
--------------------------------------------------------------------------------------	-----

HOMMAGES

M. Bauquier : Histoire iconographique du Comte de Chambord	160
----------------------------------------------------------------------	-----

	Pages
M. Eugène Boccard : Péchés de jeunesse	177
M. Gibelin : Traduction de la Religion dans les limites de la simple raison de Kant	177
Mlle Ravier, poèmes	151
M. Balma : Musiques dans la nuit	151-153

LITTERATURE

M. Bauquier : Une émule de la Comtesse de Ségur : Mlle Walsin Estleragy	137
Rabaut Saint-Etienne, portraits et gravures	178
M. le Dr. Baillet : Les Marguerites de Faust	180
M. Marcel Coulon : Une fable de La Fontaine	193
M. Gibelin : Les dernières paroles de Goethe	175
M. Pourtal de Ladevèze : André Fontainas	151
M. Latzarus : Les Burgraves	151
Le Plutarque d'Amyot	175
L'évêque des Misérables	177-207

PHILOSOPHIE

M. Gibelin : Influence de la philosophie sociale de Fichte	146
----------------------------------------------------------------------	-----

POESIES

M. Bauquier : Requête des vivants — Mon cher Pays — Le 11 Novembre	174-176-179
M. Pourtal de Ladevèze : Poèmes d'été	179

SCIENCES

M. Giran : Les grands nombres en astronomie	150
-------------------------------------------------------	-----

1944

FAITS ACADEMIQUES

	Pages
Election du Bureau	209
Discours de M. Marcel Coulon pour la réception de M. des Guerrois	209
M. Rojat élu membre correspondant	210
L'hôtel de l'Académie, classé monument historique.	211
Installation du Bureau	211
Modification du règlement intérieur	213
Election de membres résidants : MM. Velay, maire de Nimes ; Dr. Rocher ; Trial ; Huc ; Fauré- Frémiet	215
Réception de M. Huc	216
M. Bessat élu membre non résidant	225
Réception de MM. Trial et Fauré-Frémiet	226
M. Escholier, élu membre non résidant	235
Discours de M. Bosc, président à l'occasion du deuil d'un confrère conséquence du bombardement	236
Attribution du prix de la Ville de Nimes	236
Deuil de M. Lavergne	240
Réception de M. Velay, maire de Nimes	240
Entretien du tombeau de Jean Reboul	248
M. Paganelli nommé Préfet du Gard	251
Motion à propos de la libération	251
M. Escholier, membre non résidant, délégué aux fonc- tions de Procureur de la République	252
Désignation de délégués à la Commission de l'Histoire de Nimes sous l'occupation	252
Attribution de bourses	254-256
Deuil de M. le Dr. Baillet	258
Discours de M. Bosc, président à l'occasion de la libération d'Athènes et de Strasbourg	260-263
Entretien de la tombe de Reboul	262

	Pages
Vœu en faveur du maintien de la cour d'appel de Nîmes	263
L'Académie de Nîmes et la Bibliothèque Séguier	263-267
Fixation de la séance publique	26

ARCHEOLOGIE

M. Bauquier :	
Recherches sur l'emplacement du théâtre romain	210
Découverte de M. l'abbé Bayol dans une grotte du Gardon	223
Les tombes de la Valsainte	225

COMPTES-RENDUS

M. le Colonel Blanchard : La garrigue nimoise de M. Billanges	224
M. Latzarus : Reflets dans un cristal de M. Pourtal de Ladevèze	209
M. Lacombe :	
La Tuchinat de M. l'Abbé Béraud	264
L'œuvre du poète aveugle André Bellot	264
M. Pourtal de Ladevèze :	
Entre songe et réalité de M. Hubert Noé	213

ECONOMIE POLITIQUE

M. Bosc : L'irritant problème des matières premières	260
M. Boulon : Le Rappugué de M. Bessat	215

HISTOIRE

M. Bauquier :	
Une cérémonie funéraire sur l'esplanade en 1790.	264

	Pages
M. des Guerrois :	
Nouvel aspect de la question Louis XVII	222
Les figures féminines du 9 Thermidor	238
M. Fabre :	
La folie de Charles VI	213
Jeanne d'Arc vue au jour le jour par ses con- temporains	215
Napoléon et le journal des Débats	246
Les Saint-Simoniens en Cour d'Assises	252
M. Lacombe :	
Guizot ministre de l'Instruction Publique	259
M. Latzarus : Le Duc d'Angoulême	235
M. Sagnier : Rose Bertin	236

HOMMAGES

M. Billanges : Etude sur la garrigue nimoise	209
M. Bauquier : Plaquette de vers	267
Mlle Claude Maryse : Némausiennes	211
M. Coste : Souvenir de la guerre de Crimée par le général Coste	236
M. Hubert Noé : Entre songe et réalité	211
M. Rojat : Pièces de théâtre	236

LITTERATURE

M. le Chanoine Chabot : Andréloun d'après Mistral	210
M. Marcel Coulon : Amiel	
M. Eloy Vincent :	
Maurras critique	248
Les rêves du cloître vert	225
M. Gibelin :	
La composition du Faust de Goethe	225
L'hellénisme du second Faust	249
M. Paganelli : Maurice de Guérin	224
M. Huc : L'étrangère de Balzac	254
M. Pourtal de Ladevèze : Contes	214

	Pages
M. Sagnier : Le livre et le bibliophile	212
M. Fauré-Frémiot : La Prometheide de Peladan	244
M. Latzarus : Les derniers romains d'après Plutarque et Shakespeare	250
M. Fauré-Frémiot : Les épreuves d'Œdipe	255
M. Gibelin : Li castagne blanquette	267

POESIES

M. Beauquier : Poèmes	214-245-263
M. Pourtal de Ladevèze : Sous le signe de la solitude	258
Couleur des jours et des regrets	258

PHILOSOPHIE

M. le Pasteur Cadix : Descartes et le matérialisme	214
L'intellectualisme du XII ^e siècle	261

SCIENCES

M. Giran : Les idées modernes sur la constitution de la matière	256
M. Lasserre : Peccais, ses origines, ses salines	265

BULLETIN
DES
SEANCES DE L'ACADEMIE DE NIMES

Séance du 10 Janvier 1941

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le chanoine Chabot, président.

Etaient présents : MM. Raynaud, Bauquier, Fabre, chanoine Anthérieu, de Valfons, Marcel Coulon, Sagnier, pasteur Cadix, membres résidants ; Pourtal de Ladevèze, Gibelin membres non résidants ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président, en ouvrant cette première séance de l'année exprime ses vœux en ces termes :

Messieurs,

Nos vœux de bonne année sont empreints de mélancolie mais non dénués de confiance. Nous sommes malheureux, mais nous réagissons comme de bons Français, en acceptant les leçons de l'épreuve et en gardant tous nos espoirs.

Sachant reconnaître notre part de responsabilités dans la défaite nous ne l'exagérons pas : Notre fléchissement moral était peut-être moindre que celui de peuples orgueilleux de leur discipline extérieure. Malgré tout, nous gardons l'honneur de ce que j'ai appelé notre « *innocence internationale* », car nous fîmes une guerre, folle sans doute, mais glorieuse,

puisque nous entendions lutter pour la fidélité aux alliances et le maintien de la parole donnée. Cela pèsera sans doute dans les conseils mondiaux de la paix.

D'avoir suivi aveuglément des maîtres imprudents, mais qui étaient nos maîtres légitimes, ne nous rendra dans l'avenir que plus dociles aux directions du chef, plein de sagesse, que la Providence nous a donné.

En attendant les résultats de la protection divine qui est due à la France pure, chevaleresque et chrétienne, je souhaite, à vos personnes et à vos familles une année de bonheur, de concorde et de prospérité.

M. le Pasteur Cadix fait une communication sur l'œuvre et le pays du peintre Courbet. M. Cadix connaît aussi parfaitement celui-ci et celle-là. Le paysage d'Ornans lui est familier aussi lui est-il facile de suivre Courbet dans ses allées et venues, ses sites préférés d'où il rapportera des images que son pinceau embellira mais ne défigurera pas. Des souvenirs de famille permettent à M. Cadix de donner sur ce peintre des détails de biographie, d'habitudes et de suivre la réaction qu'opposait ce novateur à ceux que scandalisait son naturalisme. Enfin, M. Cadix situe son héros dans la succession des écoles artistiques de son temps. L'Académie décide de fixer à sa prochaine séance le renouvellement du bureau.

Séance du 24 Janvier 1941

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le chanoine Chabot, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Terrin, Bauquier, général de Bourgon, Latzarus, Chanoine Lepage, Chanoine Anthérieu, Baillet, d'Everlange, Premier Président Roche, Marcel Coulon, Blanchard, Pasteur Cadix, Fabre, Igolen, Antonin, Giran, membres résidants : M.M. Pourtal de Ladevèze, Gibelins, membres non résidants ; Lacombe secrétaire perpétuel.

M. le président rappelle la mémoire de notre très regretté confrère Paul Bonnet, retrace sa carrière de juriste, de journaliste et d'académicien. Il adresse à Mme Bonnet les condoléances très émues de la Compagnie. La séance est interrompue quelques instants en signe de deuil.

A la reprise, il est procédé au renouvellement du bureau. Sont élus à l'unanimité : M. Lavergne, président et M. le chanoine Anthérieu, vice-président.

M. Pourtal de Ladevèze lit la citation particulièrement élogieuse dont M. Gouron, prisonnier de guerre, vient d'être l'objet. M. Fabre fait une communication sur « Le Code de Hammourabi ».

Evoquant le récent décès du Père V. Scheil, dominicain, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles lettres, professeur d'Assyriologie à l'École des Hautes-Études, M. Marcel Fabre a fait une communication sur une des plus importantes découvertes de ce savant orientaliste français, qui a grandement honoré la science épigraphique. Cette communication a pour objet le Code de Hammourabi. C'est l'analyse d'un document cunéiforme dont le déchiffrement a permis de connaître dans les moindres détails ce que fut dans un très lointain passé la vie juridique du peuple Chaldéen, document d'une importance considérable pour l'histoire de la civilisation antique de l'Orient méditerranéen.

Hammourabi, sixième roi de la première dynastie babylonienne, régna de l'an 2003 à l'an 1961 avant l'ère chrétienne. Par ses conquêtes qui rangèrent sous son sceptre tous les

pays de langue et de civilisation chaldéennes, il fut le fondateur de la grandeur de Babylone dont il fit une capitale qui rayonna en Orient pendant une longue suite de siècles. En même temps que conquérant heureux, il fut un sage administrateur et un remarquable légiste. Vers la fin de son règne il promulgua un recueil de lois dont un exemplaire gravé sur un bloc de diorite fut découvert en Décembre 1901 et en Janvier 1902 au cours de fouilles effectuées à Suse par la mission française dirigée par M. de Morgan dont faisait partie le Père Scheil.

Ce savant déchiffra et traduisit les 282 articles dont se compose ce recueil qui est aujourd'hui au Musée du Louvre et qui est connu sous le nom de « Code de Hammourabi ». Il contient, formulé en préceptes concis, le droit privé en vigueur sous le règne de Hammourabi et de ses successeurs, résultat de coutumes antérieures adaptées et d'innovations qui resta à la base de la législation des pays babyloniens jusqu'à la chute de l'empire. M. Fabre passe successivement en revue et commente les divers articles de ce code qui régit tout ce qui touche à la condition des personnes, à l'organisation de la famille, au régime successoral, au régime foncier, aux contrats, à la réglementation du commerce, au développement de l'agriculture, à la responsabilité civile, à la répression pénale, à l'administration de la Justice. A lire et commenter ces textes, on se rend compte que c'est avec raison que dans l'inscription qui termine le Code, Hammourabi a proclamé qu'ils étaient des « décrets d'équité établis par lui, le roi vaillant qui a procuré au pays une police sûre et un régime heureux, afin que le fort n'opprime pas le faible et que soient conseillés la veuve et l'orphelin ».

Séance du 7 Février 1941

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. le chanoine Chabot, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Raphel, Terrin, Bauquier, général de Bourgon, Latzarus, de Valfons, chanoine Anthérieu, Igolen, Marcel Coulon, Baillet, d'Everlange, premier président Roche, Nègre, Blanchard Antonin, Pasteur Cadix, Giran, membres résidants ; H. Mazel, Gibelin, membres non résidants ; Lacombe secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Bosc, Fabre, Rouvière, Pourtal de Ladevèze.

L'Académie procède à l'installation de son nouveau président.

M. le chanoine Chabot, remercie ses confrères en ces termes :

Messieurs,

En résignant le mandat que vous m'aviez confié, je vous fais tous mes remerciements pour l'extrême bienveillance dont vous n'avez cessé de m'entourer. Grâce à elle, ma présidence est devenue facile : elle m'a d'ailleurs donné ce que j'en attendais, une connaissance plus parfaite de la vie de notre compagnie, un attachement plus grand à son service. C'est ce qui me console de rentrer dans le rang où je serai très honoré de servir encore dans le sénat des anciens présidents.

Mais hélas ! combien fut triste pour nous tous, cette année ! Sauf la très grande joie de recevoir deux membres éminents, nous n'eûmes que des malheurs. Quatre de nos membres les plus aimés et des plus utiles nous quittèrent, et nos séances entendirent leurs éloges funèbres.

Mais le plus grand deuil fut celui de la France dont la puissance militaire tout à coup s'effondra, nous laissant dans la stupéfaction d'une pareille chute et la honte d'avoir été si odieusement trahis.

Et moi qui comptais entonner, ici-même, le Te Deum de la victoire, je disparaissais dans l'écho prolongé d'interminables lamentations.

Mais tout va changer, car la nouvelle présidence s'instaure sous le signe du bonheur. J'ai toujours pensé qu'une longue vie — sans méconnaître la beauté de certains paradoxes poétiques — était la plus haute récompense temporelle que Dieu puisse accorder aux hommes ; elle est d'ailleurs la conséquence de l'une, de l'autre, ou de plusieurs des plus grandes vertus. L'homme qui a longtemps vécu ne le doit donc pas à sa chance mais tout de même on ne peut s'empêcher de le considérer comme un homme heureux et un porte-bonheur.

Et voilà pourquoi je suis ravi, autant qu'honoré, de vous présenter, dans la personne de notre cher doyen, Monsieur Lavergne, notre nouveau président. Il n'a fallu rien moins qu'un bouleversement de nos vieilles habitudes pour l'amener là malgré lui. Mais les révolutions sont à la mode et nous avons imité la grande révolution nationale, en choisissant sans aucun souci des années et des lustres, le plus digne, le plus sage, le plus aimé.

C'était d'ailleurs une injustice flagrante que M. Lavergne n'eût jamais été président de l'Académie de Nîmes. Ce qui l'avait empêché de le devenir, au moment opportun, était d'une part sa juvénile ardeur au travail et d'autre part, sa scrupuleuse conscience. Obligé, à cette époque, de se partager entre Nîmes et Paris, il n'avait pas voulu d'une charge dont il n'aurait pu remplir toutes les obligations. Mais alors, et avant, et depuis, quelle part considérable il prit, dans nos séances, par ses communications nombreuses et universellement variées. La Science, dont il était parmi nous le plus qualifié représentant, lui doit d'agréables exposés de vulgarisation des inventions modernes. A les relire, on aperçoit quelquefois de curieux éclairs d'anticipation sur des découvertes qui ne verront le jour que longtemps après. J'ai noté, par exemple, dans son étude sur le phonographe, une observation qui fait penser à la T.S.F. encore imprévue.

Mais M. Lavergne a plusieurs cordes à son arc. Il a exploré tour à tour, pour notre agrément et notre profit, la politique, l'histoire nationale, la diplomatie... Maintenant,

dans une sorte de retraite, qui ne peut être que laborieuse, M. Lavergne fait des vers. Si de ce fauteuil, où j'usé ma dernière minute de présidence, il m'était permis de lui soumettre une suggestion, je l'engagerais à écrire un nouveau traité « De Senectute ». Car il réalise à merveille par son activité et son humeur souriante, l'idéal entrevu par Cicéron. Celui-ci était, ma foi, bien trop jeune pour épuiser la matière, même en enrichissant son expérience de tout l'acquis de Caton l'ancien. Les futurs vieillards trouveront dans ce traité que je souhaite, l'art d'accumuler les années avec grâce, de jouir des irradiations incomparables du couchant, de passer des années paisibles, utiles, en exprimant les sucs les plus doux de l'humanité, honorés de compléter ainsi le cycle harmonieux de leur vie.

En attendant, notre nouveau Président qui, nous avait déjà révélé ses dons innés de poète mais longtemps cachés continuera de plus belle, à verser sur nos séances le rayon, parfois lutin, souvent ému, toujours aimable et galant de sa poésie fugitive, dont le diapason s'accorde sans cesse au goût du jour.

J'avais exprimé le vœu, l'année dernière, en pareille circonstance, que M. Lavergne fût pour nous le poète de la victoire et de la paix. La victoire, si nous mettons le moral et l'esprit au-dessus de la matière, j'y crois toujours. Notre cher Président, préparez votre lyre, et que nous entendions bientôt raisonner ses nobles accents.

Voulez-vous me permettre avant de quitter cette place, d'adresser un salut de regret aux présidences attendues dont nous sommes privés, des vœux pour que les affaires trop absorbantes de M. le Marquis de Valfons, suivent la ligne de prospérité que ses soucis méritent, que M. le Commandant Gendronneau lutte de longues années encore victorieusement contre l'accablement des travaux et des années, que la mémoire du cher M. Bonnet soit en paix près de Dieu et en honneur grandissant dans la Société Nimoise.

Monsieur le Président, si vous étiez capable d'une défaillance, je n'aurais pour vous reconforter qu'à nommer le vice-président que nous vous avons choisi, M. le chanoine Anthérieu, qui déjà a rempli avec succès les plus belles charges du diocèse et qui vient d'être élevé à la prévôté du chapitre cathédrale. La vieille Eglise a-t-elle encore quelque

prestige ? Alors je me permets de noter comme d'heureux augure, que vous soyez, à ce siège, précédé et suivi d'un chanoine. Et pourquoi n'observerions-nous pas que le patron de votre installation, Saint Romuald — 7 février — vécut jusqu'à cent vingt ans.

Mais ce fauteuil est impatient de vous, je vous invite respectueusement à venir l'occuper.

M. Lavergne, en prenant la présidence, s'exprime ainsi :

Vous connaissez la réponse du doge, auquel on demandait ce qui l'étonnait le plus dans la Ville du Grand Roi : « C'est de m'y voir ! » Elle s'applique exactement à mon cas.

Pourquoi ai-je l'honneur d'occuper ce fauteuil, en l'an de grâce 1941, alors qu'il y a une trentaine d'années c'eût été traditionnellement mon tour, si le partage de mon temps entre Nîmes et Paris ne m'avait fait un devoir de refuser une Présidence, que je ne pouvais matériellement pas exercer d'une façon digne de vous ? Pourquoi suis-je à cette place aujourd'hui, alors qu'un empêchement physique, ma surdité, devait m'en tenir éloigné à jamais, ainsi que, venu malgré le verglas m'offrir le fauteuil, notre aimable Président avait bien voulu le reconnaître ?

Imparfaitement renseigné sur ce qui s'était passé à votre dernière séance, j'avais écrit à M. le chanoine Chabot pour le prier de mettre à votre prochain ordre du jour la nomination de M. le chanoine Anthérieu à la place qui lui revenait de droit, après le refus, que je regrette bien vivement, de M. le marquis de Valfons.

De plus en plus aimable, et bravant cette fois la tempête, notre Président est revenu à la charge et m'a expliqué que l'Académie tenait à me donner une preuve de sympathie en me faisant présider telle séance qui me conviendrait ; qu'après elle, j'aurais le loisir de démissionner et que M. le chanoine Anthérieu prendrait tout simplement ma place. Vous connaissez le charme qu'irradie tout naturellement la face souriante de M. le chanoine Chabot, l'espèce de fascination qu'elle exerce.

Dans ces conditions, il m'a semblé que j'aurais mauvaise grâce à refuser, et j'ai eu la faiblesse d'accepter un honneur, avec la conscience bien nette que je ne le méritais pas.

Sans croire beaucoup, au moins pour ce qui me concerne, à l'immortalité que nous vaudra notre titre d'académicien, je m'imagine que si, dans un avenir plus ou moins lointain, un de nos successeurs, curieux de notre histoire, se demande pourquoi notre compagnie, a manqué, certain jour, à une tradition plusieurs fois centenaire, il ne comprendra pas... Il verra que l'antique confrère qui en a été l'objet, n'avait rien fait pour légitimer cette exception, et en était peut-être moins digne qu'un autre.

Effectivement quand je suis entré à l'Académie, le 13 Mars 1897, pour y occuper, s'il vous plaît, le fauteuil de Bigot, j'y fus admis, comme scientifique. Je faisais alors de la vulgarisation, et cela me mettait en mesure d'initier mes confrères aux découvertes de la science et à ses applications. Je l'ai fait jusqu'au jour où mon éloignement définitif de la Capitale m'a mis dans l'impossibilité de continuer avec assez de compétence. J'ai laissé ce soin à un savant plus à la page, au chanoine Bonnefoy, dont vous voyez ici le portrait, et dont le nom restera toujours attaché à l'installation de notre Compagnie dans sa demeure définitive.

L'Académie y a gagné. Pour moi, resté sans affectation spéciale je me suis tourné du côté de ces belles lettres, dont je n'avais pas eu, comme la plupart d'entre vous, le privilège d'être toujours nourri.

À un moment donné — je dois cet aveu à ceux d'entre vous qui n'en ont pas été les témoins attristés — j'ai essayé d'ouvrir nos rangs à des femmes. La chose ne manquait pas de précédents : Mme de Noailles s'est fait une jolie place dans une Académie, qui il est vrai, n'était pas française. Je crois bien pouvoir affirmer que Mme de Bourdic et de Mlle Verdier-Allut ont fait partie de la notre. On m'a laissé fort courtoisement faire le portrait flatteur de la femme de lettres, décrire le charme qu'elle apporterait à nos séances alors assez moroses. Et puis, on m'a fait comprendre que la plaisanterie avait assez duré, et j'ai dû renoncer à mon projet. L'Académie s'est montrée envers la femme aussi rigoureuse que Napoléon vis-à-vis du comédien. Malgré cet insuccès total, je vous confesserai que mon avis n'a pas changé : je suis resté, même au point de vue académique, le fervent de la femme ; et, quoique cette ferveur ait évolué, pour suivre la courbe des années, je suis vraiment incorrigible.

Enfin, brochant sur le tout, à l'âge qui, pour tout homme devrait être celui de la raison, piqué de la tarentule poétique, je me suis mis à faire des vers, beaucoup de vers, et des vers d'une frivolité à nulle autre pareille. !

En somme, j'ai incontestablement mal tourné ; si je me garde de l'avouer hors de cette enceinte, c'est pour que l'on continue à croire la chose impossible dans votre docte et sage compagnie.

Et c'est à ce confrère, si peu méritant, que vous conférez un honneur exceptionnel, un très grand honneur, vous dis-je. Comme pour montrer tout le prix d'une récompense, rien ne vaut tant que d'examiner, les titres de ceux qui vous l'ont décernée., permettez-moi de rappeler, en un bref raccourci, quels sont les vôtres, Messieurs.

Quand on quitte les avenues de la tradition au sol tassé par le rouleau des siècles, pour les sables mouvants de l'improvisation, on risque de s'égarer. Si je le fais, vous m'excuserez d'avoir saisi, au cours de ma présidence éclair, la seule occasion qui m'ait été offerte de témoigner à chacun de vous la grande reconnaissance que je lui dois.

Et pour commencer, un souvenir, à ceux qui nous ont quitté depuis peu :

A Ferdinand Portal qui a mis, avec tant d'obligeance sa pratique administrative au service de l'Académie, dont il a si bien géré les intérêts.

Au chanoine Bouisson. — La science d'un bénédictin ; une douceur délicieuse, quoiqu'il se soit complu dans l'historique de la sévérité de l'éducation à travers les âges.

A de Loye. — L'âme d'un chevalier attardé à notre époque réaliste. La politesse raffinée, la courtoisie d'un autre siècle. L'érudition d'un chartiste. Le principal animateur de l'École Antique.

A Maurice Méric. — L'honnête homme, selon la formule synthétique du XVIII^e. Le collectionneur averti, dont l'avis faisait loi dans le monde de ses pairs, toujours disposé à vous faire bénéficier de sa science.

A Paul Bonnet. — Un ouvrier, un amant des lettres, dont le labour et le culte ont débordé un demi-siècle. Critique

aussi avisé que bienveillant. Journaliste officiel de l'Académie, pour laquelle les colonnes de la *Chronique Mondaine* étaient toujours ouvertes. Maintenant qu'on cherche à le remplacer on voit quelle place il occupait dans la Cité.

J'arrive à vous, Messieurs, en suivant l'ordre du tableau d'ancienneté.

Max Raphael votre vice-doyen, qui a fait bénéficier de son habileté professionnelle et de son goût l'aménagement de notre siège ; qui nous a amusés par ses récits sur les gamineries de l'École des Beaux Arts, fin diseur des fables de Bigot ; sa présence à nos séances est chaque fois une superbe preuve d'énergie.

Maitre Bosc. — Fin lettré. La politique nous l'avait pris ; la politique nous l'avait rendu ; mais le bâtonnat l'a arrêté au passage, pour peu de temps, espérons-le.

Dr Reynaud. — Malgré ses occupations professionnelles, qu'il exerce avec tant de compétence et de dévouement, il a trouvé le temps de nous faire d'intéressantes communications.

M. Eloy Vincent, par son talent, par son esprit, brille partout où il paraît : aux Beaux-Arts, à l'École Antique, à la Tour-Magne dans ses multiples conférences. Pourquoi à l'Académie, qui serait si heureuse de l'entendre, ne brille-t-il que par son absence ?

M. Charles Terrin. — Grand lettré, dont tant de journaux et de revues se disputent les articles, toujours marqués au coin d'une science profonde ; que l'Académie est si heureuse d'applaudir, quand ses multiples occupations lui permettait de s'y faire entendre.

M. Henri Bauquier. — Fondateur et curateur fidèle du Musée du Vieux Nîmes, qui contribue si efficacement à l'histoire de la Cité, sans cesse enrichie d'ailleurs par les découvertes que le savant conservateur fait dans les fouilles journalières, et dont il nous donne toujours la primeur.

Maitre Lacombe. — Ses qualités administratives, son zèle, sa complaisance en font le secrétaire perpétuel modèle. Sa grande modestie ne nous empêche pas de reconnaître dans ses trop rares communications, dans ses livres cette finesse d'esprit, qu'il nous a fait admirer chez François Rivarol, maréchal de camp, prévôt de Nîmes, le frère d'Antoine.

M. le chanoine Lepage. — Dont personne n'a oublié la magistrale présidence.

M. le général Nayral de Bourgon. — Après avoir pris une part magnifique à la grande guerre, notamment à Verdun, sur la Somme, en Lorraine sur l'Aisne en Argonne, une seconde fois sur la Somme, en Champagne; après avoir occupé la Ruhr, rempli une longue et délicate mission, aussi diplomatique que militaire à Salonique et à Constantinople, le général de Bourgon, sa retraite venue, s'est fait l'historiographe éloquent des grandes choses, dont il avait été le témoin et l'acteur. De là sont nés ses *Dix ans de souvenirs* (1914-1924). La moëlle des sept volumes en a été donnée par lui à l'Académie sous la forme de vivantes communications. *Res et verba* telle pourrait être la fière devise de ce grand soldat.

Professeur Latzarus. — S'il l'avait connu, Térence lui aurait certainement dédié son fameux « *Homo Sum* ».

Quelle que soit l'érudition de l'auteur d'une communication, M. Latzarus y ajoute gentiment quelque chose, par la critique dont il l'honore.

Je regretterai toujours que la dureté de mon oreille en m'éloignant de toute grande réunion, m'ait privé du plaisir d'entendre le spirituel compte-rendu que M. Latzarus a fait des travaux de l'Académie, à sa dernière Assemblée Générale.

Maitre Fabre. — Le prestigieux évocateur d'un passé, qui s'étend pour lui d'hier à l'an 2.000 avant J.C., de sa bonne ville d'Uzès à celle de Babylone. Son analyse du code de Hammourabi nous a récemment prouvé la profondeur et la fécondité de son labeur si varié.

M. de Valfons. — Un homme dans toute la force du terme. Une science économique et financière de si grande actualité. Un art, le jardinage, qui aux deux mamelles que Sully reconnaissait à l'agriculture (labourage, élevage) en a ajouté une troisième, bien utile en ce moment à notre pauvre France.

Un sport, la chasse, avec prédilection pour celle à la bécasse, dont le seul nom évoque la gastronomie, cet art si Français.

Vraiment, M. le Marquis pourrait ajouter en exergue à ses armoiries la jolie devise d'Horace *utile dulci*, si le noble archaïsme des armoiries ne les rendait intangibles.

Commandant Gendronneau. — A chacune de ses rares communications, nous nous demandons ce qui domine en elle la science historique ou l'humour ; et nous constatons que la maladie les laisse intacts.

M. le chanoine Anthérieu. — Professeur émérite, administrateur averti, il a toutes les qualités requises pour un bon Président. Je m'excuse auprès de lui de retarder d'une séance son ascension au fauteuil.

Colonel Igolen. — L'ordre incarné : grâce à lui, il règne dans notre bibliothèque.

Le fureteur infatigable et toujours heureux dans les fouilles bibliographiques du Vieux-Nîmes.

Le chantre inspiré de la garrigue et du mazet.

Docteur Baillet. — Un marin est partout chez lui : le Dr Baillet, issu de cette marine dont la France est chaque jour plus fière, rayonne sur tous les domaines (médecine, sciences, musique). Il doit à cela d'être toujours suggestif, dans ses communications, dans les avis qu'il émet au cours des discussions.

M. d'Everlange. — La Caisse d'Épargne, la CroixRouge française, d'autres œuvres occupent ses loisirs féconds. La touche la plus vibrante de son clavier est pour l'instant muette. Souhaitons que le jour revienne bientôt où M. d'Everlange rendra aux Nimois les pures auditions musicales qui ont jadis si agréablement bercé leurs oreilles.

M. le premier Président Roche. — Une haute culture éclate dans toutes ses communications, assaisonnées du meilleur sel attique. Pourquoi ne nous en donne-t-il pas plus souvent ? Pourquoi ne fait-il pas des vers ? Cette dernière question nous étorne. Je vais la légitimer.

C'est sur le conseil de M. Roche que j'ai publié ma seconde plaquette. En la lui adressant, je lui écrivais « elle est bien due à son parrain ». Il m'a tout de go répondu par les vers suivants :

« Le clair ruisseau de tes poèmes
A rafraîchi mon cœur vieilli.
J'y retrouve tout ce que j'aime,
De tes jolis vers embelli.
Ma pensée unie à la tienne,
Nous cueillons les fleurs du chemin,
Souriant au soir qui ramène
Les espérances du matin ».

N'est-ce pas du meilleur dix-huitième ? Le comte de **Guibert**, le chevalier de Boufflers n'ont pas mieux fait. Et ils avaient pour muses Julia de Lespinasse et la comtesse de Sabran.

M. Marcel Coulon. — A la Capitale, à un poste envié dans la magistrature parisienne, il a préféré son indépendance et ce petit coin de terre, si particulièrement latin, qu'est la place de la Calade. Dans sa maison natale, il a dressé un autel, où il rend aux belles lettres un culte, qui se prolonge au cours de ses fréquentes promenades dans la garrigue parfumée.

M. Coulon lit les auteurs, les modernes après les classiques ; il les commente, les passe au crible de sa fine critique. Si l'auteur est étranger, il le traduit, et, s'il est poète, il le met en vers français. La « Veille de St-Agnès » nous a récemment montré l'exactitude qu'il y apporte.

En vérité, M. Coulon est un grand amant des belles-lettres, et par surcroît un sage, ce qui n'est pas le cas de tous les amants.

M. le Dr Rouvière. — Le nouveau conseiller national, dont Nîmes a salué avec joie la nomination.

Un ouvrier émérite du retour à la terre. Malheureusement l'actualité agricole et économique, en primant chez lui les délassements littéraires, nous prive de sa présence.

M. Gouron. — Une érudition profonde rehaussée par une modestie et une amabilité charmantes. Le don d'exposer agréablement les sujets les plus graves.

La guerre lui a permis de prouver que sa bravoure égale sa science.

M. Jacques Sagnier. — Dès le collège, par un poème déjà fort prometteur (la vision de Pétrarque) a préludé à la vie littéraire et artistique qu'il a, jour après jour, développée en lui, notamment par des fréquents voyages et de longues stations dans les musées de France, d'Italie, de Belgique, de Hollande, d'Allemagne, par les auditions de Beyreuth, par la fréquentation des grandes ventes, par la formation de ses collections personnelles. Nous assistons aujourd'hui à son plein épanouissement, dont conférencier disert, il fait bénéficier la Société des Bibliophiles Nîmois, l'Académie et de nombreux auditoires. Son érudition encyclopédique lui permet de montrer la résonance mutuelle de

la littérature, de l'art, de la musique, comme il l'a fait récemment pour Watteau et Marivaux.

M. le Proviseur Dubesset a magnifiquement servi la France, pendant la grande guerre, en combattant et pendant la paix en présidant à l'instruction de notre jeunesse.

M. l'Inspecteur Général Nègre. — L'homme de la forêt, dont il a si bien compris l'âme. Il excelle à la faire sentir aux autres. Ses fonctions actuelles l'amènent dans tous les coins de la France sauf à l'Académie. Il lui donnera après sa retraite une belle compensation.

M. le colonel Blanchard, ayant conservé dans la vie civile son entrain et sa vaillance militaire, en fait profiter les Associations d'Anciens Combattants, les Assemblées Politiques, la Commission municipale d'archéologie, le Comité d'art chrétien de Nîmes et l'Histoire de la Cité. Il fait notamment des vieux hôtels de Nîmes une revue d'une valeur inestimable. A cela, l'Académie trouve toujours son compte...

M. le pasteur Cadix. — Ecrit-il encore mieux qu'il ne parle ? Parle-t-il encore mieux qu'il n'écrit ? Le problème serait difficile à résoudre, s'il ne l'était déjà par l'égalité de la perfection qu'il apporte aux deux choses. Sa récente communication sur le peintre Courbet est pour nous le gage d'autres aussi intéressantes.

M. le Gouverneur Général Antonin après avoir si bien contribué à créer notre empire colonial, ce joyau de la France meurtrie, a assumé la direction du Centre Médical Gaston Doumergue et trouve le temps de s'occuper de l'Administration de notre Compagnie.

M. Giran, qui a si bien rallumé pour nous le flambeau de la science, qu'avait laissé tomber la main prématurément défaillante du savant chanoine Bonnefoy.

M. l'Inspecteur Général Coste, le grand ingénieur des Mines qui, après la grande guerre, a émerveillé les Allemands, en remettant fort vite de l'ordre dans le bassin de la Ruhr.

Et, comme si brillante compagnie ne suffisait pas, la guerre nous a valu l'assiduité à nos séances de trois parisiens de Nîmes.

M. Gibelin auteur de nombreux et savants ouvrages, notamment sur Schelling et Mme de Staël.

M. Henci Mazel dont la seule collaboration au *Mercure de France* aurait suffi à assurer la réputation, que continuent à étayer de nombreux et intéressants ouvrages.

M. Pourtal de Ladevèze, notre benjamin, dont la jeunesse n'exclut pas la courtoisie la plus « *Vieille France* » ; en poète dont j'aurais dit qu'il était l'espoir de demain, s'il n'était déjà la brillante réalité d'aujourd'hui.

Vous avez compris, Messieurs, pourquoi je gardais pour la fin — à tout seigneur tout honneur — notre Président sortant.

M. le chanoine Chabot est des nôtres depuis le 1^{er} Avril 1927. En lui ouvrant les portes de l'Académie, par une de ces charmantes allocutions dont il a le secret, le Président Eloy-Vincent, sachant qu'il avait autant que du français la maîtrise du provençal, incita le nouveau venu à y faire œuvre de félibre. *M. le chanoine Chabot* n'y a pas manqué, et cela nous a valu de savoureuses compositions : un conte en prose, *l'azé de San Jousé*, amusante galéjade ; *l'Escolo antico au Vantour*, spirituel dialogue entre le Mont-Ventoux et la Tour Magne, que sa petite taille comparée au bastion avancé des Alpes n'a pas empêchée de faire valoir ses droits ; *De que diries ma grand ?* poème qui, reprenant la fiction de l'homme à l'oreille cassée d'About, donne les réflexions d'une vieille grand-mère en présence des inventions nouvelles.

Et puis : *Lou Pan, Lou Matin, Lou Miéjour, La Vesperado* pour lesquels l'auteur a choisi la forme, qui constitue la quintessence de la poésie, le sonnet. Nul n'ignore que quelques sonnets, d'ailleurs merveilleusement ciselés, ont suffi à faire la fortune de « *Hérédia* ».

Je n'aurais pas résisté à la tentation de vous faire sentir, Messieurs, le charme de ces poèmes, et de les révéler à ceux qui n'ont pas eu le privilège de les entendre de la bouche de leur auteur, si j'avais, comme interprète, la virtuosité de Max Raphel. Mais je n'ai du provençal qu'une notion si imparfaite que j'aurais trahi le poète.

La série s'est terminée par un superbe sonnet sur Romieu. Elle ne l'est que provisoirement : *M. le chanoine Chabot*

a le devoir de la répandre, et plus que jamais, depuis que M. le Maréchal Pétain a pris l'heureuse décision de remettre en honneur nos vieilles provinces avec leurs caractères régionaux.

Du reste, M. le chanoine ne fait pas que le vers provençal, il fait aussi le vers français et de charmante façon. Il m'en a bien aimablement fourni la preuve, en me remerciant de la plaquette dont je lui avais fait hommage.

Pour concrétiser devant vous le talent littéraire de M. le chanoine Chabot, il me suffira d'analyser brièvement le discours qu'il a prononcé, le 29 Mars 1932, à la séance publique tenue par notre Compagnie à l'occasion de la réunion à Nîmes, de l'Association Guillaume Bude.

Cette séance, présidée par le Président Gaston Doumergue, membre honoraire de notre Académie, était honorée de la présence de M. L. Bertrand, représentant l'Académie française, et de hautes personnalités venues à Nîmes à cette occasion ; elle aurait dû l'être par M. Paul Valéry et par M. Joseph Bédier, délégué du Collège de France, qui ont été empêchés de se rendre à Nîmes.

Après avoir fait à l'ancien Président de la République un compliment d'une exquise délicatesse, M. le chanoine Chabot avait à raconter sa participation au quatrième centenaire du Collège de France, où il représentait notre Académie.

« Vous rendez-vous compte, dit-il, de l'intimidation d'un simple immortel provincial, en présence d'illustrations de l'Académie française ? » Quelle jolie trouvaille, que ce « simple immortel de province ! » J'imagine que tout provincial qu'il ait été, un immortel, n'ayant pas à compter avec le temps, aurait trouvé celui de faire oublier qu'il n'avait pas été Parisien. Pour ce qui est de l'intimidation, la suite vous prouvera qu'elle n'avait enlevé à notre Président aucun de ses moyens.

Et tout d'abord il rappelle avec orgueil les liens, qui unissent l'Académie de Nîmes au Collège de France.

« Nous fûmes d'abord, a-t-il dit, la conséquence et nous sommes devenus ensuite la continuation morale du Collège des Arts, fondé à Nîmes en 1539 par la même autorité et dans le même esprit que le Collège de France ». C'est, en

effet, François I^{er} qui fut le fondateur des deux institutions.

L'une et l'autre ont évolué dans le même esprit, le roi ayant voulu, par la création des lecteurs royaux, rendre la science entièrement indépendante (ce qui n'est pas sans mérite à cette époque). Effectivement le Collège de France est devenu le Temple de la Science pure.

« Notre Académie, continue M. le chanoine Chabot, héritière du Collège des arts, qui avait eu son Guillaume Budé dans l'excellent latiniste qu'était Claude Baduel, suit, Oh ! de très loin et sans prétention de comparaison aucune, les mêmes chemins. Nous nous occupons ici, dans une atmosphère confiante et jamais troublée, de toute vérité objective découverte au hasard de nos recherches ».

Avouez qu'on ne pouvait plus finement mettre en valeur notre Académie, en face du célèbre Collège.

Votre Président a assisté aux principales réunions notamment à celle qui fut l'apothéose du Collège de France, à la séance solennelle de la Sorbonne, tenue sous la présidence du Chef de l'Etat, Paul Doumer. Et il faut savoir, au sujet du discours prononcé par M. Joseph Bédier, Administrateur du Collège de France, avec quel art, dans son compte-rendu, votre Président a su apprécier l'œuvre du grand savant. Ah ! M. Bédier a manqué une belle occasion de s'entendre noblement glorifier !

Après le discours, ce fut le défilé des Académies, des Universités, des Sociétés savantes du monde et la remise par leurs délégués d'adresses à la gloire du Collège de France.

« Dans ce défilé, dit notre Président, où l'on prenait rang par ordre d'ancienneté, le représentant de l'Académie de Nîmes avait l'honneur de marcher le sixième ». Nous remontons, en effet, à l'an 1682.

L'adresse, remise en votre nom, avait été rédigée par MM. Bauquier, Méric et Latzarus, ornée par le peintre Pertus, scellée par Bouzanquet, calligraphiée par les soins de l'Ecole Pratique. Elle était digne de vous.

M. le chanoine Chabot a pris part aux trois superbes banquets de ces fêtes. Il reconnaît lui-même avoir fait honneur aux succulents menus. Sa parole de chanoine nous suffit. Nous n'éprouvons à cet endroit aucun remords : notre présidence n'a pas commis le péché de gourmandise. Comme en

lui tout se tient, fin connaisseur en belles-lettres, il n'a pas mangé en gourmand, mais dégusté en gourmet.

Vous le voyez, M. le chanoine Chabot à toutes ses qualités joint celle d'un excellent diplomate. Il a du reste été l'un des représentants de la France au Congrès Eucharistique de Carthage, et il en a fait à l'Académie un compte-rendu émouvant, qui glorifiait notre patrie, comme d'ailleurs le récit concomitant du Commandant Gendronneau-

Si vous ajoutez à tout cela la vaste érudition, l'élégance de parole, la vivacité d'esprit qui rend ses réparties faciles et amusantes, sa bonhomie que n'aurait pas désavouée La Fontaine, une largeur de vues bien faite pour resserrer les liens de sympathie et de compréhension réciproques, qui règlent nos rapports confraternels, vous reconnaîtrez avec moi que M. le chanoine Chabot avait les dons multiples voulus pour la présidence. Et nous nous prenons, tous tant que nous sommes, à regretter qu'elle soit déjà finie.

Semblable Président couronne magnifiquement la série d'Académiciens, auxquels je me suis efforcée de rendre justice. Je cherche en vain l'hommage collectif que je pourrais lui rendre. Vous dire que vous me donnez l'impression d'un parterre de rois serait aussi banal qu'inexact, car votre salon d'un style si pur est bien mieux qu'un parterre, et, en fait de rois, je n'en vois plus beaucoup à cette heure vraiment digne de ce beau titre.

Quoi qu'il en soit, j'ai suffisamment prouvé par l'énoncé de vos mérites, l'immensité de l'honneur que vous m'avez fait. Veuillez croire que je l'apprécie à sa haute valeur, et que, tout indigne que j'en sois, je vous en ai une reconnaissance infinie.

Je vous prie d'accepter mes plus sincères remerciements. Ce pluriel n'a pas échappé à votre sagacité toujours en éveil : le singulier, consacré par la grande Académie, nous aurait fait sourire, dans la bouche d'un président fantôme, dont l'éphémère carrière va prendre fin avec cette séance.

A ces remerciements, permettez-moi de joindre un regret, assurément bien tardif, celui de m'être, en cette allocution beaucoup trop affranchi des règles de la tradition. Votre extrême bienveillance a fait d'un doyen (les extrêmes se touchent) un enfant gâté. Cette seconde enfance, que vous m'avez conférée, explique mon indiscipline ; puisse-t-elle en partie l'excuser à vos yeux !

M. le Dr Baillet fait une communication sur « La leçon du Père Franck ». Il a analysé son œuvre, rappelé les incompréhensions dont il a été parfois victime, marqué la place de premier plan qui lui revient dans la série des grands maîtres et a souligné les enseignements qu'il a laissés.

M. Terrin, rendant compte d'une thèse brillamment soumise aux Etats-Unis par Mlle Monique Baillet, a retracé la vie et les idées de Marc Lescarbot explorateur et historien de la Nouvelle France. Il a fait un juste éloge de l'auteur de cette brillante et solide étude qui se signale par sa haute tenue littéraire et sa valeur historique.

Séance du 21 Février 1941

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. le Chanoine Chabot, président.

Etaient présents : MM. Beauquier, général de Bourgon, Lazarus, Chanoine Lepage, Fabre, Baillet, Premier Président Roche, Coulon, Igolen, Chanoine Anthérieu, Sagnier, Blanchard, Pasteur Cadix, membres résidants ; H. Mazel, Pourtal de Ladevèze, membres non résidants ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

Il est donné lecture d'une lettre de M. Lavergne, par laquelle M. le Président remercie la Compagnie de l'honneur qu'elle lui a fait en l'élevant à la Présidence. Il exprime toutefois son profond regret de ne pouvoir assumer cette charge et la remplir comme il le désirerait. Il prie l'Académie de voir dans sa démission « la preuve de la déférence qu'il lui doit ».

M. le Chanoine Chabot se fait l'interprète de tous ses confrères en exprimant le déplaisir qu'ils éprouvent à se voir privés d'une présidence éminente.

Il est alors procédé à l'élection du nouveau Bureau. Sont élus à l'unanimité des présents : M. le Chanoine Anthérieu, Président ; M. le Colonel Igolen, Vice-Président.

M. Bauquier fait part à la Compagnie du décès de M. Roger Mathieu, membre correspondant depuis 1928.

M. le Secrétaire dépose une publication de M. Raoul Stéphan, membre correspondant, publication qui contient de très larges extraits de son roman « L'Homme Chien ».

M. Bauquier entretient sommairement l'Académie de l'existence de peintures préhistoriques dans une salle nouvellement découverte par de jeunes spéléologues nimois dans le fonds de la grotte Latronne à laquelle le général Pothier consacra jadis une intéressante étude parue dans le tome XII des Témoins de l'Académie, année 1889 et que Félix Mazauric étudia également. La découverte actuelle complète de façon très intéressante les recherches et remarques précédentes.

M. Bauquier parle également, à l'occasion de la rencontre d'un puits établi au moyen-âge contre un des piliers de la grande galerie des Arènes, de la profondeur des substructions de notre

amphithéâtre que cette rencontre a permis d'étudier de façon précise. Ces substructions constituées par cinq assises superposées de grands blocs, variant de 60 à 70 centimètres de hauteur descendent jusqu'à plus de 3 mètres, exactement 3,46, mais de laquelle il faut déduire une partie qui vraisemblablement, à l'origine, était à découvert et pouvait donner à la façade du monument environ 70 centimètres de plus.

En ce qui concerne le puits dont la construction, sauf la paroi constituée par la substruction du pillier, est de facture assez grossière, ne présentant aucune apparence antique, il atteint 11 mètres 10 de profondeur dans laquelle la hauteur d'eau, au moment de la mise à découvert, atteignait 5 mètres 10. L'orifice, rectangulaire, mesure 1 m. 16 sur 0,88. Il est recouvert à fleur de sol, par trois grandes dalles de 1 m. 10 de long, sur 0,40 de large et 0,21 d'épaisseur.

M. Henri Mazel fait une communication intitulée :

Propos chez Tibère

L'auteur suppose que Tibère, en l'an de Rome 783, a l'idée de créer une religion universelle que pourraient acclamer les sujets de l'empire romain comme les peuples barbares, alors que le culte du dieu César et de la déesse Roma imaginée par Octave Auguste ne s'imposera pas à la croyance des hommes et il consulta un collège d'hierophantes et de philosophes sur la façon dont on pourrait rédiger cette idée.

Il y a là un prêtre égyptien, un hierophante phrygien, un urega persique, un docteur de la loi juive, trois philosophes grecs (un sthoïcien, un épicurien, un néoplatonicien et un pontife romain.

Peu à peu, ces huit personnages arrivent à créer cette religion nouvelle qui sera le culte d'un homme hypothétique ayant vécu dans une antiquité très lointaine ; cet homme sera un Dieu Sauveur analogue à celui que les Grecs invoquent dans leurs mystères, et qui, ayant pris figure humaine pour se manifester aux hommes, devra avoir une vie et une mort digne de la divinité, et dont il faudra imaginer des épisodes miraculeux et des paroles surnaturelles. Et le philosophe néoplatonicien se met à rédiger une vie de ce dieu qui n'a jamais existé, vie qui donne suffisante satisfaction à tout le monde, aux philosophes comme aux humbles, aux occidentaux, comme aux orientaux, aux croyants comme aux incroyants.

Dans la dernière conversation qu'il a avec le néo platonicien grec et le pontife romain qui est son ami, Tibère se déclara heureux du résultat auquel ses conseillers sont arrivés, mais ne se dissimule pas les obstacles qui resteront à surmonter : les juifs qui se refuseront à adorer ce dieu-homme, les philosophes qui auront à faire coexister le fini et l'infini dans la même personne, les passants qui se demanderont d'où sort ce Dieu dont on n'a jamais entendu parler, et il regrette qu'on ne puisse pas diviner ainsi un homme tout à fait récent ; il va jusqu'à proposer un Celte qui aurait vécu du temps de César, et dont Vercingétorix serait le précurseur en tant que rédempteur, s'étant sacrifié pour sauver ses 80.000 soldats.

Et avant de congédier ses amis pour se mettre à son travail, l'empereur Tibère se demande par lequel des nombreux rapports proconsulaires qu'il a à lire, il va commencer sa besogne. Celui qui lui tombe sous la main est le rapport du procureur de Judée Pontius Pilatus, et déjà excédé, il se demande : Que veut-il m'apprendre ? quelque sédition ? quelques massacres de fanatique ? quelque pauvre diable d'agitateur mis en croix ?

Quelques assistants présentent des observations, M. Marcel Coulon qui connaissait déjà l'ouvrage et l'a entendu une nouvelle fois avec intérêt et M. Latzarus qui soulève quelques critiques de détail sur divers points.

Séance du 7 Mars 1941.

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la Présidence de M. Lavergne, Président.

Etaient présents : MM. Bauquier, Latzarus, Chanoine Chabot, Fabre, Chanoine Anthérieu, Igolen, d'Everlange, Marcel Coulon, Paganelli, Sagnier, Blanchard, Pasteur Cadix, Antonin membres résidants ; MM. H. Mazel, Pourtal de Ladevèze, Gibelin, membres non résidants ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. Lavergne prononce en ces termes l'éloge funèbre de M. le Commandant Gendronneau :

Le Commandant Gendronneau a rendu à Dieu sa belle âme ; sa voix si vivante, si enjouée souvent ne se fera plus entendre ici-bas.

L'état précaire de mes forces physiques ne m'a pas permis de rendre à sa dépouille mortelle les derniers devoirs. M. le Vice-Président a bien voulu me remplacer : la mémoire de notre cher défunt y a certainement gagné. Si M. le Chanoine Anthérieu m'avait écouté, il aurait achevé la tâche qu'il avait si bien commencée. Il m'a laissé l'honneur de parler, dans cette enceinte, du disparu, un peu plus longuement qu'il n'a pu le faire sur le seuil de l'Eglise. Je l'en remercie.

Gendronneau était d'origine Vendéenne ; il appartenait à cette force race des chouans et de Clémenceau. Il en avait la belle nature, avec plus d'aménité dans le caractère.

Frais émoulu de l'Ecole de Santé militaire coloniale, il prit son vol vers les lointains pays, qui devaient être les témoins de sa belle carrière.

Pendant les années 1885 à 1888, il est en Indochine. Tout en y exerçant ses fonctions médicales, il observe ce qui l'entoure, et, comme il sait voir, il y fait une ample moisson d'exotisme. Il étudie surtout les monuments bouddhiques, et découvre une réelle analogie de sujets entre leurs frises et tympanes et ceux de nos Cathédrales médiévales.

Cette analogie est surtout frappante dans la représentation des châtiments éternels qui menacent les pécheurs. Les deux

cultes, pourtant si dissemblables, se rejoignent dans le peu de confiance qu'ils témoignent à la spontanéité de leurs adeptes...

D'Indo-Chine, Gendronneau passe en Afrique du Nord. On fouillait alors les ruines de Cesarea. A l'origine, il n'y avait là qu'un simple comptoir fondé par les marins de Tyr et de Sidon.

En l'an 95, elle est la capitale d'un roitelet Maurétanien. En 125, elle a pour roi, sous le nom de Juba II, un jeune prince fils d'un roi Numide vaincu par Jules César, élevé à Rome dans la Maison d'Octave, et qui devenu Romain de cœur et d'esprit, reçut de l'Empereur Auguste, comme femme, Cléopâtre Solère, fille de la grande Cléopâtre et d'Antoine, et le trône de Maurétanie.

Les deux époux royaux, aussi fervents d'hellénisme l'un que l'autre, firent de leur capitale une ville moderne et l'appelèrent Cesarea, la ville des Césars. Juba y régna 48 ans, fut remplacé par son fils Ptolemée, assassiné sur l'ordre de Caligula. La Maurétanie fut alors annexée à l'Empire et divisée en deux provinces, dont l'une garda Cesarea comme capitale. On comprend que rien n'y manquait en fait de monuments romains. Gendronneau se fit l'historiographe du théâtre qu'on fouillait sous ses yeux.

De Tunisie, il passe à Madagascar, où il arrive avec le corps d'occupation. Là aussi il a beaucoup observé ; il y rédigeait le journal de la colonie ; je vous laisse à penser si cette feuille était émaillée de remarques savoureuses. L'Académie en a eu des échos variés, notamment le récit des fêtes du nouvel an chez les Hovas. Cette fandroana reproduisait à peine déformé le rituel de la lustration, que l'on retrouve dans presque toutes les vieilles religions, et dont le bain de la Reine constituait le morceau de choix. Cette fête fut remplacée, suivant l'arrêté du 5 Mars 1897, par la fête nationale du 14 Juillet, à la demande générale de la population, ajoutait Galliéni. Le grand Chef, lui non plus, ne manquait pas d'humour.

L'heure de la retraite venue, le Commandant retourne en Afrique, pour s'y livrer — nouveau soldat laboureur — à la culture de la terre. Mais fort vite la déclaration de guerre de 1914 l'enlève à ses champs et lui fait reprendre du service. Malheureusement, son état de santé l'arrache définitivement à la vie militaire.

Les hostilités terminées, et la vraie retraite venue, Gendronneau se fixe à Nîmes, dont un heureux mariage l'avait fait un fils adoptif. Ce séjour répondait du reste fort bien à ses goûts

archéologiques. Et notre futur confrère se livre à l'étude méthodique de nos monuments. Cela nous a valu de pittoresques descriptions de la vie du forum, des thermes, du cirque, où les factions se disputaient les courses de chars attelés de 2, 4, 6 et même 8 chevaux.

Débordant la cité, ses études se portèrent sur St-Gilles, Arles (où sa virtuosité s'exerça sur le curieux motif du porche de St-Trophime, connu sous le nom de Bain de Jésus). Aigues-Mortes, Beaucaire et sa foire. Gendronneau a démontré semble-t-il, que Stendhal, dans les récits de cette foire, s'est fait le plagiaire de Millin. L'écrivain si justement fier de son originalité, accusé de plagiat ! Je n'ose prendre parti sur la question, redoutant les foudres de quelque Stendhalien. Cependant, je ne sache pas que son flair ait jamais trompé Gendronneau.

Notre regretté confrère est certainement l'auteur de beaucoup d'autres travaux. Et je puis affirmer que j'en omets et des meilleurs, mais je ne veux prolonger cette sèche énumération, qui semble trahir le maître. Ce qu'il faudrait pour le mieux honorer, ce serait vous donner cette impression de vie, d'humour, qui caractérisait tout ce qu'il a écrit. Peut-être aurais-je mieux fait de lire simplement quelques pages de lui. Mais vous les avez entendues de la bouche même de leur auteur ; vous avez encore dans l'oreille la résonance de sa voix si chaude, si prenante ; vous ne l'auriez pas retrouvé.

C'est l'ensemble harmonieux de son érudition, de son esprit, de ses dons variés, qui ont fait de Gendronneau une des colonnes de ce temple qu'est l'Ecole Antique, dont s'honore notre ville, et le conférencier hors de pair. A peine avait-il prononcé quelques mots, que l'auditoire, à la portée duquel il se mettait toujours, tombait sous le charme, et ce charme s'élevait crescendo jusqu'à ses dernières paroles.

Je voudrais, après le savant, montrer l'homme : il était simplement délicieux.

Nous ne l'avons connu à Nîmes que handicapé par l'état de santé. On prétend que le médecin est toujours un mauvais malade. Je n'en crois rien. Il se montrait ainsi ingrat vis-à-vis de la maladie, oubliant qu'il en a vécu avant d'en mourir. Il aurait pourtant quelques circonstances atténuantes, celles de savoir quelles répercussions graves pourraient avoir le mal dont il souffre, de connaître les lacunes de la médecine, et dès lors de ne

pouvoir être réconforté par la confiance que lui inspirerait un autre docteur, son collègue dans cet art incomplet (la confiance joue un rôle si actif dans le moral du malade et dans ses possibilités de guérison, que ne paraît pas tout-à-fait illogique le client, qui consulte son médecin, tout en se promettant bien de ne rien faire du traitement qu'il lui ordonnera).

Quoi qu'il en soit, Gendronneau était un très bon malade. Il parlait volontiers de son mal dont il connaissait la gravité. Mais sa douce philosophie lui faisait escompter une échéance assez lointaine : il ne s'est pas trompé, puisqu'il est mort plus qu'octogénaire.

Sous la surveillance jalouse d'une compagne adorée, il se soignait, s'interdisant, dès que les mauvais jours arrivaient toutes imprudences, souvent toute sortie. Il travaillait alors obstinément; je suis certain qu'il l'a fait, jusqu'à ses derniers jours et qu'il a laissé inachevées bien des études intéressantes.

Quand le temps le lui permettait, il venait à l'Académie, le plus souvent pour y faire une de ces communications dont il avait le secret, ou simplement pour entendre celles de ses confrères, qui lui faisaient toujours fête.

Lorsqu'on avait la bonne fortune de le rencontrer, il vous faisait un accueil ouvert, charmant et vous tenait quelques propos instructifs et amusants.

Quand on lui rendait visite, il vous recevait avec joie. Si vous lui demandiez quelques précisions, il vous les donnait aussi amples que vous les désiriez, mettant à votre service les trésors de son érudition. J'en ai personnellement fait plus d'une fois la touchante expérience. Son cœur était à la mesure de son esprit.

Je me résume : Gendronneau était un français cent pour cent, dont nous conserverons un souvenir ému. Nous ne pouvons que nous incliner douloureusement sur sa tombe et prier celle à qui il va tant manquer, d'agréer nos plus respectueux hommages, nos plus profondes condoléances.

M. Lavergne s'adressa ensuite à l'Académie :

Mes Chers Confrères,
Je vous remerciais, l'autre jour, de m'avoir si aimablement élevé à la Présidence. Je vous remercie aujourd'hui d'avoir si vite

accepté ma démission. Vous avez compris que l'obtenir était pour moi le seul moyen d'éviter les méprises fâcheuses, que n'aurait pas manqué d'amener, dans l'exercice de ces fonctions, la dureté de mon oreille !! Elles auraient singulièrement gâté pour moi le plaisir que m'a causé votre geste si bienveillant. Cette nouvelle délicatesse en augmente pour moi le prix.

Je me suis laissé dire qu'à l'heure suprême chacun de nous, en un raccourci frappant, reprenait conscience des principaux événements de sa vie terrestre. En attendant qu'une expérience, qui ne peut plus longtemps tarder, me mette au clair sur la question, le mourant présidentiel que je suis n'a aucun mérite à évoquer les diverses étapes de sa courte carrière, et constate avec reconnaissance qu'aucun ne lui aura manqué dans ce bref microcosme.

J'ai eu le plaisir de faire l'éloge rituel du Président sortant, et ce fut un régal de choix. Je me suis offert (un peu frauduleusement peut-être, mais ce n'en fut que meilleur) celui de dire à chacun de vous, mes Chers Confrères, un peu du bien que j'en pensais. J'ai présidé à la communication si délicatement nuancée de M. le Dr Baillet sur César Franck, et au compte rendu magistral qu'a fait M. Terrin du beau travail de Mlle Monique Baillet, plus elliptiquement, j'ai tenu sans battre la mesure le bâton pendant le récital Baillet. Et j'ai maintenant l'agréable devoir d'installer à la Présidence, M. le Chanoine Anthérieu.

Je n'aurai aucune peine à vous prouver combien il est digne de cet honneur, combien il remplira la fonction mieux que celui dont il prend la place.

Il a sur lui l'avantage immense de la jeunesse, ce don supérieur à tous les autres. La valeur en sera rehaussée pour lui, du fait qu'il n'est pas souvent l'apanage d'un président d'Académie. Si l'hiver Nimois revêt en 1941 le caractère polaire, qui a caractérisé celui de 1940, le verglas n'empêchera pas M. le Chanoine Anthérieu de se rendre à vos séances.

J'ai l'oreille dure, M. le Chanoine l'a professionnellement très fine, puisqu'elle doit entendre les timides aveux des pauvres pécheresses.

Vous êtes, Monsieur, un Administrateur averti. J'aurais été un Administrateur déficient. Que doit-être effectivement une sage administration ? L'application du sens pratique à la gestion des affaires qu'elle contrôle. Avec notre économie dirigée, qui pré-

voit jusqu'à la répartition de l'épinard, on comprend ce qu'elle pourrait devenir et combien elle offrirait d'occasions de se tromper. Heureusement dans le domaine académique, l'administration reste sur un plan supérieur. Il n'importe : elle ne saurait être le fait d'un soi-disant poète, dont l'imagination évolue si souvent dans le rêve.

Vous êtes un littéraire ; je suis un scientifique, c'est-à-dire une exception dans notre Compagnie de lettrés. N'est-il pas rationnel qu'elle soit, présidée par un représentant de la majorité.

Vous appartenez, Monsieur le Chanoine, à la race paysanne, plus spécialement à cette branche Cévenole, qui, dans notre région, en constitue la quintessence. Et vous avez la fierté de cette origine. Comme je vous comprends ! C'est la paysannerie qui, de tout temps, a constitué la solide armature de la France. C'est elle qui a si bien assuré la victoire de 1918, et votre commune y a tout spécialement participé : ses 900 habitants y ont perdu 52 des leurs : votre seule parenté en a compté 13.

Si vous êtes sorti sain et sauf — ou presque — de la fournaise, ce n'est pas que vous y ayez ménagé votre vaillance : vous étiez à Verdun et une citation glorieuse vous a valu la croix de guerre.

Les hostilités vous ont amené à Salonique, où vous êtes resté 2 ans. Vous en avez profité pour visiter, en pèlerin fervent, Athènes et l'Acropole. Ce fut pour vous un merveilleux couronnement d'études, et vous êtes devenu supérieur du petit séminaire de Beaucaire, jusqu'au jour où vous avez été appelé à Nîmes.

Cinq ans avant, l'Académie avait été heureuse de s'assurer votre concours, comme membre non résidant. Et vous avez tout naturellement succédé au si regretté Chanoine Bonnefoi, votre parrain ; vous ne pouviez en avoir de meilleur. Je nourrissais pour lui une délection particulière : nous représentions à nous deux l'élément scientifique de notre Compagnie ; et c'est lui qui assumait toute la charge de tenir nos confrères au courant des progrès de la science, quand je ne me sentis plus à la page. Il le fit avec cet ordre, cette clarté qui caractérisent le vrai savant. Tout le monde a pleuré la mort prématurée de cet homme de bien, aimable et toujours souriant.

Vous étiez, Monsieur, bien digne de le remplacer. Vous vous êtes appliqué, pendant plus de 30 ans, à former vos élèves par de solides études littéraires et scientifiques, pour les rendre capables de comprendre le monde moderne et d'y tenir une place honorable.

Votre supériorité relative ressort clairement, M. le Chanoine, de ces simples remarques. Mais, quelle que soit l'importance de la belle découverte d'Einstein, la relativité ne régit pas tous les domaines. Votre valeur absolue, elle aussi, vous qualifie hautement pour vos nouvelles fonctions.

Et si, depuis 12 ans, vous n'avez plus professé directement, vous avez présidé de plus haut à cette formation, d'abord comme inspecteur, puis comme directeur diocésain de l'enseignement libre, qui, dans le Gard, ne compte pas moins de 147 établissements avec 500 professeurs et 10.700 élèves

Vous êtes, aussi prévôt du chapitre et vicaire général honoraire.

Vous avez toujours étudié de préférence les questions de psychologie et de morale. De votre séjour en Orient, vous avez rapporté le goût très vif de l'archéologie.

En vérité, Monsieur, vous avez tout ce qu'il faut pour présider notre Académie.

Je vais vous céder la parole. Vous n'ignorez pas quelle obligation vous incombe. J'aurai voulu, étant donné la brièveté de ma carrière, vous l'éviter.

J'ai plaidé notre cause auprès du chef du protocole, lui montrant combien, à notre époque de restrictions gênantes, celle-là trancherait sur les autres, en se faisant aisément accepter. M. le Secrétaire perpétuel, malgré sa complaisance bien connue, est resté immuable sur le roc de la tradition. Il m'était difficile de prolonger la lutte sur ce terrain, ayant conscience d'avoir pris avec cette tradition trop de libertés.

J'ai plaidé, dis-je, notre cause, et d'abord la mienne. J'ai honte d'avoir bénéficié le premier de cette charité un peu frelatée, qui commence par soi-même : (vous savez mieux que moi l'imperfection de tout ce qui est humain). J'ai, comme circonstances atténuantes, besoin de sauvegarder ma propre modestie, qui risque fort de sombrer sous l'amabilité de deux assauts successifs.

Je pensais ensuite à vous, qui devez traiter un sujet fort maigre par lui-même, et que Monsieur le Président sortant a généreusement épuisé. Il ne vous a laissé que l'historique de ma carrière de président mort-né. Vous n'aurez même pas la ressource de

repandre le thème de Malherbe voulant consoler son ami du Périer de la mort précoce de sa fille.

« Et rose elle a vécu ce que vivent les roses,
L'espace d'un matin ».

Il s'appliquerait mal à un confrère dont la vie académique s'achemine vers le demi-siècle !

Oh ! je sais bien que vous remplirez magnifiquement votre rôle, et que vous en dissimulerez les difficultés, mais, quoique vaincues, elles n'en auront pas moins rendu ingrate votre tâche.

Enfin, et surtout, je pensais à nos confrères ; je connais leur courtoisie, ils ne se plaindront pas ; mais ils auront quelque peine à retenir sur leurs lèvres le mot de Calchas :

« Trop de fleurs ! Trop de fleurs ! » Alors vous comprenez mon humble requête : « n'en jetez pas trop ».

Avant de vous céder le fauteuil, je désire saluer le nouveau vice-président. Vous serez, M. Igolen, si Dieu vous prête vie — et les apparences nous permettent à cet égard tous les espoirs — Président en 1942, 12 ans seulement après votre entrée dans notre Compagnie.

J'y ai mis 44 ans ! Nous nous partageons les records en bons confrères que nous restons, bien que vous vous soyez taillé, en prenant pourtant la petite part, celle du lion. Ce serait, à croire, mon colonel, que vous êtes passé, non pas à l'ancienneté, mais au choix. Quoi qu'il en soit et tout artilleur que vous êtes, vous avez enlevé le fauteuil à la housarde.

Ces nouvelles fonctions, comme tant d'autres que vous remplissez déjà si bien, ne vous trouveront pas sans préparation adéquate.

Vous êtes né, si ne me trompe, en tout cas vous avez grandi à Pernes, ville à laquelle vous avez consacré un si intéressant volume. Dans cette ambiance latine de jolis monuments remontant à la bonne époque, votre jeune curiosité s'est éveillée à tout ce qui est Romain. A Nîmes, où vous avez été longtemps en garnison et où vous avez pris votre retraite, votre activité s'est tout naturellement déployée dans le domaine Académique. Nul plus que vous n'a fouillé les archives de notre cité ; nul n'en connaît mieux l'histoire. Vous présiderez excellemment à nos travaux.

Je finis. Vous connaissez, Messieurs, ce slogan avant la lettre : « En France, tout finit par des chansons ». La chanson est pour longtemps périmée. La poésie demeure, ne serait-ce que pour permettre l'évasion du présent. Or tout poète vit d'images, même quand il ne se rattache en rien au symbolisme. En l'espèce, président qui se survit en gardant la parole, j'hésite entre le canard auquel on vient de trancher le col, et qui n'en continue pas moins avec majesté sa marche cadencée, et le décapité parlant. Permettez-moi de choisir la seconde image, la plus courte, semble-t-il. Je m'excuse, Messieurs, d'avoir si longtemps interrompu vos utiles travaux.

Je cède le fauteuil à M. le Chanoine Anthérieu.

Le Chanoine Anthérieu prononce le discours suivant :

Messieurs,

Avant de vous exprimer mes remerciements, laissez-moi vous dire mes regrets.

D'abord celui de me voir à cette place !

Le jeu normal des règles qui déterminent l'ordre des présidences de l'Académie me faisait prévoir plusieurs années d'attente. J'espérais, simple immortel, n'avoir jusque-là qu'à goûter le plaisir de vous entendre : Je n'avais qu'à y gagner.

La mort, qui se moque des règles les mieux établies, a fait le vide devant moi. Je ne sais quelle conspiration de circonstances et de volonté a fait le reste. Et me voilà votre Président !

MM. Bonnet et Gendronneau, pour ne parler que des derniers disparus, devaient me précéder à ce fauteuil. Ils y auraient apporté, l'un et l'autre une expérience et un prestige que je n'ai pas. Nous aurions été tous heureux de leur donner nos suffrages, et de les voir, l'un après l'autre, présider aux destinées de l'Académie.

Nous n'avons pu que leur donner un dernier témoignage de notre estime confraternelle. Je me suis même trouvé dans l'obligation d'anticiper mes fonctions de président en jetant sur le cercueil de M. Gendronneau quelques fleurs hâtivement cueillies. Il méritait une gerbe mieux ordonnée et plus abondante : M. Lavergne vient de la nouer et de la déposer sur sa tombe. Qu'il soit remercié.

Mais il faut reconnaître que devant l'imprévu qui si souvent dérouté nos prévisions, il n'y a qu'un mot d'ordre qui tienne :

« Etre prêt et faire face ».

J'ai dû faire face, bien pénétré du sentiment que je n'étais pas prêt : C'est là mon second regret.

L'Académie, Messieurs, je dois le dire pour le public qui a bien voulu nous honorer de sa présence et que je salue en votre nom, — l'Académie, dis-je, est une grande et noble dame que deux siècles et demi de travaux ont à peine vieillie. Elle est en droit de se montrer exigeante pour ceux qui aspirent à la servir, sévère pour celui à qui elle confie son destin, ne fût-ce que pour quelques mois.

Fondée pour faire rayonner autour d'elle ce que le grand siècle appelait, avec raison, le beau langage, pour s'illustrer elle-même par l'étude de ces monuments de l'antiquité qui sont une des richesses de notre sol, elle se doit de grouper autour d'elle une élite parmi les élites. Son espace vital s'étend sur les plus hautes cimes que le soleil nimois éclaire de ses rayons.

A cette mission première, le temps n'a-t-il pas ajouté des tâches nouvelles ? En quittant le fauteuil de la Présidence, qu'il avait si brillamment occupé, l'un de vous disait que la vie de l'Académie doit être une création continue.

Les douloureuses circonstances que nous traversons, la situation angoissée dans laquelle se débat notre pays, ne nous imposent-elles pas des devoirs nouveaux ? Par exemple de collaborer, sur le plan réservé à l'Académie, à ce redressement intellectuel et moral auquel le chef de l'Etat convie tous les Français ?

Constatons-le avec fierté : le besoin de ce redressement ne se fait pas sentir ici. Il nous suffit de continuer nos travaux.

A parcourir les mémoires qui en gardent les richesses pour les siècles futurs, il est facile de se rendre compte qu'il ne s'agit pas de vains jeux de l'esprit, mais d'œuvres qui témoignent des plus saines préoccupations : la principale est d'honorer la cité, de faire revivre les gloires de la petite patrie : excellent moyen de s'intéresser et de se rendre utile à la Grande.

Rien, d'ailleurs, de ce qui est humain ne nous est étranger. Les sciences, les lettres, les arts prolongent jusque chez nous leurs résonances les plus modernes. Nous écoutons, avec joie, les

poètes ; nous serions prêts à les défendre contre les ostracismes de Platon, si Platon se refusait à comprendre que leurs chants nous sont plus que jamais nécessaires pour associer nos âmes aux deuils et aux espérances de la France meurtrie, mais vivante quand même.

Comment oser se lever et prétendre coordonner ce jaillissement des esprits les plus divers, qui doivent se rencontrer, non pour s'opposer en des luttes stériles, mais pour se comprendre les uns les autres, pour s'aider à s'élever au-dessus d'eux-mêmes, et s'unir dans une féconde émulation ?

D'autres se sont récusés que leur talent, leur situation, leur longue expérience des choses de l'Académie désignaient évidemment pour cette première place. Au regret de les voir rester ou rentrer dans le rang, s'ajoute celui d'avoir à les remplacer.

Ce regret, je le ressens d'autant plus, M. le Président, que j'ai voulu connaître les travaux et relire les comptes rendus dont vous avez, depuis près d'un demi-siècle enrichi le patrimoine de l'Académie. Je n'ai pu qu'admirer, avec l'étendue votre savoir, l'aisance avec laquelle vous le mettez à la portée des moins initiés. Depuis les mathématiques jusqu'à la poésie, non pas légère, mais badine en passant par les sciences physico-chimiques, l'histoire, l'économie politique : vous êtes en mesure d'aborder tous les sujets.

Vous vous disiez, tout à l'heure un scientifique. C'est un aspect de votre culture, le premier sans doute, mais pas le seul. A l'esprit géométrique vous joignez l'esprit de finesse. Je gagerais même que c'est celui-ci que vous cultivez de préférence. Il fait le charme de vos communications les plus authentiquement scientifiques.

Vous avez le sourire indulgent, un peu désabusé peut-être, l'ironie discrète, qui amuse mais ne blesse pas. Votre langage est celui du parfait honnête homme, et s'il vous arrive parfois de vous évader en suivant la folle du logis, vous n'oubliez pas que le bon sens est la chose du monde la mieux partagée et qu'il n'est pas de domaine où il ne doive faire valoir ses droits.

C'est pourquoi l'Académie s'était fait un devoir de vous offrir la présidence que vous n'aviez pu accepter autrefois. Elle avait insisté pour que vous l'exerciez, ne fut-ce qu'un matin, ou plutôt un soir, puisque telle est l'heure ordinaire de nos séances. Elle voulait vous inscrire au moins sur la liste des anciens présidents,

de ces sages parmi les sages, qui forment le sénat de l'Académie.

Quel regret pour tous que vous n'ayez occupé ce fauteuil que deux fois : une première, pour vous y asseoir et dire à tous vos collègues de si aimables choses ; une deuxième, pour vous en lever, après m'avoir complimenté selon l'usage, et me céder la place.

Vous aviez vos raisons. Nous aurions eu les nôtres pour vous garder plus longtemps. On m'a dit : n'insistez pas. Je me suis incliné devant vous mais j'ai qualité pour traduire les sentiments profonds de tous nos confrères et je suis heureux de vous souhaiter que pendant de longues années, non point décapité, comme vous l'avez dit, mais la tête solide et l'esprit vigoureux, vous puissiez assister à nos séances, prendre part à nos travaux et recevoir de chacun de nous les hommages respectueux que nous vous devons à un double titre : comme doyen d'âge et comme ancien président de notre Compagnie.

Et me voici, derechef, au rouet !
Si ton frère vient à mourir,
C'est sur toi que le fardeau tombe !
Hélas tant de nos confrères sont morts à la Présidence !
Et me voici, sous le fardeau.

Faut-il vous remercier de l'avoir mis sur mes épaules ? sans doute, puisque vous avez voulu honorer le moindre d'entre vous. Autre condition : C'est que je puisse compter sur vous plus que sur moi, afin que l'Académie n'ait pas à subir trop de diminution pendant le temps de ma Présidence.

M. Lavergne vous a dit que j'étais d'origine Cévenole et que j'avais la fierté de cette origine. Il ne pouvait me dire rien de plus agréable ni qui me touchât davantage au cœur.

Oui, Messieurs, je suis fils de ces paysans qui vivent d'un rude travail dans les montagnes voisines de l'Aigoual et de l'Espérou. Il y a 50 ans, permettez-moi cette remarque, leur vie ressemblait davantage à celle des paysans de Virgile qu'à celle de nos modernes citadins.

Pas de routes : on en parlait quelquefois, tous les trois ou quatre ans, à l'approche des élections. Pas de charrois, faute de chemins et de chars : les gerbes arrivaient sur l'aire en passant sur le dos des bêtes et des gens. Pas d'électricité, ni de gaz. Quelques lampes à pétrole, et surtout « *lou lun* », qui datait des romains. Nous appliquions sans la connaître la règle de Lhomond :

Parum vini multum aquæ L'eau était du reste excellente : limpide et fraîche à plaisir. Par ailleurs, des châtaignes bouillies, du lait caillé, du fromage durci parce que longtemps épargné, du lard suspendu, ou peu s'en faut, comme il l'était, d'après Ovide, dans la pauvre cabane de Philémon et de Baucis : Combien ils vivaient heureux !

C'est ainsi que nous vivions, alors que Berthelot étudiait au Collège de France la thermo-chimie et ouvrait la voie aux puissants explosifs dont nous connaissions les effets destructeurs par d'autres expériences que celles des laboratoires.

Tandis que des rayons mystérieux troublaient le sommeil des savants et les faisaient pénétrer à tâtons, dans un monde nouveau, jeune pâtre de dix ans, je vivais, avant de les traduire, les églogues de Virgile.

Je pourrais vous montrer encore le hêtre aux branches étalées, au feuillage touffu, sous lequel, comme Tityre, j'allais m'étendre à l'heure où midi, roides étés, *tombe en nappes d'argent des hauteurs du ciel bleu.*

Plus d'une fois, comme Moelibée, j'ai porté dans mes bras les jeunes chevreaux qui ne pouvaient suivre leur mère. J'ai vu les ombres tomber des montagnes au fond des vallées et j'ai appris, en suivant leur marche, lente mais sûre, à connaître l'heure où il fallait sortir ou rentrer le troupeau. Que de fois j'ai entendu l'émondeur chanter du haut des cimes des châtaigniers séculaires, et quelle fierté, quand j'avais réussi à l'y rejoindre.

Si je rappelle ces souvenirs, toujours vivants, c'est pour constater avec vous que les formes les plus élémentaires de la civilisation, comme celles de la vie, peuvent traverser les siècles sans s'altérer profondément, tandis que les formes les plus évoluées, plus compliquées, dans lesquelles nous saluons le progrès, s'avèrent souvent caduques, et jonchent de leurs ruines la route que suit l'humanité à la recherche du paradis perdu.

Pourquoi, me direz-vous, me suis-je éloigné des montagnes natales ? parce qu'à l'âge de 12 ans j'avais fait un rêve : échanger le maigre troupeau que je gardais pour d'autres ouailles, dont je voulais être le bon pasteur.

Oh ! croyez-le bien, je ne rêvais ni d'un troupeau ni d'une houlette enrubannée. Être le traditionnel curé de campagne, qui chante la messe, le dimanche, dans une modeste église remplie de

fidèles, et fait le prône du haut de la chaire : voilà toute mon ambition.

Comment aurais-je pu en avoir d'autres ? Le monde, pour moi, s'achevait à l'horizon. Encore que cet horizon s'ouvrit largement, à certains jours, et permit à mes regards d'errer sans obstacle, depuis les contre-forts des Alpes jusqu'au lointain Canigou en passant par la mer bleue ; je ne pouvais prévoir où me conduirait l'étoile qui venait de surgir, dans un ciel sans orages, et donner à ma vie une orientation nouvelle.

Qui m'aurait prédit que nous connaîtrions un jour, vingt ans plus tard, la fournaise de Verdun, puis que j'irais me désaltérer à la source de Castalie, où se purifiaient les pèlerins de Delphes avant de consulter l'oracle ; que je traverserais le port d'Aulis occupé par des torpilleurs anglais, et que je visiterais l'Acropole au clair de lune ; celui-là m'aurait parlé une langue plus incompréhensible que celle de l'Apocalypse. L'homme sait-il où il va, même quand il suit son étoile ? Est-ce bien elle qui m'a conduit jusqu'à l'Académie et jusqu'au fauteuil de la Présidence ? sans doute, grâce à votre bienveillante, trop bienveillante sympathie.

Je vous en remercie, de tout cœur, et je me rassure en pensant que je puis compter sur vous tous pour m'aider à mener à bien une tâche qui m'oblige à redire : Je suis trop grand pour moi.

Aux anciens présidents je demanderai leurs conseils : ils sont autorisés, par l'expérience heureuse qu'ils ont faite des fonctions présidentielles.

A M. le Secrétaire perpétuel, qui connaît si bien l'histoire, les traditions et les règlements de l'Académie, et qui est le plus serviable des confrères, je me référerai toutes les fois qu'il faudra prendre une décision ou résoudre une difficulté.

Et si je défaille en route, vous m'avez donné un vice-président qui mettra à me remplacer cette exactitude, cette précision, cette méthode qu'il apporte dans d'autres fonctions et qui lui permettent de se multiplier sans se disperser, de se prodiguer sans s'appauvrir.

Et vous, Messieurs, qui me précédez ou qui me suivez sur la liste d'ancienneté, et qui me dépassez par vos mérites et vos travaux, je fais appel à votre activité comme à votre sympathie : archéologues, historiens, romanciers, philosophes ou poètes, quel que soit votre talent, œuvrons ensemble et dans la joie.

Le poète latin écrivait :

Carmina loetum sunt opus. Ce ne sont pas seulement les vers qui sont œuvre de Joie. Tous les travaux de l'esprit, s'ils sont orientés vers le vrai et le beau, doivent être des sources toujours jaillissantes de joies très pures, et partant bienfaisantes.

Ce sont ces joies que je vous souhaite particulièrement abondantes. Elles féconderont nos travaux, rendront plus agréables nos séances. Ce sera pour l'honneur de l'Académie, et donc pour le nôtre ; pour la gloire de notre chère cité nimoise, pour la résurrection de notre chère France toujours aimée et toujours immortelle.

Séguier avait fait graver sur le linteau de la porte de son hôtel qui s'ouvre sur le jardin :

*Vivitur ingenio,
Coetera mortis erunt.*

C'est par son activité intellectuelle que vivra l'Académie, et c'est par son génie que la France vivra !

M. Beauquier fait hommage à la Compagnie du supplément à son ouvrage sur la numismatique du Comte de Chambord.

M. le Secrétaire fait connaître que la Compagnie a été invitée et représentée à la Cérémonie de la levée des couleurs qui a lieu au Lycée. Il indique qu'il a reçu l'assurance que le Prix de la Ville de Nîmes était maintenu pour cette année.

M. Fabre fait une communication sur Rabelais, les Arènes de Nîmes et le Pont du Gard.

On sait que Rabelais fit un premier séjour à Montpellier, où il étudia la médecine, de 1530 à 1532. Bien qu'aucune documentation directe puisée dans les archives n'en porte témoignage, il ne fait pas de doute, à la lecture de son *Pantagruel* que pendant ce séjour il vint à Nîmes visiter les monuments romains de la ville comme le faisaient couramment les étudiants de l'Université voisine ainsi qu'en témoignent les récits de voyage laissés par certains d'entre eux, notamment par les frères Platter. Si toutefois il ne vint pas tout exprès à Nîmes pour voir ses antiquités, il passa certainement par Nîmes lorsqu'en fin de 1531 ou au commencement de 1532 il se rendit de Montpellier à Lyon. En effet, pour faire pareil voyage il n'existait d'autre route que celle qui par Nîmes gagnait la vallée du Rhône. Rabelais vit donc les monuments romains de Nîmes et de sa région. Deux d'entre eux, en particulier, firent sur lui une forte impression par leur masse imposante et l'harmonieuse ordonnance de leur archi-

tecture : les Arènes et le Pont du Gard. Il en garda un tel souvenir que quelques mois après, à Lyon, écrivant son roman de *Pantagruel*, cet ouvrage où règne une fantaisie endiablée mais dans lequel se manifeste presque à chaque page une vaste et solide érudition, il raconte que son héros allant de Montpellier à Valence construisit en moins de trois heures ces deux monuments qu'il qualifie « d'œuvre plus divine que humaine ». C'est là une énorme plaisanterie entre tant d'autres dont fourmille l'ouvrage, mais une plaisanterie qui porte en elle la preuve que Rabelais a vu les Arènes et le Pont du Gard et les a admirés sans réserves. Dire qu'ils sont œuvre plus divine qu'humaine c'est exprimer une opinion qui procède de la vision directe et non d'une connaissance par ouï dire. C'est là, bien que bref, le plus complet tribut d'admiration qui fut jamais payé à ces surprenants vestiges de la civilisation gallo-romaine, orgueil de notre terroir. Au cours de ses voyages en Poitou, en Saintonge, en Bordelais, Rabelais avait eu l'occasion de voir d'autres monuments romains. Mais les Arènes de Nîmes et le Pont du Gard furent les seuls qui provoquèrent son émerveillement et cela à tel point qu'il les jugea dignes d'être l'œuvre du gigantesque héros conçu par son imagination, cet exemplaire supérieur d'humanité rempli de bon sens, de discret jugement et d'admirable doctrine qui ne fait rien de vulgaire, fertile en surprenantes prouesses.

Nul doute que la visite de Nîmes n'accrut chez Rabelais le goût très vif pour l'antiquité qu'il avait acquis dans ses études philologiques et n'aviva son désir de connaître Rome et ses monuments du passé, désir qu'il devait amplement satisfaire au cours de ses voyages en Italie. Quelques années plus tard, en 1537, il devait revoir les Arènes, la Maison Carrée et la Tour Magne alors qu'ayant assisté à Aiguesmortes à l'entrevue de François 1^{er} et de Charles-Quint il vint coucher à Nîmes avec la suite du roi de France qui regagnait Lyon. Il est donc permis de penser que les antiquités romaines de Nîmes et de ses environs ont eu leur part d'influence sur la formation intellectuelle de Rabelais contribuant ainsi à parfaire les idées et les goûts qui ont fait de lui, en France, un des pionniers de la Renaissance.

Après cette communication, M. Fabre, donne des indications sur l'emploi par Rabelais de certains vocables languedociens et provençaux dans son œuvre et sur les survivances dans le Midi de la légende de Gargantua.

Séance du 21 Mars 1941

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Chanoine Anthérieu, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, Latzarus, Chanoine Chabot, de Valfons, Fabre, Général de Bourgon, Igolen, Marcel Coulon, Baillet, Premier Président Roche, Sagnier, Dubesset, Blanchard, Giran, Pasteur Cadix, membres résidants ; Mazel, Pourtal de Ladevèze, Gibelin, membres non résidants ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Antonin.

M. le Président communique une invitation de la Fédération historique du Languedoc à assister à son congrès qui se tiendra cette année en Juin en Montpellier et commémorera le centenaire de Frédéric Fabrege.

M. Marcel Coulon invite ses confrères à assister à la conférence qu'il donnera au profit de l'œuvre des Soupes d'Entr'aide à la salle des fêtes du Lycée et qui aura pour titre « L'Enseignement de Mistral ».

Après avoir adressé ses compliments à M. le docteur Reynaud pour sa nomination à la présidence de l'Ordre des médecins dans le Gard, le président donne la parole à M. Gibelin.

M. Gibelin présente quelques considérations sur les idiomes locaux, leur formation, leurs altérations et leur utilité. Puis il donne lecture d'un conte en langue d'Oc, intitulé « Tabouré ». Ce récit qui met en scène des personnages pittoresques, rend la vie à un monde disparu de notre ville : celui des taffetassiers et des rachalans.

M. le colonel Blanchard parle de Marie-Louise de Gonzague, reine de Pologne, d'origine française. Cette princesse, de l'entourage d'Anne d'Autriche, épousa Wladislas IV en 1645. M. Blanchard rappelle la politique de Mazarin vis-à-vis de la Pologne et comment elle fut contrariée par la révolte des cosaques de l'Ukraine. A la mort de ce premier époux, Marie-Louise de Gonzague épousa Jean Casimir qui avait succédé à son frère Wladislas. Elle appela autour d'elle beaucoup d'éminents français et françaises, essaya de remédier aux habitudes dangereuses des factions qui devaient entrainer la décadence du royaume. Après de louables efforts elle mourut en 1667.

L'Académie procède à l'élection de deux membres correspondants. Sont élus : Madame Bonnet et M. l'abbé Béraud.

Séance du 4 Avril 1941

La séance est ouverte à 17 h. sous la Présidence de M. le Chanoine Anthérieu, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, Latzarus, Fabre, Igolen, Baillet, Blanchard, Sagnier, Antonin, Pasteur Cadix, membres résidants ; Pourtal de Ladevèze, membre non résidant ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Terrin, Chanoine Chabot, Marcel Coulon.

M. le Président donne lecture des lettres par lesquelles Mme Bonnet et M. l'abbé Béraud remercient la Compagnie pour leur élection en qualité de membres correspondants.

M. le Secrétaire dépose trois manuscrits retenus pour le concours de la Ville de Nîmes. Ils sont remis à la Commission du Concours.

M. le colonel Igolen rend compte d'un ouvrage de M. Bauquier sur « La Nécropole de la place du Chapitre ». Les récents travaux faits en cet endroit ont permis de mettre à ce jour plusieurs nécropoles superposées. Celle que M. Bauquier a étudiée particulièrement ne lui paraît pas pouvoir être antérieure au IV^e siècle. Ces sépultures ont livré un certain nombre de fioles de verre dont certaines éclataient au simple contact. Parmi les céramiques découvertes, deux figurant un petit broc et un cruchon sont spécialement dignes d'intérêt. M. Bauquier a établi l'authenticité d'une lampe en poterie. M. Igolen loue les patients efforts et l'érudition de notre confrère qui ont enrichi notre musée.

M. Igolen présente ensuite une série de dessins dont il est l'auteur et qui sont des documents d'une grande précision pour l'histoire de la Cité. Grâce aux découvertes archéologiques et à ses recherches personnelles, M. Igolen a pu retracer les modifications successives de l'enceinte de Nîmes ; la Cité arcomique, la Cité romaine, le tracé de la Voie Domitienne, l'emplacement des vieux logis et des anciennes auberges. Il est à souhaiter que ces dessins, si précieux puissent être reproduits et publiés.

Séance du 25 Avril 1941

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la Présidence de M. le Chanoine Anthérieu, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, Général de Bourgou, Chanoine Chabot, Fabre, de Valfons, Premier Président Roche, Sagnier, Blanchard, Dubesset, Cadix, Antonin, Giran, membres résidants ; Mazel, Pourtal de Ladevèze, membres non résidants ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président donne communication d'une lettre de M. le Directeur de l'École Pratique demandant aux membres de la Compagnie de bien vouloir accepter de faire des causeries instructives aux élèves de cet établissement. Il donne également lecture d'une lettre de M. Lamolle demandant qu'on veuille bien lui adresser les publications de l'Académie en vue de la rédaction d'une rubrique journalistique qui paraîtra sous le titre de « Courrier régional des Lettres et des Sciences ».

M. Giran fait une communication sous ce titre : « La vie existe-t-elle ailleurs que sur la terre ? » M. Giran pose sa question exclusivement sur le terrain scientifique ; il examine les travaux des savants modernes sur ce sujet. C'est la planète Mars qui a tout d'abord retenu leur attention. L'analogie approximative de la durée du jour (25 h. 1/2), de la distance du soleil, de l'atmosphère contenant de l'oxygène, de la vapeur d'eau, de l'acide carbonique expliquent l'examen de cette hypothèse. Il a fallu renoncer à croire à l'existence des fameux canaux de Mars qu'on avait cru apercevoir. On peut retenir de ces études que la rareté de l'acide carbonique dans l'atmosphère terrestre permet de se demander si ce n'est pas l'action des végétaux qui en est la cause. Parmi les autres planètes, il semble que la vie est inconciliable avec la température excessive de Mercure qui présente toujours la même face au soleil. Sur Vénus, la température serait moins excessive, mais cette planète est trop environnée de nuages pour que des observations utiles puissent être faites. Quant aux grosses planètes Jupiter, Neptune, Uranus, Saturne, Pluton, il n'y règne que des températures extraordinaires. La science aujourd'hui ne permet d'affirmer ni que la vie existe ni qu'elle n'existe pas ailleurs que sur la terre.

M. Gré, membre correspondant, communique à l'Académie une lettre de Giret à l'abbé Sorbière, curé de Saint-Quentin (Gard) et qui est datée du 30 décembre 1791 et la réponse de celui-ci datée du 12 janvier 1792. Giret, curé constitutionnel à St-Quentin, abdiqua ses fonctions, siégea au directoire, au tribunal du district et au tribunal criminel révolutionnaire. Il se montra d'une cruauté déconcertante et inique. Incarcéré à la Citadelle après le 9 thermidor, on devait le trouver pendu dans son cachot. Dans sa lettre, il proposait un débat public à St-Quentin à celui qu'il avait supplanté sans succès. Dans une réponse pleine de judicieuses raisons et dénotant une grande hauteur de vues, une soumission entière à l'Eglise, l'abbé Sorbière repousse cette offre et adjure son correspondant de revenir à de meilleurs sentiments. Ces adjurations restées sans effet n'empêchèrent point Giret de faire figurer l'abbé Sorbière sur une liste de suspects. MM. Fabre et Blanchard, appuyant les indications fournies par M. Gré, donnent quelques détails sur le rôle odieux de Giret sous la Révolution.

Séance du 9 Mai 1941

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. le Chanoine Anthérieu, Président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, Général de Bourgon, Latzarus, Fabre, Chanoine Chabot, Reynaud, Marcel Coulon, Sagnier, Antonin, Blanchard, Dubesset, Giran, membres résidents ; Pourtal de Ladevèze, Gibelin, membres non résidents, M. Dupuis, sous-Directeur honoraire de l'École Normale Supérieure, Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. le Président dépose un volume intitulé « Un panieroun de Galejades » et dont l'auteur est M. Vézian.

Il adresse ensuite ses félicitations à M. Tuffier, membre correspondant qui fait part à l'Académie du mariage de son fils.

M. Dupuis, sous-directeur honoraire de l'École normale supérieure ayant été convié à la séance, remercie la Compagnie et lui exprime sa joie de prendre ainsi ses lettres de naturalisation nimoise. Il récite un fort beau poème dont il est l'auteur et qui s'intitule : « Au chant des vagues sur la plage ». C'est, avait dit M. Dupuis, une sonate sans musique. On y retrouve, en effet, l'Adagio, l'Andante, les Scherzo et le Finale dans une puissance de rythme remarquable ; rythme qui accentue la mélodie poétique et le développement harmonieux de l'inspiration. La Compagnie applaudit vigoureusement ce remarquable poème.

M. Latzarus rend compte de l'ouvrage de MM. Bauquier et Cavalier et qui constitue le supplément de l'histoire numismatique du Comte de Chambord. Il loue la science des auteurs, l'intérêt de leurs recherches, leur succès et la richesse de leurs commentaires. Grâce à leurs travaux, ici, la numismatique et l'histoire se complètent. M. Latzarus, à ce propos, fait une causerie sur le Comte de Chambord, son entourage, le château de Frosdorff, il silhouette certaines figures, notamment celle de Gurard, cite des extraits des fameux « Cancans » et beaucoup d'anecdotes se rapportant à une époque si souvent étudiée par lui. Ainsi a-t-il montré tout l'intérêt du livre que M. Bauquier a offert à la Compagnie. M. Lacombe présente quelques considérations historiques, ethnologiques et économiques en posant ces deux questions : *Y a-t-il un pays nimois ? A quelle région doit-il être rattaché ?*

M. l'abbé Sautel est élu membre non résident. M. Cabanes fait don à l'Académie de 2 fauteuils.

Séance du 23 Mai 1941

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Chanoine Anthérieu, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, Chanoine Lepage, Général de Bourgon, Chanoine Chabot, Baillet, Premier Président Roche, Igolen, Sagnier, Antonin, Blanchard, Pasteur Cadix, Giran, membres résidants ; Mazel, Pourtal de Ladevèze, Gibelin, membres non résidants ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président lit une lettre de Mlle Martinet qui offre à l'Académie un exemplaire de ses thèses sur « Alphonse Daudet ». Cet ouvrage est remis à la commission du Concours.

M. Bauquier fait une communication sur les documents gallo-romain recueillis rue de la Casernette :

Il donne connaissance de l'examen récent d'un important dépôt de fragments d'amphores antiques mis à jour rue de la Casernette, face au Marché aux bestiaux. Il ne s'agit pas comme à la rue Alphonse de Seynes des abords d'une fabrique. On trouve dans le dépôt trop de variétés de formes et de pâtes pour y voir une origine unique ; de plus de nombreux coquillages, vestiges de collections se trouvent parfois mêlés aux débris. La fraîcheur des cassures précise pourtant qu'il ne s'agit pas non plus d'un dépotoir extra-muros où étaient rassemblés des débris errants ayant déjà pu s'émousser. Le dépôt est nettement « en place », tel qu'il se constitua à l'origine des cassures. Il s'agit vraisemblablement, étant donné la proximité du cirque, de la vaisselle fréquemment brisée dans quelque taverne où, entre les courses, venaient boire les habitués des épreuves hippiques.

L'examen minutieux des débris a permis de reconnaître plusieurs marques de fabrique et une manière jusqu'ici peu remarquée d'apposer les marques sur la panse de l'amphore, vers le haut, et non sur les anses qui, jusqu'ici, avaient paru la plus fréquente.

M. le Pasteur Cadix lit une étude sur : L'intuition comme moyen de connaissance chez Pascal.

Les théories de Kant ont dominé le XIX^e siècle. Cela explique que la *notion d'expérience religieuse* soit tombée dans le discrédit, comme n'ayant qu'une valeur toute subjective, celle que voudra lui donner la croyance personnelle.

A l'exemple du célèbre philosophe, certains penseurs la considèrent comme inopérante et dangereuse, et rejettent l'intuition en tant que moyen de connaissance nous mettant directement en contact avec l'objet. Nous ignorerons toujours le vrai visage de la réalité, indépendante du sujet, parce que nous ne l'apercevons que transformé par les conditions subjectives de notre connaissance, si bien que nous pouvons presque dire que nous créons la représentation que nous en avons.

Une réaction contre le système Kantien s'est manifestée ces dernières années sous l'influence de certains penseurs, au nombre desquels il faut citer Bergson, en France.

La notion du *fait* s'est élargie : il n'y a pas seulement le fait *sensible, matériel*, comme le prétendaient Kant et Auguste Comte : il y a aussi les *faits spirituels*, et un univers autrement vaste et profond s'ouvre à notre investigation. L'intuition nous permet de connaître cette réalité sensible et spirituelle qui déborde l'homme de toutes parts.

Aussi Pascal, tout en se montrant irréductiblement réaliste fait-il une large place à l'intuition.

Il rejette la méthode purement rationnelle qui s'attache exclusivement au raisonnement dialectique pour découvrir la vérité : il demeure dans le cadre de la révélation biblique pour faire de *l'apologie expérimentale*.

L'observation est au point de départ de la méthode expérimentale : « *Soumission aux faits* », dira-t-il. Ainsi, Pascal transporte dans le domaine religieux la manière de penser du savant afin d'obtenir la même certitude que lui, et en prenant tous les soins pour ne pas dénaturer le fait religieux et lui conserver sa nature propre.

Pascal veut vérifier la Révélation biblique *scientifiquement*. La Bible est une histoire et il veut lui donner les garanties des sciences historiques. Ces garanties reposent sur l'accord et les convergences des témoignages différents. Il entreprend donc une critique historique et philologique de l'Écriture. Il demande à ces documents de révéler un élément surnaturel. L'action divine, insaisissable en elle-même, sera saisie dans ses manifestations historiques.

Pascal rejette les preuves rationnelles de Dieu, mais celles qu'il donne comme expérimentales relèvent aussi de la raison, de la raison soumise aux faits loyalement interprétés.

Mais ce n'est pas seulement à la connaissance de Dieu et de ses manifestations dans le monde et dans l'histoire que Pascal veut nous conduire, c'est à la foi, et sa méthode est essentiellement psychologique.

De la connaissance à la foi il y a un abîme. Seule l'inspiration fait le véritable chrétien.

Il y a trois moyens de croire : *la raison, la coutume, l'inspiration.*

L'action de Dieu s'exerce directement sur l'âme, sans aide extérieure, *du dedans*, « Dieu est sensible au cœur, non à la raison ».

Pascal donne au cœur tous les caractères de l'intuition comme moyen de connaissance. Le *cœur*, pour lui comme pour St Paul, est une sorte de sens intime qui réside dans les profondeurs de l'âme, qui communique une vie intense à toutes nos facultés sans se confondre avec elles.

Avec cette différence que St Paul confine le rôle du cœur dans l'ordre de la grâce, tandis que Pascal, par une généralisation hardie, l'étend à tout l'ordre de la nature.

« Nous connaissons la vérité, non seulement par la raison, mais encore par le cœur : c'est de cette dernière sorte que nous connaissons les premiers principes : le cœur sent qu'il y a trois dimensions dans l'espace et que les nombres sont infinis. ».

Pascal, disciple de St-Augustin est un tenant de la grâce, mais il reste avant tout un savant et un psychologue et n'envisage l'expérience religieuse que par le côté qui tombe sous ses prises : le côté humain. Nous sentons Dieu par le cœur.

Séance du 6 Juin 1941

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la Présidence de M. le Chanoine Anthérieu, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, Général de Bourgon, Chanoine Chabot, Fabre, Igolen, Baillet, Sagnier, Premier Président Roche, Blanchard, Pasteur Cadix, Antonin, Giran, membres résidants ; H. Mazel, Pourtal de Ladevèze, Gibelin, membres non résidants ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Chanoine Lepage, d'Everlange.

L'ordre du jour appelle l'élection d'un membre résidant. Après avoir constaté que toutes les formalités ont été accomplies, M. le Président ouvre le scrutin. M. Calemard, Premier Président de la Cour de Nîmes est élu à l'unanimité des suffrages.

M. le Président fait connaître que Mme Gendronneau a bien voulu faire don à l'Académie du Dictionnaire des Antiquités Grecques et Romaines, en souvenir de son mari. M. le Président au nom de la Compagnie adresse tous ses remerciements à la donatrice et l'assure que le souvenir est toujours vivant à l'Académie, mais que ces livres nous rappelleront les beaux travaux de notre regretté confrère.

M. Hebert, par l'entremise de M. Marcel Coulon fait hommage à l'Académie d'une pièce en vers dont il est l'auteur et qui est intitulée « Aucassin et Nicolette ».

M. Bauquier dépose le dernier numéro du Bulletin du Vieux Nîmes. M. le Président en le remerciant, l'assure que ses confrères y retrouveront avec un vif plaisir les communications d'ordre archéologique que M. Bauquier a bien voulu leur faire.

M. Henri Mazel fait une causerie sur Nîmes en 1880. C'est pour lui l'occasion de revenir sur un passé cher à beaucoup de ses auditeurs. M. Mazel évoque, tour à tour, des figures vénérables pittoresques, toujours vivantes.

Il rappelle quelles étaient les préoccupations, les tendances littéraires ou artistiques. L'aspect même de la cité, avec plusieurs rues ou places disparues ou modifiées, vient achever la reconstitution d'une époque assez lointaine pour que les jeunes aient besoin de l'apprendre et assez proche pour que les anciens aiment à la revivre.

Séance du 20 Juin 1941

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Chanoine Anthérieu, président.

Etaient présents : MM. Bauquier, Général de Bourgon, Lazarus, Igolen, Premier Président Roche, Sagnier, Blanchard, Pasteur Cadix, Antonin, Giran, membres résidants ; H. Mazel, Gibelin, membres non résidants ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'ordre du jour appelait l'élection de deux membres résidants. Ont été élus à l'unanimité des suffrages, MM. le général Ripert d'Alauzier, et le docteur Sauveplane.

M. Gibelin, membre non résidant, fait une communication sur le « Conte Languedocien ». C'est la technique du conte que M. Gibelin examine tout d'abord. Le conte comporte le plus souvent un élément de merveilleux qui le détache du réel ; une inspiration de vie locale le plus souvent puisée dans la tradition populaire. Examinant les contes les plus célèbres, soit en France — avec Perrault, La Fontaine — soit à l'étranger — Hoffmann, les Nibelougen — M. Gibelin en fait ressortir les principaux caractères.

Il donne ensuite lecture d'un conte en langue d'Oc dont il est l'auteur qui s'intitule « Lou Lyonnés » et qui décrit la vie nimoise d'il y a quarante ans en mettant en scène les types populaires de ce temps : le taffetassier, le rachalan.

M. Igolen fait une communication sur « Le Rachalan » :

En 1832, quand le cadastre fut établi à Nîmes, il existait, sur les registres cadastraux 634 Masets, dont 1 seulement dans la plaine. En 1930, il existait, toujours inscrits sur les registres cadastraux, 4.194 Masets, dont 4.111 dans la Garrigue ; ces chiffres sont certainement loin de la réalité et nous pensons qu'en fixant à 6.000 le nombre des Masets, nous ne sommes pas très éloigné de la vérité.

La cause de cet accroissement du nombre des masets, il faut la voir dans la prospérité acquise, pendant ce laps de temps, par l'industrie de la bonneterie et de la fabrique de tapis, qui atteignirent leur apogée sous la Restauration, de 1834 à 1847.

Et M. Igolen d'expliquer en détail comment dans cette période les masets se multiplièrent dans la Garrigue nimoise.

La multiplication des masets amena la transformation de la garrigue, où chaque nimois voulut avoir un petit pied à terre ; mais la mise en culture de la Garrigue ne pouvait être faite par le masetier lui-même, occupé à l'atelier, à l'usine ou ailleurs ; elle le fut par « le Rachalan », dont Bigot nous a longuement entretenu dans ses incomparables fables.

Le Rachalan était un ouvrier agricole travaillant dans la Garrigue, cultivant un bout de champ à lui, mais soignant particulièrement ceux des autres, et faisant tous les travaux de culture et d'entretien que ne pouvait faire le masetier lui-même, le taffetasier, l'artisan ou le bourgeois, occupés ailleurs.

Bêcher le sol, le niveler, tailler la vigne, les oliviers, les amandiers, transporter au maset le fumier nécessaire à la culture, procéder aux diverses récoltes, les descendre en ville, porter au moulin les olives et y surveiller leur transformation en huile, voilà les principales occupations ou travaux auxquels se livrait le rachalan.

Pour exécuter tous les travaux qu'on exigeait de lui, le rachalan disposait, généralement, d'un âne, qui était son compagnon inséparable de travail et qu'on avait surnommé « le rossignol de la Garrigue », ce qu'explique tout au long M. Igolen. En plus de son âne, le rachalan possédait très souvent un chien, Loubet, « gardo-biasso » à l'occasion.

L'âne, le chien, la fortune du rachalan ; le travail du rachalan l'été dans la plaine de Nimes, alors que les travaux dans la Garrigue sont pour ainsi dire arrêtés ; son retour dans la Garrigue, lors des olivades, son emploi dans les moulins à huile, forment autant de petits chapitres séparés, entrecoupés de citations appropriées puisées dans notre poète Bigot.

Et il en est de même de la journée du rachalan le dimanche, de son costume, de ses repas dans la Garrigue, de ses surnoms, etc...

Après avoir ainsi parlé du rachalan, M. Igolen en dépeint le caractère et les mœurs, citant, à ce sujet longuement M. Paulhan qui, au siècle dernier avait bien connu notre travailleur de la Garrigue et lui avait consacré une étude des plus intéressantes.

Pour terminer, M. Igolen ne trouva rien de mieux que de réciter « La Cansoun di Rachalan », de Bigot, qui a su si bien mettre en lumière la physionomie si vivante, si originale du travaiaidou nimois.

La Compagnie est appelée, en exécution de l'art 3 du règlement du Concours pour le Prix de « La Ville de Nîmes » à se prononcer sur les manuscrits présentés. M. le Premier Président Roche, au nom de la Commission des Concours présente le rapport. L'examen a porté, expose-t-il, sur trois ouvrages retenus. Un roman présenté par M. Bouin a frappé par ses qualités réelles, mais la Commission tout en rendant hommage à son mérite n'a pas cru devoir retenir une œuvre de début. La Commission a examiné en second lieu le volumineux ouvrage de Mlle Martinet sur « Alphonse Daudet ». C'est une thèse très complète et qui mérite des éloges, mais elle ne paraît pas correspondre aux conditions du règlement. C'est là une œuvre sur un nimois mais non un ouvrage sur Nîmes. La Commission, ayant pris acte des mérites de Mlle Martinet et de son œuvre, et se rappelant que le Prix de l'année dernière n'a pas été attribué alors qu'aux termes de l'art. 8 les prix non attribués peuvent être reportés, émet le vœu que la Municipalité à défaut d'attribution du Prix inemployé, encourage et aide Mlle Martinet dans ses travaux, par exemple sous la forme d'achats d'un certain nombre d'exemplaires de son livre. Enfin l'Académie s'est trouvée en présence d'une œuvre de M. Raoul Stephan « Enchantement de l'Aube ou la féerie nimoise » qui paraît répondre tout à fait aux intentions des créateurs du Prix. C'est l'histoire d'un enfant qui s'éveille à la vie et grandit au milieu des souvenirs d'antiquité et d'art de sa ville natale Nîmes. On devine quels développements peuvent découler de ce thème et comment l'auteur peut en rapprochant la vie d'autrefois et celle d'aujourd'hui dans la Cité exalter ce qu'il a de beau, d'éducatif, de permanent dans le riche passé nimois. M. Stephan l'a fait en fin psychologue et écrivain délicat.

Après un échange de vues assez prolongé, l'Académie adopte les conclusions de la Commission. Elle décide donc de désigner à la Municipalité pour le Prix de la Ville de Nîmes, l'œuvre de M. Raoul Stéphan « L'enchantement de l'Aube ou la Féerie Nimoise ».

Séance du 4 Juillet 1941

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Chanoine Anthérieu, président.

Etaient présents : MM. Reynaud, Bauquier, Général de Bourgon, Chanoine Chabot, Premier Président Roche, Coulon, Sagnier, Blanchard, Antonin, Giran, membres résidants ; Gibelin, membre non résidant ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Fabre.

M. l'Abbé Béraud, curé de St-Gervais adresse à l'Académie ses remerciements pour son élection en qualité de membre correspondant et fait parvenir divers ouvrages historiques dont il est l'auteur.

M. Stephan fait hommage à l'Académie de son livre récemment paru « L'Enchantement de l'Aube ou la Féerie Nimoise ».

M. Bauquier dépose son récent ouvrage sur les « Sépultures Arécomiques ». L'Académie entend le rapport de la Commission des Dons et Legs. Conformément à ses conclusions elle attribue les Bourses suivantes :

1000 francs à Mlle Georgette Raoux ;
1000 francs à Mlle Colas.

M. Sagnier sous ce titre « L'Echange » entretient la Compagnie des œuvres d'art qui viennent d'être échangées entre la France et l'Espagne. C'est le gouvernement espagnol qui a demandé au gouvernement français s'il ne consentirait pas à se séparer de quelques œuvres d'art qui présentent pour l'Espagne un intérêt national. On peut se demander si le temps était opportun pour une pareille demande. Il s'agit du Tableau de Murillo : « L'Assomption » ; d'une sculpture de très grand intérêt : « La Dame d'Elche » et d'une orfèvrerie ; une des couronnes de rois wisigoths. M. Sagnier donne des détails sur l'histoire de ces œuvres, les décrit, en fixe la valeur artistique et historique. Il s'étend plus particulièrement sur l'œuvre de Murillo. Alors que les autres peintres ont montré la Vierge sous son aspect humain, Murillo la peint sous son aspect de mère de Dieu ; elle est médiatrice ; elle prie et est portée d'un seul élan vers Celui qui l'exaucera. Avec la sculpture « la Dame d'Elche » nous sommes devant une œuvre unique entièrement de noblesse, de majesté,

de gravité, de calme. C'était une des plus rares sculptures du Louvre. L'orfèvrerie présente moins d'intérêt. En retour l'Espagne nous livre d'abord un Velasquez : le portrait de la Princesse Mariana d'Autriche, seconde femme de Philippe IV. Il vient des collections du Prado. On n'en saurait médire mais il semble que le choix eut été mieux inspiré s'il s'était porté sur le portrait de l'Infante Marguerite d'Autriche cadette des filles de Philippe IV. Nous recevons ensuite une œuvre du Greco : le portrait du jurisconsulte de Tolède surnommé le Bartoli espagnol. Son nom Covarrubias. C'est une longue figure pensive et grave. Ce vieillard est vivant mais ennuyeux. Enfin nous est rendue la tente de François I^{er} à Pavie. Elle rappelle un temps où tout fut perdu fors l'honneur.

M. Sagnier ne pense pas que l'échange puisse être qualifié d'avantageux .

M. Blanchard termine son étude sur la Pologne au XVII^e siècle sous deux reines d'origine française. Il rappelle l'abdication de Jean Casimir ; les victoires de Jean Sobiesky sur les tartares et les Turcs. Marie Casimir qui était venue en France avec Louise de Gonzague avait, à 31 ans, épousé le grand guerrier qui monta peu après sur le trône de Pologne. En France, on s'intéressait beaucoup à ce pays alors à la mode ainsi qu'en témoignent les lettres de Madame de Sévigné, les récits de Regnard et de Beaujeu. Marie Casimir trompa les espoirs de la Cour de France ; elle eut des démêlés avec la Comtesse Radziwil, sœur de Sobiesky. A la mort du Roi, elle quitta la Pologne et finit par venir mourir à Blois en 1716. Le contraste est très frappant entre Louise de Gonzague et Marie Casimir, mais le parallèle est en faveur de la première.

M. le Président souhaite de bonnes vacances à ses confrères et remet la prochaine séance au mois d'Octobre.

Séance du 24 Octobre 1941

La séance est ouverte à 17 heures 15 sous la Présidence de M. le Chanoine Anthérieu, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Reynaud, Bauquier, Général de Bourgon, Chanoine Chabot, Bosc, Fabre, Chanoine Lepage, Marcel Coulon, Sagnier, Blanchard, Igolen, Pasteur Cadix, Giran, membres résidants ; Pourtal de Ladevèze, Gibelin, membres non résidants, Lacombe, secrétaire perpétuel.

En ouvrant cette première séance, M. le président prend la parole en ces termes :

Messieurs,

Depuis plus de trois mois que nos séances ont été interrompues, notre Académie a perdu un de ses membres non résidants : M. Phébus Jouve, et un de ses membres résidants : M. d'Everlange.

De M. Phébus Jouve, je ne dirai rien aujourd'hui, si non que ses amis regrettent vivement sa perte et que nous la regrettons avec eux. Je laisserai à M. Bauquier, qui l'a connu et qui m'a dit toute son estime pour lui, le soin de faire revivre sa mémoire et son œuvre dans une prochaine séance.

M. d'Everlange nous a été enlevé assez brusquement, dans les derniers jours de septembre, à l'âge de 71 ans. Il était entré à l'Académie le 2 décembre 1932, succédant au D^r Mazel, et fut salué en ces termes par M. Espérandieu : « Je sais que vous êtes « un artiste, et que vous avez fondé une chambre musicale ; « mais je me doute que cette création n'est qu'une des formes « de votre remarquable activité. Votre notoriété est trop large- « ment établie pour qu'elle ne tienne pas, pour une bonne part, « à vos occupations professionnelles ».

M. d'Everlange savait, en effet, se multiplier et partager son labeur entre le palais où il était hautement apprécié et ne comptait que des amis et les œuvres charitables auxquelles il donnait une collaboration effective très étendue.

Trésorier de la Société de Secours aux Blessés militaires, Président du Conseil Curial de sa paroisse, Ste-Perpétue, membre actif des Conférences de St Vincent de Paul, membre honoraire

de nombreuses sociétés, décurion des Petites Sœurs de l'Assomption de la rue Briçonnet, il avait été nommé, en 1925, Président de la Caisse d'Epargne de Nîmes.

Dans cette fonction, certes bien paisible en temps ordinaire, il avait su, aux heures de crise, concilier les exigences d'un public, parfois trop nerveux, avec les nécessités impérieuses d'une gestion financière que ces exigences rendaient plus difficiles. En relevant le moral de ses clients, en leur inspirant confiance, il avait évité une rupture trop brusque d'équilibre entre les dépôts et les retraits, maintenu le crédit de la caisse et sauvegardé l'avenir.

Ces titres divers, cette activité multiple donnaient à M. d'Everlange une notoriété considérable, non seulement dans les milieux catholiques, mais dans la société nimoise, dans le monde des affaires comme dans celui de la charité et des bonnes œuvres.

Plusieurs fois pressenti pour être candidat à l'Académie, il avait décliné l'offre de ses amis, pensant qu'il n'avait pas assez de titres pour mériter les suffrages de la Compagnie.

Homme d'œuvres, homme d'affaires, il était de plus un artiste passionné de musique.

Artiste, il l'était par l'imagination, la sensibilité, la finesse et la sûreté du goût, la connaissance qu'il avait des grandes œuvres musicales, des musiciens célèbres du passé, des artistes les plus réputés de notre temps.

En lui s'alliaient le sang d'une vieille noblesse luxembourgeoise et celui d'une famille comtadine, qui fut à la fois terrienne et de robe. Son grand-père maternel était avoué à Orange ; son grand-père paternel, chevalier de St Louis, officier de la Légion d'Honneur, était Commandant au premier régiment de la garde royale, à Paris, en 1830.

La révolution de Juillet avait mis fin à sa carrière : il s'était retiré dans le Midi, où il avait épousé une cousine de Gaston Boissier.

De ses quatre fils, l'un fut officier et commanda la garde mobile des Ardennes en 1870 ; deux furent prêtres et ont laissé l'un à St-Gilles, l'autre à Anduze, le souvenir de leur distinction et de leurs vertus. Le plus jeune, Henri, fut avoué auprès de la Cour d'Appel de Nîmes, et père d'Alphonse, notre regretté Confrère.

Celui-ci vint au monde, en pleine guerre, au lendemain de nos premiers désastres le 20 Août 1870, à Orange, où sa mère se

trouvait, vraisemblablement à cause de la guerre. C'est à Nîmes qu'il grandit : il fut d'abord élève des Frères des Ecoles Chrétiennes, puis entra au Collège du P. d'Alzon qu'il put connaître puisqu'il avait douze ans quand le Père d'Alzon mourut. Il bénéficia de la forte discipline, de l'esprit d'initiative et de conquête, du souci d'adaptation aux besoins de notre temps qui ont inspiré l'œuvre éducatrice des Pères de l'Assomption. Il fit de brillantes études, fut bachelier à quinze ans, et après ses études de droit, s'inscrivit au Barreau où il fut brillant avocat pendant une dizaine d'années, et fit même partie du Conseil de l'Ordre.

Il quitta la barre à regret, pour prendre la succession de son père comme avoué auprès de la Cour d'Appel. Il se consola de la lecture aride des dossiers et des assiduités parfois importunes des clients en cultivant la musique. Il fut l'un des membres fondateurs de la Chambre musicale dont il devint le Président et qui groupa jusqu'à quatre-vingts amateurs ou artistes et contribua par ses auditions, les unes publiques, les autres privées, à maintenir chez nous le goût de la musique, de la belle musique : celle des opéras, sonates et symphonies, dont certaines exécutions firent connaître et applaudir par le public nimois les artistes les plus en renom de la Capitale.

Du reste à l'entendre parler de la musique, le jour de sa réception à l'Académie, nous avons pu comprendre combien il aimait cet art, le plus subtil, le plus divers, le plus nuancé et le plus émouvant de tous les arts, celui qui a le privilège de pénétrer si profondément l'âme humaine qu'il y provoque des émotions intraduisibles pour ceux-là même qui les éprouvent, parce qu'elles dépassent les limites ordinaires de la claire conscience dont les états trouvent leur expression dans le langage humain.

Non seulement M. d'Everlange connaissait les œuvres, mais il savait apprécier les artistes. Il aimait présenter les unes et les autres au public à qui il procurait la joie de les entendre. Il le faisait avec à propos, avec distinction, parfois avec une pointe d'ironie souriante qui piquait l'attention et ne blessait personne.

Il fut ici un excellent confrère que nous aurions aimé entendre plus souvent, mais que nous savions très occupé, parfois absorbé par les multiples œuvres auxquelles il ne ménageait ni son temps, ni sa peine et qui sont, elles aussi, une expression de cette musique intérieure dont vibrent, comme la sienne, les âmes à la bonté rayonnante, au chevaleresque dévouement.

C'est donc une figure représentative d'un demi siècle de vie nimoise qui disparaît avec notre confrère, M. d'Everlange. Ne vous étonnez pas qu'elle laisse après elle un vide douloureux que ce vide ne soit pas seulement ressenti par sa famille, mais par tous ceux qui l'ont connu, qui avaient pu mesurer l'étendue de son activité bienfaisante et recourir à ses services.

A sa veuve, Madame d'Everlange, à ses fils, à ses petits-fils, j'adresse, au nom de l'Académie, l'hommage de nos respectueuses condoléances, que la volonté expresse du défunt ne nous permette pas de leur exprimer le jour de ses funérailles.

A vous tous, mes chers collègues, je demande quelques instants de silence, en souvenir d'un confrère, qui ne voulut être chez nous que le représentant de l'art musical, mais qui fut, par toute sa vie, un Nimois très sympathique, un véritable homme de bien.

La séance est levée en signe de deuil.

A la reprise, M. le Président s'exprime ainsi :

Après l'hommage rendu à nos morts, nous allons reprendre nos travaux.

Reprendre : est-ce bien exact ? Certains de nos Confrères ne les ont jamais interrompus.

Vous allez entendre tout à l'heure M. Bauquier, l'infatigable M. Bauquier, vous parler d'une collection de stèles et inscriptions données par M. le Général d'Alauzier au musée archéologique de la ville de Nîmes. Il vous dira qu'elle est la valeur de cette acquisition, quel en est l'intérêt.

Si vous n'avez pas pu (je n'ai pas pu moi-même et je l'ai vivement regretté) assister à l'inauguration qui en a été faite pendant la session de l'École antique, vous irez voir avec quel soin, avec quel goût M. Bauquier en a installé les divers éléments. Vous vous rendrez compte aussi des modifications avantageuses qu'il a réalisées pour mettre en valeur, en les mettant en lumière, des collections trop entassées jusqu'ici et en rendant leur accès plus facile aux visiteurs.

M. Bauquier, M. Blanchard, d'autres peut-être que j'oublie, ont donné à l'École Antique une collaboration brillante et contribué à maintenir cette institution si intéressante pour faire connaître au public cultivé les richesses archéologiques de Nîmes et des environs.

Je ne doute pas que beaucoup, parmi vous, n'aient occupé leurs loisirs à poursuivre des travaux dont la communication occupera, avec intérêt, nos prochaines séances.

Il n'en est pas un seul, j'en suis convaincu, qui n'ait suivi pas à pas l'évolution de la guerre européenne et cette gigantesque bataille commencée il y a quatre mois aux frontières de la Pologne, qui a porté l'ouragan de fer et de feu jusqu'aux portes de Moscou, et menace de se poursuivre jusqu'à l'Oural, si toutefois on peut prévoir et assigner une limite à l'incendie qui se propage et risque d'envelopper demain toute la planète.

Quoi qu'il arrive, notre devoir conforme à notre tradition bien-tôt trois fois séculaire, et au but même de l'Académie, est de tenir ferme plus que jamais à tout ce qui a fait la France, à tout ce qu'elle représente dans le monde de clarté, de loyauté, de désintéressement, de culture, de civilisation humaine et chrétienne.

Créée pour répandre le culte de la langue française, et pour faire revivre toutes les gloires du pays, l'Académie n'a qu'un programme : PENSER ET AGIR FRANÇAIS !

Il est fait hommage d'un ouvrage de M. Bessat « A la Desciso » pour lequel M^e de Montaut-Manse a écrit une préface.

M. Jean-Jacques Brousson est élu membre non résidant.

M. Bauquier étudie la collection de stèles de Surville que M. le général Ripert d'Alauzier a offerte au musée. Il décrit les principales pièces dont la plupart offrent un grand intérêt archéologique et en donne un commentaire savant et autorisé.

M. le Président rappelle la mémoire de M. Phœbus Jouve, membre non résidant, écrivain distingué, poète délicat et dont les œuvres ont à diverses reprises reçues les marques les plus flatteuses. Il était attaché à notre Compagnie depuis le 22 Décembre 1909.

Séance du 7 Novembre 1941

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Chanoine Anthérieu, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, Général de Bourgou, Latzarus, Cadix, Fabre, Igolen, Sagnier, Marcel Coulon, Blanchard, Giran, membres résidants ; Pourtal de Ladevèze, Gibelin, membres non résidants, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le président adresse, au nom de la Compagnie, ses condoléances à M. Antonin à l'occasion du deuil qui le frappe. M. le secrétaire lit une lettre de remerciements de M. J.J. Brousson, élu membre non résidant.

M. le président dépose le récent recueil de poésies de M. Pourtal de Ladevèze, intitulé « Cendre des roses et des jours » et un ouvrage du à M. Jacques Vier intitulé « François Mauriac, romancier catholique ».

M^e Reinaud, avocat à la Cour et petit-fils de Emile Reinaud qui fut de longues années secrétaire perpétuel de la Compagnie, fait hommage de sa thèse de doctorat en droit « Le Patrimoine familial ».

La Compagnie reçoit une invitation de La Tour Magno pour la Conférence de M. Gillet et les fêtes organisées à Aigues-Mortes à l'occasion du cinquantenaire de la publication du Jardin de Bérénice. M. Igolen veut bien y représenter l'Académie. M. Terrin y prendra la parole.

M. Fabre donne lecture d'une étude intitulée « Malheurs et consolations du roi René, roi en exil ».

Dans cette étude, M. Fabre présente, dégagé des brumes de la légende provençale qui en a fait un prince débonnaire, joyeux compagnon, amateur de vie champêtre, gardant ses troupeaux en jouant du pipeau, conduisant la farandole aux fêtes de la Tarasque, le bon roi René, duc d'Anjou, duc de Lorraine, comte de Provence, roi de Sicile. Il restitue à ce prince son rôle historique. Arrière, petit-fils du roi de France Jean le Bon, cousin et beau-frère de Charles VII, oncle de Louis XI, beau-père d'Henri VI, roi d'Angleterre, possesseur de grands fiefs, il tint, au XV^e siècle, une large place dans la succession des événements qui libérèrent la France de l'occupation anglaise, grâce à l'im-

pulsion donnée à la conduite de la guerre par Jeanne d'Arc dont il fut, après le sacre de Reims, un des compagnons de combat. Il joua son rôle dans la politique qui fut l'origine de l'élaboration du monde moderne à la tête duquel devait briller la France au XVII^e siècle. Mais René d'Anjou fut un malchanceux qui dut lutter sans répit contre une fortune constamment contraire tant son existence de déroula sous le signe constant de l'activité. Duc de Lorraine, il fut aux prises avec Antoine de Vaudémont qui revendiquait le duché. Battu par lui, il fut tenu pendant six ans en captivité par le duc de Bourgogne Philippe le Bon. Appelé par la reine Jeanne de Sicile à lui succéder sur le trône de Naples, il se trouva en butte aux entreprises d'Alphonse d'Anjou, un redoutable prétendant qui pendant quatre ans mena contre lui une guerre sans merci et finalement le dépouilla de son trône et le chassa du pays. Devenu roi en exil, à deux reprises, il essaya de reconquérir son royaume de Sicile en confiant à son fils aîné Jean, duc de Calabre, le commandement d'expéditions qui aboutirent à des échecs. Tout aussi vainement poursuivit-il dans le même but des négociations avec le pape Pie II. Il se vit offrir un jour la couronne d'Aragon à laquelle il pouvait prétendre du chef de sa mère Yolande. Il fit appel à son fils Jean pour en assurer la conquête. L'aventure finit tragiquement. Son fils mourut empoisonné par de mystérieux agents du parti adverse. Désabusé, il quitta son Anjou natal pour son comté de Provence. Il résidait tantôt à Aix, tantôt en son château de Tarascon. Mais sous le ciel provençal l'adversaire le suivit, il connut là un redoublement d'amertumes cruelles. Vaincue dans la guerre civile qui déchirait l'Angleterre, la guerre des deux Roses, sa fille Marguerite épouse du roi Henri VI fut emprisonnée alors que son mari et son fils étaient assassinés. Son petit-fils, Nicolas de Lorraine, fiancé à Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, mourut subitement très probablement empoisonné lui aussi. Son frère le comte du Maine mourut après une brève maladie. Il ne lui restait plus que sa femme, sa seconde épouse, la reine Jeanne. Une dernière épreuve l'attendait. Son neveu Louis XI uniquement préoccupé d'assurer l'unité territoriale du royaume, par astuce et contrainte le dépouilla du plus clair de ses vastes domaines dont il ne fut plus qu'usufruitier.

Mais ce prince dont la longue existence connut tant de ruines et de deuils tragiques fut un homme au cœur vaillant, à l'âme fortement trempée qui sut faire face aux orages qui l'assaillirent et qui sut trouver réconfort et consolation de ses peines dans les

ressources d'une vie intellectuelle intense. Car le roi René vécut beaucoup par l'esprit ayant pour les lettres et les arts une ardente passion. Il compta en bonne place au nombre de ces grands seigneurs du XV^e siècle formés à l'exemple du duc de Berry, lettrés, hommes de goût, curieux de toutes sciences, aimant le faste, tenant une cour où fréquentaient artistes et poètes, grands mécènes qui contribuèrent largement au développement des œuvres de l'intelligence. Sa réputation à cet égard fut telle que dans les siècles à venir et jusqu'à une époque très rapprochée de la nôtre où la critique s'autorisant de documents irrécusables y mit enfin bon ordre, il fut de tradition de le considérer comme un peintre de talent et de lui attribuer beaucoup des œuvres artistiques de son époque dont les auteurs étaient alors inconnus, voire d'incontestables chefs d'œuvre tels que le *Couronnement de la Vierge* de l'Hospice de Villeneuve-les-Avignon dû à Enguerrand Quarrton et le *Buisson ardent* de la cathédrale d'Aix-en-Provence qui est de Nicolas Froment.

Poète il composa une pastorale : *Leguault* et *Jeannelon* qui ne manque ni de grâce, ni de fraîcheur, et quelques rondeaux remplis de préciosités dédiés à Charles d'Orléans. Ses œuvres en prose : *Le Mortifiement de vaine plaisance*, le *Cœur d'Amour esprit* et *l'Abusé en Court*, sont de fades romans allégoriques où dominent le conventionnel, l'abus d'une vaine rhétorique, due à une imitation trop servile du genre *Roman de la rose*.

Mécène, il groupa autour de lui tant à Angers qu'à Aix-en-Provence ou à Tarascon, nombre de bons peintres et d'excellents poètes qui firent de sa cour un foyer littéraire et artistique qui exerça une indéniable influence.

Bibliophile et collectionneur il constitua une bibliothèque qu'enrichirent de superbes manuscrits enluminés.

Il finit ses jours le 10 juillet 1480 à 72 ans à Aix sur sa terre de Provence, pleuré des provençaux ses sujets qui l'aimaient et pour qui il resta à travers les siècles, à juste raison d'ailleurs, le « bon roi René ».

Séance du 21 Novembre 1941

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la Présidence de M. le Chanoine Anthérieu, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Bosc, Bauquier, Chanoine Lepage, Latzarus, Général de Bourgon, Chanoine Chabot, Fabre, Reynaud, de Valfons, Eloy Vincent, Igolen, Sagnier, Marcel Coulon, Nègre, Blanchard, Antonin, Pasteur Cadix, Giran, Général d'Alauzier, Sauveplane, membres résidants ; M. Pourtal de Ladevèze, membre non résidant ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'Académie de Nîmes a procédé à l'installation de deux membres résidants.

M. le Président prononce le discours suivant :

Mon Général et vous Monsieur le Docteur, veuillez me permettre, avant de vous souhaiter la bienvenue, de saluer au nom de l'Académie le premier magistrat de la Cité, M. Velay, Maire de Nîmes qui a bien voulu prendre contact direct avec l'Académie en venant visiter son hôtel et assister à cette séance.

Vous suivez, Monsieur le Maire en faisant cette démarche, les plus belles traditions du passé. Ceux qui détiennent une part de l'autorité publique doivent s'occuper de la multitude sans négliger les élites, car elles sont indispensables à la vie même de la Cité : sans recourir à Platon et à tant d'autres grands esprits, pour en administrer les preuves, il suffit de se souvenir des nobles appels du Maréchal Pétain aux élites françaises.

Soyez donc félicité, M. le Maire, d'avoir compris le rôle qui échoit à une Académie comme la nôtre qui est de tous les Corps Constitués de la ville de Nîmes, le plus ancien, peut-être le plus laborieux, à coup sûr le plus modeste.

Vous avez pu lire cette inscription gravée dans la pierre, au-dessus de la porte d'entrée : **Ne quid Nimis**. Un examen rapide des lieux vous aura permis de vous rendre compte qu'il n'y a rien de trop, ici : c'est à peine si nous pouvons loger nos archives et les protéger contre les eaux du ciel que n'arrêtent pas toujours des terrasses mal étanches.

Mais l'Académie est une Grande Dame ; depuis longtemps habituée aux restrictions. Elle vit par et pour l'esprit, s'accommode facilement de peu, et d'honore de tout ce qui peut illustrer la Cité et enrichir son patrimoine spirituel.

C'est pourquoi elle fut chargée par la municipalité, il y a quelques années, de désigner l'ouvrage qu'elle jugerait le plus digne de recevoir le prix de 5.000 francs, institué par la Ville de Nîmes.

Vous avez pu constater déjà, Monsieur le Maire, qu'elle s'acquitte fidèlement de cette mission, la seule qui lui soit officiellement confiée. Soyez assuré qu'elle s'en acquittera toujours avec la même haute conscience qui anime cette gardienne de l'âme traditionnelle de la Cité Nimoise.

Je dois aussi un mot de bienvenue aux personnes qui ont répondu à l'invitation qui leur a été adressée.

Nous sommes heureux de constater que chaque fois que l'Académie ouvre ses portes, les élites de la société apprécient l'honneur d'être admises à nos séances.

Votre présence, Mesdames et Messieurs, honore l'Académie qui se réjouit de vous recevoir en ce jour où pour la première fois deux de ses membres viennent prendre place aux fauteuils qu'elle leur a réservés.

Mon Général,

L'Académie de Nîmes se devait de vous admettre parmi ses membres. Je regretterais même qu'elle ne l'ait pas fait plus tôt, si ce retard ne me valait l'honneur de vous souhaiter aujourd'hui la bienvenue.

Je salue d'abord en vous un vrai Nimois. Vous l'êtes par votre famille, par votre naissance, par votre éducation, par votre attachement à votre ville natale vers laquelle vous êtes revenu dès que vous avez été libéré de vos occupations militaires. *Nimois* : vous l'étiez, dirai-je, avec Corneille, même avant que de naître, puisque si la famille des Ripert d'Alauzier est originaire de Vaucluse, elle est, depuis plus de deux siècles, intimement liée à la vie de la Cité Nimoise.

L'Académie qui vous reçoit ne comptait que six ans d'existence, quand le sieur Balthazar Ripert d'Alauzier, brigadier d'infanterie fut, par lettres patentes du Roi Louis XIV, nommé Gouverneur de Nîmes, élevée au rang de place forte par la restauration de ses remparts et la construction du Fort. C'était en l'an de grâce 1688.

Un siècle plus tard votre arrière grand-père, M. de Ricaud était député du Gard à l'Assemblée Nationale Constituante. Sa fidélité au Roi lui valut d'être emprisonné : ce n'est que par hasard qu'il échappa à l'échafaud.

Votre grand-père maternel, M. de Surville était député de Nîmes en 1848, et fut emprisonné aussi, comme royaliste toujours, le 2 Décembre, quand Napoléon fit son coup d'Etat.

Enfin votre oncle M. de Surville, fut adjoint au Maire de Nîmes dans la municipalité Blanchard : vous étiez déjà de ce monde, et le bambin vigoureux et turbulent que vous étiez ne se laissait pas mesurer trop étroitement son espace vital. Vous aviez le goût des risques : vos maîtres s'en aperçurent bien vite et vos camarades aussi, lorsque devenu élève du Collège de l'Assomption il fallut se plier aux sévères disciplines d'une maison sur laquelle planait le souvenir et l'esprit du Père d'Alzon qui venait de mourir. Mais vous étiez franc et loyal, vous saviez prendre vos responsabilités, peut-être même quelquefois celles des autres. En d'autres temps vous auriez fait un magnifique page au service de quelque grand Seigneur. En un siècle moins aristocratique vous deviez vous contenter d'être un brillant élève promis à une brillante carrière au service du pays.

De St-Cyr, vous entrez comme Sous-Lieutenant au 7^{me} Bataillon de Chasseurs Alpains. Bientôt c'est l'école de guerre d'où vous sortez Breveté d'Etat-Major, affecté au XIV^e corps d'Armée à Lyon.

Les questions de philosophie militaire vous intéressent : vous publiez un premier volume en 1911 chez Berger-Levrault, sur *Education et Instruction*, où vous définissez le rôle de l'Officier dans la formation de sa troupe à laquelle il doit inspirer le goût de l'effort et apprendre à servir avec joie. Vous étiez un précurseur, comme l'ont été en cette matière, les Grands Chefs dont la guerre devait révéler le génie : les Foch, les Veygand, les Lyautey et les Pétain.

Et vous voici en Macédoine en 1912-1913 sur les pas des alliés, avec le Général de Mondésir dont vous étiez le capitaine d'Etat-Major : vous condensez vos observations dans un second volume paru en 1914, où vous notez entre autres choses le rôle joué dans les tranchées qui devaient tenir une si grande place dans la grand'guerre en immobilisant pendant quatre longues années le front de combat.

Mobilisé en Août 1914 comme Officier d'Etat-Major à l'armée d'Alsace, vous êtes d'abord observateur à bord d'avion, puis Chef de Bataillon, commandant le 13^e Bataillon de Chasseurs Alpains à l'Hartmanvillerkopf.

Nous vous retrouvons en Albanie, l'année suivante, faisant partie de la mission du Général de Mondésir, envoyée pour recueillir les restes de l'armée Serbe. Vous rapportez de cette mission la matière d'un troisième volume qui paraîtra en 1923, sous ce titre évocateur :

Un drame historique : la résurrection de l'Armée Serbe.

En quelques mois la France, aidée de ses alliés avait sauvé de la famine et du massacre plus de 120.000 hommes, les avait restaurés, équipés, reconstitués et mis en état de prendre de nouveau part à la lutte sur le front de Macédoine. C'était un beau geste, digne des traditions chevaleresques de notre pays. C'était une belle victoire.

Mais déjà vous avez dû prendre le commandement du 69^e Régiment d'Infanterie, puis vous devenez Chef d'Etat-Major de la fameuse Division de Fer, la 11^e, de Nancy. Blessé grièvement au passage de l'Escaut, dans la nuit du 3 au 4 novembre 1918, huit jours avant l'armistice, vous finissez la guerre dans un lit d'hôpital : vous voilà retenu, pendant un an, loin de tout service.

Vous ne défilerez pas sous l'Arc de Triomphe le 14 juillet 1919. Votre place cependant y était toute indiquée, vos états de service méritaient que vous fussent accordés l'honneur de la victoire. Vous aviez obtenu, en 4 ans de guerre 11 citations, dont 5 à l'ordre de l'armée. Vous aviez été promu successivement pour faits de guerre, chevalier, officier, commandeur de la Légion d'Honneur. On pouvait dire de vous ce que disaient les lettres patentes de Louis XIV au Brigadier d'Infanterie d'Alauzier, nommé Gouverneur de Nîmes :

« Vous avez servi avec distinction et donné, dans les occasions les plus importantes, des marques singulières de bravoure et de zèle au service du roi », nous disons aujourd'hui : au service de la patrie.

A peine rétabli, vous demandez à faire partie de la mission que dirige le Général Pellé, en Tchécoslovaquie. Vous n'y restez qu'un an et vous demandez votre rappel, car vous jugez que la Tchécoslovaquie n'est pas un état viable, et que la politique suivie par la France à l'égard des Etats Danubiens se tournera, un jour ou l'autre, contre elle.

La guerre du Rif vous voit combattre encore pour la France, cette fois à la tête du 141^e Régiment d'Infanterie.

De là vous passez à l'Ecole des Hautes Etudes Militaires, vous recevez en 1929 votre première étoile, bientôt suivie de la seconde : celle-ci vous conduit à Tunis, où vous commandez, pendant un an, la Division de Tunisie.

Avant d'avoir atteint la limite d'âge vous demandez votre rappel et vous vous retirez à Nîmes, votre ville natale. C'est pour revenir à la terre, dans votre domaine de La Coste, où les amis, que vous possédez nombreux, vous trouvent, nouveau Cincinnatus, occupé aux travaux des champs.

Le pays cependant n'oublie pas vos services et vous êtes élevé au rang de grand officier de la Légion d'Honneur en 1935.

Malgré nos désastres militaires de 1940 vous êtes de ceux qui ne désespèrent pas de la patrie.

Vous avez écrit dans votre livre sur la résurrection de l'Armée Serbe :

« Tout semble perdu : le désastre est total, irrémédiable, définitif. Or la Serbie n'a pas désespéré. Elle n'a jamais voulu se croire vaincue. Plus grande pour l'adversité que dans la fortune, elle gardera intacte sa foi dans les destinées de la race... » Et les faits ont prouvé toute la vertu, toute la puissance d'une volonté ferme, que le pire désastre n'arrive pas à ébranler.

Belle leçon de patriotisme, dont vous avez été le témoin, qui ressort avec évidence de votre récit, et qui se complète d'une belle leçon de générosité donnée par la France à l'égard de ce peuple vaincu. Car je cite le maréchal Franchet d'Espérey, dans la préface de votre livre : « quelques grandes que fussent les qualités du peuple Serbe, ce rétablissement eut été impossible si les débris épuisés de son armée n'avaient pas été réconfortés, rassemblés, réformés par la mission française organisée par le Général Mondésir sur l'ordre de Briand.

Le maréchal ajoute :

« Il est bon de ne pas laisser tomber dans l'oubli et les heures sombres d'un peuple qui ne veut pas mourir, et les efforts couronnés de succès, accomplis sur une terre lointaine par une poignée de Français ».

C'est ce que vous avez fait mon Général en écrivant ce livre, le seul que j'ai pu trouver de vous à la Bibliothèque Municipale. J'ai pensé que nous le devons à votre prédécesseur, M. de Loye, qui fut le Directeur de cette bibliothèque et qui eut à cœur de l'enrichir de livres et de collections nouvelles.

Ce fut un érudit, connaissant d'innombrables secrets que les livres gardent jalousement et ne livrent qu'à ceux qui ont la patience de les feuilleter et de les lire. Il lisait beaucoup, causait volontiers, recevait très aimablement, renseignait avec précision, mais il écrivait peu, du moins pour le public.

Vous avez déjà écrit davantage. Encore n'ai-je pas parlé des nombreux articles publiés dans des revues spéciales, comme la

Revue de l'Infanterie, la Revue Militaire, Vous avez condensé là le fruit de vos observations directes et celui de vos méditations sur les problèmes les plus actuels de l'art militaire et les devoirs de ceux qui l'exercent.

Je ne suis qu'un profane et ne me permettrai pas d'en apprécier la valeur. Nous avons ici des confrères qui pourront en parler avec une compétence que je n'ai pas.

Vous nous ferez bénéficier vous-même des trésors accumulés dans votre esprit au cours d'une longue et brillante carrière...

Ce sera profit pour nous qui aurons le plaisir de vous écouter ; pour l'Académie qui s'honorera de votre présence et de vos travaux, pour la ville de Nîmes dont vous venez d'enrichir le musée et aux œuvres de laquelle, comme Président de la Croix Rouge, vous ne cessez pas de contribuer.

Pourquoi ne serait-ce pas pour le bien et l'honneur de la grande patrie, la France immortelle que vous avez toujours et partout si bien servie ?

Monsieur le Docteur,

Vous n'êtes Nimois que depuis quinze ans à peine, mais vous avez déjà su vous faire une place des plus éminentes dans les milieux les plus divers.

D'abord parmi vos collègues : ceci me paraît particulièrement méritoire, car ils sont meilleurs juges que nous de votre compétence professionnelle, et chacun sait que la ville de Nîmes possède un corps médical que d'autres villes pourraient lui envier.

Or, avant la création de l'Ordre des Médecins, dont je suis heureux de saluer ici le Président, M. le Docteur Reynaud, vous étiez vous-même Président de l'Association Générale des Médecins et de la Prévoyance médicale, et Secrétaire de l'Association de St-Luc.

Ainsi après avoir soigné vos malades, vous mettez au service de vos confrères le surcroît de votre activité. La constatation est de bonne augure, à votre entrée parmi nous : soyez en félicité.

On vous rencontre aux Bibliophiles, où vous avez donné des causeries, remarquées de vos collègues ; aux conférences des Sœurs Pernettes où vous mettez votre talent au service des petits et des humbles ; dans l'Etat-Major de la légion, où vous combattez pacifiquement pour la France et pour le Maréchal.

Nous serons heureux de vous voir désormais à l'Académie, dans le fauteuil laissé vacant par un vénérable et digne chanoine qui l'occupa près de trente ans, en prenant cependant, entre deux périodes académiques, un congé de dix ans.

Vous appartenez à une race robuste et saine, qui sait regarder la vie en face, qui ne s'effraye pas de la lutte et qui s'encourage en pensant comme le poète que :

« La vie est un combat dont la palme est aux cieux ».

Vous êtes né à Mende, en Lozère, d'une vieille famille des pays, dont le nom paraît à maintes reprises dans les archives de Gévaudan : ce qui indique la place importante qu'elle tenait dans la vie de la cité et de la région.

Vous avez été élève des Frères des Ecoles Chrétiennes, et vous gardez à vos premiers maîtres une fidélité qui vous honore et qui les honore : non pas une fidélité platonique et verbale, mais une fidélité agissante et généreuse qui vous a valu d'être choisi comme Président de leur Amicale, et Vice-Président des Amicales de l'Enseignement libre de la région du Sud-Est qui s'étend de Nice jusqu'à Nîmes.

C'est à Versailles que vous avez fait vos études classiques, à Toulouse et à Paris que vous avez pris vos grades de médecine.

La guerre de 1914 vous mobilise comme médecin de bataille et vous prenez part aux durs combats de Lorraine et d'Alsace. Au Barenkopf, dans les Vosges, vous méritez une belle citation, et vous recevez, à la fin de la guerre, le ruban de la Légion d'honneur.

Vous collaborez au *Diable au Cor*, l'un des journaux du front les plus célèbres, vous y cultivez le genre gai et réconfortant de la chanson. J'espère que vous nous donnerez, sinon un recueil complet, du moins une sélection des chansons du Toubib et que l'Académie malgré la gravité de l'heure, vous écoutant chanter, reprendra au refrain avec un enthousiasme juvénile.

Après la guerre, installé à Paris, vous deveniez à l'Hôpital Cochin assistant du Docteur Delater. Une belle carrière s'ouvrait devant vous. Celle-ci cependant n'absorbait pas toute votre activité. Vous briguez les mandats électifs : vous meniez contre le candidat député Ury une campagne vigoureuse et redoutable.

Vos adversaires essayèrent de vous discréditer en vous qualifiant de *Savonarole en veston*.

Comment aviez-vous pu mériter une pareille apostrophe ? Votre langage était-il trop révolutionnaire ou trop clérical ? Celui de Savonarole fut l'un et l'autre, et mal lui en prit !

La menace des bûchers de l'inquisition rallumés par des hordes révolutionnaires n'était pas pour vous effrayer, vous saviez que, dans la banlieue parisienne surtout, la lutte électorale comporte des risques divers, et, en particulier, celui d'être battu.

Je ne dirai point qu'il vous plaisait de l'être, même par Sganarelle ; vous saviez l'être honorablement.

Du reste le bilan de ces campagnes électorales ne se présentait pas trop mal pour vous : élu deux fois, trois fois battu. Vous auriez certainement pris votre revanche, si une santé qui vous est plus chère que la vôtre ne vous eût obligé de revenir vers le midi.

Nîmes fixa votre choix. Vous y aviez quelques attaches de famille.. Vous y retrouveriez une clientèle et un champ ouvert à vos multiples activités.

Nous nous félicitons de ce choix puisque après 15 ans, vous voilà reçu membre de l'Académie.

Il y a quelques années, vous auriez trouvé quelques confrères avec lesquels vous auriez pu discuter diagnostic et pronostic. Vous n'y trouverez plus que le D^r Reynaud et le D^r Baillet : vous serez avec eux digne représentant du corps médical au milieu de nous. Vous succédez, ai-je dit à un chanoine : le fait est assez rare pour qu'il mérite d'être signalé : car si le nombre des chanoines, membres de l'Académie, est ordinairement fixé à trois (il en faut au moins trois pour faire un chapitre) il se trouve un jour porté à quatre en vertu même des règles qui veulent qu'un membre non résidant devienne membre résidant quand il vient se fixer à Nîmes, et qu'il y a un fauteuil vacant.

Ce fut le cas de M. Bouisson qui eut le rare privilège d'entrer deux fois à l'Académie : une première fois en 1914, une deuxième en 1926, après une absence de 10 ans.

C'était un érudit. Il avait beaucoup lu et beaucoup retenu. Il faisait en histoire, des résurrections du passé d'une vraisemblance et d'une beauté admirables. Il était en somme de l'École de Cornille, qui rebâtissait de marbre l'antique cité de briques.

Il faisait œuvre de poète autant que de savant et n'ignorait point, car il avait étudié, la philosophie ; que le vrai et le beau se rejoignent sinon toujours dans le domaine des connaissances sublunaires, du moins dans le monde transcendantal, le seul qui compte aux yeux du véritable penseur.

Vous êtes poète vous aussi, mais vous voyez de plus près la réalité, et le contact quotidien avec la souffrance humaine vous a fait comprendre qu'il ne faut pas considérer seulement la maladie et son traitement thérapeutique ou chirurgical, mais qu'il faut soigner le malade, dont le moral peut avoir une si profonde influence sur le physique. Il faut lui donner confiance. C'est pourquoi vous avez collaboré à la revue médicale du D^r Riffaux dont le seul titre : « *Corps et Esprit* » est tout un programme.

C'est pourquoi aussi vous êtes optimiste et vous cultivez l'optimisme : par tempérament, par raison, par expérience. Vous avez recueilli sur ce sujet beaucoup de notes, édité quelques essais. Un jour vous nous en ferez goûter la bienfaisante thérapeutique.

En attendant soyez, Monsieur le Docteur, le bienvenu parmi nous. Apportez nous ce dynamisme joyeux qui se dégage de votre personne et de votre œuvre. Justifiez une fois de plus le vers du poète latin, Ovide :

..... *Carmina lætum.*

Sunt opus

Les vers, comme toutes les œuvres de l'esprit, sont des œuvres de Joie : cette joie qui jaillit du plus profond de nous même pour rayonner sur les autres. C'est à proprement parler un enchantement. Ce sera le vôtre. Vous nous le ferez partager : d'avance nous vous en remercions.

M. le Général d'Auzier répond en ces termes :

Messieurs,

Au tome XVIII de l'Édition de Londres des Mémoires secrets pour servir à l'Histoire de la République des lettres en France depuis 1762, on lit ceci à la date du 26 Janvier 1781 :

« L'Assemblée publique de l'Académie Française pour la réception de M. le Miene et du Comte de Tressan a eu lieu hier avec
« une affluence plus considérable encore que ce qu'on avait vu
« jusqu'ici.

« Le discours de M. le Miene s'est trouvé neuf par la fierté rare
« qu'il y a montré. Au lieu de se prosterner aux genoux de l'Académie, à l'exemple de ses devanciers, il a prétendu que cette
« modestie déplacée dégradait également, et le récipiendaire et
« les juges. Il s'est rendu le noble témoignage de n'avoir brigué
« la place que par ses travaux et ses succès. Il a reproché indirectement à ses confrères nouveaux de l'avoir fait attendre si long-

« temps, comme s'ils ne voulussent le couronner qu'au bout de sa
« carrière.

« Ce début, dans lequel certaines gens ont trouvé trop de mor-
« gue, a eu, en général, le suffrage de tous les hommes de let-
« tres. Malheureusement, M. le Miene ne s'est pas soutenu sur
« le même ton, et a fini par se rendre plat et ennuyeux.

« Monsieur le Comte de Tressan, en sa qualité de Lieutenant-
« Général des Armées du Roy, a affecté de mettre dans son dis-
« cours la naïveté et la loyauté des anciens chevaliers. Mais on
« n'y a plus trouvé que les efforts languissants d'un vieux pala-
« din, déjà sur le retour ».

Ah ! Messieurs, si Bachaumont vivait encore, et qu'en son jour-
nal si intéressant et si vivant, il relatât la séance du 21 Novem-
bre 1941 de l'Académie de Nimes, que n'aurai-je à redouter de
sa mordante ironie ! Car hélas ! l'âge ne me permet plus, comme
au Lieutenant Général de Tressan, que « des efforts languis-
sants », et mon bagage littéraire est vraiment trop mince pour
excuser de ma part l'outrecuidance de M. le Miene.

Je me contenterai donc de vous exprimer, en toute franchise et
simplicité, mes remerciements pour l'honneur que vous m'avez
fait en m'appelant à siéger parmi vous, et aussi la fierté et la
joie qu'éprouve le vieux Nimois que je suis pour le couronnement
que vous avez bien voulu donner, par votre choix, à une carrière
déjà longue.

Nimois, je le suis en effet, par droit de naissance d'abord, ayant
vu le jour Boulevard Grand Cours, en face de l'Eglise St-Char-
les, d'éducation ensuite, ayant fait toutes mes études secondaires
au Collège de l'Assomption, Avenue Feuchères, de tradition en-
fin, puisqu'un de mes aïeux directs, du côté paternel, Balthazar
de Ripert d'Alauzier, Brigadier des Armées du Roi, fut le premier
gouverneur de Nimes en l'An 1689.

« La construction du Fort de Nimes étant bien avancée et pres-
« que finie, lit-on dans Ménard, tome 6, livre 24, le Roi songea
« à y établir un Etat-Major, formé, comme ceux de toutes les
« places de Guerre, d'un gouverneur, d'un lieutenant du Roi, d'un
« major et d'un capitaine des portes. Il nomma pour gouverneur
« Balthazar de Ripert d'Alauzier, Brigadier d'Infanterie, natif de
« Bollène, qui avait servi avec distinction, et donné des marques
« signalées de bravoure et de zèle pour le service du Roi. Ses pro-
« visions de Gouverneur de Nimes sont datées de Versailles, le
« 8 d'Avril de cette année 1688. Le nouveau gouverneur vint
« prendre possession à ce mois de juillet suivant. Il reçut, à son

« arrivée, la visite et les compliments des Consuls en robe et
« en chaperon ».

Du côté maternel, mon arrière grand'père au 2^e degré, Louis Etienne de Ricard, lieutenant-principal au Présidial de Nîmes, fut député du Tiers aux Etats-Généraux en 1789. Et plus près de nous, mon grand'père de Surville, exerça la charge de Receveur Général du Gard, puis en 1830, il démissionna pour s'occuper de ses propriétés de Lacoste, de Valcombe près de Générac, et d'Aimargues. Nommé député de Nîmes à l'Assemblée Nationale en 1849, il y siégea jusqu'en 1852 ce qui lui valut du reste d'être une des victimes du Deux-Décembre, ayant été emprisonné au moment du coup d'Etat avec quelques-uns de ses collègues royalistes, aussi intransigeants que lui.

Mais Nimois, je le suis Messieurs par cet attrait, par cette emprise victorieuse suivant l'expression très juste de mon prédécesseur, votre éminent et regretté collègue M. de Loye, qui reconnaissait combien était prenant le charme de la vieille Cité gallo-romaine sur tous ceux « qui savent comprendre et voir ».

C'est sans nul doute cet attachement à ma petite patrie que vous avez voulu honorer chez un vieux militaire blanchi sous le harnais et, qui, après avoir erré longtemps à travers le monde, est venu au soir de sa vie, reprendre les traditions familiales et s'asseoir au foyer ancestral, où avaient vécu et travaillé les siens.

L'emprise victorieuse de la noble Cité. Ne l'avait-il pas aussi ce grand savant, ce chartiste éminent, cet érudit passionné, que son mariage avec la sœur de mon vieil ami, Albert de Tessan, avait fait Nimois d'adoption, et qui bien que comtadin et un tantinet provençal, s'était attaché avec amour à notre vieille terre languedocienne. Vous souvient-il de ce qu'il vous disait lors de son discours de réception, le 8 novembre 1920, dans cette langue imagée qu'était la sienne :

« Nîmes a pour nous retenir un charme que ne possèdent pas
« les autres cités, le charme de Charmes, plus pressant peut-être
« que ses monuments, vous avez nommé sa Fontaine.

« Qui de vous, dans les heures sombres, dans les minutes amères,
« n'est venu auprès du bassin sacré demander à son mystère,
« à son charme, un peu de calme et de sérénité ?

« Son miroir est d'un bleu si profond, si changeant, sur lequel
« s'effeuillent les pétales blancs de l'amandier d'amour ; son gazouillement est si doux, les longues herbes aux verts inexprimables
« ondulent comme de grands serpents, si noblement. La
« double rotondité de son sein palpite à peine. La grande muraille des pins sombres nous défend de regarder au delà du

« gouffre glauque de l'oubli, des souvenirs remontent que l'on
« croyait abolis ? Ils se balancent à sa surface avec les pétales
« blancs qui semblent, par leurs capricieuses et lentes courbes
« ne quitter qu'à regret ce séjour enchanté.

Et plus loin, parlant du Nimois pour son mazet :

« Si du sommet de la Tour Magne, on jette un regard sur la
« garrigue nimoise, on ne voit à perte de vue, que de minuscules
« enclos de pierre sèche avec leur petite maison qui émerge
« du tendre chatoisement des oliviers... Tout bon Nimois a son
« mazet, quand il n'en a pas deux ou trois. Et comme il l'aime
« son mazet : Plus il est horrible, plus il l'aime... Les pierres
« recouvrent le sol, laissant à peine entre elles sortir quelques
« herbes rares et desséchées. On les enterre une à une, on les
« entasse tout autour du champ tant aimé, et leur amoncellement
« en formera la clôture. Chaque génération ajoutera sa pierre à
« l'immense clapier, et un peu de terre finit par émerger. Les
« pierres les plus larges ont été mises de côté et voici que la
« capitelle s'élève avec ses lauzes en encorbellement, construc-
« tion aussi vieille que le monde. Elle abritera le travailleur et
« ses outils de l'ardeur du soleil et de la pluie d'orage... »

Ah ! Messieurs, j'éprouve vraiment quelque honte, et aussi, faut-il l'avouer ? Une sorte de noble fierté que vous m'aviez choisi pour succéder à ce grand savant et qui était aussi un grand artiste et qui savait exprimer en un langage aussi châtié et aussi emprunt de poésie, les nobles sentiments qu'évoquaient en lui le charme si prenant du vieux terroir nimois.

Hélas, Joseph de Loy laisse dans votre compagnie un vide que je ne saurais me flatter de remplir. Au moins, puis-je essayer si imparfaitement soit-il, de retracer en quelques traits cette physionomie si attachante, en empruntant à Madame de Loye qui a bien voulu me les communiquer les notes suivantes :

Joseph de Loye était né en Avignon le 27 Mars 1870. Elève au collège des Jésuites de la rue des Lices, il y fit de brillantes études mais c'est surtout au sein de sa famille auprès de son père, ancien élève de l'Ecole des Chartes, qui fut pendant cinquante ans Conservateur du Musée Calvet, et qui, artiste passionné délicat, collectionneur averti, amoureux de belles choses tout autant qu'érudit profond, devait exercer sur un fils qui lui ressemblait par tant de côtés une influence de premier ordre que Joseph de Loye trouvera sa véritable formation. Formation intellectuelle et morale, et aussi formation artistique qui allait le marquer pour la vie.

A l'exemple de son père, il entre à l'École des Chartes et en sort le premier de sa promotion qui lui vaut d'être envoyé à Rome à la Villa Médicis. Il devait y passer cinq ans, mais beaucoup moins d'un labeur acharné et ingrat dans les musées ou à la bibliothèque du Vatican dont sa nonchalance naturelle de grand seigneur ne se serait pas accommodée que d'une vie d'artiste avide de tout voir et de tout connaître dans la vivante réalité des choses. Cinq ans de voyage en Italie et en Grèce et dans les régions les mieux connues, vie exquise, délicieuse, mais très éprouvante pour sa modeste bourse d'étudiant. Ce n'était heureusement pas pour l'arrêter. Voyageant de nuit, ou couchant à la belle étoile, errant sans itinéraire fixé d'avance sous le ciel lumineux d'Italie ou de Grèce, saisissant ainsi dans sa profonde intimité toute l'âme de l'antiquité, se nourrissant d'un morceau de pain ou d'une poignée de lupini, mais partageant son tabac avec un bandit de Calabre, — il y en avait à cette époque, — il devait au cours de ces cinq années, acquérir une formation artistique et poétique, essentiellement originale, qui marquait cet érudit d'un cachet tout particulier : Le goût des belles choses, de toutes les belles choses qui fut la passion de toute sa vie. Il trouvait la synthèse de la beauté, de l'antiquité et de l'art du moyen-âge dans ces monnaies qu'il collectionnait avec amour, ainsi que dans les livres et les gravures du 16^e, 17^e et 18^e siècle, du 18^e siècle surtout pour lequel il avait une prédilection à cause de sa finesse naturelle et de son goût délicat et de sa philosophie souriante et quelque peu sceptique.

Il devait apporter ses qualités distinctives et ce caractère de nature essentiellement actif au cours de sa carrière de chartiste et d'érudit, d'abord au Musée de Pau dont il fut conservateur, à son retour d'Italie, puis à la Bibliothèque d'Inguenbertine de Carpentras dont il eut la garde, et enfin à Nîmes où il fut pendant de longues années conservateur de notre Bibliothèque Municipale.

Nul doute que s'il eut surmonté sa modestie naturelle qui ne lui permettait pas de s'extérioriser, son érudition hors de pair et son goût sûr et averti nous eussent valu quelque monument de premier ordre dans l'art de la numismatique ou de la paléographie.

Mieux, il a laissé après lui une belle lignée : deux filles, trois fils dignes de leur père et formés par lui. L'un a déjà fait ses preuves en Algérie, et a mérité d'être attaché au cabinet du Général Weygand, un autre est un brillant officier d'alpins, et le 3^{me} entré suivant les traditions de famille à l'École des Chartes, est appelé au plus bel avenir.

J'ai fini, Messieurs, mais à mon âge il est permis de rêver, et voici un joli conte bleu que je voudrais vous raconter.

Un dimanche du mois de Décembre de l'année dernière, alors qu'une neige épaisse et glacée couvrait le sol, je vis arriver dans mon vieux Mas de Lacoste, une jeune et aimable infirmière accompagnant 5 ravissants petits enfants, dont l'âge s'échelonnait entre 12 et 16 ans.

— « Qui êtes-vous, mes enfants, et que venez-vous faire ici loin de Nimes par ce temps de neige et de frimas ? »

— « Nous sommes les petits enfants de Monsieur de Loye, et nous arrivons de la Rue de Turenne chercher du bois pour les petites Sœurs des Pauvres. »

— « C'est très bien de penser ainsi aux pauvres vieux qui ont froid. Mais comment allez-vous transporter le bois que vous ramasserez ? »

— « Nous en ferons des fagots, nous les ferons, et chacun de nous emportera le sien. Nous sommes tout petits, mais le Bon Dieu nous donnera la force qui nous manque. »

— « Oui, mais il y a loin d'ici aux petites Sœurs des Pauvres, et la route est couverte de neige glacée. Vous allez glisser à chaque pas, et tomber avec votre fagot sur le dos. »

« Une idée ; oh ! une idée, dit alors l'aînée des fillettes, avisant une vieille échelle qui gisait à moitié enfouie dans la neige. Nous allons faire un traîneau avec cette échelle. Nous attacherons les fagots dessus. Nous nous attellerons tous aux barreaux, chacun d'un côté, Mademoiselle en tête, et à nous six, nous arriverons bien à le traîner d'ici à Nimes ».

Aussitôt dit, aussitôt fait. Active, diligente, la ruche se met au travail. Et le soleil couchant de ce soir d'hiver, dont les derniers rayons illuminaient les grands marronniers du vieux mas et faisaient ressortir la blancheur immaculée du tapis de neige, nimait d'une sorte d'auréole dorée les petits chérubins qui tous attelés aux barreaux de l'échelle, tiraient à hue et à dia, glissant, tombant mais se relevant et tirant toujours de toutes leurs forces le traîneau improvisé, chargé de fagots de bois pour les Petites Sœurs des Pauvres.

Je suis certain, Messieurs, — et je ne saurais mieux terminer ce trop long entretien —, que votre éminent et regretté collègue, si sensible à toutes les belles choses, et dont l'âme éprise de poésie et d'art, était si profondément croyante, n'a pu rester insensi-

ble au charme de ce spectacle d'innocence et de fraîcheur, joli conte de fée vécu que vous me pardonnerez d'avoir pris plaisir à vous conter en cette docte Académie, toute remplie de son souvenir ».

M. le Docteur Sauveplane remercia à son tour en ces termes :

Merci, M. le Président, merci MM. de l'honneur que vous m'avez fait par vos suffrages. Pourquoi ne vous dirais-je pas qu'ils m'ont rempli de joie : je vois déjà depuis une dizaine d'années aux Bibliophiles, plusieurs d'entre vous avec un plaisir que j'aurai l'occasion de renouveler ici. Que d'hommes éminents se sont assis autour de cette table, ne voulant être que de bons confrères de l'Académie. Et aujourd'hui même, que de talents, de gloire aussi, autour de moi !

Votre courtoisie supprime les barrières qu'élèvent ailleurs les honneurs, les professions, les confessions, les opinions différentes et nous unit tous dans le même culte de la Patrie et de la Vérité, en des rencontres régulières et sereines.

Je ferai de mon mieux pour justifier ma venue parmi vous, par mon assiduité et la collaboration que je m'efforcerai d'apporter à vos travaux.

Je n'ai pas eu l'avantage de rencontrer M. le Chanoine Bouisson auquel j'ai l'honneur de succéder et me rappelle à peine sa silhouette un peu tassée de bon vieux curé de campagne. Le ministère paroissial ne fut pas cependant la principale occupation de sa vie. Il avait été professeur de collège pendant près de 20 ans, lorsqu'il fut appelé fort jeune encore, le 2 février 1914, à l'Académie comme membre résidant. 2 ans plus tard il en devint membre non résidant pour une dizaine d'années qu'il passera à la tête des importantes paroisses d'Uzès et de St-Gilles.

« Durant mon séjour dans ces deux villes, vos séances me manquaient » vous dira-t-il lors de son retour à Nîmes qu'il ne quittera plus. Il y mènera une vie active, ordonnée, partagée entre les devoirs de son ministère et ses travaux d'érudit et de lettré.

J'ai eu le plaisir de lire quelques-uns de ses travaux (travaux historiques surtout). Il m'a dépeint les 2 Compères, le pape Paul I^{er} et le roi Pépin, ainsi que le Préfet du Prétoire Tonance Feréol, et Baudile d'Orléans qui s'en vient jusqu'à Nîmes semant l'Évangile.

On apprend beaucoup à le lire, car il avait fait de nombreuses et patientes recherches, en particulier sur les premiers siècles de

notre ère, ce qui lui permettait d'orner ses travaux de maints détails, voire même de les allonger, parfois un peu trop, de quelque digression.

Etranger aux mesquines contingences, il allait, ce me semble, à travers ses souvenirs, sans souci d'un plan rigoureux et sans souci de l'heure. un exemple : Arrivé dans son étude des 2 compères, déjà assez longue, à la mort de l'un d'eux, le pape Paul I^{er} frappé de congestion, il explique abondamment (3 grandes pages de mémoires de l'Académie) les moyens employés par les Romains pour se prémunir contre les excès de chaleur estivale. Et le voilà ensuite nous montrant de quelle manière Hertor Berlioz, se protégeait dans un confessionnal de la basilique St-Pierre des ardeurs de l'été romain.

Pareillement à propos de Tonance Feréol, il ne nous laisse rien ignorer des détails de la vie bourgeoise de la période Gallo-Romaine, du nombre et des habitudes de son personnel, de l'agencement de ses villas, et même de la composition de la bibliothèque de ce fastueux seigneur des Gaules. Et ce vous fut l'occasion de plusieurs séances. Le bon chanoine savait bien des choses, et en faisait part volontiers...

Il n'oublie pas pour autant son sujet, mais il l'agrémente sans s'éloigner de la vérité ou du moins de la vraisemblance. Et on le lit sans ennui. Il écrit d'ailleurs dans un excellent français, clair et solide, issu d'un long usage de la version latine.

Dans un mémoire important intitulé « La Déchéance du Français. Causes et remèdes », il écrit : « Le sort du Français est trop
« lié aux 2 vieilles langues classiques, pour que celles-ci délaissées ou prescrites, il ne soit pas lui-même dédaigné ou incompris. On n'étudie plus le Français qu'en vue du diplôme. Peu
« importe dès lors culture générale et formation intellectuelle.
« Or l'étude des langues mortes est le meilleur moyen d'apprendre le Français. Et puis l'explication des textes de nos grands
« classiques ».

On reconnaît là le professeur de lettres, formé lui-même à bonne école, et dont les judicieuses observations datées de 1915, sont toujours de circonstance.

Son activité intellectuelle s'étendait à tous les domaines. Président très actif de la Société de l'Art Chrétien, prédicateur, biographe, philosophe et historien, poète même, il cultivait tous les genres littéraires. Aussi l'Académie lui doit-elle une collaboration d'une durée de 26 ans, remarquable par son importance et sa variété.

D'un labeur inlassable et d'une grande curiosité d'esprit, il aimait les recherches dans le passé, et, levé tôt, leur consacrait chaque jour, de nombreuses heures. Il appréciait la campagne ni-moise, et son mazet était sa grande distraction un jour par semaine.

Sa vie était simple et bien remplie, par le constant service de son idéal ; ses relations empreintes de courtoisie et de bonté, sa conversation pleine d'agrément et relevée parfois d'une pointe d'esprit, Messieurs, c'est ainsi que je me le représente, à travers ce que j'ai pu en apprendre de vous et de ses travaux.

Je n'atteindrai jamais son érudition, et j'ai toutes raisons d'être un peu confus de m'asseoir aujourd'hui à sa place, à côté de gens studieux et compétents, attachés à la fois au Passé et aux manifestations de la vie contemporaine.

Du moins j'ai de commun avec lui et avec vous le goût des Humanités avec le culte des Traditions qui ont fait la grandeur de la France et qui sont le plus sûr garant le son avenir.

Permettez, Messieurs, à l'optimiste que je suis et qui voudrait répandre son optimisme, parce qu'il le juge bienfaisant et raisonnable, même et surtout dans les jours incertains et pénibles que nous vivons, et qui espère bien le nourrir ici, de terminer ma première rencontre avec l'Académie, par 3 vers optimistes récents de M. Gérard Lavergne, notre Doyen :

Après l'automne, après l'hiver,
Quand nous aurons assez souffert
Nous verrons le Printemps renaître

En terminant cette séance, M. Marcel Coulon fait le compte rendu d'un ouvrage de M. Olivier « Notes d'un Girovague », récit de voyage attrayant et pittoresque et d'une œuvre de M. Jean Bessat « A la Deséiso » en vers languedociens dont l'inspiration est émouvante et la facture pleine de mérites.

M. Lasserre, membre non résidant, fait hommage de son ouvrage sur Aiguesvives.

Séance du 5 Décembre 1941

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la Présidence de M. le Chanoine Anthérieu, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, Général de Bourbon, Latzarus, Igolen, Baillet, Coulon, Sagnier, Blanchard, Pasteur Cadix, Antonin, Giran, membres résidants ; MM. Pourtal de Ladevèze, Gibelin, membres non résidants ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Bauquier, à l'occasion d'une décision municipale qui donne à la bibliothèque de la ville le nom de Séguier, donne quelques détails sur les manuscrits de notre illustre devancier et l'Académie se promet de se préoccuper de la publication éventuelle de ces textes.

M. le président souhaite la bienvenue à M. Jean-Jacques Brousson, membre non résidant. Notre nouveau confrère adresse ses remerciements à M. le président et à la Compagnie.

M. Pourtal de Ladevèze fait une communication sur les tendances générales de la musique française contemporaine. Il note qu'elle évolue à l'opposé du wagnérisme. Après avoir rappelé l'influence de Wagner sur tous les arts, il note la réaction qui se dessine à partir de 1885 et Franck, d'Indy, Debussy en sont les protagonistes. Plus tard, apparaît le groupe des six dont M. Pourtal analyse les œuvres maîtresses. Il conclut que la musique française se dépouille de tout symbolisme, se fortifie de discipline, d'ordre et de méthode ainsi ses œuvres sont avant tout des œuvres d'intelligence. M. Latzarus donne le compte rendu d'un ouvrage de M. Vier « Mauriac romancier catholique ? » L'auteur, de tempérament polémiste répond par la négative tout en rendant hommage aux vrais mérites de Mauriac. M. Latzarus parle ensuite de la thèse de M. Brunel sur l'emploi des proverbes grecs en Attique. Il donne quelques exemples de la manière du savant auteur et analyse en parfait hellénisant les nuances de pensées exprimées par l'aoriste grec.

Séance du 19 Décembre 1941

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la Présidence de M. le Chanoine Anthérieu, président.

Étaient présents : MM. Reynaud, Bosc, Bauquier, Général de Bourgon, Fabre, Chanoine Chabot, Marcel Coulon, Sagnier, Blanchard, Antonin, Général d'Alauzier, Sauveplane, membres résidants ; MM. Pourtal de Ladevèze et Gibelin, membres non résidants ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président fait part d'une invitation de la Ligue Maritime et Coloniale à une Conférence sur l'Annam par M. Buu Loo. Il lit une lettre de M. le Colonel Igolen priant ses confrères de l'excuser de ne pouvoir accepter la Présidence de la Compagnie lors du prochain renouvellement du bureau. Il est décidé que M. le Président fera une démarche auprès de lui pour lui demander de revenir sur sa décision.

M. Sagnier entretient ses confrères du Musée Brobet, installé à Marseille dans l'ancienne demeure de M. Alexandre Labadie, un industriel épris d'art et très érudit. Sa collection a été constituée au cours de voyages en Belgique, Hollande, et Italie. Le Midi de la France a été exploré et ainsi ont été rassemblés des objets de choix façonnés par les artistes du pays. La période de la renaissance — dont les spécimens sont de plus en plus rares, — a fourni des œuvres d'art. Dans ce musée on peut saisir les particularités des écoles de Bourgogne ou de Champagne, d'Avignon ou de Toulouse. M. Sagnier énumère les principales pièces, les plus belles sculptures, les plus précieuses toiles ; il décrit le cadre dans lequel elles sont réunies. « Il y a ici, conclut-il une intimité favorable aux belles choses, une atmosphère chaude, un milieu propice confidentiel où les œuvres d'art comme les fleurs dégagent leur parfum et délicieusement le répandent ».

M. le Général de Bourgon et M. Bauquier présentent deux albums envoyés en 1875 à la comtesse et au comte de Chambord, l'un par les dames royalistes de Nîmes et l'autre par les militants des divers cercles politiques. Ce dernier permet de dresser la liste de ces organisations existant à cette époque à Nîmes et dans les localités voisines. Le premier contient beaucoup de noms connus. Ces albums ayant suivi le sort du domaine de Frosdorf, Puis la Bibliothèque ayant été vendue à part, fut la propriété d'un an-

glais. Ce dernier la mettait en vente en 1936 et Paris. M. le Directeur du Musée du Vieux Nîmes acheta un de ces albums et M. le Général de Bourgon ayant acquis l'autre, vient de le remettre à M. Bauquier et ainsi en faire don au Musée du Vieux Nîmes.

Après avoir exprimé ses souhaits pour l'année qui va commencer, M. le Président annonce que la prochaine séance aura lieu le 9 janvier.

Séance du 9 Janvier 1942

La séance est ouverte à 17 h. 15, sous la présidence de M. le Chanoine Anthérieu.

Étaient présents : MM. Bosc, Bauquier, Reynaud, Général de Bourgon, Latzarus, Eloy Vincent, Chanoine Chabot, Fabre, Igoïen, Marcel Coulon, Sagnier, Antonin, Sauveplane, membres résidents ; Pourtal de Ladevèze, Gibelin, membres non résidents ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. le Premier Président Roche.

Il est procédé au renouvellement du Bureau. A l'unanimité des membres présents, MM. Igoïen et Roche sont élus président et vice-président pour l'année 1942.

M. Fabre présente une lettre autographe de la Duchesse de Berry dans laquelle il est fait allusion à l'accident mortel du Duc d'Orléans à Neuilly. M. Fabre rappelle que cette mort posait la question de la régence et que contrairement à l'avis de Thiers l'opposition y vit une occasion de réclamer une régence élective.

M. Marcel Coulon rend compte de la traduction de « La quadruple racine de la raison suffisante » de Schopenhauer, traduction dont notre confrère M. Gibelin est l'auteur. Il en loue le mérite et l'utilité ; M. Coulon indique que ce philosophe allemand l'a toujours intéressé et, après avoir donné une vue d'ensemble de son œuvre il précise la position qu'il doit occuper dans l'évolution des études philosophiques, position qui a été souvent mal définie par ceux pour qui le pessimisme de l'auteur faisait le fond de sa doctrine alors que ce pessimisme n'est pas aussi général et absolu qu'on a bien voulu le dire.

L'Académie a élu M. Jean Bassat, majoral du félibrige, membre correspondant. Elle décide d'attribuer le prix Jules Salles à M. Pomeyrac, auteur des Chants de la Garrigue et du Chemin Parallèle.

M. Balme, bénéficiaire d'une bourse fait parvenir ses remerciements.

Séance du 23 Janvier 1942

La séance est ouverte à 17 heures 15 sous la Présidence de M. le Chanoine Anthérieu, président.

Étaient présents : MM. Igolen, Chanoine Lepage, Marcel Coulon, Sagnier, Blanchard, Nègre, Pasteur Cadix, Sauveplane, membres résidants ; Pourtal de Ladevèze, Gibelin, membres non résidants ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. le Chanoine Chabot.

M. le Président adresse à M. Latzarus les condoléances de l'Académie à l'occasion du décès de son frère, M. Louis Latzarus. Il donne connaissance à la Compagnie d'une lettre de M. Jean-Jacques Brousson s'excusant de ne pas assister à la séance.

M. le Secrétaire donne lecture d'une note de M. Latour sur Stendhal et de quelques vers humoristiques dûs au même auteur.

M. Raoul Stephan fait parvenir à l'Académie ses remerciements à l'occasion de l'attribution du Prix de la Ville de Nîmes à son ouvrage « L'Enchantement de l'Aube ou la Féerie nimoise ». M. Pomeyrac remercie la Compagnie qui lui a décerné le Prix Jules Salles.

L'Académie procède à l'installation de M. le Colonel Igolen, comme président et de M. le Premier Président Roche, comme vice-président. Avant de céder le fauteuil à son successeur, M. le chanoine Anthérieu s'exprime ainsi :

Messieurs et chers Confrères,

L'heure est venue pour moi de céder le fauteuil de la présidence à celui que, d'un vote unanime, nous avons désigné pour prendre la direction de l'Académie pendant l'année 1942, notre cher Vice-Président, M. le Colonel Igolen.

Selon les usages de notre Compagnie, ce changement de règne, ou plus exactement, de Présidence, se fera sans effort et sans trouble, avec une parfaite sérénité et ce sentiment profond de la continuité qui faisait dire autrefois : Le Roi est mort : vive le Roi !

M. le Colonel Igolen est déjà si près du fauteuil présidentiel qu'il lui suffira d'un minime déplacement pour y accéder. Il ne me sera pas autrement difficile de reprendre rang parmi vous, sans diminuer en rien le témoignage de bienveillance que vous m'avez donné, il y a un an, en m'appelant à la Présidence.

J'ai cependant un devoir à remplir avant de quitter ce fauteuil. C'est de vous remercier, Messieurs, d'avoir rendu ma tâche non

seulement facile, mais vraiment agréable, par votre déférente sympathie, par votre inaltérable courtoisie.

J'adresse un remerciement particulier à M. le Secrétaire perpétuel, dont la connaissance très avertie des usages et règlements académiques et la prévoyance toujours vigilante facilite singulièrement la tâche du Président et la bonne marche des travaux de l'Académie.

Grâce à lui et à votre concours, nos séances ont toujours bénéficié d'un programme intéressant et bien rempli. Le compte rendu que j'en ai présenté en séance publique montrait assez quelle variété de questions et de sujets furent abordés ici au cours de l'année 1941.

L'histoire de l'Académie, pendant les dix mois que j'ai eu le grand honneur de présider ses débats, fut celle des peuples heureux, dont on a dit qu'ils n'ont pas d'histoire.

Au début de l'année, nous avons été menacés d'une sorte d'interrègne. Les candidatures à la Présidence, posées par le rang d'ancienneté dans la Compagnie, s'effaçaient les unes après les autres pour des motifs, évidemment, fort respectables.

Les uns alléguaient leur état de santé : nous ne pouvions pas les soupçonner de vouloir se couvrir d'une maladie plus ou moins diplomatique quand nous avons le regret de les voir succomber au début même de l'année où devait leur échoir le fauteuil présidentiel. D'autres s'excusaient à cause de leurs occupations. J'aurai eu de bonnes raisons de me joindre à leur cortège. Vous m'avez persuadé que je ne le devais pas, et après la présidence trop éphémère de M. Gérard-Lavergne que nous aurions souhaité de garder l'année entière, je dus accepter de servir en prenant la première place.

Il fallut inaugurer mes fonctions de Président à peine nommé par l'éloge funèbre de M. Gendronneau, tandis que M. Gérard-Lavergne se réservait de le louer en séance, j'allai, sur sa demande, déposer, en votre nom, sur son cercueil, non pas une couronne, mais un très modeste bouquet.

D'aucuns auraient pu y voir un présage de mauvaise augure, et me prédire une présidence vouée aux oraisons funèbres. Mon distingué prédécesseur, M. le Chanoine Chabot, en avait prononcé quatre : c'était trop pour que je puisse me permettre de suivre son exemple sur ce point : c'eût été pour l'Académie un vrai désastre.

Il fallait tenir. Messieurs, vous avez tenu ; je m'en réjouis et vous en félicite. Vous m'avez évité d'avoir à remplir ce triste devoir de panégyriste. Je vous avais, du reste, rappelé que la

mesure doit être la règle de l'Académie, parce qu'elle est la règle du bon goût : **ne quid nimis** ! C'est sans doute pourquoi la Providence, souveraine maîtresse de nos destinées, n'a pas voulu me donner d'autre oraison funèbre à prononcer que celle de notre regretté confrère, M. d'Everlange.

Pour combler les vides creusés dans ses rangs et garder sa jeunesse, l'Académie s'est enrichie, au cours de cette année, de trois nouveaux confrères : M. le général Rippert d'Alauzier, et M. le Dr Sauveplane, qui siègent déjà parmi nous, et M. le Premier Président Calemard, dont la réception, plusieurs fois différée, ne saurait sans doute tarder bien longtemps.

Des fauteuils restent vides, cependant, si je puis faire un vœu, avant de quitter la Présidence, c'est que l'Académie procède sans trop de retard, et selon le rite traditionnel aux élections nécessaires, après que les groupes intéressés auront désigné leurs candidats à la succession de M. Gendronneau et de M. d'Everlange.

Je ne dirai rien de la situation financière de l'Académie. Elle est entre les mains d'un trésorier averti qui vous présentera ses comptes de gestion au moment voulu, et méritera, nous n'en doutons pas, le quittus qui est de règle dans toute société sagement administrée.

Nous savons que notre Académie, qui vivait de peu en temps normal, va être obligée de vivre de restrictions d'autant plus grandes que son budget peut difficilement augmenter ses ressources, et qu'il est à la merci des dépenses accrues qu'exige la continuation régulière de sa vie.

Vous savez que l'impression de nos mémoires était en retard de plusieurs années : une partie de ce retard serait déjà rattrapée, et les années 1937, 1938 et 1939 auraient peut-être déjà paru, sans les difficultés de toute sorte auxquelles se heurte l'imprimerie, et dont la première, non la moindre, est la rareté du papier.

Je ne reviendrai pas sur les travaux qui ont si utilement occupé nos séances. Il suffira de les continuer : je sais par M. le Secrétaire perpétuel, et vous serez heureux de l'apprendre, que les travaux annoncés donneront une ample matière aux prochaines séances. D'autres se préparent, qui les suivront.

Ce sera pour vous, cher Président, à qui j'offre mes vœux et ceux de l'Académie, une satisfaction de voir cette noble émulation et de présider les débats qui s'engageront autour des exposés ou des remarques faites par nos confrères au cours de nos séances.

Nous savons que vous prendrez à cœur tous les intérêts de l'Académie. Vous avez l'habitude du Commandement, l'expérience des hommes et des affaires. Vous pratiquez l'exactitude, vous aimez la clarté et la précision. Vous êtes parmi les membres les plus assidus aux séances de l'Académie. Vous connaissez nos archives aussi bien que la topographie du vieux Nîmes. Vos communications, dans leur élégante sobriété, sont toujours une contribution à l'histoire, à la vraie, celle qui fait revivre le passé. J'ajoute que vous aimez la Cité nimoise, que vous vous appliquez à la mieux connaître pour la faire mieux aimer.

Que faut-il de plus pour que vous accédiez à la Présidence ? Rien, sinon que je m'écarte de ce fauteuil. Le voici, mon Colonel et cher Président. Cédez vous même votre place à notre nouveau Vice-Président, M. le Premier Président Roche que je me fais un devoir de saluer, et prenez place au fauteuil que je suis heureux de vous laisser.

Je souhaite que vous l'occupiez dans la joie d'une Présidence digne des plus grands et des meilleurs parmi nos anciens présidents, au milieu desquels j'aurai, désormais, le très grand honneur de continuer à servir.

Un dernier vœu : Puissiez-vous avoir à saluer, de ce fauteuil, pendant l'année de votre Présidence, l'aube de la paix qui rendra au monde, bouleversé par la guerre, l'ordre et la tranquillité !

M. Igolen prononce le discours suivant :

Mes chers Confrères,

L'insistance persuasive que vous avez mise à me faire revenir sur une décision que je croyais irrévocable, l'unanimité avec laquelle vous m'avez accordé vos suffrages, me font un devoir d'accepter aujourd'hui la Présidence de notre Compagnie.

Vous n'avez pas voulu que celui qui depuis près de douze ans a toujours été un des plus assidus à nos réunions, qui n'a jamais failli à son titre d'académicien en vous communiquant chaque année le résultat de ses recherches, se dérobat aux honneurs de la Présidence. Ces honneurs, je les accepte donc. Je sais bien qu'ils sont l'apanage de l'ancienneté ; ils n'en sont pas moins un honneur insigne dû à la haute considération dont jouit l'Académie de Nîmes, non seulement dans notre Cité, mais encore dans la France entière, et même à l'étranger, en Italie, en Belgique, en Amérique, etc...

Je vous remercie donc bien vivement, mes Chers Confrères, et de vos suffrages, et de toutes les marques de sympathie qui les ont accompagnés et qui me sont allées droit au cœur. Laissez-moi vous dire maintenant quelle fierté j'éprouve à être placé à la

tête de notre Compagnie, qui compte tant de membres éminents et dont l'existence, vieille de plus de deux siècles, atteste sa valeur dans toutes les branches de l'activité intellectuelle et en fait l'honneur de la Cité.

En prenant possession du fauteuil présidentiel, ma première pensée sera pour envoyer à notre confrère, M. Gouron, un bien cordial souvenir et les vœux que nous formons tous ici pour son prompt retour à Nîmes, dans sa famille et au sein de notre Compagnie où son absence se fait vivement sentir.

Qu'il me soit permis ensuite de remercier en votre nom à tous, notre cher Président sortant, M. le Chanoine Anthérieu, et de lui dire quel souvenir agréable nous laissera son passage à la Présidence de l'Académie. Malgré une charge des plus accablantes, absorbant tous ses instants et toute son énergique activité, il a tenu à présider à toutes nos séances de l'année 1941, avec une compétence et une amabilité que vous avez tous vivement appréciées ; en pouvait-il en être autrement de la part de celui qui a toute la confiance de son évêque et la lourde responsabilité de l'Instruction de tout un Diocèse ?

Si j'osais, mes chers Confrères, je vous répéterai ce que disait, le jeudi 13 juillet 1752, M. Jean de Montval, Conseiller du Roi et Lieutenant particulier en la Sénéchaussée et Siège présidial de Nîmes. C'était l'un des treize personnages qui, le 9 mars 1752, s'assemblèrent pour reconstituer notre Académie en sommeil depuis près de quarante ans, depuis la mort de son second et insigne protecteur, Mgr Fléchier. En prenant possession du siège directorial (nous disons aujourd'hui le fauteuil présidentiel), il s'exprima en ces termes :

Messieurs,

« Je serais plus flatté de la place à laquelle vous avez bien voulu m'élever si j'étais en état de la remplir aussi dignement que vous avez le droit de l'exiger, et j'y serais monté avec quelque espèce de satisfaction, si je n'avais comparé les talents et les mérites qu'il faut y apporter avec mon insuffisance et mon peu de génie ; mais le même esprit qui vous a fait incliner en ma faveur m'y soutiendra ; et je verrais arriver avec plaisir le temps où je remettrai en de meilleures mains ce que je tiens de vos bontés. »

Mes Chers Confrères,

Dans la mesure de mes modestes moyens, l'exemple de mon prédécesseur sera le mien. Fort de votre confiance, de celle toute particulière de notre cher Secrétaire Perpétuel qui, d'une présidence à l'autre, perpétue l'esprit et la tradition de notre Acadé-

mie, je puis vous assurer de tout mon dévouement, de toute mon activité, pour maintenir notre Compagnie dans la voie qu'elle a toujours suivie : celle de la culture des Belles-Lettres sous toutes ses formes, de l'amour de la Cité et de notre France éternelle.

M. Roche que son état de santé retient loin de ses confrères, leur adresse également ses remerciements.

M. Lavergne rend compte du dernier volume de poésies de M. Pourtal de Ladevèze : « Cendres des roses et des jours ». Il en détaille les nuances, étudie la belle maîtrise du poète et souligne le charme émouvant de l'inspiration. Sur sa demande, M. Pourtal de Ladevèze donne lecture de plusieurs stances du volume, aux applaudissements de tous. M. Gibelin après avoir donné quelques détails sur le tombeau de la duchesse d'Orléans, à Dreux, à propos de la communication entendue à la dernière séance revient encore sur Schopenhauer, dont M. Marcel Coulon avait parlé. M. Gibelin signale les paralogismes du philosophe, la notion qu'il donne de la volonté qui ne serait d'après lui que le désir de vivre, désir analogue chez les êtres animés ou inanimés. Le pessimisme ramène Schopenhauer à certains points de contact avec le christianisme et notamment par l'ascétisme. M. Coulon reprenant son propos de la dernière séance, le complète en parlant de la poésie de Schopenhauer. M. Bauquier entretient la Compagnie des tombes trouvées encore à la Valsainte et qui remontent au 4 siècle et peut-être plus loin encore.

Séance du 6 Février 1942

La séance est ouverte à 17 heures 15, sous la Présidence de M. le Colonel Igolen, président.

Étaient présents : MM. Reynaud, Bauquier, Général de Bourgon, Fabre, Chanoine Chabot, Sagnier, Blanchard, Antonin, Pourtal de Ladevèze, Gibelin, Lacombe, Secrétaire perpétuel, Brousson, membre non résidant.

M. Antonin communique les lettres par lesquelles M. le Maire de Nîmes a tenu à lui annoncer que les Subventions municipales de 1940 et 1941 sont à la disposition du Trésorier. Celle de 1942 sera inscrite au budget de cette année.

M. Chobaut membre honoraire fait hommage d'une brochure qu'il vient de faire paraître sous ce titre « Les Origines de la Sériciculture française ».

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Jean Bessat qui remercie l'Académie de l'avoir nommé membre correspondant.

Cette lettre en vers languedociens porte la suscription suivante : « Moun gramaci à l'Académie de Nîmes ».

M. Igolen rend compte des ouvrages de M. Lasserre, sur Aiguesvives et Aiguemortes. Après avoir donné un aperçu du premier, M. Igolen insiste plus longuement sur le dernier. Il donne lecture de plusieurs passages et indique le point de vue auquel s'est placé l'auteur pour célébrer sa Cité qu'il ne veut point voir seulement en poète ou en dilettante. M. Gouron a écrit pour ce volume une très savante préface.

M. Igolen fait une communication sur les moulins de la Fontaine de Nîmes. A ce sujet, il rectifie une erreur qui, après Ménard, a été reproduite par la plupart des auteurs. C'est l'étude que fit paraître jadis M. Simon qui a aiguillé les recherches de notre confrère. M. Igolen établit que le moulin de Pouzilhoux était non pas en ville, mais hors des murs et cette rectification est importante pour le récit de certaines journées historiques de Nîmes au cours desquelles le moulin a joué un certain rôle.

M. le chanoine Chabot rend compte de l'ouvrage de M. Lacombe, sur les Saintes-Maries. Il se divise en deux parties : la première retrace la vie de Marie Jacobé et de Marie Salomé parmi les disciples de Jésus, elle s'intitule : « Vers l'Orient ». La deuxième qui a pour titre : « Vers l'Occident », retrace l'histoire du Pèlerinage de Camargue !

Séance du 20 Février 1492

La séance est ouverte à 14 heures 15, sous la Présidence de M. le Colonel Igolen, président.

Étaient présents : MM. Bauquier, Chanoine Anthérieu, de Valfons, D^r Baillet, Marcel Coulon, Sagnier, Blanchard, Antonin, Pasteur Cadix, membres résidents ; MM. Pourtal de Ladevèze, Gibelin, J.-J. Brousson, membres non résidants ; Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. Gibelin, membre non résident ayant fixé son domicile à Nîmes, devient par application de l'art. 4 du Règlement, membre résident ; il occupe le fauteuil laissé vacant par le décès de notre confrère M. Bonnet.

M. Marc Bernard a fait hommage à la Compagnie de son récent roman « Pareil à des enfants ». Cet ouvrage est transmis à la Commission du Prix de la Ville de Nîmes.

M. Antoine Milan a fait hommage d'un livre intitulé : « Le Réveil du Génie endormi ».

L'Académie a entendu une communication de M. Bernard Latzarus, sur une page d'Hérodote traduite par Victor Hugo.

Hérodote, dans le récit des guerres médiques, rapporte un prodige attesté par l'Athénien Dicée. Ce personnage et un autre transfuge grec, Démarète de Lacédémone, avaient suivi Xerxès dans son expédition. Tous deux virent passer dans la plaine de Thria, un tourbillon de poussière, d'où sortait un chant que l'Athénien reconnut pour celui des initiés aux mystères d'Eleusis, l'Iacchos mystique. Ce tourbillon se dirigea vers Salamine, et Dicée en conclut qu'un danger menaçait l'armée de mer des Perses, qui fut, en effet, écrasée peu après.

Victor Hugo a fait figurer cet épisode, sous ce titre « Les Bannis », dans la nouvelle série de la « Légende des Siècles », parue le 26 Février 1877, pour l'anniversaire de sa naissance. Le récit d'un pareil prodige était bien propre à satisfaire son appétit du merveilleux. Authentique, ce prodige était, par surcroît, légitime entre tous, puisqu'il s'accomplissait au profit de la Grèce civilisée contre la barbarie asiatique. Enfin et surtout, il avait eu pour témoins des exilés. L'homme de Guernesey crut donc voir dans la curieuse anecdote un symbole anticipé de sa propre histoire. Depuis son exil, ne causait-il pas avec l'infini lui aussi ? (On connaît sa prédilection pour les tables tournantes). Lui aussi restait attentif aux maux d'une patrie ingrate ; et cette partie était une seconde Athènes.

Le poète change les noms des exilés. Il appelle l'Athénien Synthée, d'une épithète d'Apollon, et le Lacédémonien Méphialte, nom, à peine modifié, du destructeur de l'Aréopage. Il change surtout leurs sentiments, en passant sous silence leur situation suspecte à la cour du Grand Roi et en les montrant « pensifs pour la patrie ». Ainsi l'intérêt se déplace du prodige sur les témoins.

Il a lu le passage d'Hérodote un peu vite et peut-être sans le secours d'une traduction ; aussi commet-il quelques erreurs et confusions. Il appelle la plaine de Thria « le désert de Thryos » ; il prend l'Iacchos mystique pour le nom d'un dieu ; l'allusion aux mystères d'Eleusis lui échappe ; il distingue mal l'Attique de la Béotie ; il croit que Xerxès ne fut chassé de Grèce qu'au bout d'une génération. Enfin, son art s'apparente à la poésie biblique plutôt qu'à la grecque. Mais telle est l'originalité de son génie que, s'il est quelques passages plus médiocres dans ce poème des « Bannis », ce sont précisément ceux où il s'inspire davantage d'Hérodote. Aussi l'emprunt fait au vieil historien a-t-il échappé souvent aux commentateurs. L'un des mieux informés et des plus consciencieux, M. Rigal, s'exprimait, par exemple, comme il suit, dans son étude remarquable sur « Victor Hugo poète épique » : « Sans emprunter aucun fait précis à l'histoire, positive ou légendaire, le poète peut inventer un trait merveilleux qui eût paru tout naturel au temps où il se place : ainsi les « bannis » Grecs entendent dans le ciel, du côté d'Eleusis, une étrange rumeur qui annonce la défaite de Xerxès ». Ce que Victor Hugo nomme « une étrange rumeur » est une voix céleste, qui fait entendre un chant sacré, témoignage de la protection des deux déesses, Déméter et Coré, sur la terre des mystères. Loin d'inventer le prodige, il n'en a pas très bien saisi le caractère. Mais, préoccupé de son propre destin, il nous a rendus attentifs aux angoisses de l'exil.

M. Gibelin expose en quelques mots les principes de l'esthétique de Schopenhauer et montre le lien qui les rattache à la philosophie générale de l'auteur ; il insiste sur la conception schopenhaurienne de la musique et son influence sur Wagner et son groupe.

Séance du 6 Mars 1942

La séance est ouverte à 17 heures 15, sous la Présidence de M. le Colonel, président.

Étaient présents : MM. Latzarus, Chanoine Anthérieu, Coulon, Sagnier, Antonin, Blanchard, Pasteur Cadix, Giran, Gibelin, membres résidants, Pourtal de Ladevèze, membre non résidant, Lacombe, Secrétaire perpétuel.

M. le Président exprime à M. Latzarus les condoléances émues de l'Académie à l'occasion du nouveau deuil qui le frappe en la personne de son frère.

Il prononce ensuite une allocution dans laquelle, après avoir dit la tristesse ressentie par tous devant la perte soudaine de M. Terrin, il retrace la carrière de notre confrère disparu.

M. Pomeyrac a fait parvenir à la Compagnie une pièce de vers en hommage à l'Académie.

M. Giran entretient l'Académie de « quelques progrès récents réalisés en Astronomie ».

La Science du Ciel a fait, depuis un demi-siècle des progrès considérables et particulièrement dignes de frapper l'imagination. Quelques uns d'entre eux ont fait l'objet de la présente communication.

— Ce furent d'abord le rappel de la découverte de deux planètes : l'une, Neptune, par Leverrier en 1846 ; l'autre, Pluton, par Lisel en 1930. La seule puissance du calcul et la grande rigueur des lois qui régissent les mouvements des astres, permirent à ces astronomes d'obtenir d'aussi brillants résultats.

— Le Soleil est intéressant surtout comme source calorifique, origine de toute vie. La Température de sa surface est évaluée à 6.500 degrés environ ; celle de son intérieur est mal connue, mais elle est certainement bien plus élevée ; certains ne craignent pas de l'évaluer à plusieurs millions de degrés. Quelle peut être la cause d'un pareil dégagement de chaleur ? Actuellement les savants adoptant une opinion scientifique plutôt révolutionnaire, sont d'accord pour l'attribuer à la transformation d'une partie de la matière solaire en énergie calorifique : Le Soleil dilapiderait ainsi, pour nous éclairer et nous chauffer une fraction importante de sa masse que les Astronomes évaluent à 360.000 millions de tonnes par 24 heures. Néanmoins, la masse de cet astre est telle que, malgré cet appauvrissement, on envisage encore, pour lui, une possibilité de vie future de 15 trillions d'années, et cela

permet à l'humanité de faire des projets d'avenir.

— Enfin, le Conférencier expose la « Théorie des Marées » de Jeans d'après laquelle la Terre, sous l'action de la force centrifuge, se serait, il y a 2 ou 3 milliards d'années, détachée du Soleil en fusion, pour constituer notre globe terrestre. Les autres planètes du système solaire auraient eu une naissance semblable.

M. Lacombe analyse la thèse récemment soutenue avec grand succès par M^e Franc Reinaud, petit-fils de M. Emile Reinaud. Cette thèse, en étudiant le Patrimoine familial, expose l'évolution récente du droit français sur la famille et la transmission des biens. Précisant les dernières réformes, importantes surtout depuis l'armistice, l'auteur en dégage tout le sens et tout ce qu'on peut en attendre dans une France rénovée.

SEANCE DU 20 MARS 1942

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. Igolen, président.

Etaient présents : MM. Bauquier, Chanoine Chabot, Chanoine Anthérieu, Premier président Roche, Sagnier, colonel Blanchard, Antonin, Pasteur Cadix, Giran, Général d'Alauzier Gibelin membres résidants; Pourtal de Ladevèze, membre non résidant; Lacombe secrétaire perpétuel.

M. le Président lit une lettre de M. le Maire en réponse à la démarche faite par l'Académie au sujet du nouveau règlement de la Bibliothèque Séguier. Aucune réponse précise n'est donnée, M. le Maire indiquant seulement que la demande de la Compagnie sera examinée.

M. le président adresse à M. Fabre les condoléances émues de l'Académie à l'occasion du deuil qui le frappe. Il est ensuite procédé à la réception de M. Gibelin déjà membre non résidant, mais qui va occuper en qualité de membre résidant le fauteuil du très regretté M. Bonnet.

En lui souhaitant la bienvenue, M. Igolen s'exprima ainsi :

Mon cher Confrère,

La guerre, la drôle de guerre que nous subissons, comme on dit, vous a obligé à quitter votre paisible retraite de Nogent-sur-Marne, et à venir chercher à Nîmes, où vous êtes né, le calme relatif de la zone non occupée. C'est grâce à cette circonstance que vous êtes passé du titre de Membre non résidant à celui de Membre résidant, ce dont nous nous félicitons tous ici, puisqu'elle nous vaut le plaisir de vous voir assister à nos séances, et celui d'écouter vos communications, variées et intéressantes à la fois.

Vous remplacez au sein de notre Compagnie, provisoirement, il est vrai, le Règlement le veut ainsi, M. Bonnet, l'homme aimable par excellence, l'ami de tout le monde qui, sous le pseudonyme de Paul Violet, animait seul, avec la digne compagne de toute sa vie, la spirituelle Amica, cette Chronique

Mondaine, si chère à tout bon Nimois, et que Madame Bonnet continue à faire paraître avec un courage et une volonté qui nous étonnent et nous confondent.

Vous avez fait vos premières études au Lycée de Nîmes, mais, déjà enfant, vous aimiez à lire Bigot, à parler en famille ce patois languedocien que vous vous êtes assimilé si facilement et que vous connaissez à merveille.

Bachelier, vous êtes allé continuer vos études à Montpellier puis à Paris. La grande facilité que vous avez d'apprendre toutes les langues, les langues mortes comme les langues vivantes, vous a permis, entre vos cours, de vous occuper de traductions diverses. Ainsi, vous vous êtes perfectionné dans l'étude des langues, particulièrement de la langue allemande, que vous connaissez à fond, ce qui vous a permis, plus tard, de traduire savamment nombre d'auteurs d'outre Rhin.

Travailleur acharné, sans bruit, vous poursuivez vos études, et, successivement, vous passez votre licence-es-lettres de langues vivantes, votre licence-es-lettres de langues classiques et votre licence en droit.

Entre temps, vous êtes professeur au Lycée d'Alès, puis au Lycée de Nîmes et enfin au Lycée de Clermont-Ferrand.

Mais là ne se borne pas votre ambition : la Faculté vous attire. Et vous préparez d'autres examens. Après avoir obtenu le diplôme d'Etudes supérieures, vous êtes reçu agrégé de grammaire et préparez enfin le Doctorat, que vous obtenez en Sorbonne.

En Sorbonne, vous soutenez votre première thèse, la plus importante sur « l'Esthétique de Schelling ». Votre deuxième thèse traite de « l'Esthétique de Schelling et l'Allemagne de Madame de Staël ».

Retraité et retiré à Nogent-sur-Marne, l'homme actif que vous êtes ne peut rester sans rien faire, et là vous devenez chargé de cours de langues anciennes à la Faculté protestante de Paris et Membre de la Société d'Esthétique de la capitale.

Ce n'est pas tout.

Au cours de votre carrière universitaire, vous avez écrit un mémoire sur « l'Hermitisme de Lucien », dialogue philosophique sur le critérium de la vérité, que, malheureusement, vous n'avez pas édité.

Vous traduisez et publiez ensuite successivement :
de Kant : La Critique du Jugement ;

» : Les Prolégomènes ;
» : Le Conflit des Facultés ;
d'Hégel : Leçons sur la Philosophie de l'Histoire , (deux volumes)

de Fichte : L'Etat commercial fermé, avec introduction ;
de Schopenhauer : La Quadruple Racine du principe de Raison, avec introduction, sujet qui a fait dernièrement l'objet d'une très intéressante séance ici-même.

Enfin, au Congrès international de l'Esthétique, vous présentez, une communication, sur le Rôle de la Volonté dans les Beaux-Arts.

Mais la série de vos publications n'est pas close, puisque vous préparez encore d'autres ouvrages analogues aux précédents.

Durant vos longues années de professorat, l'énorme somme de travail que vous avez fournie n'a pas cependant absorbé toute votre activité déjà bien grande, et vous avez trouvé le moyen, malgré tout, d'avoir des loisirs. Ces loisirs, vous les avez occupés à la première langue que vous aviez apprise à celle qu'enfant vous aviez appris à balbutier, à ce languedocien qui vous est aussi familier que le grec, l'anglais et l'allemand.

Votre connaissance de la Langue d'Oc, vous a déjà permis de continuer ici une tradition vieille de plus d'un siècle et demi et nous vous en félicitons.

Si aux XVIIe et au XVIIIe siècles, l'Académie de Nîmes ignorait la Langue d'Oc, car on n'y parlait alors que « la langue de la Cour », depuis sa seconde restauration, c'est-à-dire depuis 1801, elle a toujours honoré cette langue.

Dès cette époque, notre Compagnie comptait parmi ses membres les plus actifs M. Louis Aubanel, qui présenta en 1805, à l'Académie, un Recueil de poésies de Fanre d'Olivet, traduites en vers languedociens, recueil qui fut accueilli « avec distinction » par tous ses confrères, lit-on dans nos annales. M. Aubanel constatait alors que le languedocien était tel qu'on le parlait depuis huit siècles. M. Aubanel est l'auteur d'une traduction, en vers languedociens, de la Jérusalem délivrée, des Odes d'Anacréon, ce qui l'avait fait surnommé « l'Anacréon languedocien ».

En 1807, M. Trélys présentait à l'Académie un Mémoire ayant pour titre « Considérations sur les avantages et les inconvénients des idiomes propres à chaque localité et en particulier sur l'idiome languedocien », dans lequel il disait que le pur languedocien était limité entre le Rhône et l'Aude.

Voilà, mon cher Confrère, un sujet sur lequel vous pourrez méditer. Après Aubanel et Trélys, nous trouvons successivement parmi nos confrères ayant écrit en languedocien :

Reboul, qui a laissé de charmants vers en langue d'Oc ;

Canonge, qui suivit son exemple ;

Bigot, l'inimitable Bigot, le chantre des Rachalans et des Tafataires ;

Plus près de nous, le professeur Guérin, auteur de nombreuses poésies en languedocien, de « La Garrigue à la Marbluio », d'une étude ayant pour titre « A propos de nos dialectes de langue romane et de la Renaissance provençale » ;

Bigot, enfin, le cousin du précédent, que la plupart d'entre nous ont connu et entendu réciter :

L'Ase vesti de la Pel dou Lioun

Lou Gal et l'Auce

Lou Chin e lou Cousinié

Lou Cat e la Lunette

Vous continuez parmi nous, mon cher confrère, la tradition de ces amoureux de la Langue d'Oc, et chaque fois que vous voudrez nous servir un de ces contes que vous récitez à merveille, nous vous applaudirons avec plaisir, comme vous a applaudi le public nimois, au cours de notre séance annuelle, le 11 janvier dernier. Soyez donc le bienvenu et, au nom de tous mes confrères, permettez-moi de vous dire la joie que nous éprouvons de votre installation définitive à Nîmes, qui nous procurera l'agrément d'entendre l'érudit philosophe et le spirituel conteur languedocien que vous vous êtes révélés.

M. Gibelin prononce le discours suivant :

Toute ma gratitude d'abord, M. le Président, pour votre si bienveillante allocution, je lui reprocherai toutefois d'exalter beaucoup trop mon mince mérite. Je vous remercie également MM. et chers confrères, d'avoir bien voulu me titulariser en qualité de membre résidant de l'Académie, par application de l'article 4 de votre règlement ; j'apprécie à sa haute valeur l'honneur dont je bénéficie et j'espère que la suite de ce discours le montrera mieux encore. J'y suis d'ailleurs d'autant plus sensible que, nimois d'origine, je me trouve dans la singulière position de réfugié à Nîmes. Je pourrai donc redire avec la sagesse des nations, si toutefois il est permis d'en parler encore, qu'à quelque chose malheur est bon. Sans doute, mais pourquoi toujours ce lugubre fond de tableau, pourquoi entre misère et félicité ces liens intimes et mystérieux ? Dououreux sort de notre pauvre humanité que de ne connaître pas de joie sans mélange. Pour un bien court instant de bonheur, que de peines et souvent quelles peines ! Un désastre inoui, inattendu, une invasion foudroyante comme le pays n'en avait jamais connu, a jeté sur les routes de France des populations, des armées entières en débandade. Encore une fois les gens du Nord envahissaient le Midi, non plus en conquérants, certes, comme jadis sous le farouche Simon de Montfort, mais en fugitifs. Effroyable voyage ! Pour certains toutefois demeurés méridionaux quant même, ce fut une sorte d'odyssée, de retour au pays natal, et ce fut à peu près mon cas.

Habitant depuis plusieurs années Nogent-Vincennes, je dus, du fait de la guerre, désertir mon pittoresque logis sous la chenaie, à l'orée des bois qui dominant le Val de Marne ! A droite, on aperçoit, au delà des lacs, le vénérable donjon qui paraît veiller encore sur l'antique résidence royale, à gauche s'étend vers la rivière l'ancien domaine de beauté, fief de la dame de Beauté : Agnès Sorel. Ici, dans ce pavillon mourut Watteau, là-bas, dans le château a résidé Madame de

Lambert. Les souvenirs historiques de tout genre arrivent par bouffées. Que dire si au cours de nos promenades, nous nous risquons dans les localités voisines aux noms si suggestifs : Fontenay sous Bois, Joinville le Pont, St-Maurs les Fossés, Charenton et tant d'autres lieux pittoresques ! Lieux paisibles qu'en fin de semaine vient animer de ses ébats joyeux, une foule énervée, exténuée par le travail de la semaine et avide de goûter l'idylle champêtre reposante, car Paris n'est pas loin, et à 10 kms s'élèvent les tours de Notre-Dame.

Mais le passé déjà estompe et brouille ces images familières au delà des inexorables lignes de démarcation, fixées par la loi du vainqueur. En deçà cependant d'autres images, bien chères à notre enfance, s'imposent maintenant à nous avec une hallucinante énergie. Ici c'est la Vistrenque bordée de ses célèbres Costières, laissant dans le lointain deviner la zone d'Aigues-Mortes et sous un ciel d'azur le sable doré de la grande bleue. Vis à vis sur les collines s'étendent, austères et sombres, les garrigues que sillonnent comme autant de veines en grisaille les interminables clapas. Puis entre les garrigues et la plaine protégée par sa gardienne séculaire la tourmagne, c'est elle, l'antique cité où ont imprimé leurs traces vingt siècles d'histoire. Nous n'avons pas à évoquer aujourd'hui ces siècles morts ni leurs vestiges. Une autre image se présente à ma mémoire : celle d'un petit garçon timide, gauche et maigre qui, sa serviette sous le bras, se dirige vers l'ancien lycée de la Grand'Rue ; il se hâte car il redoute d'être *collé*, s'il est en retard, par le censeur, le maigre M. Batut, ou le surveillant général, le gros Guérin ; a-t-il bien tous ses livres au moins ? Sa grammaire de Chassang, les mots latins, le De Viris, les thèmes oraux de Martel, l'histoire, de Van den Berg. N'a-t-il pas oublié son devoir ? Sait-il sa leçon ? Pour le petit homme que de soucis déjà. Et puis, il faut aussi l'avouer il aime bien jouer encore quelques minutes dans la petite cour au cheval fondu ou à semelle ! La classe commence un peu monotone ; En latin, avec le père Guitard on ne « chahute » pas, ce n'est pas comme en allemand, en anglais ou en dessin ; classes vivantes trop vivantes au gré des professeurs et où les incidents se multiplient. Quatre heures, le petit garçon n'est pas toujours sage ; il s'attarde souvent à jouer aux billes, Place du Chapitre, aux barres dans l'ancienne Poissonnerie, aux gendarmes et aux voleurs dans les vieilles maisons du Prat, aux pro-

fondeurs sombres et mystérieuses qu'au grand scandale des habitants, les petits polissons traversent parfois bruyamment au pas de course quand elles ont une double issue. Chose curieuse ! il ignorait presque la Carriero dourado ! Certes il était loin de se douter que plus de 50 ans plus tard, il compléterait après des avatars divers, et grâce à votre bienveillance, MM., sa formation intellectuelle à l'Hôtel de la Tour.

La rue Dorée ! rue tranquille, silencieuse ! rue rêveuse ! elle semble songer à son aristocratique passé évanoui, aux belles dames et aux beaux messieurs de jadis, heureux possesseurs de ces magnifiques hôtels aux sévères formes classiques ; elle rêve aux Brueys, aux Calvière, aux Roveré, aux d'Albenas et à bien d'autres dont les noms ont été rappelés par notre savant confrère, M. le Colonel Blanchard dans sa remarquable Notice sur l'Hôtel de l'Académie. Vers le milieu de la rue Dorée se remarque une porte originale à deux vantaux, c'est celle de l'Hôtel de Guiran, de notre hôtel. Sous le fronton, l'inscription : *Ne quid nimis*, résume la sagesse classique de nos aïeux. Nous aurait-elle abandonnés ? Pas tout à fait peut-être. Montons, nous voici à la salle des séances, *templum serena*, s'écrierait Lucrèce, car l'esprit de discorde ne franchit pas ce seuil, c'est ici le séjour des Filles de Mémoire qu'évoque si spirituellement en séance publique mon éminent collègue B. Latzarus. Les Académiciens venus de tous les coins de l'horizon social — noble égalité — ne connaissent dans cette enceinte qu'un culte, celui du vrai ; du beau, du bien. Ainsi, ils s'élèvent un moment par une volonté énergique au dessus des agitations de la vie tumultueuse. Toutefois, celle-ci à la sortie les guette, car tout homme doit lui payer son tribut jusqu'au paiement suprême, à l'heure de la mort. C'est ainsi que nous ont quitté, hélas récemment, MM. Gendronneau d'Everlange, Charles Terrin, mon ancien collègue que je connaissais depuis 1913, enfin celui dont il m'incombe d'évoquer aujourd'hui le souvenir : Monsieur Paul Bonnet.

Monsieur Bonnet, comme journaliste Paul Violette, et d'ailleurs habitant rue de la Violette, était un nimois d'adoption ; originaire de Sète il se fixa à Nîmes au lendemain de son mariage avec Mademoiselle Bonnefoy-Sibour, nom bien connu dans notre région, il était titulaire d'une charge d'avoué à notre Cour d'Appel, mais la procédure ne suffisait pas à absorber son activité. D'un tour d'esprit très littérai-

re, il collabora dès 16 ans à divers journaux notamment à *Site Illustré* : on le voit successivement diriger le *Furet Nimois*, *Nîmes Journal*, puis entrer à la *Chronique Mondaine* de Paul Guiraud. A la disparition de celui-ci, M. Bonnet devint directeur propriétaire de la *Chronique*, il y a de cela 47 ans. Il assurait seul, nous dit M. le Président Giran, sans rien négliger de ses occupations journalières, la publication du journal ; seul c'est trop dire, Madame Bonnet, formée par lui, comme elle nous a fait l'honneur de nous le confier avec une modestie touchante, devint pour notre journaliste, sous le pseudonyme d'Amica, une collaboratrice précieuse d'un indiscutable talent.

Paul Violette, je m'inspire encore ici de M. Giran, traitait dans sa chronique les questions littéraires et théâtrales, tenait le public nimois au courant de toutes les manifestations esthétiques joignant parfois à ses articles des vers d'une délicate inspiration et d'une facture éminemment poétique, tandis qu'Amica, d'une plume alerte, initiait, ce même public, à toutes les mondanités et lui rendait compte des conférences qui offraient quelque intérêt véritablement culturel et supérieur.

Etablissons, maintenant, si vous le permettez, le bilan de cette activité de près d'un demi-siècle. Et alors il me semble voir quelques pontifes sourire dédaigneusement dans leur barbe fluviale : la *Chronique Mondaine* ! Oh oui ! mondaine à coup sûr ! Mais où est le fond solide, l'article politique ou social, l'étude établie sur des faits propres à faire l'éducation des masses avides d'un savoir positif, vraiment sérieux. Mais, si je vous disais, ô sévères critiques, que ce fut chez Paul Violette, un dessein bien arrêté de s'élever au-dessus des contingences de la mêlée sociale et de rédiger un journal, frivole, si vous voulez, nous verrons tout à l'heure en quel sens, destiné uniquement aux gens du monde, comme le déclarait sans ambages le titre même du journal ; c'est que plus profond que vous ne l'imaginez, Paul Violette pensait que pas plus qu'il n'existe de société sans tendances religieuses ou mystiques, il n'en saurait exister aussi sans élite ; à coup sûr ces élites peuvent être très diverses par leurs origines, leur nature, elles peuvent présenter un caractère religieux ou militaire, s'intituler noblesse ou bourgeoisie. Peu nous importe ici, car l'élite que nous avons en vue, qui nous intéresse, c'est celle qui a le culte des choses, de l'esprit et de l'art ;

C'est donc pour l'élite intellectuelle telle qu'il l'a trouvée constituée à Nîmes pendant l'entre deux guerres que Paul Violette rédigea sa chronique. Et l'on peut dire qu'il la rédigea en parfaite harmonie avec l'esprit de cette élite puisque son journal dura et prospéra. Il a su fournir ainsi aux historiens futurs de notre Cité une documentation inestimable et à l'histoire générale un précieux instrument de contrôle.

Je n'exagère pas, remarquez en effet l'intérêt que présenteraient aujourd'hui des feuilles de ce genre si nous en possédions pour les siècles passés. Ne nous offriraient-elles pas l'image vivante et précise de notre aristocratie intellectuelle à une date déterminée. Que de faits alors conservés ! — à jamais perdus !

Mais Messieurs, rédiger un journal pour l'agrément d'une société semblable, renseigner nos descendants sur l'esprit distinctif de cette société... ce sont là assurément de grands mérites, mais il en est un plus grand, qui fut également celui de Paul Violette. Risquerai-je l'expression ? Oui sans doute, car elle me paraît juste. Paul Violette fut aussi un ingénieur social de haute valeur, et, qui plus est sans aucun *pédantisme*. Et je sens bien qu'à ce coup, les pontifes, dont je parlais tout à l'heure, haussant les épaules, prendraient la porte, sans doute indignés. Et pourtant ce n'est pas un paradoxe que j'énonce : si la chronique mondaine en effet, a pu prospérer grâce à la société nimoise, il est hors de doute qu'elle a influé heureusement sur la culture de cette société. J'entends cette culture désintéressée, véritablement esthétique qui nous élève au-dessus des appétits et des soucis vulgaires.

Paul Violette n'accomplissait-il pas ainsi, je vous le demande une œuvre sociale au premier chef s'il est vrai qu'une aristocratie intellectuelle digne de ce nom, doit, dans l'intérêt profond de la nation toute entière qui a les yeux fixés sur elle pour la juger et l'imiter, réserver ses loisirs à l'acquisition et au développement d'une culture générale et humaine ?

Et c'est bien là M. Bonnet, la raison essentielle, la raison profonde pour laquelle vous aviez dans cette Académie votre place marquée.

Car vous le savez, Messieurs, encore bien mieux que moi, que cette Académie n'est pas une simple société scientifique et littéraire, elle est plus encore ; un de ses membres dont

nous apprécions tous l'édition aussi sagace qu'étendue mon ancien condisciple M. Jacques Sagnier me disait dernièrement : « L'Académie est un salon », — ce mot m'a frappé je précise que toutefois c'est un salon d'ordre classique, qui doit, de par ses origines même perpétuer la vieille tradition française des salons fameux ouverts par les dames du temps jadis : Mme de Rambouillet, de la Fayette, de Lambert, du Deffand, Geoffrin de la Ferté Imbault et bien d'autres encore, à Paris, comme aussi en province. — Or, cette tradition se résume dans la fermentation médiévale, mûrit au temps de la Renaissance surtout grâce à Montaigne et à Rabelais pour apparaître superbe de grandeur et d'éclat dans l'œuvre inégalable du XVII^e siècle se raffiner au cours du XVIII^e, en épuisant sa propre substance jusqu'à l'œuvre du Romantisme.

La valeur intellectuelle et aussi morale de cet idéal était telle, que dans l'Europe entière l'aristocratie éclairée devait se l'assimiler. — Cependant Messieurs un idéal n'est assurément pas en tous ses éléments immuable, il doit s'adapter aux exigences du temps qui toujours évolue ; mais cela ne se peut faire qu'avec d'infinies précautions afin d'éviter toute altération foncière — Un inappréciable privilège de notre Patrie c'est d'avoir recueilli par héritage des grands ancêtres une telle doctrine pratique, solide et souple à la fois, fondée sur une expérience séculaire et qui a fait ses preuves ; à elle de la conserver dans son intégrité profonde sous la direction de ses guides intellectuels parmi lesquels se placent au tout premier rang les Académies de Paris et, ajoutons le sans fausse modestie, de Province. Voici ce qu'il y a bien des siècles Jules César écrivait dans ses commentaires (IV-3).

Cesar virtus est infirmitata Gallorum quod sunt in consiliis capiendis mobiles et novis plerumque rebus studeant... de summis saepe rebus consilia inveniunt quarum los in vestigis poenitere necesse, etc...»

Ce texte est célèbre, voilà nettement défini le péril : c'est la vieille légèreté gauloise. Aujourd'hui, chacun le comprend malheureusement trop bien ce défaut national serait plus que jamais nuisible.

Plus que jamais, il faut donc nous attacher à notre idéal traditionnel et classique, et plus que jamais défendre cette

culture générale et humaine dont Paul Violette fut jusqu'à la fin l'infatigable militant.

Et ainsi je pense que nous aurons rempli la tâche que la Patrie attend de ses académiciens et contribué pour notre part qui est obscure peut-être ; mais non pas pour ce'a moins utile, ni moins belle au maintien et à la gloire de la France éternelle.

M. Bauquier fait une communication sur M. Phœbus Jouve : ce lettré délicat, modeste, qui, né à Nîmes en 1862, fondait dès le lycée un groupement littéraire : *Société Littéraire et Artistique de Nîmes*. Il fit partie plus tard du « *Birreccage* », réunion de lettrés où les meilleurs esprits se retrouvèrent dans de libres discussions pendant 15 ans, dans l'hôtel Molines. Un certain nombre d'études littéraires de Phœbus Jouve ont été publiées, mais la plupart de ses poésies sont restées inédites. M. Bauquier en lit quelques-unes où s'affirment les dons poétiques de notre ancien confrère. M. Bauquier évoque l'existence modeste mais riche de pensées de M. et Mme Phœbus Jouve unis par le même idéal. Phœbus Jouve repose maintenant auprès de Reboul et de Canonge. « Il fut leur égal, dit M. Bauquier, autant par la délicate spiritualité de son œuvre que par la généreuse sensibilité de son âme ».

SEANCE DU 17 AVRIL 1942

La séance est ouverte à 17 h 15 sous la Présidence de M. Igolen, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, Reynaud, Latzarus, Chanoine Chabot, de Valfons, Chanoine Anthérieu, Coulon, Riche, Sagnier, Blanchard, Antonin, pasteur Cadix, Gibelin, membres résidants M. Pourtal de Ladevèze, membre non résidant, Lacombe secrétaire perpétuel.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Maire de Nîmes qui, répondant à la démarche faite auprès de lui au nom de la Compagnie par M. Latzarus, apporte un accueil favorable aux desiderata exprimés. Les membres de l'Académie de Nîmes ne se verront donc pas appliquer les restrictions apportées par le nouveau règlement de la bibliothèque Séguier à l'emprunt des livres d'études. M. Bauquier tient seulement à souligner que la bibliothèque qui a appartenu à Séguier était devenue la propriété de l'Académie de Nîmes qui en a été par la suite dépossédée. Il est donc de toute justice, dit-il, que ses membres jouissent de conditions spéciales.

L'Académie met bien volontiers à la disposition de la Société des Bibliophiles nîmois sa salle de séance en attendant que cette Société puisse prendre possession d'un local où se tiendront ses séances. M. le Colonel Blanchard son président remercie la Compagnie.

M. Coulon dépose un ouvrage intitulé *Alphonse Daudet et la souffrance humaine*, dont l'auteur, M. Charles Mantoux fait hommage à l'Académie. M. le président dépose un ouvrage de Mme Trébulle-Castagnier, constitué par des poèmes, sous le titre *Dans le clos de l'Azur*.

M. Latzarus, rappelant que le 29 avril marque le centenaire de la naissance à Nîmes, de Soleillet, retrace la vie et l'œuvre de cet explorateur. Son père, de vieille souche appartenait à la famille nîmoise des Boyer. Après avoir fait ses études à Saint-Joseph d'Avignon, il voyagea d'abord pour affaires et ne tarda pas à concevoir le projet d'amener les marchandises de l'Afrique centrale sur les ports nord-africains,

Ayant trouvé un appui auprès du ministre des Travaux publics, M. de Larcy, il faut le créateur du pont d'Obock. Il traversa le Sahara et poursuivit ses efforts en Éthiopie. Il devait mourir à Aden. M. Latzarus souhaite qu'un nouveau monument soit dressé en son honneur et qu'on puisse, sans trop tarder, commémorer publiquement l'œuvre de ce grand Français, M. Bauquier, décrit, par ses souvenirs personnels, la physionomie de ce Nimois.

M. Sagnier fait une communication sur *le Collège des Quatre Nations*. Il parle d'abord de la Tour de Nesle dont il rappelle l'histoire depuis Philippe le Bel. L'emplacement de la Tour explique la légende. Devenue l'hôtel de Nevers, puis l'hôtel Guérégaud, enfin demeure du garde des sceaux de Louis XIV, elle fut le centre de réunions mondaines. Là fut élevé le Collège sur les plans de Le Vau et selon le testament de Mazarin. Pendant deux siècles y régna une animation intense. M. Sagnier décrit l'édifice, ses transformations ; il énumère les galeries marchandes où s'exposaient les belles œuvres d'art et les noms des principaux artistes. Toujours menacé et toujours sauvé, le monument abrite, aujourd'hui, l'assemblée la plus savante, la plus brillante, la plus distinguée : l'Académie française.

SEANCE DU 1^{er} MAI 1942

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Chanoine Anthérieu, ancien Président.

Etaient présents : MM. Bauquier, Latzarus, Fabre, Marcel Cou'on, Sagnier, Blanchard, Giran, Gibelin membres résidents : Pourtal de Ladevèze : J. Jacques Brousson membres non résidents Lacombe, secrétaire perpétuel. Excusé : M. Igolen.

Sur la proposition de M. Latzarus M. Viers professeur agrégé au Lycée Buffon et lauréat du Prix de la Ville de Nîmes est proposé comme membre non résident ; l'élection aura lieu après les délais et formalités exigés par le règlement.

M. le Secrétaire perpétuel donne lecture d'une lettre de l'Académie de Clermont dans laquelle cette Compagnie demande quelques détails sur le statut légal de l'Académie de Nîmes à titre de renseignements et expose quelques idées au sujet des possibilités accrues aux Académies régionales dans la nouvelle organisation de l'Etat

Après un échange de vues M. le Secrétaire est chargé de répondre à l'Académie de Clermont.

M. l'abbé M. Bruyère, aumônier du Lycée d'Alès, donne lecture de son travail : « Un épisode de la Révolution à Alès : le drame de l'abbé de Pélerin ». Ce drame, dit-il, fut double, celui de sa mort et celui de sa conscience. Le drame de sa mort. Jeune prêtre, vicaire intérimaire à la cathédrale d'Alès, pendant les six premiers mois de 1791, l'abbé de Pélerin ne prêta pas le serment à la Constitution civile du clergé et se retira dans sa famille au château du Co'ombier, aux portes même d'Alès.

Il se persuada, grâce à des assurances données à sa mère qu'il n'était pas soumis aux décrets du 15 août 1792 et à ceux du 21 octobre 1793. Aussi demeura-t-il à Alès. Lorsque le régime de la terreur s'installa dans cette ville, il fut arrêté le 6 février 1794, conduit à Nîmes où il fut jugé par le tribunal révolutionnaire, condamné à mort le matin du 21 mars pour ne s'être pas conformé aux lois visant le

clergé réfractaire, et exécuté le soir même sur la place de l'Esplanade. Il n'était âgé que de vingt huit ans. Le drame de sa conscience. Lorsque, le 15 août 1792, l'Assemblée législative ordonna à tous ceux qui avaient exercé des fonctions civiles ou ecclésiastiques de prêter le serment de liberté-égalité, il crut pouvoir le prêter. Son évêque, Mgr de Beausset l'avait fait à Paris, et la plupart des prêtres d'Alès suivirent l'exemple de leur chef. Cependant un grand nombre d'évêques et de prêtres de toute la France étaient opposés à ce serment qu'ils jugeaient contraire à la vérité et à la justice. Plusieurs prêtres d'Alès étaient de leur avis, et, parmi eux l'abbé Laborie qui fut, à trois reprises incarcéré à Nîmes. Sur le conseil de ce'ui-ci, et après une année de luttes intérieures, l'abbé de Pélerin, craignant d'avoir commis un parjure et scandalisé les fidèles, rétracta dans une lettre privée, le serment qu'il avait prêté.

Le travail de M. l'abbé Bruyère lui a permis non seulement de mettre en relief une des plus pures des 133 victimes du Tribunal révolutionnaire du Gard, mais encore de rappeler maints détails peu connus des premières années de la Révolution à Alès.

SEANCE DU 15 MAI 1942

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la présidence de M. le Colonel Igolen, Président.

Etaient présents : MM. M. le Préfet, Président d'Honneur : M. Velay, maire de Nîmes, Lavergne, Reynaud, Général de Bourgon, Sagnier, Baillet, Antonin, Giran, Gibelin, Bauquier, Fabre, Chanoine Chabot, Chanoine Anthérieu, Marcel Coulou, premier Président Roche, Paganelli, Colonel Blanchard, Pasteur Cadix, premier Président Calemard, membres résidants ; Pourtal de Ladevèze, J.-J. Brousson, membres non résidants, Lacombe, secrétaire.

En prenant place parmi les membres de la Compagnie, M. le Préfet se dit heureux de venir assister à une séance de l'Académie de Nîmes et la félicite du labeur fécond et bien-faisant qu'elle apporte au relèvement de la nation qui s'opère par le chef vénéré de l'Etat, le Maréchal Pétain.

M. Velay, maire de Nîmes s'associe à ces paroles et assure la Compagnie des sentiments les meilleurs de la Municipalité.

Il est procédé à la réception du Premier président Calemard, élu membre résidant en remplacement du regretté M. Portal.

En ouvrant la séance, M. Igolen salue le préfet, le maire et les remercie de rehausser l'éclat de cette séance par leur présence. S'adressant ensuite au récipiendaire, il lui souhaite la bienvenue en ces termes :

Monsieur le Premier Président,

La fonction dont notre Compagnie m'a récemment investi me vaut ce jour un honneur bien grand et une joie très vive : l'honneur de recevoir en son nom, le nouvel Académicien que vous êtes, la joie de voir se réaliser le vœu longtemps formé de vous voir prendre place parmi nous.

Appelé à occuper la haute charge de Chef de la Cour de Nîmes, vous étiez précédé dans notre ville par la renommée de vos mérites proclamée à Riom d'où vous venez, non seulement dans le monde du Palais, mais encore dans les mi-

lieux scientifiques et littéraires qui s'épanouissent dans l'ancienne capitale de l'Auvergne

Aussi, espérons-nous que vous accepterez d'occuper sans retard le siège que nous vous réservions. Vous avez marqué votre hésitation et, pour la justifier, vous avez excipé des sou-

Nous avons cru d'abord à ces raisons.... C'est à la longue cis de votre installation

que nous avons compris qu'il s'agissait seulement de votre part d'un noble scrupule de conscience.

Avant que de pénétrer à l'Académie de Nîmes, vous avez voulu acquérir dans la ville droit de cité, étudier son Histoire à travers les siècles, connaître son visage fait à la fois du profil de son sol, de la flore de sa plaine et de ses collines; des monuments qui la jalonnent et attestent un passé glorieux dans toutes les civilisations

Sera-t-il indiscret de révéler ici la rencontre fortuite et charmante que je fis un jour d'un Premier Président récemment arrivé et fanant déjà dans la Guarrigue aux abords du Puits de la Gaffone et du Creux de Mouléry, cherchant à pénétrer le mystère des eaux souterraines de la Fontaine de Nîmes ? La surprise que j'eus, une autre fois, de vous trouver au Serre du Diable contemplant du haut de ce belvédère, le plus magnifique des panoramas de la ville et de la campagne voisine ?

Rappellerai-je nos excursions communes à la Grotte des Trois Piliers, aux fonds des cabanes préhistoriques vers Courbessac, et aux ruines de l'Aqueduc inachevé de la Compagnie de Preignes, et enfin, au de là de la terre nimoise, vers les sanctuaires de l'art de la région provençale ?

La piété que vous aviez vouée à votre nouvelle patrie locale, a voulu mieux encore.

Le Palais de Justice, champ de votre activité professionnelle, exige de prochaines transformations. La Maison d'Arrêt qui en occupe l'une des faces va tomber sous la pioche des démolisseurs. Vous avez demandé, dans un rapport adressé à M. le Ministre de l'Education Nationale, que les fouilles descendent jusqu'aux sous-sols antiques pour obliger le trefonds à nous livrer de nouveaux secrets du passé.

Vous savez en effet que là se dressait autrefois la fameuse Basilique de Plotine, l'« Opus mirabile » de Spartien, l'historien des Césars.

Entre les colonnes et sous les portiques de ce monument se faisait entendre alors la parole des Jurisconsultes Romains, dont vous continuez dignement la tradition. Les découvertes qui viendront à être faites grâce à vous iront rejoindre au Musée Lapidaire les pièces magnifiques déjà extraites de ce sol, la Guirlande d'Epis et de Fruits, les Têtes de Taureaux ornées de Bandes et de, et les Aigles de marbre.

Voilà, certes, des droits acquis par vous, non seulement à un siège de notre Compagnie, mais encore à la reconnaissance de la cité tout entière.

Vous êtes né à Riom, Monsieur le Premier Président, dans cette ville que le plus illustre de mes compatriotes, l'insigne Protecteur de l'Académie de Nîmes, Monseigneur Fléchier, trouvait déjà au temps des Grands Jours d'Auvergne « riante avec ses rues et ses maisons de belle apparence et ses habitants plus civils et plus polis qu'à Clermont ».

A Riom, qu'on a toujours surnommé « Riom le Beau » par comparaison avec « Clermont le Riche ».

A Riom, enfin, dont André Hallays disait « avec ses hôtels, ses fontaines, ses rues bien tracées, Riom est une œuvre d'art parfaite et harmonieuse ».

Né dans une telle ville, qu'entoure encore un harmonieux décor naturel, comment dès votre prime jeunesse votre esprit vif, sagace et curieux, ne se serait-il pas ouvert à toutes les beautés que chaque jour vous pouviez admirer ?

Des études sérieuses, puis le choix d'une carrière, vous ont éloigné du pays natal ; mais dès que les circonstances l'ont permis, vous y êtes retourné, et alors vos impressions de jeunesse se sont épanouies et, plus que jamais, vous avez senti tous les charmes et compris, en ne cessant de les admirer, toutes les splendeurs de votre cher Riom.

Vous y êtes devenu naturellement membre et président de toutes les Sociétés savantes dont s'honore l'Auvergne : Syndicat d'Initiative, Société des Amis du Vieux Riom, Société du Musée de Riom, Société l'Auvergne littéraire, artistique et fébréenne, Société pro Gergovia, etc....

Vous avez consacré à celles-ci tous vos loisirs ; l'archéologie, la préhistoire, les Sciences Naturelles, les Belles-Lettres, l'Art, vous sont ainsi devenus familiers. Pour communiquer à vos concitoyens toutes vos impressions, pour leur faire comprendre toutes les richesses de votre petite patrie, vous vous êtes fait tour à tour cicérone, historien, conférencier.

Exposer ici tout ce que vous avez fait ou écrit, votre rôle d'animateur à Riom, ce serait trop demander à votre modestie, déjà soumise à rude épreuve ; qu'il me soit permis cependant de montrer que chez vous l'artiste, le conférencier, le savant savent s'allier tour à tour.

En 1927, la Société « l'Auvergne littéraire, artistique et félibréenne », publie une charmante brochure « Riom, Capitale de l'Ancien Duché d'Auvergne », digne par l'érudition de ses auteurs, l'élégance de leur style, l'envolée de ses poètes et le cachet artistique de ses gravures. Vous avez collaboré à la rédaction de ce bel hommage à votre petite patrie, en y publiant l'article « *Riom, ville d'Art* ».

« Avec son intuition naturelle de l'art, jointe à une science approfondie et réfléchie, lisons-nous dans la préface de cet ouvrage, M. Calémard, finement, en phrases ciselées comme les pierres ajourées dont il a arraché le secret et scruté les moindres détails, jette une lumineuse clarté sur les monuments aux teintes grises, et les vestiges architecturaux de tous genres, rencontrés à chaque pas. Il nous introduit dans ces hôtels aux ferronneries délicates, à la riche décoration souvent conservée dans son intégralité, témoins indiscutables du goût qui les inspira ».

Tout commentaire sur cette présentation serait superflu. Comme je désirerais, avec vous, Monsieur le Premier Président, flaner autour de toutes les œuvres d'art que vous décrivez en dilettante avisé : St. Amable, le Baptistère, St-Jean, l'Eglise du Marthuret, les Cordeliers, la Ste-Chapelle, le Beffroi, ces vieux hôtels, demeures de magistrats ou de bourgeois, ces logis d'artisans, tous dignes de remarque, et ces fontaines enfin, que je voudrais bien voir de près, car vous n'ignorez point que je suis né au pays des plus belles fontaines du Comtat, à Pernes-de-Vaucluse, qu'on a débaptisé naguère, pour l'appeler « Pernes-les-Fontaines ».

Avec vous, combien on apprécierait à sa juste valeur le charme de cette cité qui a su conserver, sans les altérer par de facheuses innovations, les traces de son histoire et les marques du goût affiné de ces habitants.

En 1929, vous publiez dans la « Revue Politique et Parlementaire » :

« *La Chevauchée de Jeanne d'Arc et son appel aux habitants de Riom* ».

que vous a inspiré une des cinq lettres qui nous ont été conservées de la Pucelle.

Cette lettre fut adressée par Jeanne, de Moulins, le 9 Novembre 1429 « A mes Chers et Bons Amis les Gens d'Eglise, Bourgeois et Habitants de la Ville de Riom » ; elle est pieusement conservée à Riom, dans un meuble digne d'elle, entre deux plaques de fin cristal, et elle est signée de Jeanne.

Elle est non seulement intéressante par la rareté des lettres que nous avons de notre héroïne nationale, mais encore parce qu'elle vous a permis de contribuer à fixer un point de l'Histoire de France : le Siège de St-Pierre-le-Moutier et celui de Charité-sur-Loire.

Dans un moment où l'on s'attachait à relever avec une sorte de piété reconnaissante les circonstances mémorables de la vie publique de Jeanne d'Arc, n'oublions pas que nous sommes en 1929, vous ne croyez pas inutile de préciser les conditions dans lesquelles elle est entrée en rapport avec la cité auvergnate, et de donner quelques détails sur le texte de la lettre, la signature qu'elle porte, et même sur le papier qui l'authentifie.

Un historien, digne de ce nom, et un chartiste, ne craindraient point de signer pareil document, bien digne du savant que vous êtes.

Le 13 mai 1933, vous faites à Riom, devant un public aussi nombreux que choisi, une conférence ayant pour titre :

« *Quelques Histoires du Temps Jadis* »

Avant de vous donner la parole, le président de la réunion ne put s'empêcher de vous dire :

« Bien que nous ayons pris l'engagement réciproque de faire litière des congratulations, je ne puis, sans manquer à mon devoir de président, vous laisser asseoir à cette place,

sans vous dire que vous y étiez attendu depuis longtemps ».

Attendu depuis longtemps ! parce qu'on savait, dans tout Riom, qu'une Conférence de votre part serait non seulement d'un intérêt passionnant, mais encore un pur régal littéraire. Pour la plus grande joie de vos auditeurs, vous racontez alors en raccourci et comme à vol d'oiseau une notion succincte, mais sur le vif, des mœurs, de l'esprit, des usages des magistrats du pays de Riom, à une époque où se trouvaient singulièrement obscurcies certaines notions d'autorité, d'individualité et de propriété, qui passaient à leur tour pour de vieilles lunes, mais auxquelles certains ne laissaient pas que d'être encore profondément attachés.

Et c'est l'histoire d'Anne de Blot, l'un des Cent Gentils Riom au début du règne du roi Henri IV, dans laquelle vous opposez le châtelain assez riche pour entretenir une troupe de gens armés, au paysan, dont la chaumière sans cesse brûlée et les récoltes pillées à chaque passage de bandes ou de troupes régulières, n'a même plus le refuge ancestral du château.

Et c'est l'histoire d'Anne de Blot, l'un des Cent Gentilhommes du Roi ; celle des sires de Tournoël et des seigneurs de Boisredon ; celle de Jean de Vassal, seigneur de Vertaison ; celle de M. d'Espinchal, dont les aventures occupèrent si fort les délégués de M. de Colbert ; histoires qu'il faudrait lire en entier, toutes montrant l'anarchie judiciaire de cette époque et la rudesse des mœurs. Et vous terminez votre conférence par ce quatrain de bonne époque :

Cet homme, qui parle tant
Et cherche en vain l'art de plaire
Serait bien plus amusant
S'il avait l'art de se taire.

quatrain que n'acceptèrent point vos auditeurs, sous le charme de votre parole aussi spirituelle qu'érudite.

Le stage que vous avez voulu vous imposer, Monsieur le Premier Président était-il nécessaire ? N'aviez-vous pas déjà des droits suffisants dûs tant au savant qu'à la valeur du haut Magistrat ?

Né sur la noble Terre d'Auvergne où bat le cœur de la France, bastion de la suprême résistance de la Patrie, d'une ancienne famille du Livradois, vous avez témoigné de votre attachement au sol natal en y inscrivant votre vie ; alors que tant d'autres étaient sollicités par l'attrait de la grande ville, c'est Riom, capitale des Ducs d'Auvergne, qui vous vit élève studieux des R.P. Maristes, puis brillant avocat stagiaire du Barreau de la Cour.

Mais une vocation irrésistible vous appelait de la barre au Siègre, vocation encouragée par les chefs de la Cour qui avaient pu apprécier la collaboration que vous leur aviez apportée comme attaché au Parquet Général.

Votre carrière se poursuit dès lors, vous portant successivement aux postes de Procureur de la République à Cusset, Conseiller à la Cour d'Appel de Riom, puis Président de Chambre de la même Cour.

Il a fallu le charme puissant de votre nouvelle résidence et la conviction que vous pourriez y mieux servir encore la cause de la Justice, pour vous arracher à la Province sur laquelle paraissaient vous fixer des liens puissants.

Et partout vous faites apprécier les mêmes qualités d'esprit et de cœur : jugement sûr, grande indépendance de caractère, science profonde du Droit associée à une expérience avérée des nécessités de la vie..., courtoisie exquise dans les rapports avec les usagers du Palais, bonté inépuisable envers les malheureux.

Par vous, la Justice sans rien perdre de sa majesté et de sa sérénité, sait devenir simple, bienveillante, humaine.

N'est-ce pas un émouvant symbole en même temps qu'un grand exemple que vous proposez lorsque vous dépouillez la robe rouge et quittez les lambris dorés de la première Chambre de la Cour, pour l'humble service d'une soupe populaire ?

En vous, le Savant ne le cède en rien au Magistrat !

N'avais-je pas le droit de dire que tous ces titres vous ouvraient les portes de notre Académie ?

Ne devons-nous pas penser à vous comme successeur et continuateur de notre regretté confrère, M. Porta', le scrupuleux ?

pu' eux trésorier de notre Compagnie qui, dans un ordre voisin du vôtre, sut allier l'amour des belles-lettres et le souci d'une saine justice ?

En vous appelant à siéger dans ses rangs, l'Académie de Nîmes a suivi une tradition séculaire qui a fait qu'à toutes les époques de Hauts Magistrats de l'Ordre Judiciaire ont été associés à ses travaux.

A la première séance qu'elle tenait lors de sa création, le 28 mars 1682, l'Académie de Nîmes comptait sur dix-sept Membres, quatre Conseillers au Présidial, un Procureur du Roi et un Maître des Requêtes, et ce fut M. de la Baume, un des conseillers du Présidial, qui fut élu Président, on disait alors « Protecteur ».

En 1752, lorsqu'après un sommeil de quarante ans, l'Académie se reconstitua, sur les treize membres qui se réunirent le 9 mars, il y avait trois Conseillers au Présidial et ce fut encore un de ceux-ci, M. Reinaud, qui fut élu Directeur.

En 1801, après une nouvelle éclipse, elle brille de nouveau, et à cette renaissance participent des Magistrats éminents et désormais la Tradition sera fidèlement respectée.

La vie de l'Académie et celle du Palais de Justice sont étroitement unies.

Ne vous semble-t-il pas, Monsieur le Premier Président, que ces prédécesseurs illustres dont je viens d'évoquer pieusement le souvenir étaient présents sur le seuil de l'Académie pour vous accueillir ?

Mieux que le vieux soldat que je suis, ce sont eux qui vous reçoivent dans cette Maison ».

M. Calemard prenant à son tour la parole remercie le président et ses confrères. Après avoir salué, lui aussi, le Préfet et le Maire, il se félicite d'être admis à prendre part aux travaux de l'Académie ; il assure la Compagnie de « sa dévouée gratitude dont il sent toute la bienveillance ».

« Nimois, dit-il, je le suis de cœur et d'adoption depuis cet hiver déjà lointain où j'ai fait la découverte émerveillée des trésors et de l'enchanement de cette ville, ville d'art et de pensée ». Il fait ensuite revivre la physionomie « avenante et fine, la bonne grâce aimable et parfaite, la cordialité simple et souriante de M. Portal qui, en dépit de l'extrême

« effacement dans lequel il se complut toujours, occupa dans sa ville natale une place enviab'e dont la mesure n'est connue qu'au vide laissé par sa disparition ».

Retraçant ensuite la carrière de son prédécesseur, son activité intellectuelle, sa profonde érudition, il rappelle qu'au cours de la guerre, M. Portal revint à la préfecture remplir une dernière tâche patriotique.

Après avoir donné un souvenir à l'oncle de notre regretté confrère M. Achille Bardou, il lit quelques passages du remarquable discours prononcé par M. Portal alors président de la Compagnie lors des fêtes de Racine à Uzès et loue cette précision de pensée, cette sûreté de jugement qui s'acquièrent dans l'exercice des hautes charges de l'Etat. Il termine ainsi : « Votre Académie est l'un de ces foyers qui, à travers la tourmente continue de briller d'un éclat maintenu ».

M. Marcel Coulon a tout d'abord rendu compte de l'ouvrage de M. Charles Mantoux : *Alphonse Daudet et la souffrance humaine*. Ce livre vaut pour la démonstration complète du caractère original de Daudet ; il établit que ce don d'attendrissement qu'il reçut à son berceau ne dérive ni de Dickens, ni de Stendal ou Goncourt.

M. Marcel Coulon parle ensuite de deux conteurs, nés à Nîmes et dont l'œuvre se rapporte à notre ville, mais très différents l'un de l'autre.

M. Gibelin compose ses contes dans le dialecte nimois qu'il faut distinguer de la langue de Baptiste Bonnet (langue mistralienne), de l'abbé Favre (dialecte de la Vaunage), Pierre Guérin a bien écrit en Nimois mais c'est le Nimois de la banlieue. M. Gibelin emploie celui de la Placette ou de l'Enclos Rey. M. Marc Bernard écrit, lui, en Français. Son dernier ouvrage *Parlé à des Enfants* appartient au genre Mémoire. Il ressuscite Nîmes de 1900 à 1912 et dans cette reconstitution vivante, franche, hardie, nous trouvons exposées de grandes vérités.

M. Bauquier entretient l'Académie de la découverte d'une stèle funéraire au quartier de la Lampèze et d'une colonne rue St-Castor. M. Pourtal de Ladevèze évoque Stéphane Mal-

Jarmé dont on célèbre le centenaire. Il le montre professeur d'Anglais à Fontanes, puis poète magicien dans les soirées du mardi rue de Rome, enfin dans son rêve solitaire auquel il sacrifia toutes les ambitions et tous les honneurs. Il fallut Huyssmans pour le révéler, mais il était déjà admiré par les esprits les plus brillants : Banville, Verlaine, Villers de Lisle Adam, Manse.

SEANCE DU 29 MAI 1942

La Séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Colonel Igolen, Président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, Chanoine Chabot, Fabre ; Marcel Coulon, Sagnier, Premier Président Roche, Pasteur Caix, Colonel Blanchard, Antonin, Giran, Gibelin membres résidants Pourtal de Ladevèze, membre non résidant Lacomba, secrétaire perpétuel

Excusés : MM. Eloy Vincent, Paganelli, Premier Président Calemard. M. le Président donne lecture des lettres échangées avec M. le Préfet et M. le Maire ; il en résulte que désormais l'Académie de Nîmes prendra part aux cérémonies en la personne de son Président, M. le Président fait connaître qu'il a été en effet invité aux fêtes en l'honneur de Montcalm.

M. Antonin entretient l'Académie des réparations urgentes à faire à l'hôtel de l'Académie. M. Floutier a bien voulu venir très aimablement donner son avis. M. le Président lit une lettre de M. Floutier à ce sujet. La Compagnie décide la démolition immédiate d'une cheminée menaçant ruines. Elle nomme en outre une commission qui aura pour tâche de déterminer l'ordre et l'importance des réparations à faire et de se préoccuper des ressources nécessaires. Cette commission sera composée de MM. Lavergne, Fabre, Coulon, Blanchard, Giran.

A l'unanimité des présents M. Jacques Viers, Professeur à Paris et agrégé de l'Université, Lauréat du Prix de la Ville de Nîmes est élu membre non résidant.

M. Giran fait une communication intitulée « Quelques Progrès récents en Astronomie ; parmi les étoiles ».

Depuis un demi-siècle, à peine, les travaux relatifs à l'Astronomie ont été particulièrement nombreux et ont donné les résultats les plus intéressants. Ils ont porté sur les distances stellaires dont certaines atteignent jusqu'à plusieurs millions d'années-lumière, sur l'étude de la voie lactée et des Nébuleuses spirales, vastes agglomérations de plusieurs milliards

d'étoiles, sur les vitesses de déplacement de ces astres, etc..-

Certains phénomènes, particulièrement curieux, ont été découverts ; tel est, par exemple celui qui constitue la fuite des Nébuleuses.

Les masses, les températures et les volumes des étoiles ont été mesurés ; il en est résulté une classification de ces astres en Géantes et Naines.

Enfin, une théorie fort intéressante sur l'évolution stellaire a été émise ; théorie en vertu de laquelle les étoiles ne sont pas simplement des corps inertes et chauds, destinés à nous éclairer et à nous prodiguer l'énergie nécessaire à la vie sur notre globe terrestre, mais ont une vie propre, c'est-à-dire une jeunesse, un âge mûr et une belle et longue vieillesse, dont la durée totale se chiffre par milliards d'années.

Le Colonel Blanchard a rendu compte de *l'Histoire de Bagno's*, par M. l'abbé Béraud, curé de St-Gervais. Il rappelle les travaux antérieurs de l'auteur qui le préparaient à cette œuvre de plus longue haleine et souhaite que bientôt paraissent les travaux en cours de cet historien. Quant à *l'Histoire de Bagno's*, M. Blanchard en loue d'abord la présentation extérieure ; il en fait ensuite l'analyse. Les événements sont classés dans l'ordre chronologique. Il signale particulièrement l'étude des mœurs locales en 1300, celle du Tuchinat, et les pages qui décrivent la région bagnolaise à la veille de la Révolution. Il lit plusieurs passages et souligne l'intérêt des documents inédits mis à jour.

SEANCE DU 12 JUIN 1942

La séance est ouverte sous la Présidence de M. le Chanoine Anthérieu ancien président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, Latzarus, Marcel Coulon, Fabre, Sagnier, Antonin, Blanchard pasteur Cadix, premier Président Roche, Giran, Général d'Alauzier, Gibelin, Lacombe secrétaire perpétuel. Excusés : MM. Igolen, Pourtalès de Ladevèze.

M. Lavergne a lu quelques poèmes qui font suite à ceux que l'Académie avait eu l'occasion d'applaudir.

Dans des vers pleins de finesse et d'esprit, M. Lavergne propose des remarques subtiles sur « Le Tact », « le Rire », « le Flirt », « les femmes du XVIIIe »

M. Gibelin fait ensuite une communication sur « la Galéjade ». Après avoir rappelé la définition donnée par Mistral, il analyse les principaux traits qui précisent cette joyeuseté méridionale, qui la distinguent des plaisanteries ordinaires. M. Gibelin lit ensuite un conte languedocien dont il est l'auteur et qui s'intitule « Berangé ». C'est l'évocation du tafataïre nimois. Dans une langue bien nimoise et pure de toute infiltration des idiomes voisins, l'auteur fait revivre tout un passé local avec verve et esprit. Enfin M. Gibelin rend compte du *Panieroun de Galajade* de M. Vezian. Il en lit plusieurs passages et les commente avec pertinence.

SEANCE DU 26 JUIN 1942

La Séance est ouverte à 17 h. 15, sous la Présidence de M. le Colonel Igolen, président.

Etaient présents : MM. Reynaud, Bauquier, Latzarus, Fabre, Sagnier premier président Roche, Giran, Gibelin Lacombe secrétaire perpétuel.

M. le Président lit une lettre de M. Zieler de Villers sur l'œuvre de Mlle Debienne qui nous fait parvenir « L'Appel inconnu » et « Avant de partir ».

Sur le rapport de la commission du Prix de la Ville de Nîmes aucun ouvrage ne sera pour le moment à proposé pour l'attribution du prix

M. le président dépose sur le bureau un ouvrage dont l'auteur M. Edgard Raizon, fait hommage, intitulé « Eroun tres per une ». Il lit ensuite une communication de M. Elie Gré, membre correspondant sur de vieilles chansons nimoises.

L'auteur apporte une contribution très intéressante au folklore nimois. Il rappelle les luttes partisans qui appartiennent au passé et dont ces chansons perpétuent le souvenir pittoresque. La plupart de ces couplets sont tombés dans l'oubli : la tradition et les souvenirs personnels en ont conservé quelques-uns. M. Igolen donne lecture de quelques chansons ainsi reconstituées et qui datent du temps de Louis-Philippe ou du second Empire. M. Lacombe lit ensuite une étude sur Mgr Besson, orateur. Il rappelle les rapprochements nombreux du clergé franc-comtois avec l'Eglise de Nîmes : Mgr Besson, qui appartient de bonne heure à l'Académie de Nîmes, depuis sa biographie de Mgr Cart jusqu'à sa présidence d'honneur de la Compagnie. Il énumère les nombreux panégyriques qui furent prononcés par l'illustre orateur : et qui retracent les principaux faits historiques du pays. Il souligne l'influence puissante du prélat, sa participation au Concile du Vatican, sa réfutation retentissante du livre de Renan et met en évidence la hauteur de pensée de l'orateur au lendemain de nos désastres de 1870. Que de discours de Mgr Besson sont redevenus, hélas ! d'actualité et peuvent apporter à notre patriotisme douloureux d'aujourd'hui les consolations d'hier.

SEANCE DU 10 JUILLET 1942

La Séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence du Lieut.-Colonel Igolen.

Etaient présents : MM. Igolen, Dr Reynaud, Bauquier, Chanoine Chabot, Fabre, Sagnier, Colonel Blanchard, Antonin Giran, Président Calemard et Gibelin. Excusé M. Lacombe Secrétaire perpétuel.

M. Sagnier entretient l'Académie de quelques églises et de quelques monuments de Florence.

San mihiato al monte le baptistere, la basilica de fiesole sont les plus anciens sanctuaires de cette incomparable cité.

Leur façade lisse, leurs incrustations de marbres colorés ont déterminé le style purement florentin.

L'art gothique saura conserver cette simplicité dans la décoration. Le gothique fleuri est inconnu à Florence et les architectes de la Renaissance se souviendront des lignes sobres et harmonieuses.

Sancta Maria Novella, et sancta Croce en sont de frappants exemples. Le peuple est artiste. Comment s'en étonner ? Il ne voit autour de lui que des chefs d'œuvre. Même de nos jours, il a le respect des monuments. Ce respect est certainement dû à la présence de la chemise noire aux aguets, mais sans doute encore à une inconsciente hérédité, aux ancêtres qui pleins de respect, empreints d'un profond sentiment religieux venaient solennellement offrir à la Madone d'Or de San Michel le divin tabernacle d'Orcagna, ou à l'église au nom de leur saint patron, quelque St-Georges, quelque St-Jean, quelque St-Marc, dus au génie de Donatello, de Ghiberti et de Verrocchio.

Il termine par une visite à la grande nécropole de Florence, Sancta Croce, érigée par les Franciscains. Il évoque ceux qui y reposent et fait admirer la chaire de Benedette da Maiano, une des plus élégantes créations de la Renaissance.

Après M. Sagnier, M. Bauquier soumit à la Compagnie la primeur de son nouveau complément à la Numismatique du

Comte de Chambord et l'Iconographie Musicale qu'il a pu réunir sur ce même personnage, soit plus de 50 morceaux, dont plusieurs ont appartenu à la collection personnelle du Comte de Chambord.

Après cette intéressante présentation, la séance fut levée et le président donna rendez-vous à ses confrères au Mois d'Octobre.

SEANCE DU 23 OCTOBRE 1942

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Lieutenant Colonel Igolen.

Étaient présents MM. Lavergne, Bosc, Reynaud, Latzarus, Bauquier, Fabre, Chanoine Chabot, Chanoine Anthérieu, Baillet, premier Président Roche, Marcel Coulon, Sagnier, Blanchard, Giran, Antonin, Pasteur Cadix, Gibelin, membres résidents, Pourtal de Ladevèze membre non-résident, Lacombe Secrétaire Perpétuel.

M. le Secrétaire perpétuel donne connaissance de la correspondance : M. le Préfet a fait connaître à la Compagnie que des Prix destinés aux auteurs d'études intéressant le Gard ont été créés ; ils sont destinés l'un à un auteur prisonnier de guerre, l'autre à un auteur non prisonnier. La Compagnie décide de présenter l'ouvrage de M. Gouron membre résident prisonnier « Histoire de Pont St-Esprit » et celui de M. Sagnier sur Xavier Sigalon.

L'Académie d'Aix a communiqué la réponse qu'elle a faite à une circulaire relative à l'application de la loi du 27 Septembre 1941 sur les fouilles et à un projet de coordination des travaux des Académies de Province. Avant de se prononcer sur la question, l'Académie demande la communication de la circulaire dont il s'agit et dont elle ne connaît pas la teneur.

M. le Secrétaire fait connaître qu'il a été appelé par la Municipalité à représenter la Compagnie dans la Commission pour la dénomination des rues de Nîmes.

Le Président exprime à la Compagnie son plaisir de la voir à nouveau réunie et prête à la voir reprendre son activité après trois mois de vacances.

Il renouvelle ensuite les condoléances de l'Académie à M. E. Vincent, condoléances qu'il lui avait exprimées déjà par lettre et en réponse à laquelle il avait reçu de notre confrère tous ses remerciements et toute sa gratitude.

Le Président rend compte ensuite de son activité au cours des mois écoulés depuis fin mai, qu'il résume ainsi :

1^o) Démarche auprès de M. le Préfet et de M. le Maire pour que l'Académie soit officiellement représentée chaque fois qu'aura lieu une manifestation importante de la Préfecture et de la Mairie.

2^o) L'accueil le plus aimable reçu de la part de M. le Préfet et de M. le Maire qui tous deux se sont empressés de répondre au désir de l'Académie.

3^o) Démarches auprès de M. le Préfet et de M. le Maire, suivi d'un compte-rendu détaillé de la situation financière de l'Académie pour que le Département et la Municipalité veuillent bien accorder à la Cie une subvention extraordinaire et exceptionnelle pour que celle-ci puisse continuer son action et publier ses Mémoires.

4^o) Vote d'une subvention de 30.000 accordée à l'Académie à la suite de la demande précitée, déjà encaissée par le Trésorier.

5^o) La demande adressée à M. le Préfet est en instance et recevra une solution dès la constitution du nouveau Conseil Général, ce qui ne saurait tarder.

6^o) La démarche qu'il a faite avec M. Bauquier auprès d'une personne de la Ville s'intéressant à l'Académie pour lui exposer l'état dans lequel se trouvait l'Hôtel de la rue Dorée qui nécessitait des réparations urgentes et l'impossibilité pour la Cie, vu l'état de ses finances, de faire exécuter celles-ci.

La visite faite 22 jours après par cette personne au Président pour lui annoncer que le concours le plus large lui serait accordé pour solder les dépenses à engager en vue des réparations à faire à l'Hôtel de l'Académie.

7^o) Les travaux exécutés à l'Hôtel de l'Académie au cours des vacances, savoir :

Révision de la toiture, réfection des cheminées et d'un mur situé sur le toit, menaçant ruine, réfection des plafonds du salon d'entrée, de la salle des séances et du petit couloir et réunissant ces deux pièces.

M. le Président exprime son espoir de voir les travaux à faire à l'Hôtel se poursuivre et celui de voir enfin le jour

où on pourra établir un catalogue méthodique de la Bibliothèque.

Après avoir entendu cet exposé l'Académie voté à l'unanimité les adresses suivantes « L'Académie remercie son Président et se félicite de l'heureuse issue des démarches répétées qu'il a bien voulu s'imposer dans l'intérêt de la Compagnie. Elle adresse aussi ses remerciements à M. Bauquier pour le concours qu'il a prêté à Monsieur le Président ».

« L'Académie adresse au généreux anonyme l'expression de sa plus vive reconnaissance pour le don qui lui est fait et qui est destiné à la mise en état de son hôtel ; elle regrette que la modestie du donateur l'empêche d'inscrire son nom sur la liste de ses bienfaiteurs ».

« L'Académie reconnaissante au Conseil Municipal de Nîmes du généreux appui qu'il donne à son activité lui adresse ses remerciements et l'assure de son dévouement aux intérêts intellectuels de la Ville ».

L'Académie, à l'unanimité décide de nommer M. Velay Maire de Nîmes membre d'honneur. Le Bureau est chargé d'annoncer cette nomination à M. Velay et de lui remettre le texte de l'adresse des remerciements au Conseil Municipal.

Sur la proposition de MM. Igolen et Bauquier, M. de Joly est proposé comme membre non résidant. L'élection aura lieu selon les termes du règlement.

M. Latzarus présente une demande de Bourse au bénéfice de M. Charles Ribière étudiant à Montpellier. Il lui est accordé une Bourse d'études de 2.000 frs pour l'année scolaire en cours. M. Latzarus rappelle la collaboration de Paul Delai et d'Alphonse Daudet à propos de la pièce tirée des Rois en exil, collaboration dont le 22 octobre marque le centenaire.

M. Bauquier présente à l'Académie diverses pièces de l'important ouvrage qu'il fait paraître sur « l'Iconographie de Comte de Chambord ». Cet ouvrage qui fait suite à l'histoire numismatique présente un aussi grand intérêt. M. Bauquier communique quelques spécimens des illustrations qui enrichissent ce volume.

SEANCE DU 13 NOVEMBRE 1943

La séance est ouverte à 17 h. 15 sous la Présidence de M. le Colonel Igolen président

Etaient présents : MM. Lavergne, Reynaud, Bauquier, Chanoine Chabot, Marcel Coulon, Sagnier, Antonin, Giran, Gibelin membres résidants M. Pourtal de Ladevèze membre non résidant, Lacombe secrétaire perpétuel.

M. le Président donne connaissance d'une lettre par laquelle M. le Préfet l'informe que la Commission administrative a émis un avis favorable à l'attribution à l'Académie de Nîmes une subvention exceptionnelle de dix mille francs, montrant ainsi l'importance qu'elle attache au rayonnement intellectuel de l'Académie de Nîmes.

M. le Secrétaire lit une lettre adressée à la Compagnie par l'Académie des Sciences et des Beaux-Arts de Slovaquie et exprimant le désir de nouer des relations intellectuelles entre les deux Académies.

La séance publique annuelle est fixée au 3 Janvier prochain.

M. Latzarus dépose une plaquette de M. Verdun, président de Chambre à la Cour d'Aix intitulée « La Juridiction des échelles du Levant ».

M. Lavergne, au nom de l'auteur, M. Billoud, dépose un poème à la gloire du Général Marchand

L'Académie décide d'avancer l'heure de ses séances ordinaires et la fixe à 16 heures 45 ; elle décide également que le prochain concours pour le Prix de l'Académie, doté de 1.000 francs sera ouvert sur le sujet suivant : « Les représentations théâtrales aux Arènes de Nîmes ».

M. Bauquier fait hommage à l'Académie du très bel ouvrage qu'il vient de publier « Histoire iconographique du comte de Chambord » qui fait suite et complète l'histoire numismatique. Dans une très belle édition, l'auteur a rassemblé toutes les reproductions, images ou emblèmes se rapportant au comte de Chambord et a ainsi ressuscité une des plus curieuses époques de notre histoire.

M. Pourtal de Ladevèze réalisant une idée suggérée par Edgard Poé dans une page célèbre, explique la genèse d'un de ses plus récents poèmes intitulé « Cassandre ». Après avoir rappelé l'idée parfois erronée du lecteur sur l'inspiration, l'auteur analyse celle-ci et les opérations successives de l'esprit que nécessite l'élaboration d'une œuvre d'art. Il en fait l'application à l'œuvre qu'il présente et montre que tout n'est pas délibéré mais qu'il reste une part de mystiques qu'André Gide nomme « la part de Dieu ». Le poète, remarque-t-il, est conduit bien plus par le mot que par l'idée. Il n'a pas laissé au mot seulement l'initiative. Se plaçant à un point de vue plus élevé, il a considéré le vers alexandrin comme une entité complète. La lecture du poème lui-même permet de se rendre compte de la fluidité et de l'harmonie du vers que Racine a porté au sommet de l'art en même temps de comprendre comment quatre alexandrins ont donné au poème « Cassandre », sa forme, ses proportions et même son sujet.

M. Gibelin a commencé la lecture d'un conte bilingue (languedoc et français) qui fait revivre les « Tafataires » de Nîmes et intitulé « Bobino ».

SEANCE DU 27 NOVEMBRE 1942

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. le Colonel Igolen, président.

Étaient présents : MM. Reynaud, Bauquier, Chanoine Chabot, Sagnier, M. Marcel Coulon, Latzarus, Pasteur Cadix, Gibelin, membres résidants, M. Pourtal de Ladevèze, membre non résidant, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Fabre.

Le président dépose l'ouvrage de M. Georges Martin « Rosés qui saignent » et dont l'auteur fait hommage à l'Académie.

M. de Jo'y est élu membre non résidant à l'unanimité des présents.

M. Gibelin continue la lecture du conte languedocien dont il est l'auteur et intitulé « Bobino ». Il évoque la vie populaire nimoise du XIX^e siècle dans le dialecte local aussi riche que pittoresque. M. Marcel Coulon ayant déposé la question : « Du nouveau sur la Fontaine » ? y répond affirmativement par une analyse aussi fine qu'exacte de l'œuvre du grand poète. Il en dégage à la fois le lyrisme et la bonhomie si intimement fondus. N'est-ce pas ce qui fait en grande partie l'originalité de La Fontaine ? Cette originalité, M. Coulon la souligne dans le choix des sujets qu'un auteur essentiellement conteur pouvait traiter ; dans la métrique où le vers irrégulier prend naissance après quelques apparitions assez rares parmi les contemporains du fabuliste. Il cherche les analogies dans Malherbe ou Marot. La Fontaine est inclassable au point que Boileau ne mentionne pas son œuvre. M. Coulon cite quelques grands vers qui ne sont peut-être pas assez remarqués et qui foisonnent dans le fabuliste. A ce lyrisme succède aussitôt et tout naturellement une bonhomie charmante. M. Bauquier entretient la Compagnie de la mise à jour rue du Bat-d'Argent, d'un four de potier du 17^{me} siècle. Il montre et décrit des fragments retrouvés remarquables par leur vernissage et aussi par leurs formes gracieuses.

SEANCE DU 11 DÉCEMBRE 1942

La séance est ouverte à 15 h. 30, sous la présidence de M. le Colonel Igolen, président.

Etaient présents : MM. Latzarus, Chanoine Chabot, Marcel Coulon, Sagnier, Fabre, Antonin, Premier Président Calémard, Gibelin, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président donne connaissance d'une lettre adressée à la Compagnie par « Les Amis de la Belle France » demandant une adhésion de principe à son action pour la centralisation des études provinciales.

Il y est répondu affirmativement.

M. le président fait part du décès de M. le Chanoine Bastide, membre correspondant. Evoquant la mémoire de M. le Chanoine Bastide, il rappelle sa carrière d'écrivain, de directeur et fondateur de la revue *La Voie Catholique* ainsi que le sujet et les titres de ses principaux ouvrages littéraires.

Il est ensuite procédé à la nomination d'un membre résident. A l'unanimité des présents, M. Flaugère, conservateur honoraire des Eaux et Forêts, est élu.

M. Lacombe donne lecture de quelques pages d'une fantaisie littéraire intitulée : *Les Mimes dans la bagarre*, au cours de laquelle, sous le symbolisme des personnages de la Comédie, sont évoquées des images et des impressions de l'avant-guerre et des temps présents. M. Bauquier entretient l'Académie de la mise à jour, route de Bernis à Aubord, de monnaies des XII^e et XIII^e siècles et sur lesquelles on reconnaît la frappe du marquisat de Provence.

SEANCE DU 23 DÉCEMBRE 1942

La séance est ouverte à 13 heures 30, sous la présidence de M. le Colonel Igolen, président.

Étaient présents : MM. Bauquier, Fabre, Marcel Coulon, Sagnier, Antonin, pasteur Cadix, Giran, Gibelin, membres résidents, M. Pourtal de Ladevèze, membre non résident, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. le Président fait part de l'invitation adressée par M. Edmond Teissier aux membres de l'Académie d'assister au vernissage de l'exposition de ses œuvres.

M. le président adresse les félicitations de l'Académie à M. l'abbé Bruyère, membre non résident, qui vient d'être nommé chanoine honoraire de la cathédrale de Nîmes.

M. Lacombe présente le compte rendu d'une étude sur la Cour criminelle du Levant, due à M. Verdun, président de Chambre à la Cour d'Appel d'Aix. Il souligne l'intérêt qu'elle présente au double point de vue historique et juridique. Cette juridiction permettait à notre droit français d'étendre son influence sur l'Orient et précisait très heureusement des points de droit international ; elle a disparu en exécution du traité de Montreux.

M. Gibelin rend compte de l'ouvrage de M. Edgard Raison : *Eron très per une*. Il remarque que le dialecte employé est celui qui est parlé aux limites du Languedoc et de la Provence. Il y a des expressions spécifiquement saint-gilloises. M. Gibelin donne lecture de quelques passages qu'il analyse et examine aux points de vue de la technique et de l'esthétique.

M. Marcel Coulon rappelant qu'il avait présenté à la Compagnie le roman de M. Marc Bernard : *Paréil à des Enfants*, associe l'Académie à l'hommage rendu à cette œuvre que vient de couronner l'Académie Goncourt.

SEANCE DU 8 JANVIER 1943

La séance est ouverte à 15 heures 30, sous la présidence de M. le Colonel Igolen, président.

Etaients présents : MM. Lavergne, Latzarus, Chanoine Chabot, Bauquier, Marcel Coulon, Sagnier, colonel Blanchard, Giran, pasteur Cadix, Gibelin, membres résidants ; Pourtal de Ladevèze, membre non résidant ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Fabre.

Après lecture du Procès-Verbal M. Latzarus, empêché d'assister à la séance précédente tient à déclarer qu'il aurait refusé de s'associer à l'hommage par l'Académie au Prix Goncourt.

M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Henry Mazel membre non résidant qui envoie ses vœux à ses confrères et d'une lettre de M. Flaugère qui remercie l'Académie de l'avoir élu membre résidant.

M. le Président présente ses vœux à ses confrères. Il rappelle ensuite la mémoire de M. Dubesset, proviseur honoraire du Lycée et membre résidant décédé ces jours derniers.

Il est ensuite procédé au renouvellement du bureau. Le président fait connaître que M. le premier président Roche a exprimé ses regrets de ne pouvoir accepter le fauteuil présidentiel, regrets qui sont partagés par l'unanimité des confrères. M. Marcel Coulon est élu président pour l'année 1943 à l'unanimité des membres présents. Le docteur Rouvière, conseiller national est élu, également à l'unanimité vice-président. Il fait hommage à l'Académie de l'ouvrage de M. Gattefossé « Le roman de Marthe ».

M. Bauquier fait une communication sur « une ému'e de la comtesse de Ségur : Mlle Walsin Esthérazy ». Il s'agit de l'œuvre d'une Nimoise parue à la fin du second Empire. On y retrouve la même forme dialoguée et les mêmes pro-

cedés de narration que ceux employés par l'auteur des « Malheurs de Sophie ». On note, cependant, qu'ici l'intention n'est pas seulement d'amuser mais aussi d'instruire les jeunes lecteurs. Dans ce but, l'auteur intercale très habilement les portraits de personnages historiques tels que Ste-Clotilde, Fortunatus, Brunheaut, etc.

MM. Marcel Coulon et Blanchard donnent quelques précisions sur la famille Esthérazy et M. Latzarus présente quelques aperçus sur la littérature pour les enfants.

SEANCE DU 22 JANVIER 1943

La séance est ouverte à 15 h. 30 sous la présidence de M. le Colonel Igolen, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Latzarus, Bauquier, Charoïne Anthérieu, Fabre, Marcel Coulon, Sagnier, Pasteur Cadix, Giran, Général d'Alauzier, Premier Président Calemard, Gibelin membres résidants Pourtal de Ladevèze, membre non résidant, Lacombe secrétaire perpétuel.

M. le Secrétaire lit une lettre de M. Rouvière remerciant ses confrères de l'avoir élu vice-président.

Il est fait hommage par l'auteur Mlle Jane Margaud intitulé « Au hasard de la Vie ».

Il est procédé à l'installation du bureau. Avant de quitter le fauteuil présidentiel, M. Igolen prononce l'allocution suivante :

« Avant de quitter le fauteuil présidentiel, je saurais me soustraire à l'usage qui veut que le Président sortant exerce encore pendant quelques instants ses fonctions.

Permettez-moi donc, tout d'abord, de vous remercier de la sympathie que vous m'avez témoignée au cours de l'année écoulée et de votre aimable indulgence qui a si grandement facilité ma tâche de président ; il est vrai que pour accomplir celle-ci j'avais à mes côtés notre cher Secrétaire perpétuel, la cheville ouvrière et l'animateur jamais pris en défaut de notre Compagnie : qu'il reçoive par conséquent personnellement tous mes remerciements et toute ma gratitude.

Qu'il me soit permis maintenant de formuler quelques vœux pour l'année qui commence, vœux qui peuvent facilement être réalisés, grâce aux libéralités qui nous ont été accordées en 1942.

Vœux de voir l'Académie en 1943, féconde en travaux intéressants de toutes sortes :

Vœux de voir notre Hôtel, remis en état et abriter longtemps, pour ne pas dire toujours, nos réunions, jamais interrompues ; Vœux de voir notre Bibliothèque, à l'abandon, classée enfin méthodiquement, pour le grand profit de notre Compagnie ; Vœux, depuis longtemps exprimé par notre Confrère et ami M. Bauquier, de voir installée, chez nous,

son inestimable Collection du Comte de Chambord, amassée au prix d'une inlassable patience et d'une persévérance toujours en éveil ;

Enfin, pour clôturer ma présidence, qu'il me soit permis d'offrir à l'Académie le tableau que vous voyez pour la première fois pendu à ce mur, représentant le texte des Lettres Patentes accordées par le Roi, Louis XIV, en 1682, à la nouvelle Académie de Nîmes ; mon travail de l'année écoulée sur notre Compagnie.

Ce travail n'est pas, à proprement parler, l'Histoire de notre Académie, mais la réunion de documents de toutes sortes, puisés un peu partout, qui pourront permettre, le jour où notre Compagnie aura trouvé son historien, d'y puiser ample moisson de renseignements utiles.

Dans quelques instants, notre nouveau président voudra bien me permettre de vous le présenter plus longuement.

Mon Cher Président, veuillez prendre place au fauteuil présidentiel, où vous serez si bien à l'aise : votre grande érudition saura toujours suivre et apprécier, à leur juste valeur, les communications que vous m'adresserez ici, et vos anciennes fonctions de magistrat, qui vous ont habitué à écouter et à juger, vous permettront de diriger nos débats, toujours des plus courtois, du reste, non seulement avec la plus grande compétence, mais encore avec la plus aimable courtoisie ».

Après avoir applaudi ces paroles l'Académie décide que ce tableau restera apposé dans la salle des séances en souvenir de la présidence de M. le colonel Igolen. En prenant place au fauteuil M. Marcel Coulon s'exprime ainsi :

« En m'assayant dans ce fauteuil pour l'année qui vient de s'ouvrir, vous me faites un honneur dont je sais le prix et me confiez un devoir dont je sais toute l'importance.

Nous constituons la partie du cerveau nîmois la plus en vue, la plus communicative et par conséquent la plus utile. Nous sommes autorisés non pas à le crier sur les toits mais à l'affirmer discrètement quand l'occasion se présente parce que nous ne risquons pas d'être démentis. L'antiquité de l'Académie, on peut dire son immortalité déjà de trois siècles aidant, la Cité de la Maison Carrée et des Arènes se montre fière de notre hôtel avec sa devise latine un peu connue. Elle est fière de ses monuments romains. Au cours de mon

adolescence, la place que tenait notre Compagnie dans les conversations et dans la Presse, les égards que l'administration départementale municipale lui témoignaient et cette relation étroite entre les 55.000 habitants que contenait alors la ville et les trois douzaines de nimois choisis qui vous composent m'avaient frappés. Cet état de fait n'a pas changé à mesure que Nîmes m'a vu vieillir. Je m'en aperçois aux compliments que cette élection m'a valu de droite et de gauche au hasard des parents des amis ou de simples connaissances, et il ne m'a pas été désagréable de m'entendre dire l'autre matin par une vieille brave femme bénéficiaire de la Soupe d'Entraide, de mon secteur : « Alors, M. Coulon vous êtes président de l'Académie ! ».

Cependant l'année qui vient de finir vous aura donné des preuves, je dirai palpables de l'intérêt que nous porte l'actuel Hôtel de Ville et la Préfecture. Ces libéralités publiques auxquelles il faut joindre la générosité particulière que vous savez, les compliments qui m'ont été adressés, comme l'année prochaine ils s'adresseront à mon successeur. L'Académie les mérite comme celle d'hier en a justement reçus d'analogues. Et je ne pense pas que notre composition présente soit inférieure en qualité à celles que notre Compagnie connut en trois siècles, dans ses meilleurs jours. Sûmes-nous jamais mieux le grec que nous le savons aujourd'hui par le canal de l'un de nous, lequel canal ne transporte pas que le grec mais dont le courant de l'humanisme. L'Esperandieu qui siégeait naguère au milieu de nous ne balançait-il pas le Séguier de jadis ? et s'il faut bien cinq ou six générations d'académiciens pour rencontrer de pareils maîtres, l'archéologie n'est-elle pas représentée maintenant par des élèves qui se montrent dignes de leurs leçons ? S'il n'était pas ici à m'entendre, je soutiendrais que sur le piédestal que nos séances peuvent offrir à la Muse lyrique celle-ci n'a jamais été élevée à la hauteur de pureté et de perfection où le plus jeune de nos confrères l'a placée. Enfin que notre Compagnie s'intéresse un jour à la peinture à la sculpture, à la musique qu'il lui plaise faire dans la métaphysique, à la musique qu'il lui plaise faire quatre heures de navette entre le Louvre et l'Evêché ou qu'on la renseigne sur le premier livre de Schapenhauer, qu'elle veuille de l'histoire du droit, de la médecine, un métaphysicien, un médecin, un avocat et le jour où nous avons aimé savoir

comment on chassait la bécasse, l'un le vous est arrivé nous le dire. Je ne sais si le patriotisme nimois ne m'abuse point mais quand je regarde les bulletins que les autres académies provinciales échangent avec la nôtre il ne me semble pas voir régner dans leurs travaux une activité, y voir briller une variété tout à fait égale à celle que nous leur offrons. Nos concitoyens savent ce à par les on dit, par les journaux ; qu'il s'agisse de l'élite ou du populaire chacun recueille un morceau ou une parcelle d'écho de notre variété bigarrée, de notre activité laborieuse. Et voilà pourquoi, mes chers confrères nous n'avons plus à redouter que le plafond de nos séances nous dégringole sur la tête, ou que l'imprimeur de notre bulletin prenne une hypothèque sur notre hôtel. Voilà pourquoi la bonne vieille des soupes jetait l'autre jour sur mon humble personnalité un regard d'admiration.

Eh bien ! si l'utilité d'un rouage comme le nôtre se fait sentir c'est bien dans un temps comme celui que nous sommes obligés de vivre. La difficulté du ravitaillement matériel rend plus nécessaire encore le ravitaillement spirituel de notre cité. Je m'efforcerai Messieurs de favoriser dans la mesure où la chose est possible à celui qui préside vos séances séances un si nécessaire développement.

Si il n'avait tenu qu'à moi cependant, ce n'est pas moi qui vous apporterai aujourd'hui avec mes remerciements l'expression de la bonne volonté présidentielle. Notre règlement touchant la composition du bureau ne peut pas toujours être appliqué et depuis quelques années il a manqué bien souvent de l'être. Sans cela il m'aurait fallu avant que vous puissiez m'éire six ans encore et je n'aurais pas brûlé l'étape de la vice-présidence — Oui, depuis 1934 où vous avez bien voulu m'accueillir six de mes anciens ont refusé le fauteuil présidentiel mais rarement une carence s'est trouvée aussi regrettable que celle de M. le premier Président Roche — Par sa culture vraiment classique, par la sûreté il eut fait un président modèle et je redouterai la comparaison, sans votre bienveillance vous pourriez faire entre lui et moi. C'est pourquoi j'ai mis tous mes efforts pour qu'il revienne sur son refus mais voici que depuis quelques semaines sa santé si robuste jusqu'ici paraît légitimer les raisons qu'il croyait avoir, à 82 ans bientôt, de décliner la charge dont notre règlement vous engageait à le revêtir.

Vous n'aviez pas, mon cher prédécesseur un motif aussi puissant de renoncer à la tâche qui vous était proposée en 1942. Les ans comme dit La Fontaine ne pouvaient en être la cause. Votre excessive modestie seule vous conduisait non pas à ruer dans les brancards de notre char académique mais à ne pas vouloir vous y placer. Cependant sur nos instances réitérées vous êtes revenu sur votre refus. Vous avez le droit de ne pas le regretter et nous avons le devoir très agréable de nous en réjouir. Nous avons besoin à notre tête d'un homme d'action doublé d'un bon diplomate. Vous avez été l'un et l'autre et vos initiatives heureuses ne se comptent pas mais nos procès-verbaux les enregistrent.

Messieurs, en voici bien long et il ne me reste plus avant de vous convier tout de suite au travail qu'à vous convier aux vœux que M. le premier Président Roche retrouve rapidement la santé et suive l'exemple en fait d'assiduité et de participation à nos séances de notre vénéré doyen M. Gérard Lavergne. Un octogénaire plantait, il nous faut changer le vers du fabuliste et dire en le regardant et l'écoutant : Un octogénaire rimait et dans quatre ans nous dirons encore : qu'il rime et qu'il plaise à la Muse familière un octogénaire.

Que nos vœux de santé meilleure s'adressent aussi à un de nos confrères, cloué par la maladie depuis plusieurs mois
Que nos vœux de santé meilleure s'adressent aussi à un de nos confrères cloué par la maladie depuis plusieurs mois et jeune cependant M. le Dr. Sauveplane. Enfin que notre cher confrère Gouron arrive bientôt, pour apporter ses mémoires de courageux Combattant et de prisonnier libéré.

SEANCE DU 5 FEVRIER 1943

La séance est ouverte à 15 h. 30 sous la présidence de M. Coulon, président.

Etaient présents MM. : Lavergne, Latzarus, Bosc, Fabre, chanoine Chabot, chanoine Anthérieu, Igo'e, Baillet, Sagnier, Pasteur Cadix, Giran, Premier président Caemard, Gibelin Antonin, membres résidants ; Pourtal de Ladevèze membre non résidant ; Lacombe secrétaire perpétuel. Lecture est donnée d'une lettre de M. Bauquier qui fait connaître qu'il est disposé à transporter dans des salles mises à sa disposition par l'Académie de Nîmes, sa collection relative au Comte de Chambord. Il précise que ce transfert se ferait aux conditions suivantes : 1) Il aurait, pour y présenter la collection dans son ensemble la jouissance intégrale, ainsi que leurs dépendances, des deux pièces vides faisant suite à la salle de Villeperdrix et serait seul juge de la façon d'aménager intérieurement les dites pièces conformément à l'harmonie de la présentation.

2) Il aurait sa vie durant, libre accès et libre séjour dans les pièces précitées, soit pour y conduire telle ou telle personne à qui il pourrait avoir intérêt ou agrément à montrer les documents qu'elles contiendraient, soit pour y poursuivre des travaux complémentaires se rapportant à ces documents.

L'Académie, après avoir pris connaissance de ces conditions déclare à l'unanimité les accepter ; elle remercie M. Bauquier de sa décision qui ne peut qu'accroître le rayonnement intellectuel de la Compagnie.

M. le secrétaire donne connaissance d'une lettre de la Monnaie reçue en réponse à la demande de renseignements sur la frappe éventuelle de jetons de présence. Il est décidé de commander à la Monnaie 150 jetons en métal commun patiné au prix de 7 frs l'unité.

M. Jean Bosc présente à l'Académie un livre récent de M. Emile Roche « L'or n'est plus roi ». Ancien directeur d'un journal « La République » qui faisait une large place aux questions économiques, M. Roche étudie dans son livre l'avenir réservé à l'or comme monnaie. Après avoir rappelé que l'étalon or a été abandonné en France depuis 1936, et souligné l'insuffisance du stock de métal jaune, réalisé depuis 1914, l'auteur signale l'importance du message du Ma-

réchal du 11 Octobre 1940 — la monnaie doit être au premier rang de l'économie nationale et l'or ne doit plus être affecté qu'à des règlements extérieurs. La conséquence est le contrôle des changes et de la consommation intérieure, l'économie faussée est l'autarcie.

Pour M. Roche c'est un idéal définitif, l'or est condamné et la politique monétaire de l'avenir doit se fonder sur le troc et les échanges de marchandises.

M. Bosc n'est pas d'accord avec ces conclusions et, avec M. Caillaux dont une étincillante préface orne l'ouvrage de M. Roche, il estime que l'autarcie n'est qu'un mal passager et qu'il conviendra, après la paix, de revenir prudemment au libéralisme et à la liberté des échanges.

SEANCE DU 19 FEVRIER 1943

La séance est ouverte à 15 h 30 sous la Présidence de M. Marcel Coulon, président.

Etaient présents MM. Lavergne, Bauquier, Latzarus, Fabre de Valfons, Sagnier, Antonin, Pasteur Cadix, Giran, Gibelin, Général d'Alauzier membres résidants M. Pourtal de Ladevèze, membre non-résidant ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

En ouvrant la séance, M. le président évoque la mémoire de M. le premier président Roche, dont l'Académie sent si vivement la perte ; il retrace la belle carrière de ce magistrat, digne en tous points des hautes fonctions qu'il a occupées et rappelle les nombreux témoignages qu'il a donnés de sa grande érudition et de ses goûts littéraires. La séance est levée en signe de deuil.

A la reprise lecture est donné d'une lettre de M. le général d'Alauzier, remerciant le président d'avoir accepté de représenter la Compagnie au Comité d'honneur constitué pour l'érection à Nîmes d'une statue de Jeanne d'Arc.

M. Gibelin fait une communication sur l'influence de la philosophie sociale de Fichte. Ce philosophe, logicien subtil autant que hardi, a exercé dans son pays, sur l'évolution de la pensée philosophique comme sur l'opinion en général une influence qu'on ne doit pas sous-estimer. Dans un curieux ouvrage, en particulier « l'Etat commercial fermé », paru en 1800, il a combattu le libre échangeisme et donné pour la première fois l'esquisse d'un Etat autacque. Beaucoup de réalisations actuelles sont déjà indiquées dans ce petit écrit.

M. le président remercie M. Gibelin et rappelle qu'on lui doit une traduction de l'ouvrage dont il vient de parler.

M. Latzarus transmet les souvenirs de M. Costier membre honoraire qu'il a eu occasion de voir et annonce que notre confrère vient d'être nommé membre de l'Académie d'Aix en Provence.

SEANCE DU 5 MARS 1943

La séance est ouverte à 15 h 30 sous la Présidence de M. Marcel Coulon, président.

Etaient présents MM. Lavergne, Bauquier, Latzarus, Chanoine Chabot, de Valfons, Igolen, Antonin, Pasteur Cadix, Giran, Blanchard, Gibelin, membres résidants ; Lacombe secrétaire perpétuel.

Excusés MM. Fabre, Sagnier, Pourtal de Ladeveze.
M. le président évoque la mémoire de M. le docteur Sauveplane en ces termes.

Le deuil de la famille du Dr. Sauveplane, celui de ses amis et de sa corporation est aussi celui de l'Académie de Nîmes

Nous perdons avec lui un confrère à l'égard duquel l'épithète de sympathique distribuée si banalement tous les jours revet son caractère positif, littéral.

Il ne sera pas resté longtemps des nôtres, guère plus d'un an. Mais la plupart de nous le connaissions de longue date et nous nous étions réjouis de le voir nous apporter avec les dons de son esprit familier des belles lettres, sa douceur, sa gentillesse, la fraîche aménité de ses façons.

Hélas ! il n'a guère pu nous les montrer à domicile que le jour de sa réception, 29 novembre 1947. Il nous avait assuré que si sa profession ne lui donnait pas beaucoup de loisirs il nous consacrerait la plupart de ceux qu'il parviendrait à lui arracher mais bientôt son existence devenait un loisir entier, mais de ceux qu'il faut passer dans une chambre de malade. Je l'ai relue son allocution, elle marque sa délicieuse nature, et l'éloge qu'il avait su faire de son prédécesseur, le chanoine Bouisson est un modèle de belle grâce non pas académique mais académicienne toute imprégnée de bienveillance de finesse, de bonne humeur. Or, je l'ai rapprochée de causeries que j'eus le plaisir de l'entendre faire à la Société des Bibliophiles, l'une sur le bon chansonnier Pierre Dupont, l'autre sur le talentueux Raoul Ponchon qu'il avait rencontré quelque fois au cours de sa vie parisienne et dont

nous nous étions entretenus, parce qu'il le retrouvait — me dit-il — dans un ouvrage que je venais de lui consacrer.

Le voilà parti, emportant dans la tombe avec l'optimisme que *je veux répandre*, disait-il, en terminant son discours de réception, *parce que je le juge bienfaisant et raisonnable même et surtout dans les jours incertains et pénibles que nous vivons...* C'est un de ces optimismes que procure une bonne conscience et la possession des vertus qu'il faudrait que la majorité des hommes possédât pour que le monde comptât plus de bons que de mauvais et puisse trouver dans des vicissitudes comme celles où nous sommes de quoi consentir à ne pas détester la vie.

Quel regret doit laisser dans son intérieur familial un homme capable de donner à la veille de rendre l'âme après des mois et des mois de souffrance, un tel témoignage de la tranquillité, de la sécurité, de la belle humeur de son âme. Nous pouvons le supposer ce regret car il est nôtre, et ce sont des condoléances aussi sincères que vives qu'au nom de l'Académie de Nîmes j'offre ici à la veuve de ce cher Docteur Sauveplane, à ses proches, à ses amis, à MM. les médecins nîmois ses confrères.

M. le président lève la séance en signe de deuil.

A la reprise de la séance, M. Latzarus rend compte de l'histoire iconographique du comte de Chambord, par M. Henri Bauquier. Cet ouvrage n'est pas un simple complément de la monumentale histoire numismatique du même prince. Il embrasse un sujet plus ample et d'une variété infinie; aussi l'auteur a-t-il dû se restreindre, mais par là même, il met mieux encore en lumière les sentiments qui inspirèrent aux contemporains les diverses étapes d'une noble existence. Le sage et érudit collectionneur apporte à l'histoire politique du XIX^e siècle une contribution de premier ordre et venge la nation française de l'absurde renom de légèreté qu'on lui a fait, légende incompatible avec le témoignage d'une longue fidélité qui a survécu même au tombeau. M. Latzarus rappelle à cette occasion quelques faits curieux et peu connus, notamment la candidature du Duc de Lucques, tige des Princes de Bourbon-Parme au trône de la Plata et l'intervention

du Comte de Chambord auprès du roi de Prusse Guillaume I^{er} en 1870. La présentation par M. Bauquier d'une cinquantaine de pièces de sa magnifique collection, illustre de la façon la plus heureuse, l'exposé de M. Latzarus.

L'Académie, après un échange de vues précédé d'un exposé de M. le Président et du rapport fait au nom de la commission des Anciens Présidents décide de modifier le règlement en ce qui concerne l'élection du Président. Après avoir constaté que les formalités prévues par l'art. 82 du Règlement ont été remplies elle adopte le texte suivant qui sera inséré après l'alinéa premier de l'article 29 du dit règlement « La Présidence ne pourra être conférée qu'à un membre résidant élu depuis au moins 10 ans. Si cette condition ne pouvait être remplie la Présidence reviendrait au président le plus ancien ».

SEANCE DU 19 MARS 1943

La séance est ouverte à 15 h. 30 sous la Présidence de M. Marcel Coulon, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, Latzarus, Fabre, Antonin Blanchard, Pasteur Cadix, Giran membres résidents Pourtal de Ladevèze membre non résident, Lacombe secrétaire perpétuel.

Excusés MM. Chanoine Chabot, Sagnier.

M. le Président rappelle les titres et qualités qui ont désigné M. l'Abbé Martin comme candidat au titre de membre correspondant. Il est ensuite procédé à l'élection. M. l'abbé Martin est nommé membre correspondant.

Le président rappelle que les lettres françaises déplorent la perte de M. André Dumas, qui était originaire du Gard et a vécu un certain temps à Nîmes. Après avoir retracé sa carrière d'écrivain, il donne lecture de quelques vers pleins d'émotion et qui ont été probablement les derniers écrits par M. André Dumas.

M. Giran fait une communication sur « Les grands nombres en astronomie ». C'est en astronomie que l'on rencontre des valeurs numériques particulièrement élevées, mais se rend-on toujours bien compte de leur vraie grandeur ? On compte par année-lumière. C'est la distance que parcourt la lumière en un an à raison de 300.000 kilomètres par seconde. Une année-lumière représente 9.500 milliards de kilomètres. La lumière va du soleil à la terre en 8 minutes, atteint Pluton en 5 heures et ne rencontre plus rien pendant 4 ans, atteignant alors le système du Centaure. D'une étoile à sa voisine le voyage de la lumière dure en moyenne 5 années. En 8138 Besset détermine la distance de l'étoile 61 du Cygne dont la lumière nous parvient en 11 ans. En 1918 Sapley trouve pour diamètre de la Galaxie 100.000 années-lumière : certains parlent de 300.000 années. Le nombre total des étoiles de la Galaxie a été évalué à 165 milliards. Les Galaxies extérieures ont la même constitution. M. Giran cite M 31 d'Andromède et M 33 du triangle qui sont à un million d'années-lumière. Les plus éloignées nous font plonger à une distance de 25 millions d'années-lumière. Ces exemples montrent combien est justifiée l'expression : « C'est un nombre astronomique ».

SEANCE DU 2 AVRIL 1943

La séance est ouverte à 17 heures sous la Présidence de M. Marcel Coulon, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Reynaud, Latzarus, Igo'eu, Fabre, Sagnier, Antonin, Blanchard membres résidants, Pourtal de Ladevèze, membre non résidant, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. le Chanoine Chabot, Cadix, Gibelin.

M. le Secrétaire dépose un manuscrit de Mlle Jeane Ravier « La naissance d'une ville ». Il est soumis à l'examen de la Commission du Prix de la Ville de Nîmes.

M. le Président dépose un volume de poésies dont l'auteur M. Francis Octave Balma fait l'hommage à l'Académie, il est intitulé « Musiques dans la nuit ». M. Pourtal de Ladevèze fait une communication sur André Fontainas. Après avoir rappelé ses origines belge et lorraine, ses études à Paris au cours desquelles Mallarmé fut son professeur d'anglais, M. Pourtal de Ladevèze donne des détails sur le cercle littéraire *Les moineaux francs* et sa collaboration avec Verheeren et Rodenbach. Revenu en Belgique à l'époque de la renaissance de la littérature française dans ce pays, il fut accueilli à « *La Jeune Belgique* », fondée par Max Waller ; puis, c'est à Paris qu'il s'est consacré à son œuvre, œuvre qui se caractérise par la courbe harmonieuse de son développement.

Le renouvellement perpétuel s'unit à l'unité. D'abord symboliste avec « *Le sang des fleurs* », sa poésie se fait plus méditative avec *l'Allée des Glaiuils*. M. Pourtal de Ladevèze donne lecture de plusieurs extraits des *Vergers illusoire* des *Nuits d'Épiphanie*, *d'Estuaires d'ombre*, *La nef désarmée*, etc.

A l'occasion du centenaire des *Burgraves*, M. Latzarus rappelle l'accueil fait à cette pièce, qui marqua la fin de la carrière théâtrale de Victor Hugo. Les critiques lui reprochèrent généralement le manque d'action, le merveilleux des épisodes, la psychologie rudimentaire des personnages, l'abus de la couleur locale. Mais, quelques semaines après ce froid

accueil, on portait aux nues la plate et incolore *Lucrèce de Ponsard*. En réalité, l'on était las du romantisme, et c'est ce qui explique les jugements partiels portés sur "une des œuvres les plus originales de Victor Hugo.

M. Latzarus s'efforce de démêler ce qu'il y a d'historique dans les *Burgraves*. Il signale certaines confusions et quelques anachronismes, mais conclut à l'exactitude du tableau, dans ses grandes lignes. Il montre la force et la grandeur des situations, et essaie de déterminer l'idée maîtresse qui avait inspiré le poète dès ce moment tourné vers l'épopée plutôt que vers le drame. Il conclut en affirmant que le public moderne, d'un goût moins étroit que celui de 1843, et préparé, notamment par Péguy et M. Claudel, à se faire de l'œuvre théâtrale une idée plus ample, serait capable de faire un succès aux *Burgraves*.

SEANCE DU 13 AVRIL 1943

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Marcel Coulon, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Reynaud, Bauquier, Igo-
len ; Chanoine Anthérieu, Chanoine Chabot, Fabre, Sagnier,
pasteur Cadix, Giran, Gibelin membres résidants M. Pourtal
de Ladevèze, membre non résidant, Lacombe secrétaire per-
pétuel.

M. le Président donne lecture d'une invitation qui lui a été
adressée par le Comité constitué pour l'érection d'une statue
de Jeanne d'Arc à Nîmes.

L'Académie adresse ses félicitations à son excellence Mgr
Grente, membre honoraire de l'Académie de Nîmes, que Sa
Sainteté Pie XII vient d'élever au rang archiepiscopal.

Il est procédé à la nomination d'un membre non résidant.
M. Léonard, professeur à l'Université d'Aix, est élu à l'unani-
mité.

Le Président rend compte de l'ouvrage de M. Octave
Balma « Musiques dans la nuit ». Ce poète de mérite essaie
avec honneur les vers hugoliens. Il apporte dans cette imitation,
une note toute personnelle, une grande sûreté de technique et
une poésie pleine de charme. La Compagnie écoute la lecture
de quelques fragments et notamment le poème intitulé « Le
Plongeur ». M. Marcel Coulon entretient ensuite l'Académie
du poète nîmois Phœbus Jouve. Après avoir rappelé ses
débutés littéraires en 1882, alors que Jouve avait à peine
dix-huit ans, sa participation à la fondation par M. Vermeil
d'une société littéraire à Nîmes, il analyse sa collaboration
au Bulletin de cette Société. Plus tard, M. Jouve, en colla-
boration avec Léopold Cabanis — qui devait mourir à 72
ans et n'a pu donner toute sa mesure — fait un tirage
limité d'un album contenant les œuvres de ces deux poètes.
M. Jouve donna ensuite des vers à l'Hermitage fondé et
dirigé par M. Henri Mazel.

« La Chronique Mondaine », à qui il faut savoir gré de
signaler et de conserver les manifestations littéraires de notre

ville, a recueilli la plupart des œuvres de Jouve. C'est un poète dont la modestie ne doit pas effacer le mérite, ce mérite est très réel et il faut réparer cette injustice de ses contemporains qui ne l'ont pas mis à sa véritable place. On trouve un charme discret, volontairement effacé, mais rehaussé par de très grands vers et de très beaux vers. M. Coulon en lit un certain nombre harmonieux et de haute inspiration.

M. le chanoine Chabot analyse le roman de M. Gattfossé : « Marthe et Sylvane ».

C'est un ouvrage, dit M. le Chanoine Chabot, qui comprend deux parties : le Roman de Marthe la Sylvane et un recueil de notes sur les Hommes et dieux de Provence. Il constitue une lecture instructive et agréable. La donnée du roman est la Victoire de Marius sur les Cimbres et la fiction a son origine dans la stèle des Baux. M. le Chanoine Chabot analyse la trame du roman sa valeur morale qui n'est pas sans comporter quelques aspects dangereux. Quant à la seconde partie du volume il s'agit de préhistoire. C'est un conflit européen à l'époque néolithique et qui est, remarque finement M. Chabot, d'actualité.

SEANCE DU 7 MAI 1943

La séance est ouverte à 17 heures, sous la Présidence de M. Marcel Coulon président.

Etaient présents : MM. Reynaud, Bauquier, Bosc, Chanoine Chabot, Fabre, Igolen, Pasteur Cadix, Antonin, Giran, Gibelin membres résidants Pourtal de Ladevèze, membre non résidant ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : Général d'Alauzier.

M. le Président adresse à M. Igolen les félicitations de ses confrères à l'occasion de la naissance de son petit fils.

Il lit ensuite une lettre de M. le Général d'Alauzier, Président du Comité constitué pour l'érection, à Nîmes d'une statue à Jeanne d'Arc. L'Académie décide de participer à cette heureuse initiative par une souscription dont le chiffre ultérieurement fixé. M. le Président représentera la Compagnie aux fêtes organisées en l'honneur de la Sainte de la Patrie, dimanche prochain.

L'Académie décide également de souscrire à une édition du portrait du Maréchal Pétain ; Cette édition réalisée par la Légion Française des Combattants est vendue au profit des prisonniers de guerre.

M. Bauquier représentera l'Académie au Congrès de la Fédération historique du Languedoc qui se tiendra les 22 et 23 Mai, à Alès.

M. le Président donne lecture d'une lettre de son Excellence Mgr Grente archevêque-évêque du Mans, de l'Académie Française et membre honoraire de l'Académie de Nîmes. Dans cette lettre le prélat remercie ses confrères des félicitations qu'ils lui ont adressées à l'occasion de la haute distinction dont il vient d'être l'objet de la part du St Siège.

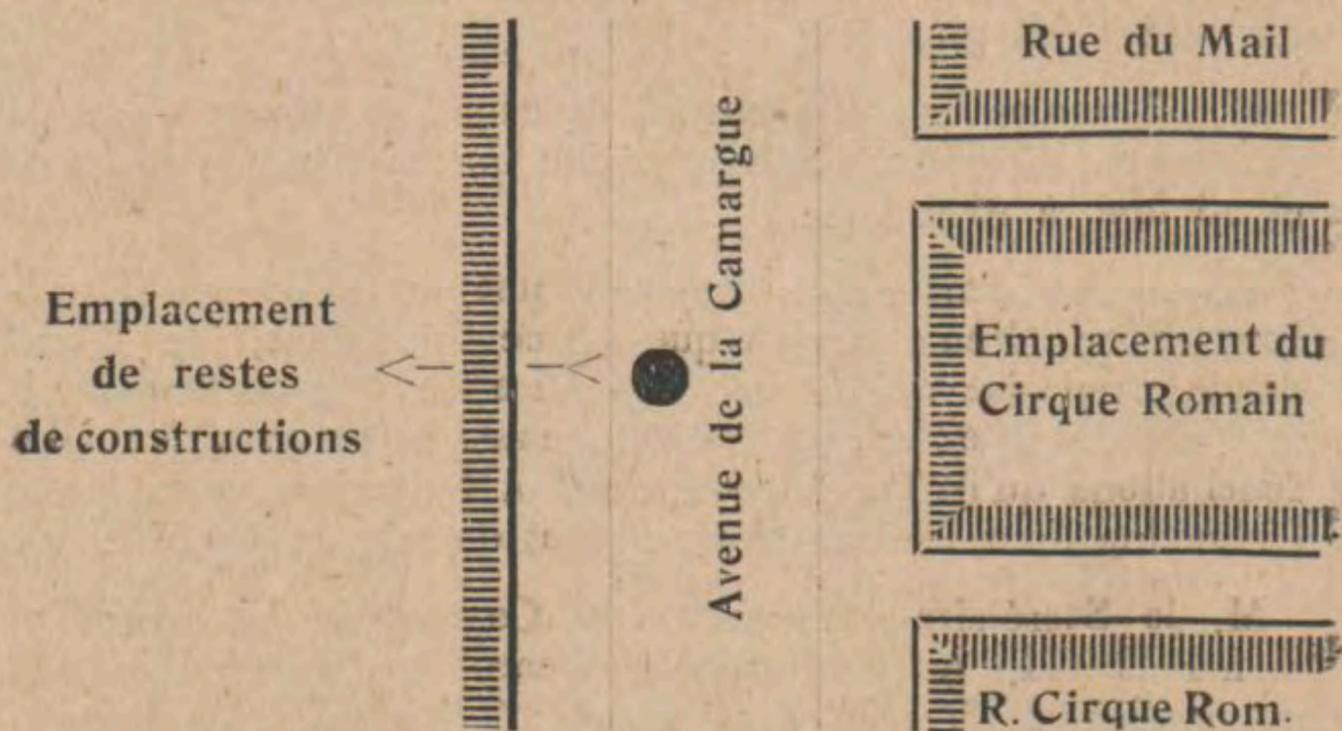
M. le Secrétaire transmet à la Compagnie ses remerciements de M. le Professeur Léonard à l'occasion de sa nomination au titre de membre non résidant. A cette occasion M. le Président entretient ses confrères d'un ouvrage dû

à M. Léonard « Mon village sous Louis XV ». Il s'agit du village d'Aubais qui a trouvé ainsi un historien de grande classe. L'auteur a su mettre beaucoup de vie et de mouvement dans les documents d'archives et restituer, sous une forme très attrayante la vie passée de ses ancêtres. C'est un grand savant et un autre aubaisien qui a écrit la préface de cet ouvrage : M. René Grousset dont M. Marcel Coulon rappelle l'œuvre d'orientaliste universellement réputé.

Le 26 Avril 1943, au cours de travaux exécutés pour la construction de tranchées-abris, Avenue de la Camargue, on a découvert, à hauteur du bord ouest de l'allée centrale, exactement au milieu de l'espace compris dans le prolongement des rues du Cirque Romain et du Mail, à 2 mètres 20 environ au-dessous du sol, des restes de constructions en pierres, entre autres une pierre longue de 1 m. 40 environ, de 0 m. 25 de large et de 0 m. 40 d'épaisseur.

L'ensemble mis à jour ne correspond en rien à ce qu'on a trouvé jusqu'à aujourd'hui se rapportant aux substructions du Rempart Romain, lequel longeait la rue du Cirque Romain actuelle, ex rue de "Abattoir,

Par contre sa situation, au milieu des prolongements des deux rues précitées — entre lesquelles se développait le Cirque Romain — laisse supposer qu'il a pu appartenir à celui-ci, peut-être même à la « Spina » du Cirque, qui en occupait le centre.



Il est regrettable que dès la découverte de ces débris de constructions on n'ait pas averti M. Bauquier, lequel l'a été par hasard, par M. J.-J. Brousson, trois jours après.

M. Henry Bauquier, parlant lui aussi des travaux en cours au Bd de Camargue pour la construction d'abris souterrains, pose cette question. S'agit-il de l'ancienne enceinte de la ville ou de construction se rattachant au cirque? Il a été assez difficile de s'en rendre compte de façon certaine ces vestiges ayant été aussitôt détruits. Cette destruction avant étude est fort regrettable car il y aurait eu intérêt à pouvoir examiner avec soin. C'est une bien fâcheuse habitude de s'abs-tenir systématiquement de donner avis des découvertes éventuelles à notre Commission municipale d'archéologie qualifiée pour procéder aux recherches d'identification. M. Igo'en croit plutôt à une construction rattachée au cirque qu'à la présence du rempart romain qui devait passer un peu plus au Sud.

M. Bauquier a parlé assez longuement sur quelques fragments d'amphores avec marque d'origine recueillies à côté des bases de murailles. Il a rattaché la découverte de l'un d'eux à une communication faite en 1869 à l'Académie par M. Germer-Durand et a trouvé dans la comparaison des deux documents d'assez grande probabilité d'une facture locale.

M. Bauquier également fait état du mémoire présenté en 1876 par M. Lombard-Dumas, d'après les notes d'Emilien Dumas, pour conformer les suppositions fort judicieuses de ce mémoire concernant un changement de technique dans la facture des potiers lorsque les invasions ayant arrêté l'importation latine, les artisans locaux revinrent aux formes primitives du type pré-romain.

SEANCE DU 14 MAI 1943

La séance est ouverte à 17 heures sous la Présidence de M. Marcel Coulon, Président.

Etaient présents : MM. Reynaud, Bauquier, Chanoine Chabot, Fabre, colonel Igolen, Sagnier, Pasteur Cadix, Giran, premier Président Calemard, Gibelin, Général d'Alauzier, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. le Chanoine Anthérieu.

M. le Président rend compte des cérémonies qui se sont déroulées à Nîmes à l'occasion de la Fête de Jeanne d'Arc et auxquelles le Comité d'érection de la statue avait invité le Président de la Compagnie. Il renouvelle ses félicitations à M. le Général d'Alauzier, président de ce comité.

Sous ce titre « La canonnade de Villeneuve-les-Avignon du 25 juillet 1793 », M. Fabre donne lecture d'une étude fortement documentée dans laquelle il établit que contrairement à une tradition locale qui se fit jour, sous la forme imprimée, pour la première fois, en 1821, et fut reproduite depuis par certain historien, l'abandon d'Avignon, le 25 juillet 1793, par les fédéralistes marseillais attaqués par l'armée du Général Carteaux, ne fut pas la conséquence de coups de canon tirés par le capitaine d'artillerie Napoléon Bonaparte qui aurait installé une batterie à Villeneuve sur le « Rocher de la Justice », mais fut provoquée par une fausse interprétation d'ordres reçus du Comité Central de Marseille.

Les conclusions de M. Fabre sont déduites de l'analyse critique de divers documents authentiques et notamment du « Journal » du notaire avignonnais Chambaud qui se trouve à la bibliothèque du Musée Calvet à Avignon.

M. Fabre propose de voir la source de la tradition locale qu'il considère comme dépourvue de toute valeur historique, dans une interprétation tendancieuse de certains passages du « Souper de Beaucaire », cette curieuse brochure publiée à

Avignon en Août 1793 par le capitaine Napoléon Bonaparte. On se serait livré à cette interprétation après la glorieuse campagne d'Italie de 1796-1797 lorsque son héros, le Général Bonaparte entrant définitivement dans l'histoire, sa légende commença à se former lui attribuant des faits et des paroles imaginaires comme cela s'est toujours produit au cours des âges, lorsqu'en temps troublés apparut un personnage de premier plan s'imposant par sa forte personnalité.

SEANCE DU 28 MAI 1943

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. le Colonel Igolen, ancien président.

Étaient présents : MM. Reynaud, Bauquier, chanoine Chabot, de Valfons, colonel Blanchard, Pasteur Cadix, premier président Calémard, Gibelin, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Marcel Coulon, président.

Il est procédé à l'élection d'un membre résidant. Après avoir constaté que toutes les formalités requises par le règlement ont été observées, M. le Président ouvre le scrutin : Me Desguerros, avocat à la cour d'Appel est élu membre résidant à l'unanimité des présents.

M. Bauquier indique que quelques exemplaires de Son Histoire Iconographique du Comte de Chambord seront déposés à l'Académie et qu'il sera fait mention de ce dépôt et de la savante étude qui en a été faite par M. Bernard Latzarus.

Il fait connaître que le Congrès de la Fédération historique du Languedoc qui devait se tenir à Alès et où il devait représenter la Compagnie a été renvoyé.

M. le colonel Blanchard a rendu compte de l'ouvrage de M. Franck Rouvière : « La juridiction des conventions royales de Nîmes ». A la suite de notre défaite militaire de 1940, M. Rouvière a pensé qu'il était bon « de se pencher sur le passé de notre pays pour y puiser aux sources de son génie la force de se survivre ». Ainsi, dit M. Blanchard, il met sous nos yeux un organisme juridique qui rendit de grands services, créé au Moyen Age. Il étudie son origine, son développement, ses procédés juridiques et son caractère. Il avait institué une procédure rapide dont le but était d'assurer l'exécution des obligations contractées. Cette étude présente un grand intérêt tant au point de vue historique que juridique. D'abondantes annotations bibliographiques attestent les patientes recherches de l'auteur. Déjà le sujet est épuisé et cette œuvre magistrale rappelle un des aspects de la grandeur de notre cité.

SEANCE DU 11 JUIN 1943

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Marcel Coulon, président.

Etaient présents : MM. Reynaud, Latzarus, Fabre, Baillet, Igolen, Sagnier, pasteur Cadix, Antonin, Giran, Gibelin, membres résidants ; Henri Mazel, Pourtal de Ladevèze, membres non résidants ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Bauquier.

M. le Président rend compte de l'état des travaux en cours dans l'hôtel de l'Académie ; il remercie M. le Colonel Igolen à qui la Compagnie doit non seulement la possibilité de ces réparations, mais aussi leur accomplissement méthodique et heureux. M. Coulon remercie également M. Latzarus qui a su faire recouvrer à notre bibliothèque des ouvrages égarés.

M. le président présente un manuscrit dû à M. Contino « Roméo sans Juliette ». Il s'agit d'un drame qui exalte l'amour maternel et dont le développement est plein d'intérêt.

Après avoir donné lecture d'une lettre de Mme Phœbus Jouve qui le remercie de la communication faite sur son mari, M. Coulon dépose un ouvrage de M. Eugène Bocard « Péchés de jeunesse ».

M. Henri Mazel donne lecture d'une allocution qu'il a prononcée à la Maison des Intellectuels à Paris. Ce discours, riche d'aperçus ingénieux et de réflexions opportunes est animé d'une flamme patriotique qui le fait longuement applaudir.

M. Sagnier présente une étude sur Grignan.

Il parle des Adhémar de Monteil, de Castellane, du Comte de Grignan lieutenant général en Provence, remplissant cette charge pendant 45 ans, de ses frères, de ses oncles, tous morts sans postérité.

Il expose les brillants débuts de Mademoiselle de Sévigné à la cour, la faveur particulière du roi pour la marquise et sa fille ; le difficile établissement de la jeune fille malgré sa beauté et sa dote considérable (300.000 livres), son mariage avec le Comte qui n'était plus un jeune homme et en était à sa troisième union ; la politique habile de l'Intendant gé-

néral, son caractère affable ; l'humeur peu accomodante de sa femme ; les grandes dépenses du Comte et de la Comtesse ; les agrandissements du château, l'ameublement somptueux les représentations brillantes soit à Aix soit à Grignan ; la vie mondaine, dispendieuse menant la famille à la ruine ; les jours d'intimité : pendant la belle saison, sur les terrasses, à l'abri de la bise, à l'ombre des orangers, Mme de Grignan avec quelques amis commente la métaphysique de Descartes.

M. Sagnier montre Mme de Sévigné s'attachant en bonne grand'mère à l'éducation de ses petits-enfants ; Marie Blanche, le petit marquis sur lequel on avait fondé de grands espoirs pour redorer le blason des Adhémar enfin la charmante Pauline, la future Mme de Simianes.

La mort de la marquise de Sévigné marque une étape dans l'histoire des Grignan.

Les deuils vont se succéder sans interruption et bientôt c'est la gêne croissante ; les créanciers venant réclamer jusque dans les cours du château. La lignée des Grignan va s'éteindre. Le jeune marquis marié à Mlle de St-Amand, après avoir échappé aux périls de la guerre mourra prématurément sans laisser d'enfants. Mme de Simianes après la mort de la Comtesse et du comte vendra les terres et le château. La tourmente révolutionnaire n'en laissera que des ruines.

M. Sagnier termine par quelques mots sur la reconstruction à notre époque de cette magnifique demeure, le Versailles de la Provence.

SEANCE DU 25 JUIN 1943

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. Marcel Coulon, président.

Etaient présents : MM. Bosc, Eloy Vincent, Reynaud, Bauquier, Latzarus, Fabre, de Valfons, colonel Igolen, Sagnier, colonel Blanchard, Pasteur Cadix, Giran, général d'Alauzier, premier président Calemard, Gibelin, membres résidants : Pourtal de Ladevèze, membre non résidant ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

L'Académie a procédé à l'installation de M. Flaugère, conservateur honoraire des Eaux et Forêts, élu membre résidant.

M. Velay, maire de Nîmes, prend place aux côtés de M. le président.

Adressant ses remerciements à la Compagnie, M. Flaugère s'exprime ainsi :

On raconte que le doge de Gènes étant reçu par Louis XIV et questionné sur ce qui l'étonnait le plus à Versailles aurait répondu : « c'est de m'y voir ».

Me voici moi-même dans un grand état de surprise. Je sais que je dois bien davantage à votre faveur qu'à mon mérite d'être réuni à vous en cette heure, et je ne cesse de craindre que ma réserve n'ait plus de raison que votre préférence.

Par vos paroles d'accueil bienveillantes, persuasives, vous voulez bien, M. le Président me rassurer. Je vous en remercie.

Je sais également que dans un tout récent passé, au moins en deux circonstances, votre compagnie a tenu à marquer qu'elle était pénétrée du rôle dominant de l'Arbre et de la Forêt dans la vie des hommes.

Une première fois, c'était en 1929, émue de la dépopulation des Cévennes, l'Académie avait mis au concours le sujet suivant : Quels sont les moyens pratiques d'enrayer la désertion de nos Cévennes ?

La question demeura posée et sans réponse durant 3 années ; en 1931 trois mémoires lui parvinrent. Elle décerna

son prix. L'œuvre retenue glorifiait la Forêt. L'auteur était un forestier, nimois d'origine et de cœur, le Conservateur des Forêts Roger Ducamp dont j'ai moi-même reçu les leçons et à la mémoire duquel je veux de cette placé adresser mon souvenir reconnaissant.

La deuxième fois c'était en 1937 ; l'Académie avait à compléter le nombre de ses membres. Elle fixa son choix unanime sur le distingué chef d'alors du Service forestier du Gard, M. l'Inspecteur Général des Eaux et Forêts Nègre, votre toujours actuel confrère.

Aujourd'hui, c'est sous le couvert de ce même Arbre, j'en suis sûr, et c'est ce qui me rassure totalement, qu'à mon tour j'entre parmi vous.

Suivant une tradition qui affirme la solidarité qui lie les membres de l'Académie de Nîmes, il m'incombe de vous parler de votre éminent confrère dont je dois désormais occuper le fauteuil, le Commandant Gendronneau.

Il a tenu une grande place parmi vous. Je ne l'ai pour ma part connu que de vue.

Tous ceux qui l'ont approché m'ont affirmé sa bonté, l'excellence et la fidélité de son amitié, sa cordialité, sa franchise, son indépendance de bon aloi, et sa bonne humeur, et aussi son extrême politesse. Cette dernière vertu ne fut certainement pas son moindre titre à votre estime et à la conquête de vos suffrages.

La politesse, grande, belle et noble chose, pourquoi faut-il que nous assistions à son déclin ? N'est-ce pas un fait historique que pour tous les peuples l'apogée de leur politesse coïncide avec leur plus grand siècle et que notamment la France fut grande tout le temps qu'elle demeura polie, gardant jusque dans ses revers le sens aigu des bons usages.

Le Commandant Gendronneau était enfin un soldat, un Officier à la mesure de ces officiers dont ces jours derniers le Maréchal Pétain disait qu'ils devaient avoir le sens de la communauté, demeurer nobles et silencieux devant le devoir, fidèles à leur parole, prêts à tout sacrifier à l'honneur.

S'il était encore parmi nous, avec quel empressement il se placerait parmi les bons Français dévoués à l'action renouvatrice qui doit remettre notre Pays à sa vraie place.

Par contre, dans ce monde qu'il a vu venir, où il n'y avait plus ni hiérarchie politique ni discipline sociale, ni autorité supérieure, avec quelle sévérité il jugerait ces chutes individuelles qui ont fait tant de mal à la France.

Les hasards de sa carrière militaire le conduisent en Indochine puis à Madagascar et en Afrique du Nord ; il y rencontre les vestiges des vieilles civilisations ; il ne se contente pas de passer et d'admirer ; à ces immenses débris des siècles il sent une âme et il veut la découvrir ; alors son imagination les interroge. Ce n'est pas en vain. Dans les monuments bouddhiques qui l'attirent plus particulièrement en Indochine il découvre une analogie de sujets entre leurs frises et tympanes et ceux de nos cathédrales médiévales.

Ces faits étaient jusqu'à lui, demeurés inaperçus.

Quand il arrive en Afrique du Nord, on procède aux fouilles de l'antique cité romaine de Césarée, la Cherchell d'aujourd'hui. Il s'intègre à l'équipe des chercheurs et devient l'historiographe du théâtre que l'on exhumait sous ses yeux.

Mais toute sa mesure il ne devait vraiment la donner que lorsqu'admis à la retraite, il vint se fixer à Nîmes. Le chant des cigales, l'air et la lumière de nos garrigues, les pierres de nos monuments au pied desquels une âme comme la sienne devait percevoir le frémissement du passé ; cette ville de Nîmes où l'histoire domine le présent, où l'urbanisme lui-même est au service des ruines ; c'est tout cela, sans aucun doute qui dut l'enchanter et le retenir chez nous.

Devenu citoyen de notre Cité, notre passé notre histoire devinrent les siens ; nos monuments furent son patrimoine. Il ne cessera de les interroger pour leur redonner la vie.

« J'ai voulu, dira-t-il lui-même, reconstituer par une sorte de reportage antique quelques aspects de notre Nîmes du temps des Antonins, rendre un peu de leur vie d'autrefois à nos chers monuments qu'animait il y a 18 siècles, l'âme de nos pères, rapprocher le Nîmes des avions de la Nemausus des gladiateurs et des coureurs du Cirque ».

Ce qu'il nous a donné est plus et mieux qu'un simple reportage ; c'est de la résurrection et donc de l'histoire. Par ses récits pleins de fantaisie et d'humour il nous trans-

porte dans le passé, nous donnant presque l'âme d'un gallo-romain ; nous ressentons autant de hâte que notre ancêtre à courir au Capitole dont nous percevons les bruits de fête, à ne pas manquer aux Thermes, l'heure des familiers, non sans nous être arrêtés le temps qu'il faut au forum que nous désignent ses bruyantes rumeurs.

Du savant, le Commandant Gendronneau avait l'esprit critique ; un faisceau de présomptions n'est pour lui jamais l'équivalent de la certitude. Il n'affirme que s'il a acquis cette certitude même. Ainsi quand il rectifie une erreur de jugement de Ménard et de Séguier sur l'emplacement des Thermes gallo-romains.

Il avait le culte du beau et du vrai, et il fustigeait tout ce qui ne l'était pas. Appelé à évoquer l'harmonieuse beauté de la danse grecque, il a l'horrible vision de ces excitations galvaniques qui l'ont remplacée chez nous et dont un trust anglo-saxon a fait un article d'importation. Il s'arrête tout court.

« J'attendrai pour vous en entretenir plus longuement, dit-il, que le Génie latin ait chassé les Barbares ».

Cet homme qui pensait bien, parlait également bien. Quand il causait à l'École Antique, vous le savez, il faisait toujours salle comble. Par sa voix chaude et prenante, par sa diction captivante, il s'attachait son public, et son public c'était ce Monsieur Tout-le-monde généralement difficile à satisfaire. C'est que tel un grand artiste il enchantait.

En perdant ce conférencier hors de pair, l'École Antique fit une irréparable perte.

Parfait honnête homme, (Kalos Kai agathos), beau soldat, savant, émineat conférencier, tel fut en bref votre collègue le Commandant Gendronneau.

Ce grand voyageur et observateur qui avait parcouru de vastes étendues de continent n'était certainement pas sans avoir constaté les désastreuses conséquences de la déforestation généralisée du monde. Les savants spécialisés démontrent que l'équilibre harmonieux de la géographie d'un pays est lié à l'heureuse répartition des terres agricoles et des zones boisées. Or, c'est particulièrement dans les pays visités par votre confrère, en Chine, à Madagascar, en Afrique du

Nord, que le parasitisme humain multimillénaire a rompu cette harmonie. L'homme fait à son gré la forêt ou le désert.

Affolé de ses conquêtes sur la nature et oubliant si l'on peut dire la nature de la nature, il a partout fait le désert.

Cette lutte de l'homme et de la sylviculture autochtone est un des grands drames de l'humanité.

La forêt française a elle aussi payé un large tribut à cette démesure ; la Grande Guerre et maintenant celle qui nous étreint, lui ont porté de nouveaux et rudes coups.

Nous aurons à la refaire. Pas plus que la terre elle ne mentira ; refaite, elle participera au salut de la Patrie.

Cette œuvre de reconstruction est à la mesure de nos moyens.

Nous en possédons toute la technique et notre département offre présentement le plus bel exemple de reforestation dont puisse s'enorgueillir un Pays. Vous savez que par sa haute région, qui culmine à 1.567 mètres au Mont Aigoual, le Gard appartient géographiquement à ce vaste ensemble montagneux autrefois dénommé Gévaudan, qui comprenait les Causses, la Margeride, l'Aubrac, le Lozère et l'Aigoual dont les populations avaient à travers les âges profondément mis à mal le manteau végétal sylvestre.

Vers le milieu du siècle dernier cette région était par le fait de son déboisement intensif devenue un véritable pôle répulsif.

Ce n'était pas seulement la terre qui était torrentiellement entraînée vers les pays bas, menaçant l'existence des vallées, causant l'ensablement de nos grandes voies fluviales jusqu'à nos ports, et compromettant la vie économique nationale.

Il y avait aussi l'exode de la population fuyant la terre natale incapable d'assurer sa subsistance. C'est cet exode montagneux qui avait ému votre Académie elle-même et l'avait amenée à se préoccuper des moyens de l'arrêter.

Des hommes se sont rencontrés que d'autres ont relevé et continuent sans arrêt à relever — il m'a été donné d'être des leurs au cours de ces trente dernières années — pour

entreprendre d'arrêter cette marche au désert par le seul effet d'une reforestation intensive. Il y a 75 ans à peine que s'instauraient les premiers travaux. Aujourd'hui déjà nos hautes terres sont recouvertes de forêts nouvelles sur 15.000 hectares d'un seul tenant dans le massif de l'Aigoual, sur plus de 3.000 hectares sur le rebord oriental des Monts Lozère.

Les peuplements de ces forêts sont en exploitation depuis une vingtaine d'années, au profit de l'économie locale ; présentement c'est pour la plus large part par leur production qu'est assuré l'approvisionnement en bois de mine des houillères du bassin d'Alès.

La forêt nouvelle a donc déjà gagné à notre profit la bataille du charbon ; n'est-ce pas un beau fleuron à sa couronne ?

Demain elle donnera bien davantage encore, car elle est en voie de devenir une source de richesses constamment accrues et toujours renouvelées.

La reforestation a accompli ce miracle de rendre la vie à des montagnes qui mouraient ; Ces montagnes étaient « répulsives » ; elles sont devenues « attractives » elles sont entrées dans le circuit du grand tourisme d'hiver comme d'été. Leur population s'est stabilisée et vit installée dans une aisance qui va s'améliorant. N'avait-il pas raison votre lauréat de 1931 de vous présenter la forêt comme le moyen le plus sûr et le plus rapide d'enrayer la désertion des Cévennes, j'entends des Hautes-Cévennes, la question des Basses-Cévennes étant une toute autre histoire, mais dans laquelle la forêt aura son mot à dire, soyez-en assurés.

Ainsi donc dans les résurrections auxquelles pour la reconstruction de la France de demain nous devons croire et travailler, une place et non des moindres doit être réservée à la résurrection de la forêt par le règne de l'Arbre.

L'histoire est là pour affirmer que notre Humanité ne peut pas vivre sans l'assistance de l'Arbre.

Arbre aux multiples visages : Arbre de nos berceaux, Arbre de nos cercueils ; Arbre mystérieux et terrible de la science, Saint-Arbre de la Croix que chantent les hymnes

chrétiennes, qui a inspiré toute notre spiritualité et dont nous attendons qu'il en arrête la régression.

Ce n'est pas sans raison qu'après avoir servi d'autel à nos ancêtres gaulois il a été choisi pour jalonner nos tombes et servir de mausolée à nos morts.

L'arbre n'en doutons pas, a une âme dont la plainte s'exhale dans le vent et qui communie pour nous avec l'âme de nos Morts.

J'ai pensé longuement, je pense sans cesse au beau jour que serait celui où tous les fils de France unissant leur sensibilité devant la splendeur de la forêt s'aimeraient avec sincérité les uns les autres dans le culte de l'Arbre. *Multa renascentur* disait Horace.

Beaucoup de choses renaîtront qui semblaient à jamais perdues.

Ce jour-là, vraiment, renaîtrait la France.

M. Marcel Coulon répond par les paroles suivantes :

Arrivé non pas au milieu

nel mezzo del cammia di nostra vita

non pas au milieu mais à l'extrémité de ce chemin, l'homme appartenant à l'espèce dite fonctionnaire se demande quelquefois s'il sut bien choisir la carrière qui lui convenait le mieux ; s'il n'eut pas mieux fait, par exemple, d'être soldat que magistrat, professeur que bureaucrate. Et il ira même regretter de ne pas avoir choisi une profession libérale : médecin, avocat, négociant, viticulteur ou écrivain. Que de fois aurais-je entendu tel auxiliaire de Thémis que je connaissais comme ma poche se dire tout en requérant contre un cambrioleur ou en couchant sur une affaire de mur mitoyen : « Ah ! mon pauvre ami que ne t'es-tu pas consacré à louer les poètes et distiller les philosophes ! ».

Je ne pense pas, Monsieur, que vous vous posiez d'ici quelques années — car vous avez encore beaucoup à parcourir du chemin évoqué par Dante — que vous vous posiez une pareille question, que vous émettiez un regret semblable. Si vous aviez à renaître vous referiez votre existence exactement ce qu'elle fut. Sorti bachelier du Lycée de Nîmes (vous qui naquîtes dans l'Arrondissement d'Uzès), vous vous feriez encore recevoir à l'Institut agronomique, puis à l'École des

Eaux et Forêts. Vous seriez nommé cette fois comme l'autre garde général à Langogne, fonction et lieu qui vous... garderaient six ans ; passeriez de là inspecteur adjoint à Bonneville, en Savoie, d'où au bout d'un an vous iriez à Nîmes. Sept ans après on vous y rétitulariserait inspecteur. Quatorze ans de plus, vous redeviendriez conservateur à Valence et deux ans après à Nîmes jusqu'à la retraite — comme vous l'avez fait en 1942.

Vraiment vous avez eu là ce qui à mon goût de tout temps grand ami de l'Arbre mais fraîchement éclairé par les travaux personnels que vous avez bien voulu me faire lire — constitue la plus agréable des fonctions que l'État offre à ses serviteurs ; celle de maître des Eaux et Forêts — comme on disait au temps du bon La Fontaine : votre collègue La Fontaine qui n'aurait certainement pas abandonné la carrière si les Muses ne l'avaient pas appelé à leur métier, pour la brillante pratique duquel les fréquentations forestières ne lui furent pas inutiles. Conserver les Eaux et Forêts, protéger et diriger cette force sacrée de la Végétation sans laquelle notre planète serait réduite tout d'un coup à l'état lunaire ; veiller sur elle, non pas de loin dans le silence moisi d'un bureau, assis sur le rond de cuir bafoué par Courteline, parmi en fait de verdure la verdure des cartons verts, mais sur place d'une façon touristique active, respirant l'air le plus purement oxygéné et parfumé, en recevant le jour le plus doré et le plus bleu, parmi les paysages montagnards à la fois les plus naturels et les plus choisis. Voilà quel a été votre lot. Et vous avez eu par surcroît l'avantage de remplir une tâche qui tient autant du plaisir que du travail sur votre sol natal lui-même. En contact durant la plus grande partie de votre carrière avec la Forêt Méditerranéenne votre soin a porté sur la recherche des conditions les meilleures pour sa protection, pour son développement. Et disciple d'un maître dont le nom Georges Fabre, reste lié à la résurrection du Massif de l'Aigoual vous avez continué, après lui, de fortifier et d'enrichir ce qui est pour nous, Cévenols nimois, le joyau de la Forêt Méditerranéenne.

Vous fûtes un homme qui agissait, mais vous avez su être aussi un homme qui écrivait lorsque c'était nécessaire. Vos rapports, vos allocutions et vos mémoires il n'y faudrait

pas grand chose pour en faire une œuvre, il suffirait de leur donner un classement de leur mettre quelques pages de préface et un chapitre de conclusion. Cela donnerait un ample volume dont le corps principal serait fait de trois études.

L'une, *l'Enseignement de la Forêt de Valbonne* s'applique à cette forêt au bord de laquelle vous êtes né et qui partage avec la forêt de la Ste Baume l'honneur d'être la plus antique forêt méditerranéenne de la France. Vous avez collaboré pour cet utile travail avec un géologue et avec un phytosociologue distingués : un phytosociologue, c'est-à-dire un botaniste à la fois de laboratoire et de grand air qui étudie l'existence en société des végétaux, comme le sociologue proprement dit, étudie l'existence en société des êtres humains ; et votre rapport d'expertise à trois donne la solution de ce problème de l'ambiance autour duquel une page politique forestière doit pivoter. La seconde *Les Forêts du Gard* envisage leur géologie générale et de leur climatologie, puis les examine par région au point de vue proprement forestier. Elle passe leurs essences en revue, du chêne au hêtre, du chataignier au mélèze en suivant toute la gamme des pins elle montre comment il faut traiter chaque espèce et chaque variété ce qu'il faut procurer à chacune et ce qu'on peut en attendre d'elle. Quant à votre troisième étude improprement une étude de revue, un travail de vulgarisation ou meilleur sens de ce mot comme les autres un travail d'enseignement. Vous l'avez écrite en 1936 pour la Revue du Midi, vous l'intitulez *le déboisement des Montagne; vu des hauts sommets de; Cévennes* titre souligné de cette épigraphe : « *Tout peuple meurt après que ses grands bois sont morts* », qui ne marche pas mal sur ses douze pieds quel est donc l'auteur de ce digue alexandrin, Victor de Laprade peut-être ?

Mes compléments mon cher confrère pour cette trentaine de pages. Il me semble difficile de présenter mieux, dans la façon dont il se pose, dans la façon dont il doit être résolu le problème vital entre tous de la conservation des Forêts de l'exposé sous un jour plus simple et plus clair avec plus de renseignements et de force démonstrative. Et j'y relève une image qui, si vous l'avez tirée de vous-même, montre en vous le germe d'un véritable écrivain et qui si vous l'avez puisé dans ce fond d'images anonymes dont tout le monde

a le droit de se servir garde le mérite d'une mise en place remarquablement opportune.

Vous avez rappelé qu'à l'origine de la destruction du manteau végétal sylvestre se trouve indiscutablement l'action de l'Homme, que si la Nature était libre d'exercer sans entrave sa force biologique, il n'y aurait plus que des arbres à la surface du sol et que la Terre serait forêt partout où elle ne serait pas océan. Elle se serait attendu permettez-moi d'ajouter — vous n'êtes pas responsable de cette image facile — que ce manteau cette toison végétale est aussi congénitale, aussi fatale sur la peau terrestre que la laine l'est à la peau de la brebis. Vous avez fait voir aussi que si l'Homme se laissait libre d'agir à l'égard des arbres, c'est-à-dire si les conservateurs des Eaux et Forêts n'existaient pas il n'y aurait plus guère d'arbres et en tous cas plus une seule forêt sur la terre : Abus de pâturages, abus d'exploitation, destruction systématique et barbares exercices d'intérêts privés égoïstes ou d'intérêt généraux inintelligents. Vous montrez alors qu'en l'absence de l'Homme ou de par l'éloignement de l'Homme la Forêt regagne le terrain perdu et pour nous faire toucher ces choses du doigt vous opposez sans commentaires deux spectacles à l'antipode l'un de l'autre. D'une part celui que vers 1925 Loli découvrait à Angkor. Une forêt étouffant et submergeant en moins de trois siècles la masse architecturale la plus étendue et la plus puissante et sans doute la plus belle qu'une civilisation ait su élever. D'autre part, celui auquel au même moment un autre voyageur le Dr Legendre assistait dans la région autrefois la plus fertile de la Chine, des centaines de milliers de km. carrés changés en désert par la destruction pour raison d'agriculture pressante de toute végétation arborescente ou arbuscive, sur ces exemples vous dressez un chapitre intitulé *Progression de la Forêt devant l'homme qui des erre son étreinte* et vous l'entamez ainsi.

« Aussi infailliblement que la balle en caoutchouc qui a cédé sous la pression de la main, tend à reprendre sa forme initiale, dans la mesure où s'atténue sur elle la pression, la Forêt devant une emprise de l'homme qui devient de moins en moins défavorable tend à conquérir son aire d'occupation primitive ».

Eh ! bien je vous assure mon cher confrère que je n'ai pas rencontré souvent une image aussi illustrante que celle-là et conçu en termes aussi heureusement brefs.

Votre étude a le mérite de rester strictement forestière, c'est-à-dire scientifique tout en cotoyant la littérature et la poésie. Vous vous gardez bien de pénétrer sur leurs plates-bandes mais vous en rapprochez si bien ceux qui ont coutume d'y jardiner qu'en vous lisant, ma mémoire établissait une anthologie forestière, chapitre du déboisement. Elle me récitait *l'Eloge à la Forêt de Gastinez*, de Ronsard.

Ecoute, bûcheron, arrête un peu le bras... et je m'emplissais de la désolation du poète.

Forêt, haute maison des oiseaux bocagers !
Plus le cerf solitaire et les chevreuils légers
Ne paîtront sous ton ombre, et ta verte crinière
Plus du soleil d'été ne rompra la lumière.

.

Tout deviendra muet, Echo sera sans voix
Tu deviendras compagne, et en lieu de tes bois
Dans l'ombrage incertain lentement se remue
Tu sentiras le soc, le coutre, et la charrue :
Tu perdras le silence.....

Et puis cet épisode de *Calendal* où le héros en mea culpa raconte sa criminelle entreprise de l'abattage des mélèzes du Ventoux faisait retentir ses coups de hache dans mon cœur tel que je les ai fixés dans une traduction en vers guère moins littérale je crois, mais autrement éloquente que la traduction en prose de leur auteur.

O beaux géants, vieux solitaires

Enfin, je me récitais un chef d'œuvre qui balance ces deux là, le poème de Leconte de Lisle intitulé *La Forêt Vierge* jaillissait du passage où vous signalez que la végétation exotique n'a pas subi moins de ravages en quelques décades que nos forêts indigènes pendant des siècles et du mariage de ce passage avec l'image, votre balle de caoutchouc.

Comme une éruption de fourmies en voyage
Qu'on écrase et qu'on brûle et qui marchent toujours,
Les flots t'apporteront le roi des derniers jours
Le destructeur des bois, l'homme au pâle visage.
Il aura tant rongé, tari jusqu'à la fin
Le monde où pullulait sa race inassouvie
Qu'à ta pleine mamelle où regorge la vie
Il se cramponnera dans sa soif et sa faim.
Il déracinera tes baobabs superbes
Il creusera le lit de tes fleuves domptés...
Sa torche embrasera côteau, vallon et plaine
Tu t'évanouiras au vent de son haleine
Plus de fracas sonore aux parois des abîmes ;
Des rires, des bruits vils, des cris de désespoir.
Entre des murs hideux un fourmillement noir ;
Plus d'arceaux de feuillage aux profondeurs sublimes.
Mais tu pourras dormir, vengée et sans regret
Dans la profonde nuit où tout doit redescendre :
Ses larmes et le sang arroseront ta cendre
Et tu rejailliras de la nôtre, ô forêt !

Vous voyez mon cher confrère quelle ressource vous pouvez être pour cette compagnie que la poésie intéresse grandement. Parlez-nous des arbres, vous un spécialiste de l'arbre comme l'un de nos doyens spécialiste de l'astronomie sait nous parler des étoiles. Ce forestier qui nous est nécessaire, nous avons pensé le tenir avec un de vos collègues celui précisément auquel vous avez succédé à la Conservation de Nîmes, mais il n'est pas à la retraite il ne séjourne pas habituellement dans notre ville et si nous avons le plaisir de le rencontrer quelquefois, sur les boulevards. Vous qui êtes libre, puissions-nous voir, et vous entendre souvent.

M. Gibelin donne des détails sur les domaines de Mme de Sévigné, en Bretagne et Bourgogne. Rappelant ensuite la communication de M. Henri Mazel, il donne des précisions sur le mot attribué à Goethe mourant : « Plus de lumière ».

M. Henri Bauquier lit trois pièces de vers, dont il est l'auteur : « Requête des Vivants », « Vent des Cœurs » « Mon cher pays ».

SEANCE DU 9 JUILLET 1943

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. le chanoine Chabot, ancien président.

Etaient présents : MM. Reynaud, Bauquier, Latzarus, Fabre, Sagnier, colonel Blanchard, Giran, Gibelin Lacombe secrétaire perpétuel.

Excusés : M. Marcel Coulon, président ; Colonel Agolen.
Il est procédé à l'élection d'un membre résidant. M. le Dr. Sollier est élu à l'unanimité des membres présents.

M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Coste en réponse à celle que lui avait adressée M. le Président. Après cet échange de correspondance M. Coste passe dans la classe des membres non résidants.

L'Académie procède à l'attribution des Bourses d'études. Il est accordé à ce titre : à M. Balme 1.000 frs ; à Mlle Jamine Fages 1.000 frs.

Lecture est donnée d'une lettre du Comité de souscription Augustin Fliche. La Compagnie, se conformant aux précédents, ne donne pas suite à la demande.

M. Latzarus communique à l'Académie la première partie d'une étude sur le Plutarque d'Amyot. Il remarque d'abord que le plus illustre des traducteurs est surtout connu comme écrivain de race et l'un des pères de la prose française. Mais que vaut au juste sa traduction ? Les réponses différeront évidemment selon que l'on voit dans ce travail délicat une simple transcription de l'original ou bien une œuvre d'adaptation. Il est clair, d'autre part, que la traduction doit varier suivant le public auquel elle s'adresse. M. Latzarus rappelle les principaux traits de la vie d'Amyot et indique les raisons qui poussèrent le docte prélat, précepteur des derniers Valois, à traduire les œuvres complètes de Plutarque. Il indique ensuite les reproches que Méziriac, l'un des premiers académiciens, faisait à sa traduction, où ce savant pointilleux prétendait relever deux mille contresens. Il compte discuter, dans la seconde partie de son mémoire, le bien-fondé de cette critique sévère.

M. Gibelin revient sur la question des dernières paroles

de Goethe ; il rapporte le témoignage de Mme de Gustecht d'après laquelle il aurait dit « Voici venir la métamorphose en vue des métamorphoses d'ordre supérieur ». Il est vrai que la même personne rapporte qu'on aurait entendu après la mort, une musique funèbre dans le jardin. On constate ainsi comment se forment les légendes. La gloire de Goethe s'appuie sur des titres autrement solides que des paroles de ce genre.

M. Bauquier lit quelques vers dont il est l'auteur et qui exaltent les Morts de la Guerre et les destinées de la France.

A la suite de la communication de M. Latzarus qui a parlé incidemment d'Emile Bourguet, l'Académie émet le vœu qu'un nom de rue soit attribué par la municipalité à cet illustre nimois.

Après quelques mots de M. le Président, l'Académie s'ajourne au mois d'Octobre.

SEANCE DU 22 OCTOBRE 1943

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de M. Marcel Coulon président.

Étaient présents : MM. Bosc, Bauquier, Latzarus, chanoine Chabot, Sagnier Antonin, pasteur Cadix, colonel Blanchard, Giran Gibelin, membres résidants ; Pourtal de Ladevèze, membre non résidant ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Fabre, Flaugère.

En ouvrant la séance, M. le président évoque la mémoire des 4 confrères disparus ; il parle plus spécialement de celui qu'aujourd'hui même nous avons accompagné à sa dernière demeure M. Raphel. Il représentait une génération dont il était un des derniers survivants et qui a marqué sa place dans l'histoire nimoise. Son souvenir se perpétuera dans les monuments qui attesteront sa technique artistique : La Galerie Jules Salles, la Chambre d'Agriculture. Ecrivain spirituel et délicat il a écrit : Les comptes de la fontaine de Nîmes, les Monuments de la Renaissance à Nîmes et dans le Gard, le Centenaire de l'architecte Henri Espérandieu. Le colonel Blanchard rappelle que c'est à sa générosité que Nîmes doit les deux statues qui ornent l'entrée du Musée des Beaux Arts.

M. Gibelin fait hommage de son dernier ouvrage qui est une traduction de « La religion dans les limites de la simple raison de Kant ».

M. Latzarus entreient l'Académie de l'Evêque des *Misérables*. On sait que Victor Hugo lui-même ne s'est pas caché d'avoir pris pour modèle Mgr. de Miollis, évêque de Digne, mort il y a juste un siècle, à Aix, dont il était originaire. Ce qu'on sait moins, c'est que certains traits de Mgr. Myriel sont empruntés à Mgr. de Bombelles, Evêque d'Amiens sous la Restauration. Par ailleurs, le portrait de Mgr. Myriel a été fortement retouché, sous l'empire des préjugés politiques, dans la version définitive des *Misérables*. On peut retrouver le vrai Myriel, mais non le vrai Jean Valjean, qui n'a jamais existé. Gustave Simon, éditeur des œuvres posthumes de Victor Hugo, s'est laissé prendre à une galéjade de notre compatriote Armand de Pontmartin.

M. Bauquier présente une collection de portraits et gravures représentant Rabaut St-Etienne ; il les commente en suivant les vicissitudes de la vie mouvementée du Président de la Constituante ; il signale un portrait inachevé et qui se rapporte vraisemblablement au moment où Rabaut fut mis hors la loi.

SEANCE DU 5 NOVEMBRE 1943

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de M. Marcel Coulon, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Bosc, Bauquier, De Val-fons, Sagnier, colonel Blanchard, Pasteur Cadix, Fabre, Antonin, Giran, Gibelin, membres résidants ; Pourtal de Ladevèze membre non résidant ; Lacombe secrétaire perpétuel.

L'Académie décide de prendre part à la souscription ouverte en vue de l'érection d'un monument à Jeanne d'Arc, et fait parvenir à M. le Général d'Alauzier, président du Comité, la somme de cinq cents francs.

M. Marcel Coulon analyse et commente le récent ouvrage dû à M. Arsène Fages, ancien professeur de l'Université, « Beaucaire et sa Foire », et qui a été publié par son fils. Il en suit les principaux développements qui retracent l'histoire et l'importance de cette foire célèbre entre toutes. M. Marcel Coulon agrmente cet exposé de détails sur la ville elle-même et ses principales illustrations.

M. Pourtal de Ladevèze communique à la Compagnie, une série de « Poèmes d'Eté », et qui prendront place dans son prochain ouvrage. Ils constituent une série d'images, empreintes d'une poésie charmante et d'une haute tenue. L'inspiration du poète, dominée par les secrètes préoccupations de notre époque, exprime avec une grande finesse de touche la poésie de nos paysages et de nos souvenirs.

M. Bauquier lit ensuite des vers qu'il a composés sur « le onze novembre » et qui reflètent la flamme d'un pur patriotisme.

SEANCE DU 19 NOVEMBRE 1943

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de M. Marcel Coulon, président.

Étaient présents : MM. Bauquier, Colonel Igolen, Baillet, Sagnier, de Valfons, Pasteur Cadix, Antonin Gibelin, membres résidents Pourtal de Ladevèze membre non résident ; Lacombe secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Fabre.

M. le Secrétaire donne lecture d'une lettre de M. le Premier Président Calemard et par laquelle notre confrère exprime tous les regrets qu'il éprouve à quitter Nîmes et particulièrement l'Académie. La Compagnie charge le Secrétaire de remercier M. Calemard et de lui dire combien l'Académie ressent son absence : elle est toutefois heureuse de pouvoir le conserver dans son sein en qualité de membre résident.

M. le Président rend compte de l'ouvrage de M. Pourtal de Ladevèze et dont le poète fait hommage à l'Académie. Ce nouveau recueil de poèmes porte ce titre « Reflets dans un cristal ». M. Latzarus en fera le compte-rendu. M. le Dr Baillet fait une communication sur les Marguerites de Faust. Elle emprunte un intérêt d'actualité au moment où l'on vient de célébrer le cinquantième de la mort de Gounod. Après avoir indiqué les raisons qui font de l'auteur de Faust un musicien qui a la faveur du public et l'admiration des connaisseurs le Dr. Baillet s'attache à remarquer qu'on a parlé beaucoup de Faust et presque pas de Marguerite. Ce personnage a été souvent mal compris même par des musiciens tels que Weite, Werléon, Scauwann. Marguerite a été inventée par Nestze comme une jeune fille simple, innocente et qui mérite d'être sauvée ; elle quitta Faust qui obéit au démon et elle le rachète. Le Dr. Baillet rappelle les principaux compositeurs qui ont mis en scène des Marguerites : Wagner, Litz, Ibert, Florent Schmitt, Schubert, Boito et Gounod et tente de restituer toute la pensée de Goethe. Boito a intitulé son œuvre « Méphistophélès ». Gounod a suivi le poème de très près et malgré quelques inventions c'est lui qui a le mieux restitué le personnage de Marguerite.

SEANCE DU 3 DECEMBRE 1943

La séance est ouverte à 15 heures sous la Présidence de M. Marcel Coulon, président.

Etaient présents : MM. Bosc, Bauquier, Latzarus, Chanoine Anthérieu, chanoine Chabot, Colonel Igolen, de Valfons, Baillet, Colonel Blanchard, Antonin, Cadix, Giran, Sagnier, Gibelin, général d'Alauzier, Flaugère, Sollier, membres résidants ; Pourtal de Ladevèze, membre non résidant, Lacombe, secrétaire. M. Velay, maire de Nîmes, assiste à la séance.

Excusé : M. Fabre.

M. le Général d'Alauzier remercie l'Académie de sa souscription au monument de Jeanne d'Arc. Il fait connaître qu'une récente visite du Maître Réal del Sarte a permis de fixer l'inauguration de la statue au printemps prochain ; ainsi se dressera bientôt à Nîmes cette image symbole et gage de la renaissance française.

L'Académie a procédé à la réception de M. le Dr Sollier, élu membre résidant. Le récipiendaire remercie ses confrères en ces termes :

Monsieur le Président, Messieurs,

Voici que se réalise aujourd'hui une prédiction datant de 18 ans, qui par la bouche d'un vieux professeur, m'annonçait mon entrée à l'Académie de Nîmes. Ceci se passait à Montpellier peu de jours après mon concours.

Dès mon arrivée en votre ville, je devais apprendre ce qu'était cette docte assemblée. Je fis peu à peu connaissance de la plupart de ses membres éminents et pris plaisir maintes fois à lire ou à écouter les discours élevés ou les savants récits de leurs recherches. Je me dis alors sincèrement que ce brave professeur avait fort exagéré mes mérites car jamais je ne serais digne de siéger parmi vous. Ce sentiment, je vous avoue l'éprouver, aujourd'hui encore, tout étonné que je suis d'avoir été élu et d'être accueilli au sein de votre compagnie.

« Ne quid Nimis » peut-on lire sur le frontispice à l'entrée de cette vénérable demeure. Cette maxime me paraît s'adapt-

ter à souhait à moi-même, et si je suis décidé à vous apporter toute ma collaboration, celle-ci sera bien modeste car « il n'y aura rien de trop ».

Je suis particulièrement heureux d'être reçu par un aussi distingué Président dont j'ai apprécié en diverses circonstances la haute culture littéraire et scientifique puisque je fis sa connaissance voici plusieurs années à la Société d'Histoire Naturelle où je fus captivé par ses savantes études entomologiques. (Qu'il soit bien sincèrement remercié des si aimables paroles de bienvenue qu'il a tenu à m'adresser). A vous tous, ninosis de naissance je n'ignore pas que, par votre voie, j'acquiers ainsi droit de cité.

Je n'ai qu'à jeter un regard autour de cette table pour trouver des figures amies et sympathiques, d'excellents dont la collaboration de deux ans au Conseil de l'Ordre a contribué, s'il en était possible, à resserrer les liens d'amitié. frèresa nisi, tel notre dévoué Président, le Docteur Reynaud, Je me réjouis donc à la pensée qu'avec des guides aussi bienveillants que vous, mes premier pas d'académicien sont d'ores et déjà assurés. Il est enfin un membre, benjamin de cette Compagnie que je ne saurais oublier et dont l'absence en ce jour me cause une grande peine, c'est dire que je souhaite de tout mon cœur, le prompt retour, de captivité, de Gouron, afin de retrouver avec l'ami très cher, le savant archivististe dont nous regrettons l'éloignement de cette enceinte.

S'il est de tradition qu'un discours de réception à l'Académie comprenne l'éloge de son prédécesseur, il n'en demeure pas moins vrai que le récipiendaire se trouve parfois embarrassé pour remplir cette tâche, surtout lorsque ce dernier n'a jamais été en relations avec lui. Certes pareille mésaventure ne saurait être la mienne car le Docteur Sauveplane, était pour moi, non seulement un confrère mais un ami dont j'ai pu jusqu'à sa dernière heure éprouver la confiance la plus absolue ayant tous deux la même communauté de vie, de pensées et de sentiments.

Né à Mende, d'une vieille famille de Gévaudan, il a été élevé chez les Frères des Ecoles chrétiennes auxquels il garda jusqu'à sa mort une fidélité agissante dont il aima à se parer dans de multiples circonstances de sa vie. Après de so-

lides études secondaires à Versailles, il prit ses grades en médecine dans les facultés de Toulouse et Paris.

En 1914, médecin d'un bataillon de chasseur, Sauveplane fit vaillamment son devoir soignant et pansant avec un dévouement admirable ses braves poilus pour lesquels il contribua à entretenir un excellent moral en collaborant dans le genre gai à un des plus célèbres journaux du front le « Diable au Cor ». La Croix de Guerre et la Légion d'Honneur vinrent récompenser ces hauts faits. Installé après la guerre dans la grande banlieue de Paris, à Coye, à la lisière de la forêt de Chantilly, dans un splendide décor de la nature, il y accomplit une brillante carrière de médecin rural estimé de tous ses clients, au point que ceux-ci le portèrent presque malgré lui, à l'Hôtel de Ville de Chantilly en qualité d'adjoint au Maire. Mais une santé qui lui était plus chère que la sienne devait l'obliger à délaisser les brumes de la vallée de l'Oise pour regagner notre Midi. C'est alors que Sauveplane décida de se spécialiser et s'inscrivit comme stagiaire à l'Hôpital Cochin dans le service des maladies des veines créé par le Professeur Sicard. Il allait avoir le bonheur d'y retrouver comme Chef de service son excellent camarade d'études le Docteur Delater. Ce fut en 1916, alors qu'il assumait à Marseille le service de Neurologie de la 15ème Région, que le Professeur Sicard observa que les injections intraveineuses de produits novarsenicaux hypensodiques injectés aux syphilitiques, amenaient une oblitération des veines injectées par un véritable processus de sclérose et cela sans provoquer ni douleur ni œdème. Le génie de Sicard fit le reste. Son second mouvement fut d'appliquer ce fait d'observation au traitement des varices des membres inférieurs et après avoir essayé quelques temps avec le Carbonate de soude, il s'arrêta ensuite au Salicylate de soude. Cette thérapeutique merveilleuse (des varices connut un tel succès qu'on dut créer dans les hôpitaux de Paris un service spécialisé pour les injections sclérosantes et que, par milliers, les travailleurs s'y rendirent et furent guéris.

Sauveplane apprécia, un des premiers, cette thérapeutique. Après plusieurs mois d'initiation durant lesquels il fut promu au grade d'assistant du service, il quittait, avec un peu de regret, l'hôpital Cochin pour venir s'installer à Nîmes et y fonder le premier cabinet médical dans la région portant

sur la plaque cette simple indication « Maladies des veines ». Cette innovation ne manquait pas de lui ser sceptiques; maints Confrères nimois, qui peu de temps après, furent les premiers à applaudir aux succès remportés par le nouveau thérapeute, succès qui dépassèrent les limites de notre département tant était appréciée sa science dans l'art de guérir, varices, hémorroïdes, et ulcères variqueux. Voilà le médecin.

L'homme était d'une affabilité extrême, d'une grande bonté, d'une sollicitude éclairée pour tous ses malades comme pour tous ceux qu'il considérait comme ses amis. Je m'en voudrais d'insister ici pour vous rappeler son accueil plein de charme et de courtoisie empre sée. Dès le premier abord on était conquis par son sourire doux et franc, sa physionomie avenante, sa parole enrou lée, martelant les mots comme pour mieux affirmer l'énergie de ses convictions. Plein de verve avec une pointe d'humour et de paradoxe, l'allure volontiers frondeuse, il aimait à dire le bon mot, raconter l'anecdote et n'avait pas peur, à l'occasion, de décocher une boutade. Ce fut aussi l'homme de bien, compatissant à toutes les misères. Toutes les œuvres d'entr'aide et de charité se disputaient Sauveplane, lequel acceptait toujours jusqu'à la limite de ses forces peut-on dire, car sa générosité et son dévouement étaient inépuisables. Il faut l'avoir vu ces années d'après la défaite où tant de pauvre gens se trouvant sans place, venaient le solliciter. Que de fois l'ai-je vu sortir son carnet de sa poche pour y chercher, un nom ou une adresse et recommander avec toute sa flamme, la personne qui, tout à l'heure, dans la quiétude de son cabinet ou dans la permanence de quelque œuvre de secours, était venue se confier à lui et implorer son aide. Que de démarches n'a-t-il pas faites ? Quelle joie pour lui lorsqu'il avait pu remettre quelqu'un sur la bonne route. Son bonheur était alors immense et c'est souvent que son amitié confiante m'a permis d'en être le témoin.

Je n'aurais garde de passer sous silence le Chrétien : fondateur de la Section Gardoise de la Société médicale de St-Luc, St-Côme et St-Damien, il en fut le zélé Secrétaire Général et c'est grâce à lui que cette section est devenue une des plus importantes de province. Conférencier de St-Vincent de Paul, Président de l'Union Catholique de sa paroisse, Décurion aux Petites Sœurs de l'Assomption, Prési-

dent de l'Amicale des anciens élèves des Frères, il se dépensa partout sans compter. Son activité intellectuelle vous la connaissez, Messieurs, puisque c'est elle qui le désigna à vos suffrages.

En vous disant, le jour de sa réception, la satisfaction qu'il ressentait, il se permettait avec allégresse de continuer son labeur que certains d'entre vous avaient déjà fort apprécié. Soit aux bibliophiles où il a donné des causeries fort remarquables, soit à la Société de Médecine où il était un membre des plus assidus, et où j'ai eu le plaisir de l'entendre nous parler de « l'Optimisme » en optimiste qu'il était par tempérament, par raison et par expérience, au point que, comme l'a noté avec justesse M. le chanoine Anthérieu lors de sa réception à l'Académie « un dynamisme joyeux se dégageait de sa personne et de son œuvre ».

Il avait recueilli sur ce sujet de nombreuses notes, il avait même en posséder 2.000 pages accumulées depuis plus de 20 ans qu'il s'intéressait à ce sujet. Après avoir longuement et judicieusement défini ce qu'est l'optimisme il nous fait profiter des nombreuses citations dont je me permettrai de vous rapporter les suivantes :

« C'est d'abord l'École de Salerne qui au XIII^{ème} siècle s'exprimait ainsi :

« Si déficiant medici, fiant medici haec tria
Dieta, quies moderata, mens hilaris ».

— « Si tu manques de médecins, que ces 3 choses soient tes médecins :

La diète, un repos modéré, et un esprit hilare ». —
L'Optimisme évidemment ! traduit Sauveplane.

Le grand chirurgien Victor Pauchet disait : « Vous me ferez la remarque suivante : Si les gens sont gais, c'est parcequ'ils sont bien portants ; si les gens sont tristes, c'est parce que leur santé est mauvaise. Oui ! Souvent ! Mais les sujets doués d'une santé faible, qui, par volonté, se forcent à transformer leur caractère, deviennent progressivement mieux portants, je l'ai cent fois constaté ».

« La bonne humeur a écrit Massillon, est pour le corps ce que le soleil est pour la végétation ».

Laurence Sterne, l'écrivain anglais connu, a dit :

« Je suis persuadé que chaque fois qu'un homme sourit et mieux encore lorsqu'il rit, il ajoute quelque chose à la durée de la vie »

Simple traduction, ajoute Sauveplane, de la parole de Démocrate :

« Il faut rire pour retarder la vieillesse ».

« Carpe diem » disait Socrate, et le poète Tristan Derème, en a fait un vers : Carpediemisons :

« Carpediemisons, dit Mr. Descalandre

« Buvons du vin de Jurançon

« On n'en boit plus quand on est cendres....

« Il faut bien que je m'arrête, nous dit Sauveplane à la fin de sa causerie, mais non sans vous avoir invité, tous tant que vous êtes à un parti-pris de bonne humeur, à un optimisme systématique. Si j'ai été capable de quelques petites choses, et si j'ai conservé quelque activité et quelque jeunesse c'est à l'optimisme que je le dois.

Il faut rire avant d'être heureux, et si la joie ne veut pas se montrer facile, user de la force avec elle ». C'est le grand Goethe qui a dit cela ».

Et il termine en nous proposant cette définition courte et scientifique de l'optimisme :

« L'optimisme est une vitamine bienfaisante »

Et je voudrais qu'on l'appelât, après les vitamines A, B, C, D,... la vitamine O, si elle n'est pas déjà occupée à autre chose ».

Peut-être n'ai-je pas dépeint comme il l'aurait fallu l'homme que nous regrettons et l'œuvre qu'il a laissée derrière lui, je m'en excuse mais à défaut de talent j'y aurai mis tout mon cœur

Depuis quelques années, en France, nous avons vu parce que de grands savants et même un écrivain, Barrès, ont saisi l'opinion publique du problème, nous avons vu d's-je, les plus grands littéraires s'intéresser à la recherche scientifique, aux progrès qui se réalisent dans les laboratoires, ratifiant ain-

si l'alliance de la culture scientifique et de la culture littéraire. C'est précisément cette unité d'esprit qu'il me plaît de retrouver (dans les locaux auxquels vous vous livrez. Je crois bien que c'est l'une des marques de la vocation scientifique de la France que de toujours rester fidèle à cette tradition intellectuelle et assurément je ne prétendrai pas que, si Claude Bernard, n'avait pas appris le latin avec le Curé de son village, comme le rapporte Ernest Renan dans son discours de réception à l'Académie en venant y prendre la place de l'illustre physiologiste, il n'aurait pas pu mener à bien ses travaux ; nous savons bien que, même s'il n'avait pas appris du grec et du latin, il eut découvert tout de même la fonction glycogénique du foie, mais nous savons aussi que s'il n'avait pas reçu cette formation à base de cartésianisme, il n'aurait pas donné la même portée à ses découvertes, ni surtout à l'admirable méthode qu'il a décrite dans son « Introduction à l'étude de la médecine expérimentale ».

Voilà ce que le profane avait à dire pour excuser sa présence ici

Si, en m'appelant parmi vous, c'est, comme je le crois, au biologiste que vous avez fait appel, peut-être serait-il de définir cet étrange spécialiste de l'œuvre médicale.

Dans son livre intitulé : « Grandeur et survivance médicales », le Docteur Gilbert Robin s'exprime ainsi :

« Les biologistes, étymologiquement, se consacrent à l'étude des phénomènes vivants. Mais d'une vie emprisonnée entre deux lames, sous une cloche, dans une étuve. Ils deviennent le nom des maladies sans voir le malade ; ils prédisent la mort sans avoir vu la vie. Aveugles illuminés, ils ne voient pas le microbe terrasser l'homme ; la lutte du lion et du moucheron. Ces hommes ne voient que l'invisible.

On leur propose des énigmes dans des tubes limpides. Une goutte claire comme de l'eau de roche anéantirait l'humanité. Ils brandissent des fléaux abstraits, indiquent des épidémies surnoisées. Leur pouvoir est singulier. Ils possèdent l'art de capter, dans des prisons de verre, des puissances de mystère, qui, par nature insaisissables ne révèlent leur existence que par leurs effets redoutables. Tels sont les virus, les toxines. On parle de poésie pure, de poésie au-dessus des mots. Les

biologistes enfermés loin des maladies, dans leur palais de cristal, sont les purs poètes de la maladie ».

— La connaissance des maladies infectieuses, nous dit Charles Nicolle indique aux hommes qu'ils sont frères et solidaires.

Nous sommes frères parce que le même danger nous menace, solidaires parce que la contagion nous vient le plus souvent de nos semblables.

Ne serait-ce pas une raison suffisante, terre à terre, égoïste, pour que les hommes regardent avec sollicitude les êtres qui les entourent, une raison majeure pour qu'ils fassent trêve à leurs propres discordes et s'unissent fraternellement contre l'ennemi commun qu'est la maladie.

N'avons-nous pas assez de ces misères, de la méchanceté du destin dont nul ne porte la responsabilité pour nous créer des maux nouveaux inhumains et criminels ? Il est banal de penser et de dire qu'avec le prix d'un obus on sauverait bien des vies humaines, qu'avec celui d'un cuirassé on bâtirait et doterait des laboratoires, féconds en découvertes et que, si les hommes avaient mis à la disposition des savants, le budget de la dernière guerre, (que serait-ce avec le budget de la présente ?) les intelligences pacifiques auraient fait reculer, effacer peut-être plusieurs de nos maladies les plus graves. Mais les préjugés, la folie, la perversité des hommes sont tels que, s'ils le pouvaient, ils mobiliseraient nos maux et s'en feraient des instruments de spoliation, de conquête.

Et pourtant, quelles leçons donnent à la Communauté des hommes ceux de leurs semblables qui ont su secouer ces liens honteux du passé ?

Tout d'abord ceux que leur abnégation a conduit pour l'étude, au sacrifice d'eux-mêmes. Il n'est pas une nation qui n'ait offert à l'humanité ses héros volontaires. Les nommer ne serait que lever un instant leur suaire pour permettre à l'ingratitude de s'appesantir de nouveau sur eux. Point de flamme, offensante, sur nos morts inconnus !

Mieux vaut ouvrir un livre de pathologie et chercher la part des diverses nations dans nos acquisitions les plus précieuses. Prenons au hasard le paludisme. Les premières connaissances chimiques en remontent à l'antiquité où elles

étaient décrites sous le nom de fièvres palustres. Van Swieien, un hollandais, les formule de façon impérissable, un français Laveran, découvre son parasite, un anglais, Ronald Ross, et un italien Grandi, montrent son mode de transmission par les moustiques, les propriétés du quinquina sont reconnues par les espagnols ; Pelletier et Caventou, français, isolent la quinine ; Maillot, français, aussi, en généralise l'emploi pour le traitement de la maladie ; un allemand, Robert Koch, trace les règles de la quininisation préventive !

Au hasard encore, citons la diphtérie. Des français : Bretonneau, Trousseau, l'isolent du groupe confus, jusqu'à eux, des angines et des laryngites. Un allemand Klebs constate, le premier dans les fausses membranes la présence d'une bactérie particulière. Un autre allemand, Loeffler, cultive ce microbe et prouve son rôle pathogène. Roux, français, étudie le poison diphtérique. Avec ce poison, inoculé au cheval, l'allemand Behring, crée la sérothérapie curative. Le français Ramon prépare avec le même poison, heureusement modifié par lui, le vaccin préventif de la maladie.

Est-il plus éloquente leçon que cette bienfaisante alternance entre deux nations qu'une sanglante politique persiste à dresser l'une contre l'autre ?

Nous pourrions multiplier les exemples. Quels résultats féconds et bienfaisants quand les efforts des peuples s'unissent.

Désigné, voici deux ans, comme président du Comité départemental de « Lutte contre le Cancer », je disais à mes collègues que le cancer paraissait un pourvoyeur de la mort bien modeste avec ses quelques dizaines de milliers de décès annuels alors que chaque jour les journaux nous rapportent que des millions d'hommes sont tués. Que pèsent en effet, Messieurs, les misères et les souffrances résultant du cancer quand nous savons que des millions d'hommes sont blessés, gelés, malades ou emprisonnés, que des milliers de tonnes de bateaux sont envoyés au fond de l'eau, que des richesses sont détruites par milliards ? Et sans parler des populations civiles qui, en quelque lieu qu'elles soient, périssent sous les bombes, sont menacées de famine totale ou d'une dénutrition qui lentement compromet la croissance des jeunes générations, détruit la santé des adultes et est fatale aux vieillards.

Combien nous sommes éloignés de l'atmosphère paisible qui convient aux recherches silencieuses de laboratoire, aux lentes réflexions des savants, aux travaux patients des médecins, aux soins nécessaires aux malades ! Combien loin de l'idéal de civilisation qu'est le nôtre ! Nous continuons quand même. C'est que nous savons, sans prévoir quand, ni comment, nous savons qu'un jour viendra où la tempête s'apaisera, où les hommes las de se tuer reviendront à la paix ; ils se retrouveront alors devant les éternels problèmes qui conditionnent la vie humaine et aspireront à recréer entre leur pays des relations et des liens pour restaurer une véritable pacification.

Est-il meilleur terrain de conservation et d'entente que l'organisation de la lutte contre des fléaux qui atteignent tous les peuples, tels le cancer, la tuberculose, la syphilis, de sorte que les découvertes faites chez l'un servent à tous les autres ?

Quand la guerre sera terminée, nous avons confiance que les hommes de bonne volonté se rapprocheront pour mettre la science de chacun au service de l'intérêt commun et ce sont des organismes comme le nôtre qui travaillent à la reprise des relations internationales.

Permettez-moi de citer, en terminant, ces réflexions toutes récentes d'un confrère parisien, le Chirurgien Glaoué :

« Ce qui importe dans les temps présents, c'est que, par leur conduite les individualités françaises acquièrent l'autorité auprès des individualités étrangères et européennes en particulier : C'est un fait qui dépend de notre seule volonté.

Qui acquiert de l'autorité acquiert du crédit ; Or ce crédit n'est-il pas le premier élément de la puissance ? ».

M. le Président prend ensuite la parole :

Tandis que la guerre, dit-il, nous plonge de plus en plus profondément dans l'horreur et l'angoisse, nous nous efforçons à faire de notre Compagnie, un asile de tranquillité spirituelle, un de ces *Templa serena* dont le Poète a parlé. Non pas certes pour devenir cet *Impavidum ferient ruinae* qui assisterait imperturbable à la mise en ruines du monde, mais pour tâcher d'échapper parfois au spectacle de cette ruine,

pour procurer un alibi plus ou moins durable à nos yeux et à notre cœur. Et ce temple nous en servons les autels avec les mêmes rites que nous faisons avant que le Cataclysme n'éclatât. Nous continuons à jouer le jeu académicien selon toutes ses règles et faisons aujourd'hui ce que toutes les sœurs ne font pas notamment la grande sœur parisienne, notre compagnie répare ses pertes à mesure qu'elles se produisent. Uno avulso (voilà beaucoup de latin, ce n'est pas dans mes habitudes mais le latin n'est-il pas encore la langue des médecins) uno avulso non deficit alter. Un immortel jeté à bas de son fauteuil, ce fauteuil un autre ne fait pas défaut pour l'occuper tout de suite. Voilà pourquoi mon cher confrère vous remplacez aujourd'hui le très regretté Dr. Sauveplane que nous perdîmes voici quelques mois.

Notre Compagnie tenant à représenter toutes les catégories de l'élite nimoise a toujours donné à la corporation médicale la place que lui mérite et la qualité de ses membres et leur nombre. Depuis environ un demi-siècle (à ce que m'ont appris les bulletins) nous comptons sur les trente deux académiciens que nous sommes de trois à quatre disciples d'Esculape. Nous en avons trois aujourd'hui en vous comptant et bientôt vous nous aiderez à en élire un quatrième dont la candidature vient d'être proposée. La tradition est aussi ancienne que notre Compagnie elle-même ; en 1682 parmi les dix neuf membres figurait un médecin né à Pont St-Esprit exerçant à Nîmes qui s'appelait Restaurant et dont Ménard ne parle jamais sans noter son renom ; hélas il mourut en 1682. Cependant le premier de ces membres étrangers, le premier nommé quelques semaines après la constitution de la Cie fut un médecin Spout de la Faculté de Lyon. En 1752 quand l'Académie se réveilla après quatorze ans d'interruption un autre médecin réputé Jean Razous né, lui, à Nîmes, 1723-1798, figura parmi les treize premiers membres de la Compagnie et quelques semaines après celle-ci lui adjoignait un confrère nommé Pierre Baux.

Vous n'êtes pas du Gard mais comme Restaurant et Razous, né dans l'Hérault tout près du Gard, à Claret, d'un père médecin né à Lodève et votre mère, elle, est gardoise. Vous avez passé le baccalauréat à Montpellier et à 19 ans, au moment où vous entamiez votre P.C.N. la guerre vous mobilisa pendant trois ans comme artilleur 2^{me} canonnier. Fin 1919, vous repreniez vos études qui furent brillantes puis qu'en 1923 vous obteniez la mention Très bien pour votre thèse de docteur.

Bactériologiste, vous deveniez en 1925 médecin chef des laboratoires des hôpitaux de Nîmes et l'année suivante, chef du laboratoire départemental de bactériologie, entièrement consacré à l'étude des micro-organismes et vous l'exerciez avec un allant et une puissance de travail dont témoignent outre votre réputation, le nombre considérable de notes, de mémoires, de rapports, de conférences, dont vous m'avez donné la liste. Vous avez bien voulu y joindre une bonne trentaine de brochures et de plaquettes dont je n'ai négligé de feuilleter aucune si je ne les ai pas toutes lues. Mais je n'ai pas sauté une ligne de votre thèse de docteur.

Elle s'intitule :

Contribution à l'étude de la *Spirochètose Icten:yo hemorragique*.

Voilà deux mots bien rébarbatifs à première audition et qui iraient non pas d'ici jusqu'à Pontoise mais d'ici à St-Césaire. Il s'agit là d'une maladie microbienne d'un ulcère infectieux compliqué d'hémorragie affection qui existait depuis longtemps avant qu'on ne l'eut étudié, car l'axiome nihil novi sub sole — allons voilà que vous me faites encore parler latin — n'est nulle part aussi vrai qu'en matière pathologique. Mais on en ignorait l'existence et en tous cas on ignorait la personnalité de l'agent pathogène. Deux savants japonais le découvrirent en 1913. C'est le rat et qui use de son urine pour le disséminer par le moyen d'un minosigénisme dénommé par nos Japonais *Spirocheva icto hemorragie*, nom qui lui est demeuré. La découverte fit d'autant plus sensation que les rapports des poilus avec les rats des tranchées permirent d'étudier de nombreux cas de l'épidémie.

Mais la bactériologie mondiale s'en émut.

Or, il se trouve qu'en 1889 votre futur professeur Ducamp, alors chef de clinique à Montpellier avait observé une petite épidémie d'ictère infectieux à l'origine de laquelle on ne comprit guère sauf qu'elle frappa une équipe d'ouvriers occupés à nettoyer un conduit d'égout. Il publia ses observations dans la *Revue du Médecin* de 1880. Mais lorsque la découverte des Japonais se fut répandue les yeux se dessillèrent et ceux du professeur Chauffard lui permirent de porter ce que vous appelez « le diagnostic rétrospectif de

« spirochetose ictero hemorrhagique » et je trouve ce « diagnostic rétrospectif » délicieux.

Là-dessus, voici qu'en 1921 quelques cas du susdit ictère s'étant produits à Montpellier et alentours votre professeur Ducamp vous charge d'une enquête et c'est d'elle que votre thèse de docteur traite. Vous vous êtes procuré 110 rats d'égout ou de grenier et de campagne dûment Montpelliérains vous avez inoculé 27 cobayes avec le produit du broyage de leurs viscères et vous avez fait avec votre thèse le compte-rendu de ces opérations exposant la maladie dans sa genèse, dans ses phases d'évolution, dans sa guérison, dans son traitement préventif. Cela avec une clarté si lumineuse et une précision telle que votre travail paraît au profane que je suis (quant aux compétences elles vous ont jugé en accordant à votre thèse la mention très bien) mériter l'épithète de définitif.

Mr Marcel Coulon fait une communication sur une Fable de Lafontaine « L'homme qui court après la fortune et l'homme qui l'attend dans son lit ». Sur les 255 fables du bonhomme, elle est la seule dont le sujet soit de lui, car on n'ignore pas que de propos délibéré il choisissait les sujets déjà traités. Cette fable est autopsychologique. Mr. Coulon présente quelques remarques sur le titre et sur les titres des autres fables qui sont tous très marquants et typiques. Il examine ainsi ce personnage « La Fortune » et fait remarquer que notre fabuliste en parle comme l'ont fait Horace et Pindare. M. Bauquier entretient la Compagnie de la mise à jour de sépultures près de St-Luc ainsi que des blocs de pierre découverts à proximité. M. Igolen a examiné ces 5 blocs dont a déjà parlé Mr Germer Durand et qui sont un vestige de l'ancienne porte d'Uzès. La Compagnie émet le vœu que ces pierres soient encastées dans le mur en cours de construction près de l'église St-Luc.

SEANCE DU 17 DECEMBRE 1943

La séance est ouverte sous la présidence de M. Latzarus, ancien président.

Etaiènt présents : MM. Bauquier, Chanoine Anthérieu, Chanoine Chabot, Igolen, Bosc, Lavergne, Fabre, Baillet, Sagnier, Antonin, Pasteur Cadix, Giran, Gibelin, Sollier, des Guerrois, membres résidants, Pourtal de Ladevèze, membre non résidant, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Marcel Coulon, président.

L'Académie a procédé à l'installation de Me Des Guerrois. Prenant le premier la parole, le récipiendaire a remercié ses confrères en ces termes :

Monsieur le Président,

Messieurs,

Si je n'écoutais que mes sentiments j'ajouterais *mes chers Confrères*, mais je ne serai définitivement installé qu'à l'issue des paroles certainement trop flatteuses à mon égard que prononcera tout à l'heure Monsieur le Président.

Je ne suis pour le moment, s'il faut employer une expression juridique assez imagée, *qu'un occupant sans droit ni titre* du fauteuil sur lequel je suis assis.

Cette expression résume parfaitement ma situation vis-à-vis de vous, car si, d'après votre règlement, je serai tout à l'heure votre confrère, je n'aurai toujours d'autres titres que ceux découlant de votre bienveillance et de votre excessive indulgence.

C'est un honneur redoutable pour moi que celui de succéder, je dis succéder et non remplacer ce qui serait impossible, à une personnalité aussi éminente à tous les points de vue que celle de mon prédécesseur à ce fauteuil, Maître Alphonse d'Everlange. Je ne puis me comparer à lui que sur un point : Nous appartenons tous les deux au Palais, lui en qualité d'an-

ancien avocat et d'avoué près la Cour d'Appel de Nîmes, moi en qualité d'avocat à cette même Cour et c'est, je crois, à défaut de mes mérites ce qui a en partie déterminé votre choix.

C'est la raison pour laquelle je ressens d'autant plus fortement l'honneur d'être reçu aujourd'hui par vous, Monsieur le Président.

Permettez-moi pour un moment, de ne pas voir en vous seulement le poète délicat et ami de Moréas, le critique littéraire éminent autour de témoignages le Commentateur et le traducteur de Mistral, mais aussi en qualité d'avocat et de fils de magistrat le distingué magistrat que vous avez été. Bien que, dans votre Académie, les distinctions et les fonctions s'effacent dans la confraternité, l'accueil bienveillant que je reçois aujourd'hui, celui que j'ai déjà reçu de vous au cours des entretiens que nous avons eus avant ce jour, me fait tout naturellement songer à celui que m'ont déjà réservé ceux avec qui vous siégiez autrefois.

Cette bienveillance m'est indispensable pour me permettre de surmonter la profonde émotion que je ressens à prendre la parole aujourd'hui dans cette salle.

Cette émotion est, il est vrai un peu atténuée par le fait que ce n'est pas pour la 1^{re} fois. J'ai déjà eu en effet, l'honneur de le faire en février 1942 pour une communication aux Bibliophiles Nimois, alors que vous offriez très aimablement l'hospitalité de votre bel hôtel à cette société si intéressante, alors en état de vagabondage.

Ce souvenir et celui de la façon si délicate dont j'ai été reçu au cours des séances semi-publiques auxquelles j'ai assisté en qualité d'invité constituent la seule excuse de ma hardiesse pour ne pas dire de mon outrecuidance à me présenter parmi vous.

Je me rends d'autant plus compte de cette hardiesse, lorsque je compare ma modeste personnalité à celle des confrères éminents qui ont représenté et qui représentent le Barreau parmi vous : Messieurs les Bâtonniers de Vallavieille, Daudet, Roux et Reinaud pour les défunts et pour les vivants, Messieurs les Bâtonniers Bosc, Fabre et Lacombe. Je bénéficierai en quelque sorte du climat favorable qu'ils ont créé et qu'a contribué puissamment à développer Maître Alphonse d'Everlange de Bellevue.

Celui qui devait devenir votre confrère naquit à Orange, le 2 Août 1870, il appartenait par sa mère à une ancienne famille de cette ville, la famille Monnier-Vinard, représentée à l'heure actuelle par le Docteur Raymond Monnier Vinard, médecin des hôpitaux de Paris et par son cousin germain le R.P. Monnier Vinard.

Son grand-père paternel, le Capitaine Léopold, Dieudonné d'Everlange fut un glorieux soldat du 1er empire. Né à Vignell (Meuse) en 1787, engagé à 20 ans dans la Garde Impériale, décoré de la Légion d'Honneur comme simple soldat à Essling de la main de l'Empereur, participa à toutes les campagnes, fit avec son unité en 1812, une marche à pied par étapes de Cadix à Moscou, participa à la retraite de Russie au cours de laquelle il ne dut la vie qu'à une coupe d'or prise à Moscou dans laquelle il se faisait du thé. Capitaine en 1813, il épousa en 1818 Mademoiselle Boissier, cousine germaine de Gaston Boissier. Il fut mis en demi-solde sous la Restauration, se fixa à Nîmes et eut cinq enfants

Son père Henri d'Everlange, fils du précédent fut un des avoués les plus distingués près la Cour d'Appel de Nîmes. Nommé par décret impérial du vingt décembre 1862, il devait demeurer avoué jusqu'en 1904 soit pendant 42 ans. Par ses qualités professionnelles et son activité il sut donner à son étude une importance qu'elle n'avait pas sous son prédécesseur. La tradition établie par lui devait se continuer de 1904 à 1936 sous la direction de votre confrère et, à partir de 1936 sous celle de son petit fils mon ami Henri d'Everlange. Cela fait à l'heure actuelle 81 ans d'écoulés depuis que cette étude est entrée dans la famille.

J'ai dit que Me Alphonse d'Everlange était né le 2 Août 1870. Il est impossible de ne pas s'arrêter un instant sur cette date. Ce mois d'août est celui de la bataille d'Alsace et des batailles livrées sous les murs de Metz. Bien que dans notre région méridionale toujours plus favorisée, jusqu'à maintenant, le contre coup de la guerre ne se soit fait sentir qu'avec peu d'intensité, on peut deviner quelles conversations anxieuses devaient accompagner les félicitations adressées aux parents du nouveau né.

Né dans une période tragique, élevé dans une France en deuil, Maître d'Everlange devait avoir dans son âme d'ardent

patriote la joie d'assister en 1914 à ce qu'on croyait être la revanche définitive de notre pays. Il y participa par ses services comme officier d'administration de 1914 à 1918 et surtout par l'organisation parfaite des Hôpitaux de Nîmes à laquelle il prit une large part en qualité de trésorier de la Croix Rouge Française.

Hélas, il eut aussi la douleur d'assister au déclin de notre patrie, à l'émiettement de la victoire, à cette course à l'abîme qui devait aboutir au désastre de 1940.

Il est mort trop tôt pour assister au relèvement final de notre pays mais nous savons que ce relèvement se produira inmanquablement.

Mais arrivé à ce point de la vie de mon prédécesseur, je me rends compte que ses activités étaient trop nombreuses et trop diverses pour que je puisse vous en donner une relation exacte par une simple énumération. Il est nécessaire, si vous le voulez bien, d'envisager successivement les différents aspects de cette physionomie si attachante, je distinguerai donc en lui :

Le Chrétien ;

Le Juriste ;

Le Nimois ;

L'artiste, amateur éclairé de musique ;

L'homme de bonne compagnie, le gentilhomme

1. — *Le Chrétien* — Je tiens à commencer par ce premier aspect de la personnalité de votre confrère, car son catholicisme éclairé constituait en quelque sorte la *charpente essentielle* de ses principes religieux. Ces principes il les avait puisés là encore aux sources profondes de l'intimité familiale et notamment dans l'exemple vivant donné par son oncle l'érudit chanoine d'Everlange, qui fut curé doyen de la Basilique de Saint-Gilles et écrivit l'histoire du patron de son Église. La lecture de ce livre a charmé mon enfance. Il s'en dégage un parfum d'érudition pieuse parfois un peu naïve qui rappelle certains récits de La Légende dorée.

J'y ai lu l'histoire de ce grand Saint venu de Grèce et ses rapports avec le roi Wamba. Je ne puis malheureusement

le relire, l'ayant égaré dans un coin de ma bibliothèque, mais j'ai retrouvé avec plaisir il y a quelques mois ce récit rajeuni et heureusement complété dans sa partie historique, sous la plume délicate d'un écrivain contemporain.

C'est cette profonde piété et ce dévouement total aux œuvres religieuses joints à sa bonté qui constituaient le trait dominant de son caractère qui firent de Me d'Everlange, un des promoteurs de la Fraternité des Petites Sœurs de l'Assomption et le principal organisateur des conférences données à tour de rôle une fois par mois, par les membres du comité aux hommes appartenant aux familles secourues par le Couvent.

Combinant ainsi le secours intellectuel et le secours matériel, il y donna jusqu'à sa mort de nombreuses conférences sur les sujets les plus divers, tantôt de spiritualité, tantôt de législation, notamment une sur les Assurances Sociales et une magnifique sur Pasteur savant et chrétien. Il a continué à assister à ces réunions mensuelles dominicales jusqu'à ce que la maladie ne le lui ait plus permis.

II. — *Le Juriste* — Ce que j'ai dit plus haut à propos de la transmission de père à fils depuis 1862 de la même étude me dispense sur ce point d'insister plus longuement sous peine de fâcheuses redites.

Après de brillantes études au collège de l'Assomption à Nîmes et à la Faculté de Montpellier, Alphonse d'Everlange se fit inscrire au barreau de Nîmes et prêta serment en 1893.

Je parlerai en premier lieu de l'avocat dont l'activité se déroula de 1893 à 1904. Ce sera pour souligner tout d'abord que le jeune stagiaire, puis l'avocat inscrit au grand Tableau de l'Ordre avait une haute idée de sa profession, de ses obligations et de ses devoirs. Orateur par excellence, il y fit des débuts brillants, et plaïda devant toutes les juridictions et principalement devant la Cour d'Assises, beaucoup plus fréquentée par les jeunes qu'elle ne l'est aujourd'hui en raison de l'extension actuelle de la Compétence du Tribunal Correctionnel.

Ses plaidoiries d'une haute tenue littéraire prononcées dans une langue impeccable et dans un style élégant étaient goûtées non seulement pour le fond mais aussi pour la forme. Son

cabinet installé rue Bayard, non loin de la rue Jeanne d'Arc, où se trouvait l'étude paternelle commençait à connaître une clientèle importante, lorsqu'en 1904, son père manifesta le désir de lui transmettre ses fonctions.

S'inclinant devant cette volonté, votre confrère fit alors vraiment à regret ses adieux à une profession qui lui plaisait et pour laquelle il se sentait fait et, pour employer une expression que j'ai entendu exprimer dans un cas analogue par un avocat devenu avoué, abandonna en quelque sorte la poésie pour la prose.

Mais les qualités qu'il avait manifestées comme avocat le suivirent comme avoué ; la transition lui fut d'ailleurs facilitée par la présence dans l'étude d'un clerc qui était entré au service de son père à l'âge de 13 ans et devait rester plus de 40 ans à son service et à celui de son fils, jusqu'à sa mort survenue en 1938.

Il transmit à son tour le fardeau en 1936, après 32 ans d'exercice pour ne le reprendre que provisoirement pendant la guerre actuelle pendant la mobilisation de son fils et emporter avec lui lors de son départ définitif les regrets unanimes de la cour de ses confrères, et du Barreau.

III. — *Le Nimois.* En dehors de son activité religieuse et professionnelle M^e d'Everlange fut un excellent Nimois qui sut rendre à sa ville et à ses concitoyens les plus grands services. C'est à cette partie de son activité que nous pouvons rattacher sa qualité de Membre, puis de Président du Conseil d'administration de la Caisse d'Épargne de Nîmes et l'immense effort qu'il déploya en raison de ces fonctions.

C'est en 1898 qu'il devint un des douze administrateurs de la Caisse d'Épargne. C'est le 2 juillet 1928 qu'il fut élu à l'unanimité Président du Conseil en remplacement de M^e Alfred Guibal démissionnaire. Depuis 1922 il avait été élu Vice-Président en remplacement de M. Paul Viviez de Chatelard.

Comme l'a dit beaucoup mieux que je ne saurais le faire, le Vice-Président M. Drouot lors de sa séance du Conseil du 1^{er} octobre 1941 « Son rare mérite et son expérience approfondie de tout ce qui touchait au fonctionnement des Caisses d'Épargne lui valurent l'honneur de siéger aux conférences

du Sud et du Sud-Est de la France en qualité de Vice Président et si Dieu lui eut prêté vie, il eut été désigné pour faire partie du Conseil Supérieur ».

C'est en qualité de Vice-Président remplaçant le Président indisposé étant pour employer sa formule modeste, le Substitut qui répond à l'appel de son chef qu'il fut le samedi 23 et dimanche 24 juin 1928, l'animateur du 14^e Congrès des Caisses d'Epargne du Sud et du Sud-Est qui eut lieu à Nîmes pour célébrer le centenaire de l'ordonnance du 6 mars 1828 qui instituait la Caisse d'Epargne de Nîmes.

Il prononça à cette occasion à l'Assemblée générale du samedi un magistral discours dans lequel il retraçait les étapes du développement de notre Caisse d'Epargne et faisait un portrait saisissant de son 1^{er} Président de 1833 à 1881, M. Ferdinand Girard, maire de Nîmes sous la monarchie de juillet.

Au banquet qui suivit la réunion il prononça un de ces toasts délicats dont il avait le secret reprenant l'histoire de la Cigale et de la Fourmi « Celle-ci dit-il si la Caisse d'Epargne avait existé lui aurait emprunté au lieu de mourir de faim ou même si elle avait assisté au Congrès de 1928, serait devenue économe ».

Mais les fonctions d'Administrateur et de Président ne furent pas pour lui que des distinctions honorifiques. Il fut quand il le fallait faire preuve d'énergie et d'initiative et n'hésita pas à prendre ses responsabilités.

(a) d'énergie, il eut à manifester cette énergie à trois reprises lors des débuts de panique causés par les déclarations de guerre de 1914 et de 1939 et surtout lors de la panique causée par un événement d'un tout autre genre.

Dans cette dernière circonstance en particulier M^e d'Everlange n'hésita pas à paver de sa personne : tantôt à l'intérieur, tantôt à l'extérieur de l'immeuble de la rue Guizot, il s'adressait aux épargnants, leur expliquant pourquoi ils devaient garder leur confiance en la Caisse. Il prononça même une véritable harangue sur le trottoir de la rue Guizot et réussit à dissiper assez rapidement cette panique et à éviter dans l'intérêt non seulement de la Caisse mais des épargnants eux-mêmes ces retraits massifs qui aboutissent presque toujours

à la dissipation en dépenses inutiles des économies de toute une vie de labeur.

(b) il fit preuve d'initiative en même temps que le Conseil, en ce qui concerne la création de prêts aux chefs de famille pour leur permettre d'acheter le terrain et de construire de petites habitations destinées à abriter leur foyer. C'est la création de la petite propriété ouvrière.

(c) Enfin il eut à prendre ses responsabilités dans les circonstances suivantes :

Lors de la débâcle de mai-juin 1940 et de l'afflux de réfugiés qui la suivit, beaucoup de petites gens des pays envahis se présentèrent aux guichets de la Caisse d'Épargne de Nîmes et tinrent le langage suivant : « j'ai tout perdu, mais voici mon livret de la Caisse d'Épargne de Nancy, de Reims ou de Lille, j'y avais 10.000 ou 20.000 francs de déposés, ne pourriez-vous me les rembourser en tout ou en partie pour me permettre de vivre avant de trouver un emploi ou de toucher l'allocation ? »

Que devait faire la Caisse d'Épargne ? Deux solutions pouvaient être envisagées :

1^o En référer purement et simplement à la Trésorerie Générale et attendre l'autorisation de celle-ci qui ne devait être donnée que dans un mois au minimum, période pendant laquelle les malheureux réfugiés couraient le risque de mourir de faim.

2^o Payer sans autorisation quitte à courir le risque de se trouver à découvert pour une somme indéterminée.

C'est la deuxième solution, la plus humaine que prit le Conseil sur l'initiative de son Président. Les réfugiés purent retirer leurs économies et organiser leur existence temporaire et comme il était prévu un mois après la Trésorerie Générale avalisa l'opération. Combien de vies humaines furent ainsi épargnées ?

J'ai dit plus haut ce que fut le rôle de mon prédécesseur en qualité de trésorier de la Croix-Rouge de 1914 à 1939 et quels furent les résultats de son dévouement.

IV. — Il me reste à parler maintenant de l'artiste, de l'amateur passionné de musique.

Je ne pourrai le faire qu'avec une prudente circonspection en raison de mon incompetence à peu près totale en matière de musique, mes connaissances n'ayant pas dépassé à cet égard le stade de la gamme chromatique.

Du discours de votre confrère lors de sa réception du 2 décembre 1932, permettez-moi de détacher cette phrase dans laquelle il a dépeint ses sentiments « Oh les joies de la musique, elles sont vraiment idéales et incomparables, combien elles aident à conserver à la vie un idéal qui disparaîtrait sans elles et à illuminer les heures grises de l'existence ».

Ces joies M^e d'Everlange ne voulait pas en égoïste les réserver pour lui seul. Il voulut au contraire permettre à un plus grand nombre de ses concitoyens de les goûter, de s'évader des soucis d'une existence de plus en plus tourmentée, cela dans les meilleures conditions possibles.

Tel était le but de la Chambre musicale de laquelle il devint Président en 1902 et le resta jusqu'à sa disparition en 1938.

Les débuts de cette institution avaient été difficiles. Elle fut fondée par un groupe d'amateurs et d'artistes nimois : M. Pascal trésorier, M. Comtat professeur de violon, M. Placide père, M. Valz, M. Régis pianiste, M. Teulon Conseiller à la Cour, et M. Louis Bonnet père de Madame Sboromirsky.

Elle tint ses assises d'abord rue Grétry, puis quai de la Fontaine dans l'immeuble occupé par les Assurances « Le Phénix », enfin rue Auguste quand M^e d'Everlange succéda comme Président à M. Paul Clauzel et Léonce de Castelnau.

Mais s'il ne fut pas le fondateur de la Chambre, il en fut à partir de 1902 l'animateur, luttant sans cesse pour son existence organisant des concerts à la Galerie Jules Salès pour lesquels il sut recruter les artistes les plus connus et les meilleurs. C'est ainsi qu'il fit entendre le violoniste Thibault, les pianistes Cortot et Blanche Silva, et surtout à plusieurs reprises le quatuor Zimmer, quatuor belge qui fit entendre les quatuors de Beethoven.

Après la guerre de 1914, la Chambre connut un afflux de cotisants, mais le décès des plus anciens, l'absence de recrutement des jeunes, joints aux difficultés financières qui, l'émotion esthétique et musicale dissipée, reprenaient leurs réalités, amenèrent bientôt son déclin puis sa disparition en 1938, malgré les efforts désespérés de son Président. Renaîtra-t-elle de ses Cendres ? Il faut l'espérer, mais le premier discours du nouveau Président devra être un hommage rendu aux efforts de son prédécesseur.

V. — Le Gentilhomme. J'aurais fini, Messieurs cet exposé des mérites de votre confrère, dans la mesure où le permettent les bornes trop resserrées d'un discours académique, si je ne voulais, pour être complet, vous le peindre sous un dernier aspect qui résume tous les autres, celui de l'honnête homme au sens du XVII^{me} siècle j'ajouterai du Gentilhomme.

Le Gentilhomme chez M^e d'Everlange apparaissait à tous les points de vue : dans son physique, dans la suprême distinction de ses manières qui évoquaient instinctivement cette période à tout jamais abolie par la Révolution où l'on connaissait la douceur de vivre, par sa parfaite courtoisie, par le charme de ses réceptions, par la dignité de sa vie familiale.

Par son mariage en 1896, il s'était allié à une ancienne famille dauphinoise : trois filles et un fils étaient issus de cette union, deux de ses enfants avaient à leur tour fondé un foyer. Sans pénétrer le secret de l'intimité familiale on peut dire que le réconfort qu'était pour lui l'affection de sa femme, de ses enfants et de ses petits-enfants a contribué à adoucir les souffrances ultimes occasionnées par la maladie qui devait l'emporter le 27 septembre 1941.

Tel était Messieurs celui que j'ai le redoutable honneur de continuer parmi vous. Si le portrait que je viens de vous tracer de lui n'a pas trop trahi mes efforts et son modèle, il vous est facile de vous rendre compte de la peine que j'aurai à y parvenir.

Pourquoi donc Messieurs m'avez-vous choisi ?

Dans la lettre qu'il a bien voulu m'écrire le 29 mai dernier pour me faire part de mon élection, M. le Secrétaire perpétuel après avoir loué avec son indulgence habituelle

la faible activité que je prends à la vie littéraire de la Cité, ajoutait ces mots qui me paraissent donner la clef de l'énigme : « La Compagnie a voulu aussi honorer en vous la mémoire des membres de votre famille qui vous ont précédé à l'Académie ».

Je tiens à vous remercier particulièrement Messieurs de cette délicate pensée qui me va droit au cœur.

Si M^e d'Everlange est mon prédécesseur immédiat, je suis en effet à la fois heureux et fier d'avoir comme prédécesseurs plus lointains à ce fauteuil mon oncle le docteur Fortuné Mazel et son père le Docteur Elie Mazel.

Pour l'un comme pour l'autre, je n'aurai point l'impudence de refaire les éloges qui ont été faits de façon remarquable par leurs successeurs. Je veux simplement rappeler les souvenirs personnels qu'ils éveillent en moi.

1^o Pour le Docteur Elie Mazel.

Je me contenterai d'évoquer avec émotion le souvenir de ce beau vieillard que plusieurs d'entre vous ont connu. Bien que très attaché à sa patrie aveyronnaise de Nant, dont il était fier il était, je puis le dire amoureux de sa ville d'adoption dont il connaissait toutes les pierres, se plaisant en particulier à contempler l'aspect sous la lune des monuments romains, amoureux surtout de cette garrigue dont aucun aspect ne lui était étranger. Il était en quelque sorte sous ce rapport le précurseur de votre confrère, le colonel Igoën. Ai-je besoin d'évoquer la part qu'il prit à la discussion soulevée par l'existence ou la non existence des sept collines de Nîmes ?

Sa bonté n'avait d'égale que son érudition et je sais combien de vieux clients qu'il continua après sa retraite à soigner uniquement par amitié.

C'était aussi un amoureux de notre ciel et de notre soleil méridional qu'il avait vainement cherché à travers les brumes de Lyon où il avait fait ses études médicales.

II^o De mon oncle le Docteur Fortuné Mazel.

Je veux simplement vous dire, d'après mes souvenirs d'enfance, ce que je lui dois.

Sans parler de la vie que je lui dois, puisqu'il me mit au monde au sens médical du mot, il aida mes parents à me disputer victorieusement à la mort au cours d'une grave maladie de ma toute petite enfance.

Chaque fois qu'il venait chez moi pour soigner quelqu'un des miens s'engageait entre lui et mon père, même quand ce dernier était le malade, tous deux étant épris de jouissance intellectuelle une conversation où tous les sujets étaient traités : histoire, littérature, poésie et la conversation n'avait d'autres limites que l'heure obligeant le médecin à continuer sa tournée de visites.

Petit garçon, je ne prenais bien entendu aucune part à ces conversations, mais j'écoutais de toutes mes oreilles, et faisais mon profit de ce que j'entendais, que je ne comprenais pas toujours mais qui, lorsque je l'ai compris, a contribué à me donner le goût des choses de l'esprit.

Un autre souvenir m'est resté : lorsque, allant en classe, ou à la promenade, je croisais le coupé bien reconnaissable dans lequel se trouvait mon oncle, qui ne me voyait jamais absorbé qu'il était par une lecture que ce travailleur acharné n'interrompait que pour gravir l'escalier de ses clients et reprenait dès qu'il montait en voiture.

L'auto et la bicyclette ne donnent plus aux médecins généralistes modernes cette possibilité d'augmenter leur culture intellectuelle. Ceux qui le font néanmoins n'en ont que plus de mérite.

Mes souvenirs me reportent aussi à ces réunions du mercredi au Bel Hôtel de Caveirac que mon oncle avait acquis en 1901 de Mme de Bernis et qu'il avait restauré. J'y fus souvent avec mon père, puis seul après sa mort.

Que de brillants esprits s'y retrouvaient qui pour la plupart ne sont plus : Monseigneur du Cured de Monaco ; Monseigneur Germain archevêque de Toulouse ; M. Louis Aillaud qui fut votre confrère, mais que la maladie nous empêcha de bien connaître. M. Ludovic Vernhette dont l'érudition n'eut d'égale que la modestie ; enfin M. Paul Toulouse professeur et conférencier bien connu, heureusement bien vivant et qui fera je l'espère un jour l'histoire de ses réunions.

La conversation qui parlait généralement d'un événement de la semaine se transformait bientôt en discussion littéraire, historique ou politique admirablement dirigée par le maître de maison avec le côté un peu paradoxal dans les opinions que vous lui connaissiez.

Mes études d'abord, ma profession ensuite, m'empêchèrent d'assister à beaucoup de ces réunions, mais de celles auxquelles j'ai assisté j'ai gardé un souvenir inoubliable.

III^o. Je veux vous parler enfin Messieurs de celui des membres de ma famille qui aurait pu être membre non résidant de votre Académie si les circonstances avaient été différentes et qui consacra toute sa vie au culte de la Poésie et des Lettres.

Mon grand oncle, le poète, littérateur et bibliophile Troyen *Charles des Guerrois*.

Son œuvre poétique et littéraire nécessiterait une étude approfondie. Le docteur Mazel l'avait faite pour une partie. Si je le peux je continuerai cette tâche.

Cette œuvre comprenant plus de 150 volumes de poésie et de prose est malheureusement peu connue.

Comme l'écrivait l'érudit M. Maurel Payen Conservateur de la bibliothèque de Troyes en 1918 « M. des Guerrois se faisait une loi du travail quotidien et ne passait pas un jour de sa vie sans s'y astreindre. Mais quand il avait donné bon à tirer d'un volume, satisfait d'avoir contenté sa passion d'écrire, il ne songeait pas à le répandre, il offrait son livre à quelques fidèles et c'était tout ».

Poète il professait que l'inspiration n'est que de 1er jet et n'admettait pas l'opinion de Boileau à ce sujet.

Rares étaient ceux qui, d'après lui avaient droit au titre de poète et je me rappelle qu'un jour de mon enfance alors que je me trouvais dans sa maison de Troyes qui était véritablement le royaume des livres et dont le jardin était vraiment par son aspect sauvage et délicieux le jardin du poète, il entra dans une violente colère comme on voulait me faire réciter en la qualifiant de poésie, une pièce de vers d'un auteur contemporain intitulé « Le Turco ». Puis et cette

« conclusion vous plaira, M. le Président, il alla à sa bibliothèque et prenant une édition de *La Fontaine*, me la tendit en disant : Voilà un vrai poète, tu ne le liras jamais assez ».

Il est mort on peut le dire, la plume à la main, dictant de son lit d'agonie, le 13 mars 1916, à quatre vingt dix neuf ans deux sonnets à mon père, l'un sur la défense héroïque de Verdun, l'autre sur la prise d'Erzeroum par les Russes.

Messieurs c'est sous de tels auspices que je me présente devant vous, ils m'ont déjà valu votre indulgence. Je ne puis que vous promettre ma bonne volonté.

Si je ne suis pas Nimois d'origine, j'aime profondément ma ville natale.

Collaborer dans la mesure de mes moyens, à vos travaux sera je crois la meilleure façon de la servir.

M. Latzarus ne veut pas empiéter sur les attributions du président actuel, M. Coulon qui, remis de son indisposition nous donnera bientôt le plaisir d'apprécier une fois de plus la justesse de son sens littéraire, l'agrément de son style et l'activité courtoise de sa personne ; au surplus, l'amitié qui lie le président de séance au récipiendaire rendrait son impartialité douteuse. Il se borne à constater que le discours de réception que l'Académie vient d'entendre, justifié amplement son dernier choix et souhaite à M^e des Guerrois une vie aussi longue et aussi bien remplie que celle de son grand-oncle, érudit et poète. M. Latzarus communique ensuite une lettre de M. le baron Seillière, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences morales, en réponse à l'envoi des mémoires de la compagnie. L'illustre philosophe a lu avec intérêt « ce savant et si agréable volume », et il veut bien ajouter : « L'Académie de Nîmes a une illustre origine et je conçois que les esprits hautement cultivés qui en franchissent le seuil soient fiers du passé de votre Compagnie ».

L'Académie apprend avec plaisir le projet de M. Seillière de publier une étude sur notre compatriote Pontmartin. M. Latzarus complétant son étude sur l'évêque « des Misérables ».

fait remarquer que le nom de Mgr Myriel a été sans doute suggéré à Victor Hugo par celui de Mgr Meirieu, successeur de Mgr Sibour sur le siège de Digne et originaire de Saint-Gilles. Il achève de montrer qu'il n'y a pas eu de Jean Valjean.

La compagnie est heureuse d'apprendre que M. Eloy Vincent organise une exposition de ses œuvres, exposition dont le catalogue est déposé sur le bureau.

L'Académie fixe sa séance publique annuelle au dimanche 2 janvier prochain, à 15 heures, au Foyer communal.

SEANCE DU 7 JANVIER 1944

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de M. Marcel Coulon, président.

Étaient présents : MM. Lavergne, Bosc, Bauquier, Latzarus, chanoine Chabot, Igolen, Fabré, Sagnier, Antonin, Blanchard, Giran, pasteur Cadix, chanoine Anthérieu, Sollier, des Guerrois, membres résidants ; Pourtal de Ladevèze membre non résidant ; Lacombe secrétaire perpétuel.

M. Latzarus dépose sur le bureau un livre de M. Billange : « Etude sur la garrigue nimoise ».

Il est procédé à l'élection du Bureau, M. Jean Bosc est élu président à l'unanimité. M. Paganelli est élu vice-président.

M. Marcel Coulon, empêché d'assister à la séance au cours de laquelle a été installé M. des Guerrois tient à lui souhaiter la bienvenue. Il répond au discours du récipiendaire. Il rappelle les titres qui l'ont désigné à l'attention de la Compagnie et retrace ses activités intellectuelles. Il fait remarquer que ce sont là des qualités familiales et étudie l'œuvre considérable et pleine de mérites du grand-oncle du récipiendaire, M. Charles des Guerrois.

M. Latzarus rend compte du dernier recueil de vers de M. Jean Pourtal de Ladevèze : « Reflets dans un cristal ». Ce cristal, c'est l'âme du poète ; ce qui s'y reflète, c'est le temps, la nature, l'humanité, parfois l'histoire. Après une brève esquisse du développement de la poésie en France, M. Latzarus montre que sous la double influence du Parnasse et du Symbolisme, la poésie contemporaine vise toujours à plus de pureté, de densité et d'harmonie. M. Jean Pourtal de Ladevèze possède ces qualités à un degré vraiment éminent. Il n'est pas pessimiste ; ses épithètes ne sont jamais banales et son rythme atteste une connaissance approfondie de son art et le dernier poème nous le montre en marche vers

un classicisme qui doit plus à Malherbe qu'à Boileau, et qui répond à une admirable définition de Barrès

M. le chanoine Chabot donne lecture d'une étude sur « Andreloun ». Il étudie la place de ce personnage épisodique dans le chef-d'œuvre de Mistral, grâce auquel le poète a introduit un complément du folklore provençal et en particulier le pittoresque du pèlerinage de « Saint-Gens », l'éloge de la ville d'Arles ; le tableau du battage. Suivant pas à pas le récit mistralien, M. Chabot en détaille tout ce qui met en relief ce jeune et bel enfant de Provence que Mistral a baptisé « Andreloun ».

M. Paul Rojat est élu membre correspondant.

M. Bauquier entretient l'Académie de récentes recherches sur l'emplacement du théâtre romain. Ces travaux ont permis de dégager jusqu'ici trois marches ; bien qu'il y ait peu d'espoir de retrouver des vestiges intacts, le déblaiement se poursuit. Il se fera un plaisir de tenir l'Académie au courant des découvertes.

SEANCE DU 21 JANVIER 1944

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de M. Marcel Coulon, président.

Étaient présents : MM. Bosc, Bauquier, Latzarus, Igolen, Fabre, Paganelli, Sagnier, Blanchard, Giran, pasteur Cadix, Sollier, des Guerrois, Gibelin, d'Alauzier, membres résidants ; M. Pourtal de Ladevèze, membre non-résidant ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

Lecture est donnée d'une lettre de M. Amiel publiciste à Toulouse qui demande le patronage de l'Académie pour une conférence qu'il se propose de donner à Nîmes. La Compagnie charge le secrétaire de répondre que l'Académie de Nîmes ne saurait accepter ce patronage.

Mlle Claude Maryse fait hommage d'un exemplaire de ses poésies intitulées « Némausiennes » et qui lui ont valu le Prix Jules Salles en 1942.

M. Igolen fait connaître que l'hôtel de l'Académie vient d'être classé en ce qui concerne la façade et la cour intérieure.

M. le Président remercie MM. Bauquier et Igolen dont les efforts ont ainsi heureusement abouti.

M. Marcel Coulon dépose un ouvrage de M. Hubert Noé qui a pour titre « Entre songe et réalité ».

Il est procédé à l'installation du bureau. M. Marcel Coulon remercie ses confrères de leur activité au cours de son année de présidence ; il adresse ses félicitations à M. le bâtonnier Bosc et à M. l'inspecteur Paganelli, élus président et vice-président.

M. Bosc prenant place au fauteuil, adresse ses remerciements à la Compagnie qui vient de lui conférer une seconde pré-

résidence. Il évoque la mémoire des confrères qui honoraient l'Académie à l'époque où il occupait, pour la première fois, cette place : MM. Coulon, Clauzel, Maruéjol, Portal. Il salue ensuite ceux qui l'entourent aujourd'hui.

M. Sagnier fait une communication sous le titre : « Le Livre et le Bibliophile ». Le livre est une œuvre d'art et il faut bien se garder de compter pour rien son architecture qui trouve son ombre et sa lumière dans le blanc du papier et le noir de l'encre ; la reliure doit s'adapter à la pensée. Le bibliophile est né dès l'apparition du livre. On en trouve la preuve dans un ouvrage de l'école baloise : « La Stultiphera Navis » dont la première édition française date du 15^e, illustrée de figures sur bois. Après s'être demandé si la génération d'aujourd'hui conserve ce goût aussi vif, M. Sagnier constate qu'aucune branche de la curiosité ne réclame une culture aussi étendue.

SEANCE DU 4 FEVRIER 1944

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de M^e Bosc, président.

Etaient présents : MM. Eloy Vincent, Bauquier, Latzarus, chanoine Chabot, chanoine Anthérieu, Igoïen, Coulon, Paganelli, de Valfons, Sagnier, Blanchard, pasteur Cadix, Antonin, Giran, Gibelin, général d'Alauzier, Sollier, des Guerrois, membres résidants ; Pourtal de Ladevèze, membre non résidant ; Lacombe secrétaire perpétuel.

Une modification du règlement intérieur et tendant au vote par correspondance, sous certaines conditions dans les élections à l'Académie est proposée par M. Marcel Coulon et sur avis conforme de la commission des anciens présidents. Cette proposition sera affichée dans la salle des séances et il sera statué sur elle selon les prescriptions des statuts.

M. Fabre donne lecture d'une communication sur « La folie de Charles VI » d'après les chroniqueurs contemporains. Il profita de la circonstance pour parler de cette douloureuse période, une des plus tragiques de notre Histoire, pendant laquelle la France connut le plus lamentable des abaissements. Elle puisa la volonté et la force de se relever dans la splendide impulsion patriotique provoquée par Jeanne d'Arc. M. Pourtal de Ladevèze présenta ensuite le compte rendu de l'ouvrage de M. Hubert Noé « Entre songe et réalité ». Il analysa ces souvenirs d'enfance grâce auxquels l'auteur tempère ses songes par le rappel poétique de faits réels.

SEANCE DU 18 FEVRIER 1944

La séance est ouverte à 15 heures sous la présidence de M. Paganelli vice-président.

Étaient présents : MM. Latzarus, chanoine Chabot, chanoine Anthérieu, Fabre, Bauquier, Igolen, de Valfons, Sagnier, Antonin, Blanchard, pasteur Cadix, Giran, des Guerrois, Sollier, membres résidants ; M. Pourtal de Ladevèze membre non résidant ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : M. le Président Bosc et M. Marcel Coulon.

M. le pasteur Cadix a fait une communication intitulée : « Descartes a-t-il été le père du matérialisme et de la libre pensée moderne ? ». Après quelques considérations sur la philosophie, née de l'étonnement que le spectacle de l'univers cause à l'homme, l'auteur cherche la réponse à la question posée. A en croire certains interprètes du cartésianisme, Descartes conduirait tout droit au matérialisme : Lachalier, Brenier. Cependant Descartes n'a eu qu'une ambition : faire une physique chrétienne : « La grande mécanique, dit Descartes, n'est autre chose que l'ordre que Dieu a imprimé sur la face de son ouvrage que nous appelons communément la nature ». Il admet la révélation et M. Cadix cite plusieurs textes significatifs. Il souligne la différence de position de Descartes et Saint-Thomas. Le cartésianisme est théocentrique ; son « cogito » s'appuie sur Dieu et c'est Dieu de la tradition chrétienne ; deux notions sont essentielles : celles de l'infini et de la puissance divine. Il a emprunté à la scolastique la notion de création continue. Son rationalisme, loin de ramener tout à la mesure humaine s'est haussé jusqu'à l'infini divin, en a respecté le mystère et n'a pas voulu en limiter la toute puissance.

M. Pourtal de Ladevèze a donné lecture ensuite de trois contes dont il est l'auteur. Dans « Le déboire » il évoque un rêve sur la côte méditerranéenne : « L'Anadyomène », esquisse une rencontre poétique à Port-Cros, retrace l'émotion d'un enfant mis brusquement en face de la mort et qui à sa question reçoit cette réponse poignante : « C'est un pauvre homme qui est mort ». Ces trois contes sont écrits dans une langue où la cadence s'allie à une profonde poésie.

M. Bauquier donne lecture d'un poème dont il est l'auteur.

SEANCE DU 3 MARS 1944

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. Bosc, président.

Etaient présents : MM. Eloy Vincent, Bauquier, Latzarus, Igolen, Fabre, chanoine Chabot, Coulon, Paganelli, Sagnier, Blanchard, général d'Alauzier, membres non résidants ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusés : Pasteur Cadix, chanoine Anthérieu.

Il est procédé à l'élection de membres résidants ; sont élus, à l'unanimité des présents : MM. Velay, maire de Nîmes, docteur Rocher, Trial, Huc, Fauré-Frémiet.

M. Marcel Coulon rend compte de l'ouvrage de M. Bessat : *Li Rappuqué*. C'est un recueil en languedocien de poésies, d'épigrammes et de contes. Il en loue l'inspiration et la facture et cite plusieurs pièces dont il donne lecture.

Sous ce titre : *Jeanne d'Arc vue au jour le jour par ses contemporains*, M. Fabre, s'autorisant du journal d'un bourgeois de Paris, des notes d'un greffier du Parlement Clément de Fauquemberque, du mémoire d'Eberhardt, de Windecken et surtout des 25 lettres écrites entre mai 1429 et août 1431 par des négociants vénitiens résidant à Bruges, Avignon ou Marseille, recueillies dans sa « chronique » par Antonio Moresini, armateur et banquier vénitien, retrace la merveilleuse carrière de Jeanne d'Arc telle que se l'imagina le peuple de France au fur et à mesure que se déroulaient les événements. Ce qui est plus remarquable dans les correspondances des Vénitiens recueillies par Moresini, ce sont les sentiments de sympathie sans réserves témoignés par ces étrangers à Jeanne d'Arc, à son œuvre à la cause de Charles VII et à la France qu'ils se plaisaient à appeler *le plus gentil pays du monde et la plus belle partie de la chrétienté*, faisant des vœux pour que triomphe sa juste cause.

M. le général d'Alauzier lit une lettre du sculpteur Maxime Réal del Sarto relative à la prochaine érection de la statue de Jeanne d'Arc.

SEANCE DU 17 MARS 1944

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M^e Bosc, président.

Étaient présents : MM. Eloy Vincent, Bauquier, Latzarus, chanoine Chabot, chanoine Anthérieu, Igolen, Latzarus, Fabre, Marcel Coulon, Paganelli, Sagnier, pasteur Cadix, Antonin Blanchard, Flaugère, Sollier, des Guerrois, Huc, membres résidants ; Pourtal de Ladevèze membre non résidant ; Lacombe secrétaire perpétuel.

Excusé : M. Gibelin.

L'Académie a procédé à la réception de M. Huc, membre résidant. Le récipiendaire s'exprime ainsi :

Monsieur le Président,

Messieurs,

Ce n'est pas sans émotion que je prends la parole devant une assistance aussi choisie.

Je veux cependant la surmonter pour vous témoigner combien vous m'avez fait d'honneur en m'appelant parmi vous, et vous en remercier chaleureusement.

Quand on est sur le déclin de l'âge et qu'on a toujours aimé la bonne société, le commerce des personnes cultivées, il est réconfortant de voir le cercle de ses relations s'agrandir dans ce sens, et vous me voyez très heureux de m'y sentir parvenu par votre généreuse intervention.

Que je sois aujourd'hui membre de l'Académie de Nîmes, je sais quelqu'un, s'il revenait en ce monde, qui serait grandement surpris et assez fier.

Mon grand-père maternel, natif des environs d'Alès, qui partit pour Paris vers sa 25^{me} année et ne revint jamais dans le Midi, tout en conservant au cœur l'amour qu'on peut avoir pour son pays natal, verrait là un dessein de la Providence divine qui sait tout remettre à sa place et donner son dû à la terre des ancêtres.

Dans mon jeune âge, à la maison, à Paris, on évoquait constamment Nîmes, ses monuments, on vantait le soleil tout puissant, la lumière incomparable, le ciel pur ; on s'efforçait de vivre dans une atmosphère méridionale, et moi, enfant, je m'extasiais ; Alphonse Daudet et Paul Arène m'exaltaient, mon imagination travaillait ; les parents restés à Alès et à Nîmes nous invitaient à venir. Alors, on décidait que l'année prochaine, toute la maisonnée irait là-bas. Je vivais caressant ardemment cette perspective, impatient des mois, furieux des semaines, comme dit le poète.

Hélas, chaque année reculait le départ à l'an prochain, la famille était nombreuse, les voyages très longs, et sans doute, les affaires ne voulaient pas de longues absences.

Vous jugez mes désillusions, et comprendrez le serment que je m'étais fait, d'y aller, moi, dans ce Midi, quand je pourrai le faire.

Ce serment je l'ai tenu, aussitôt que j'ai pu voler de mes propres ailes, j'y suis venu, j'y suis revenu plusieurs fois chaque année pendant vingt ans. J'ai parcouru toute la Provence et le Languedoc avec cette Ecole Antique animée d'un si bel élan et d'un esprit si accueillant, sous la conduite de savants que vous avez tous réunis ici. Ils s'appellent Espérandieu, de Loye, Bauquier, Blanchard, Eloy-Vincent, et Gouron.

Combien de fois ai-je prôné cette belle propagande française. Il est certain que ceux qui vinrent de Belgique, d'Alsace et des Universités de France ont conservé un souvenir ineffaçable des belles heures passées chez nous et de l'aménité des maîtres.

Permettez-moi, puisque l'occasion m'en est offerte, d'adresser un souvenir ému à ceux d'entre eux qui sont disparus ; de remercier ceux qui sont ici, et de saluer M. Gouron, retenu prisonnier, dont nous accueillerons avec joie le retour impatientement attendu.

Finalement, quand l'heure de la retraite a sonné pour moi, je suis venu à Nîmes pour y goûter depuis dix années déjà un repos que je savais devoir être agréable dans un pays et une ville que j'aime.

Maintenant que vous m'avez admis parmi vous, le charme de la vie Nimoise me sera encore plus doux, et consolera un peu les tristesses et les incertitudes du temps que nous vivons.

Si, par définition, une élection est un aboutissement, un désir satisfait, et par conséquent une joie ; une élection dans une Académie est au surplus, le fait de remplacer un disparu ; et cela jette un voile de mélancolie dans le discours du récipiendaire qui se doit de ne prendre sa place, sans le faire revivre, une fois encore, aux yeux de ses anciens.

Le sort a voulu que mon fauteuil fut celui de M. Dubesset, reçu par vous en 1937.

M. Dubesset naquit dans cette Auvergne qui a donné à la France une race forte, travailleuse, aux jugements pondérés, ennemi des expansions imaginatives qui sont le lyrisme des Méridionaux.

Il n'échappait pas à la loi de son origine, était d'un naturel assez renfermé qui se manifestait par une grande modestie, cependant que sa culture lui eut permis des affirmations plus ostensibles de sa personnalité.

A vingt ans il entra à l'École Normale Supérieure, section des sciences. On sait que le concours d'admission dans cette branche est du même ordre de difficultés que celui d'entrée à Polytechnique.

Il passe trois années rue d'Ulm, il y complète sa culture scientifique avec pour couronnement le dur concours de l'Agrégation.

Ainsi lesté, et bien lesté, dirai-je, le jeune agrégé, qui se place dans les rangs de ceux pour qui les spéculations de l'esprit sont relativement faciles, et peuvent aborder les plus hauts problèmes que les connaissances humaines permettent, dirige sa carrière vers le professorat, ayant cette ambition magnifique d'insufler à des plus jeunes, l'amour des sciences et l'ambition d'atteindre à ses sommets.

Il vient donc au Lycée de Nîmes, professer la classe préparatoire à Saint-Cyr, pépinière de nos grands chefs militaires.

De Nîmes, suivant en cela la ligne ascendante que ses capacités obligent, il est nommé à la chaire de mathématiques spéciales au Lycée de Nancy, poste de choix, absorbant, car il s'agit de préparer des candidats à l'X. Il y réussit parfaitement, car ce cours fut cité comme des plus remarquables.

Nous sommes à ce moment en août 1914, la guerre est déclarée, la grande guerre comme on disait, qualification aujourd'hui dépassée hélas, elle mit fin à son enseignement, et cela, sans retour.

M. Dubesset est lieutenant au 29^{me} territorial à Dreux, le professeur de mathématiques est devenu un modeste officier.

C'est là une leçon d'humilité, mais une leçon d'humilité patriotique qui nous rappelle les grandeurs et servitudes militaires de Vigny.

Toute la France s'est levée, les compétences diverses sont mises à contribution, mais cette France est si riche d'esprits cultivés, qu'elle les emploie à tous effets, chaque place si petite soit-elle a son importance quand l'amour de la patrie l'anime.

On se bat sur tout le Nord de la France, des tranchées, des boyaux sillonnent dix départements, le froid est encore plus dangereux que les projectiles.

Les fluctuations des combats ont terrassé de nos alliés, d'autres sont venus, une incertitude de coopération semble exister, l'ennemi sent là, le moment propice à un grand coup qu'il pense être décisif, et c'est la ruée sur Verdun.

Je vous rappellerai seulement le grand chef que la Providence mit à notre service, pour briser cet immense effort.

Pendant que se préparaient les événements, le lieutenant Dubesset continuait son obscure besogne à travers la forêt d'Argonne.

J'ai rendu visite ces jours-ci au général de Bourgon qui fut un président brillant de votre Compagnie, et que la maladie retient chez lui à son grand regret. Il m'a permis de vous rappeler textuellement les paroles qu'il prononçait ici, quand il reçut M. Dubesset, je ne pourrais que les défigurer en les interprétant.

« En Janvier 1916, un mois environ avant le déclanchement de l'attaque sur Verdun, notre lieutenant circulait de jour en terrain libre, aucun boyau ne permettait en cette partie de gagner les tranchées à couvert, les bois semblaient fournir un masque suffisant : peut-être gênaient-ils la vue, mais ils n'arrêtaient pas les balles. L'une d'elles vint frapper soudain Dubesset en pleine poitrine, le traversant de part en part au niveau du poumon droit ».

Le passage de la balle déterminait un épanchement intérieur, une sorte de congestion par traumatisme. En vain le blessé passe-t-il de l'ambulance de Clermont en Argonne à l'hôpital de Bar-le-Duc, puis celui de Paris : tous les soins médicaux sont impuissants à restituer au poumon lésé l'intégrité de son fonctionnement, la vie subsiste mais grandement diminuée.

Cette impotence rend M. Dubesset impropre au service militaire, elle l'oblige même à renoncer au professorat : c'est donc dans les postes administratifs qu'il poursuivra sa carrière universitaire ».

Ainsi devient-il proviseur du Lycée de La Roche-sur-Yon, et peu après de celui de Nîmes.

Le voilà revenu, mais diminué physiquement à ce Lycée où il avait débuté plein d'espérance.

De son séjour aux armées il rapportait la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur, la Croix de Guerre, une brillante Citation et le grade de Capitaine honoraire.

Installé ici, tout à sa nouvelle fonction, et pensant goûter dans le calme les joies domestiques, une nouvelle fois le sort s'acharne sur lui, une épidémie de grippe le prive non seulement d'affection conjugale, mais aussi des soins continus qu'exige son état de santé.

Le temps passant, un deuxième dévouement lui apporte son réconfort, une épouse admirable, sortant elle-même du milieu universitaire, et infirmière non moins dévouée qu'experte.

Mais une fatale destinée poursuit M. Dubesset, c'est encore une pneumonie qui vient interrompre son bonheur en quelques jours, elle le condamne de nouveau à l'isolement.

Dès lors, il poursuivra sa tâche et sa vie dans des conditions pénibles jusqu'à ce qu'il soit enfin terrassé pour disparaître en 1943.

De la vie qu'il mena à Nîmes, et de son caractère, que nous avons pu connaître, disons qu'il fut toujours modeste, ses relations avec le personnel universitaire d'une courtoisie parfaite.

Il était plein d'indulgence pour autrui, et cette particularité bien connue lui suscitait souvent des arbitrages difficiles entre les prétentions à l'absolution des jeunes fautifs, et les sévérités justifiées des maîtres. Peut-on imputer cette mansuétude au compte de la souffrance et des peines qui chargèrent sa vie ? cela est probable.

Ses communications à l'Académie furent assez rares, il vivait dans une sorte de tour d'ivoire, cherchant des consolations dans l'étude et les longues lectures.

On savait son goût pour la grande musique classique et il ne manquait pas d'assister à tous les concerts distingués de notre ville.

Il y aurait un rapprochement curieux à faire entre la culture mathématique et le goût musical.

Autant celui-ci touche au rêve, au sens poétique, autant l'autre est positif, ennemi des incertitudes. Peut-être les sciences exactes transcendantales s'apparentent-elles à la Réverie, ce serait là pour elles double bonheur, mais alors les poètes qui ne sont guère mathématiciens seraient-ils mal partagés ?

On ne peut pas soutenir que le dénombrement des pieds dans la versification procède des grandes mathématiques, je ne voudrais pas frapper les poètes, même avec des fleurs de rhétorique, mais je dirai seulement que ce serait excessif.

Immédiatement, il me vient à la mémoire que Paul Verlaine qui représente bien la Réverie dans la poésie pure, fut d'abord un professeur de sciences exactes. Monsieur Giran, votre savant confrère, vous a parlé des nombres astronomiques, et vous parlera prochainement de ceux infiniment petits ; le champ d'investigation dans les deux sens est immense, et je crois que plus on avance dans la connaissance moins on peut se limiter. On arrive là en pleine réverie. La conjonction de ces deux tendances apporte un beau sujet de méditation.

Maintenant, Messieurs, après avoir rendu un juste hommage à celui qui fut des vôtres, je n'abuserai pas plus longtemps de votre bienveillante attention, mais je m'en autoriserai cependant encore un moment pour marquer ici que la place que vous m'y avez faite parmi vous, me donnera un nouveau motif d'activité. Je compte bien être un assidu de vos séances, j'y puiserai des enseignements précieux, et peut-être prendrai-je l'audace d'y intervenir parfois.

Quand je décidai de quitter Paris, mes confrères architectes me louèrent d'échapper à leurs servitudes, mes clients me blamèrent d'aller chercher l'ennui. Ces derniers eurent tort et l'investiture d'aujourd'hui ajoute à leur erreur.

Nîmes pleine des vestiges du passé, occupée à des travaux de découvertes au Temple de Diane et dans les jardins pour retrouver les traces du théâtre antique ; tout cela est d'un intérêt puissant pour un professionnel, même en retraite : n'étaient les heures douloureuses présentes on aimerait vivre.

Au surplus, une besogne nécessaire et urgente incombe à ceux qui ont charge d'ornez notre civilisation, notamment à cette Académie de Nîmes ainsi qu'à toutes celles de France, et puisque je fais partie de la vôtre, je m'efforcerai avec vous d'apporter une pierre à l'Edifice qui supporte le flambeau du génie français, qui a rayonné sur le monde, et qui continuera, j'en veux avoir la certitude. »

M. Bosc, lui répondant, le remercie des termes dans lesquels il a parlé de l'Académie de Nîmes et se félicite d'y voir un membre qui en comprend si bien le rôle, rôle plus que jamais important à une heure où la France peut se réclamer fièrement de ses richesses intellectuelles.

M. de Guerrois après un rapide rappel de la controverse historique à laquelle a donné lieu depuis le 3 Juin 1795 la question de l'évasion du Dauphin devenu Louis XVII depuis le 1er Janvier 1793 où de sa mort au Temple et évoqué la douloureuse et touchante figure de ce malheureux petit roi victime des passions révolutionnaires expose à ces confrères le nouvel aspect de la question résultant de l'enquête faite par le docteur Locard de Lyon à la demande de M. André Castelot, rédacteur de La Gerbe, de deux boucles de cheveux qui proviendraient l'une de Louis XVII, l'autre de Naundorff et sous

réserve de l'authenticité Naundorff serait Louis XVII. L'orateur montre que l'authenticité de la ire boucle provenant de la saisie faite par Courtois après le 5 Thermidor de différents objets chez Robespierre est très discutable, Courtois n'en n'ayant jamais parlé dans sa lettre au Roi ; il montre ensuite quelle fragilité présente cette analyse capillaire et conclut que la question demeure entière et qu'il y a de grandes probabilités pour que Naundorff ne soit pas Louis XVII.

Mr Bauquier lit une communication de Mr l'abbé Bayol, membre non résidant sur la découverte dans une grotte du Gardon d'une gravure représentant un vase qui ne saurait être que la figure du Saint Graal.

SEANCE DU 31 MARS 1944

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. le Bâtonnier Bosc, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Eloy Vincent, Bauquier, Igolen, Fabre, Paganelli, Marcel Coulon, Sagnier, Blanchard, Pasteur Cadix, Gibelin, Dr Sollier, des Guerrois, Huc, membres résidants, Mr Pourtal de Ladevèze, membre non-résidant, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : Mr Latzarus.

Mr le Colonel Blanchard rend compte d'un ouvrage intitulé *La garrigue de Nîmes* et dont l'auteur est M. Billange. C'est une étude des plus consciencieuses et des plus fouillées. La première partie traite du *Milieu physique*, c'est-à-dire de l'évolution géologique et morphologique, les formes du terrain, le climat, la végétation. La deuxième partie est consacrée au *Labeur humain* et l'auteur étudie : l'utilisation du Saltus (terrains de dépaissance, celle de l'Ager (terrains cultivés). Il termine en décrivant les phénomènes démographiques et l'habitat. En résumé, cet ouvrage est très intéressant et très complet.

M. l'inspecteur général Paganelli fait une communication sur Maurice de Guérin : le *Centaure*, la *Bacchante*. La genèse de ces deux poèmes porte la marque sous des formes diversement profondes et de Lamennais et de Sainte-Beuve et de Barbey d'Aurevilly, pour ne rien dire d'Eugénie de Guérin et d'autres influences ou inspirations. Le *Centaure*, la *Bacchante*, si l'on remonte aux sources du mythe, sont un hymne à la vie, une transposition de la vie sur le plan de l'art et ce poète, mort à 29 ans, rejoint par delà le romantisme Paul Valéry, l'image, le nombre et la densité de sa prose.

SEANCE DU 21 AVRIL 1944

La séance est ouverte à 17 h., sous la présidence de Mr Marcel Coulon, ancien président.

Etaient présents : MM. Lavergue, Eloy Vincent, Bauquier, Latzarus, Fabre, Sagnier, Igolen, Blanchard, Antonin, Pasteur Cadix, Général d'Alauzier, Gibelin, Sollier, des Guerrois, Huc, membres résidants, M. Pourtal de Ladevèze, membre non résidant, Lacombe, secrétaire perpétuel.

Excusé : Me Bosc.

La compagnie procède à l'élection d'un membre non résidant : M. Bessat déjà membre correspondant est élu en cette nouvelle qualité.

Mr le Secrétaire lit une lettre de Mr Palicot de Plumelec (Morbihan) relative au groupement éventuel des études de généalogie. Mr le Secrétaire est chargé de le remercier.

Mr Eloy Vincent lit le premier chapitre de son prochain livre « Les roses du cloître vert » dont le sous-titre « à la rencontre de quelques primitifs d'Italie » définit clairement le caractère. Ce chapitre qui s'ouvre par une invocation à Athènes sans lance ni bouclier, se continue par l'étude des diverses doctrines artistiques, suivie d'un examen des conditions actuelles de l'art des images et s'achève sur l'énumération des raisons qui poussent l'auteur à revoir les musées de Toscane. Mr Gibelin fait une communication sur la composition du Faust de Goethe. Il définit ce qui lui paraît être l'idée centrale de l'œuvre de plus de 10000 vers. Cette composition est bien une car elle évolue dans les limites même qu'on peut assigner à l'évolution du siècle ; elle aboutit au problème social annonciateur des temps nouveaux ; elle tranche le problème suivant la conception monarchique.

Mr Bauquier entretient l'Académie des tombes découvertes à la Valsainte et qui attestent une fois de plus que là s'est trouvée une grande nécropole chrétienne. Il signale une inscription dont manque la partie supérieure mais qui comporte outre 4 lignes lisibles et un bloc de maçonnerie qui paraît avoir servi de soubassement à un monument.

SEANCE DU 5 MAI 1944

La séance est ouverte à 17 h. sous la Présidence de Me Bosc, président.

Etaient présents : MM. Lavergne, Bauquier, Latzarus, Igo-
len, Fabre, Chanoine Chabaud, de Valfons, Chanoine An-
thérieu, Marcel Coulon, Eloy Vincent, Paganelli, Blanchard,
Antoni, pasteur Cadix, Flaugère, Giran, Gibelin, Sollier, des
Guerrois, Huc, Trial, Fauré-Frémiat, membres résidants Pour-
tal de Ladevèze, membre non résidant, Lacombe, secrétaire
perpétuel.

Excusé : M. Sagnier.

Il est procédé à l'installation en qualité de membres ré-
sidants de MM. Trial et Fauré-Frémiat.

M. Trial prend le premier la parole : il remercie l'A-
cadémie de l'honneur qui lui est fait et dont il sent d'autant
mieux le prix qu'il retrouve le souvenir de son père qui l'y
a précédé. Il est également fier de succéder à Mr Coste que
les circonstances ont éloigné de notre ville et dont la carrière
a été si brillante.

M. Bosc répond en ces termes :

Monsieur,

Votre nom a déjà été inscrit parmi les Membres de notre
Compagnie et il n'est que trop naturel, qu'au moment de
vous recevoir, j'évoque avant tout le souvenir de votre père.

Je me souviens de son éloquence, un peu rude et un peu
âpre mais si vigoureuse, je me souviens surtout de sa phi-
losophie si profondément spiritualiste et de sa valeur morale.

Après bien des années, le fils remplacé parmi nous le père
et nous en sommes heureux.

Votre existence a été compliquée et je puis bien dire aven-
tureuse.

Pourvu de la licence en philosophie et d'un diplôme d'études philosophiques supérieures, vous avez entrepris des études de théologie, auxquelles vous avez renoncé, par scrupule de conscience.

Professeur de français en Allemagne et à Constantinople, puis chef de Cabinet de Préfet, la guerre vous a pris comme deuxième classe et vous a rendu à la vie civile comme lieutenant d'artillerie avec la croix de guerre.

Entré dans l'industrie mécanique, vous avez en 1925 contracté un engagement au Gabon, dans une Société d'exploitation forestière. Ce fut la grande époque de votre vie, celle qui a fait de vous ce que vous êtes.

Vous êtes resté 9 ans et vous en avez rapporté trois livres et des souvenirs pour toute votre existence.

Qu'importe que vous soyez ensuite rentré au foyer natal, que vous soyez devenu secrétaire général de la Chambre de Commerce, le Gabon est intimement mêlé à votre existence pour jusqu'à la fin de vos jours.

Trois livres : La vie du gorille, Nyone buffle sauvage et Okoumé.

Je n'ai pas lu le premier. Des deux autres, dirai-je que celui que je préfère, c'est le dernier.

C'est un livre vivant, exempt de toute convention et qui respire l'amour des primitifs.

Aujourd'hui, assagi, vous vous asseyez dans un de nos fauteuils et vous allez écouter de savantes communications.

Il n'est pas interdit d'imaginer que le souvenir du Gabon, de sa vie primitive, sauvage et magnifique, viendra souvent troubler le calme de votre existence et il n'est pas défendu d'espérer que ce souvenir nous vaudra de savoureuses et vivantes communications, c'est le souhait que je forme pour notre plaisir à tous.

A son tour Mr Fauré-Frémiot prononce le discours suivant :

Messieurs,

Il n'est pas d'honneur plus sensible qu'un honneur non sollicité. Tout y est plaisir et surprise. C'est un honneur de cette sorte que vous offrez à vos nouveaux confrères.

Que nous voilà loin des luttes et des intrigues électorales qui battent à flots pressés les vénérables murs du Palais Mazarin ! Les vaincus ne se peuvent défendre d'une amertume qui ne va pas sans colère, tandis que le triomphateur pense que sa victoire lui est bien due.

Lorsque le fameux romancier Claude Farrère souffla un fauteuil académique au grand poète Paul Claudel, je vis sur un journal du soir un dessin humoristique plaisant et cruel : l'infortuné diplomate gisait sur le Pont des Arts, un grand couteau dans la poitrine, tandis que le malicieux marin se glissait dans la Coupole : « L'Homme qui assassina » était le titre. Nous savons, grâce à Dieu, que Paul Claudel ne s'en porte pas plus mal.

Mais, par la spontanéité de votre choix, vous jetez, Messieurs, vos nouveaux élus dans une grande confusion car, n'ayant pas combattu, ils se demandent quel est leur mérite ?

Permettez-moi de voir dans votre accueil une simple marque d'estime et d'amitié. Elle m'est particulièrement précieuse, croyez-le, en un temps où les Français s'abandonnent à porter les uns sur les autres les jugements les moins amènes. Vous donnez l'exemple de cette sérénité intellectuelle qui, mieux que tout, assure la force des Nations et des Civilisations.

Je ne doute pas d'ailleurs que, par delà ma personne, vous n'ayez voulu lier à votre Compagnie un double nom évocateur de deux grandes carrières artistiques, et témoigner ainsi votre attachement à l'auteur du Requiem, de Pénélope et de la Bonne Chanson, comme au statuaire de Jeanne d'Arc et de Saint-Michel. J'en suis d'autant plus touché que j'ai consacré une partie de mon activité à servir pieusement, et parfois ici même, ces deux chères mémoires.

Je ne doute pas non plus que ce soit, en moi, le méridional fervent, l'homme passionnément fidèle à l'âme languedocienne, que vous ayez songé surtout à vous agréger.

Je ne méconnais ni la grandeur ni l'éclat de la Capitale où j'ai tant vécu, où j'aurai peut-être encore beaucoup à faire. Vous avouerez-je, Messieurs, que le plus grand attrait de Paris est, à mes yeux, l'attrait de la difficulté ? C'est le lieu des suprêmes compétitions. Tout y est plus difficile à conquérir, sans que, pour cela, le succès y soit réellement

plus flatteur ou plus agréable. La sensibilité parisienne n'est pas toujours très sûre, et la critique s'y arme parfois d'étranges arguments. Il n'est pas moins vrai que la vie artistique nous oblige souvent à rechercher le combat dans ce redoutable champ-clos. Je le déplore. J'aimerais que la Capitale accordât au jugement des provinces, comme en d'autres pays d'Europe, une valeur plus décisive et mieux respectée. La véritable Fortune de la France est dans la totalité de ses territoires, dans le faisceau de ses intelligences si diversement inspirées par le souffle vivant de ses régions, de Marseille à Dunkerque, de Grenoble à Bordeaux.

Je suis né sur les bords de la Seine. Mais, dès ma plus petite enfance, j'ai senti tout ce que son Ariège natale avait laissé de permanent et d'essentiel dans l'âme de mon père. Il fut un méridional par excellence, c'est à dire un rêveur raisonnable et lucide, un homme que toutes les séductions du monde n'abusent pas, qui connaît les limites de l'illusion et les insuffisances de la logique, qui sait que le souverain Bien est ailleurs que sur Terre, et qui, pourtant, aime tendrement la Terre.

Le nom de Fauré n'est pas autre chose qu'un vieux vocable de Langue d'Oc, issu du *faber* latin. Lou Faoure, c'est exactement le forgeron, et Dieu sait si les forgerons sont nombreux en Ariège ! Comme mon père, je me sens pieusement solidaire de cette modeste lignée d'inconnus. Je ne doute pas que, de génération en génération, chacun a fait ce qu'il a pu, tantôt peu et tantôt beaucoup, mais toujours avec courage et avec ferveur.

Méridional, Messieurs, je le suis dans l'âme. Quand, pour la première fois, j'ai visité ma patrie Ariégeoise, il m'a semblé que tous les souvenirs de ma race m'étaient familiers et même personnels ; que ces montagnes, ce ciel, ces eaux bruyantes ou bruissantes, comme les gestes des hommes et le timbre des voix, étaient vraiment liés à ma vie. J'y ai trouvé des enseignements majeurs. J'y ai rencontré le sage entre les sages, celui qui fut pour moi un Maître, un guide exemplaire et un paternel ami : le grand félibre du Lauraguais Prosper Estieu

L'amour aux profondes racines qui s'épanouissait en moi n'avait d'ailleurs rien d'exclusif ni de restreint. Il s'éten-

était naturellement à cette vaste patrie que constituent pour nous, dans la Patrie Française, les terres de langue d'Oc, de la Gascogne à la Provence, des Alpes aux Pyrénées. Terres qui ne sont pas seulement gréco-latines par tout ce que l'Antiquité y a déposé et suscité mais qui deviennent éternellement tournées vers l'Orient ; terres où la Civilisation miroite et flamboie selon tous les aspects et tous ses contrastes ; terres où la richesse folklorique n'embarrasse point, dans sa marche déliée, l'intelligence individuelle, non plus que la création artistique personnelle.

Vous ne doutez pas, Messieurs, qu'avec de tels sentiments je ne pouvais épouser qu'une méridionale. C'est dans votre ville que j'ai trouvé ma compagne et, là où il prend femme, l'homme s'attache. Voilà tout ce qui me liait déjà si étroitement et effectivement à la Cité de Nîmes. Votre geste Messieurs, vient encore fortifier ces liens en m'inspirant la plus vive gratitude. Et puis je viens de prononcer ce mot si sérieux de gratitude, permettez-moi de dire devant vous, à l'un de nos plus éminents confrères, Monsieur Henri Bauquier, que je lui dois une des joies les plus délicates de ma carrière d'auteur dramatique, qui contient aussi bien des ombres.

Voici quelques années, le grand acteur Constant-Rémy vint jouer ici, au Majestic, l'une de mes pièces : le « Souffle du Désordre » qu'il créa à Paris en 1922. Je m'excuse ici de manquer odieusement de modestie, mais enfin la presse parisienne avait accueilli mon ouvrage avec une faveur si unanime — qui ne dure pas toujours, je m'empresse de l'avouer — que je ne pouvais guère attendre grand plaisir d'articles relatifs à une tournée. Mais le critique du Petit Méridional écrivit à peu près ceci : « Voilà, au théâtre, des personnages essentiellement méridionaux, qui ne sont pas traités à la blague, qui ont tous de la grandeur et pas d'accent ! » — Rien ne pouvait m'aller plus droit au cœur. C'était marquer la distance qui me sépare des « pagnoleries ». Mieux que les critiques parisiens, Monsieur Bauquier avait saisi le véritable caractère de cette pièce, où je m'étais plu à tracer avec tant d'affectueux respect, dans un personnage épisodique, mais qui incarne l'âme même du Midi, le portrait de mon admirable ami Prosper Estieu.

Je ne puis entrer dans votre Compagnie sans songer à

celui que j'ai l'honneur d'y remplacer, hélas ! numériquement, sans plus ; car je ne me dissimule pas combien je suis peu doué pour apporter à vos travaux, à l'activité tant publique que privée de votre Académie, une collaboration aussi brillante et aussi utile que celle de Monsieur Terrin.

Son souvenir est encore si vivant en chacun de vous, Messieurs, que j'aurais certainement mauvaise grâce, moi qui n'ai pas eu l'honneur et l'agrément de son commerce, à prétendre vous le faire mieux aimer et connaître. J'ai cependant le pieux devoir de rendre hommage à ce grand lettré, qui joignait un profond humanisme à l'amour le plus compréhensif et le plus passionné du Midi. Dououreux devoir, en vérité, car Monsieur Terrin était un homme de ma génération, peut-être même mon cadet d'un an ou deux ; mais une grave blessure de guerre, vous le savez, faisait de sa vie un quotidien miracle, et l'on songe, avec quel regret ! à tout ce qu'il aurait pu donner encore si son existence n'avait pas été si cruellement abrégée, à un âge où la pensée, plus lente à mûrir que le corps, commence à laisser celui-ci derrière elle et gagne, à ce détachement, une ascendante liberté.

Charles Terrin était de pure race Provençale, descendant par son père d'une longue lignée d'agriculteurs originaires de la région des Maures ; par sa mère d'une non moins longue lignée de marins, de sorte que l'amour de la terre féconde et l'amour de la mer infinie, l'animaient d'un immense et unique amour de la nature tout entière et de la vie.

Il a décrit de façon charmante sa maison familiale de La Ciotat, face au Levant ; sa chambre où le soleil, miroitant sur la mer, venait assaillir les persiennes de bas en haut pour danser au plafond une danse de lumière.

Brillant élève de l'École Normale Supérieure, agrégé des Lettres, Charles Terrin achevait à Nîmes son temps de service militaire, avec le grade de Sous-Lieutenant, quand éclata la guerre de 1914. Il prit part à la bataille de la Marne dans l'armée Sarrail qui défendait le pivot de Verdun. Blessé le 6 Septembre, il avait eu le temps d'attester sa valeur puisque ce très jeune homme reçut la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur avec une citation que nous devons nous remémorer : « Officier qui a eu une brillante conduite au feu et qui a donné un bel exemple d'énergie et d'endu-

rance. Grièvement blessé d'un shrapnel dans la région cardiaque, a continué d'encourager ses hommes jusqu'au moment où il a été relevé ».

En 1924, Charles Terrin évoquait les souvenirs de sa brève campagne dans un émouvant petit livre : « Les Cigales dans la Mêlée ». Titre significatif : ces souvenirs personnels ne sont pas ceux d'un égocentrique ; c'est l'attitude de compagnons, tous méridionaux, c'est leur courage, leur gaieté, leurs légitimes angoisses, que l'écrivain met en relief autour de ses propres émotions et de ses soucis de chef ; c'est la réaction victorieuse des « Cigales », transplantées de la claire et paisible Provence dans la tourmente des Hauts-de-Meuse, qu'il note, gravant ainsi, comme sur une stèle, un pieux hommage à la race de Mistral.

Outre une intéressante collaboration à la « Revue des Deux Mondes », à la « Revue de Paris », au journal « Le Temps », nous devons encore à Charles Terrin des « Pages Choisies » de l'excellent écrivain Gabriel Faure, « Poète de la joie et de la vie », dit-il. Dans ce volume, la part originale de notre confrère est une remarquable Préface de cinquante pages où, tout autant que l'auteur qu'il honore, Charles Terrin, par son lyrisme, par son enthousiasme de grand humaniste, nous révèle sans le vouloir qu'il était, lui aussi, un authentique poète de la joie et de la vie. Si « telle est l'originalité de Gabriel Faure », comme le note Terrin, elle fut aussi certainement la sienne.

Je n'ai pas à vous rappeler, Messieurs, les éloquents discours et les profondes études que Charles Terrin, en 1930, consacra à la gloire de Mistral en tant que Président de notre Académie. Je les ai lus et admirés. Ils me font sentir combien il me sera impossible de remplacer jamais parmi vous un homme aussi parfaitement instruit de la vie félibréenne comme de la vie littéraire française tout entière.

Il se peut, Messieurs, que je sois obligé de poursuivre ma carrière plus souvent à Paris qu'à Nîmes. En ce cas, sans jamais oublier l'honneur que vous m'avez fait, je vous prierais de me muter dans la catégorie des Membres non résidents et d'appeler à vous un confrère capable de vous mieux servir.

Croyez bien, toutefois, que mon plus grand souci sera de

collaborer quand même à vos travaux ; que je ne manquerai aucune occasion de me retrouver en personne parmi vous, afin de recueillir le fruit de vos études et l'agrément de votre amitié, et que, de près ou de loin, je resterai toujours profondément attaché à votre Compagnie autant par l'affection que par la gratitude.

M. Bosc répond en ces termes :

Monsieur,

L'Académie est fière de vous recevoir.

Rassurez-vous, ces paroles ne s'adressent pas à vous, mais au double nom que vous portez dignement.

De tous temps, la Compagnie a été fière d'inscrire sur ses contrôles les hommes illustres qui se rattachent à Nîmes.

Elle a eu Guizot, Boissier, Daudet, M. Latzarus nous a dit Goethe.

Comment ne serait-elle pas fière de recevoir Fauré et Frémiet.

Fauré. — La musique, dans le sens le plus plein et le plus complet de ce mot. La musique dans toute sa clarté et sa spiritualité. Fauré qui a dû ajouter de la musique encore au poète le plus musical de la langue française, à *Verlaine* et qui enroula des harmonies exquises autour de la bonne chanson, Fauré qui, de *Pénélope* à *Prométhée*, montra que sa harpe avait toutes les cordes et que, si elle savait soupirer avec délicatesse, elle connaissait aussi le secret des grandes et vastes harmonies.

Frémiet. — Sculpteur vigoureux et robuste, en qui tant de gens, s'obstinent à ne voir qu'un animalier, mais dont il ne faut pas oublier que, s'il travailla au Muséum, s'il sculpta le gorille enlevant une négresse et l'orang étouffant un sauvage de Bornéo, il dressa aussi la fière silhouette de *Duguesclin*, du *Grand Condé*, du *Chevalier Crédo* et créa ces œuvres magnifiques et hallucinantes que sont le *St-Michel* et le *St-Georges*.

Vous aurez eu le bonheur Messieurs, de grandir aux côtés de ces deux gloires de l'art français du XIX^{me} siècle et ils vous ont laissé un reflet de leur grandeur.

Ce qui me parait, en effet, caractériser le musicien comme

le sculpteur, c'est que l'un et l'autre furent des artistes spiritualistes, vous avez écrit un jour, mystiques.

Or, cette tendance à faire en tout prédominer l'esprit, elle paraît ressortir, très nettement de votre œuvre et je crois ne pas vous faire là un mince compliment.

Et comme toute œuvre est un reflet de la vie de son auteur, elle ressort aussi de votre existence, si désintéressée, si détachée de tout profit, toute à la poursuite de votre idéal d'artiste et dont la moins belle page n'est pas la ténacité avec laquelle, dégagé de toute obligation militaire, vous avez voulu au cours d'une guerre qu'on appelait alors la grande guerre vouer à votre pays totalement, complètement, toutes vos forces et toute votre énergie.

Et quand, revenu à une paix hélas provisoire, vous vous êtes assis à nouveau à votre table d'écrivain, vous avez dirigé votre activité spirituelle en un double courant : La philosophie et le théâtre. Mais, dans l'un comme dans l'autre domaine, il me paraît que ce qui domine dans votre œuvre, c'est un goût profond des valeurs spirituelles et morales.

Votre œuvre philosophique, je ne suis pas assez compétent pour la juger, mais l'approbation de Bergson en garantit la valeur, que ce soit « Pensée et création » ou « Récréation du réel et de l'équivoque » que ce soit surtout « l'effort réalisateur de la conscience », qui me paraît synthétiser votre pensée, ce qui domine en vous, c'est l'horreur du matérialisme et cette idée que seul vaut l'esprit, tourné vers les plus hautes spéculations.

Et c'est encore cela qui domine dans votre théâtre. Déjà l'idée point dans *Amilcar*, mais elle s'épanouit dans « Le souffle du désordre », qui nous montre des êtres ployés sous le joug du devoir, troublés un instant dans leur existence par d'autres êtres entraînés, eux, dans le tourbillon d'une passion qui ne connaît pas de frein, se ressaisissant au point que leur rayonnement moral amène ces êtres de désordre à rentrer eux aussi dans la voie du devoir.

De même, pour « Le grand geste du monde » où vous avez exprimé comment la guerre soulève, à côté des plus magnifiques héroïsmes, tout le fumier et le limon de l'âme humaine.

Nous sommes particulièrement heureux de vous compter parmi nous.

SEANCE DU 19 MAI 1944

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M^e Bosc, président.

Étaient présents MM. Bauquier, Latzarus, Igolen, chanoine Chabot, Fabre, Paganelli, Blanchard, Giran, Sollier, Des. Guerrois, Huc, Fauré-Fremiet membres résidants Pourtal de Ladevèze, Escholier, membres non résidants.

M. le Président souhaite la bienvenue à M. Escholier qui prend séance en qualité de membre non résidant. Il exprime le sentiment de tous ses confrères heureux d'inscrire à l'Académie de Nîmes un nom enrichi de mérites littéraires et si brillamment porté par le nouvel académicien. M. Escholier remercie le Président de son compliment et ses confrères de l'honneur qu'ils lui font.

M. Latzarus rappelle à l'Académie le souvenir du Duc d'Angoulême, fils aîné de Charles X, né à Versailles, le 6 Août 1777, mort en exil, à Goritz le 3 Juin 1844. Il est bon que ce centenaire ne passe pas absolument inaperçu ; ce Prince méconnu de ses contemporains, étant à peu près ignoré de la postérité. Il a été desservi par son extrême modestie et parfois par une vivacité qu'il s'appliquait pourtant à dominer. Son solide bon sens, son humanité, la modération de ses principes, sa générosité, sa bravoure et surtout son attachement inflexible à tous ses devoirs n'ont malheureusement pu donner tous les fruits naturels parcequ'il n'a pas occupé le trône auquel sa naissance l'appelait. Il prit le titre de Roi, le 6 Novembre 1836 à Bordeaux si la France rappelait les Bourbons. Sa conduite dans cette région pendant les troubles que fit naître l'équipée malencontreuse des Cent Jours et en Espagne lors de la brillante campagne à laquelle on a fait l'étrange reproche de n'être pas assez sanglante et un modèle de sagesse conciliante. On lit sur les marches de la crypte funéraire de Geritz cette devise « Tranquillité ». Cette tranquillité le noble et généreux Prince ne l'a connue que dans la tombe ; au bout d'un siècle joignons y la justice.

SEANCE DU 2 JUIN 1944

La séance est ouverte sous la présidence de M. Bosc, président.

Etaiènt présents : MM. Dr. Reynaud, Blanchard, Bauquier, Fabre, Huc, Giran, Sagnier, Chanoine Chabot, Latzarus, Des Guerrois, Fauré Frémiet, Gibelin, Pasteur Cadix, Antonin membres résidants, Pourtal de Ladevèze, Esscholier, membres non résidants.

M. le Président associe l'Académie au deuil de la Cité nimoise en la douleur d'un de ses membres cruellement frappé par le bombardement du 27 Mai.

Lecture est donnée 1^o, d'une lettre de M. Rojat, membre correspondant transmettant une pièce de théâtre et trois sonnets dont il est donné connaissance à la Compagnie.

2^o d'une lettre de M. Coste membre non résidant qui fait hommage à l'Académie d'un ouvrage de son père le Général Coste « Souvenirs de la guerre de Crimée ».

M. Latzarus rapporte les conclusions de la Commission au sujet de l'attribution du prix de la Ville de Nîmes et propose de présenter au choix de la Municipalité l'ouvrage de M. Franck Rouvière « Le Tribunal des Conventions Royaux ». Il en est ainsi décidé.

M. Sagnier fait un vivant portrait de Rose Bertin, la célèbre marchande de modes de Marie-Antoinette. Coquette, active, intelligente et ambitieuse, il nous la montre débutant à Abbeville puis s'installant à Paris rue St-Honoré à l'enseigne du grand Mogol, l'habileté de ses doigts de fée, l'imprévu et l'heureuse fantaisie de ses créations lui valent une réputation grandissante. Introduite chez la Reine elle contribue à faire de cette dernière, la femme la plus élégante du royaume. Marie-Antoinette donne le ton, tout le monde veut avoir la même parure que la Reine, dépense et s'endette sans compter.

Rose Bertin triomphe, sa clientèle s'étend jusque dans les cours étrangères. Les événements qui se précipitent ne détournent pas un instant la Reine et l'aristocratie du soin de leur parure. Après l'arrestation du roi à Varennes Rose n'a plus de clients, ils sont émigrés et elle-même meurt dans les dernières années de l'Empire, isolée et presque oubliée et M. Sagnier termine sa communication par un discret et mélancolique rapprochement entre la légèreté d'une société pimpante et gaie éprise d'un luxe raffiné à la veille d'un bouleversement profond et l'insouciance de l'époque actuelle.

SEANCE DU 16 JUIN 1944

Présidence de M. Jean Bosc, Président.

Présents : MM. Bosc, Blanchard, d'Alauzier, Reynaud, Bauquier, Huc, Fauré-Frémiot, des Guerrois, Sagnier, Coulon, Latzarus, Giran, Trial, Sollier membres résidants ; Pourtal de Ladevèze, membre non résidant ; Lasserre, membre correspondant.

Excusé : M. Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Latzarus est désigné comme secrétaire de séance.

M. le Président adresse les condoléances de l'Académie à M. Gérard Lavergne, atteint par un deuil cruel.

La parole est à M. des Guerrois pour une communication sur *les figures féminines du 9 thermidor*.

Nous sommes entrés, le 5 mai 1939, dans la série des commémorations du cent cinquantième anniversaire de la Révolution. Elle va se clore le 27 juillet, 9 thermidor d'après le calendrier républicain.

La chute de Robespierre, populaire en raison de son éloquence et de son « incorruptibilité », reste, à bien des égards, une énigme, et les historiens sont loin de s'accorder sur les intentions réelles du dictateur, réhabilité de nos jours par Albert Mathiez, opposé à l'école dantoniste d'Alphonse Aulard. M. des Guerrois trace un portrait sobre et vivant de l'avocat d'Arras, brillant élève, poète facile, orateur puissant. Il montre ensuite son rôle à la Convention et fait un récit émouvant de sa chute. Le principal artisan de cette chute fut la célèbre Thérèse Cabarrus, d'abord marquise de Fontenay, puis citoyenne Thallien et enfin Princesse de Chimay. A cette femme séduisante, pire que jolie, s'opposent les dévotes de Robespierre, sa fiancée ou soi disant telle, fille du menuisier Duplay, sa sœur Charlotte, la citoyenne Le Bar. M. des Guerrois marque avec finesse les traits distinctifs de ces per-

sonnes mêlées au dénouement du drame de la Terreur. En sauvant sa propre vie, la citoyenne Tallien en a sauvé bien d'autres. En politique, les résultats comptent d'abord. Tallien et ses amis avaient-ils l'intention d'abattre la tyrannie ou simplement de l'exercer à leur profit? Quoi qu'il en soit, la nation crut la Terreur finie; et cette croyance, assure un historien, la fit finir. Instrument d'un si grand changement, la citoyenne Tallien a droit à notre reconnaissance.

M. Blanchard raconte une visite au château de Chimay et donne quelques détails sur la Maison princière de ce nom.

M. Latzarus signale les origines étrangères de Robespierre, dont l'abbé Grégoire écrivait toujours le nom : « Robespierre ».

M. le Président remercie M. des Guerrois de sa brillante communication et déclare la séance levée.

SEANCE DU 30 JUIN 1944

Présidence de M. Jean Bosc, Président.

Sont présents : MM. Bosc, Sagnier, Gibelin, Chabot, Fauré-Frémiat, Coulon, Cadix, Giran, Eloy-Vincent, Huc, Reynaud, Bauquier, des Guerrois, Fabre, chanoine Anthérieu, Baillet, Paganelli, de Valfons, Sollier, Latzarus, membres résidants ; Escholier, membre non résidant ; Lasserre, membre correspondant.

Excusés : MM. Lacombe, d'Alauzier, Antonin.

En l'absence de M. Lacombe, secrétaire perpétuel, retenu hors de Nîmes par les difficultés des communications, M. Latzarus est désigné comme secrétaire de séance.

Les procès-verbaux des séances des 2 et 16 juin sont lus et adoptés.

M. le Président communique une lettre de M. Gérard Lavergne, remerciant la Compagnie des condoléances qu'elle lui a adressées à l'occasion de son deuil récent.

M. Velay, qui prend séance, fait son remerciement. Il rappelle les circonstances tragiques qui ont retardé pour lui une formalité dont il se faisait depuis longtemps une fête. Si le cardinal Maury, en entrant à l'Académie Française, déclarait s'estimer assez peu quand il se contemplait, beaucoup quand il se comparait, le récipiendaire ne saurait s'appliquer la seconde partie de la formule. Il a devant lui des hommes qui, à des titres divers, honorent la ville et qui accueillent en sa personne un simple amateur des lettres. Aucune ombre ne saurait ternir sa joie académique, puisque ce n'est pas un deuil qui lui ouvre cette enceinte, mais un départ, celui d'un magistrat affable et distingué, qui malheureusement pour les Nîmois, n'a pas su résister à l'appel du pays natal. M. le Premier Président Calemard, appréciait en connaisseur les beautés de Nîmes, où il s'était créé, en dehors de sa charge, des obligations qu'il remplissait avec beaucoup de bonne grâce et de simplicité. Sans prétendre

se comparer à lui, le nouvel académicien, qui se juge incapable de prêter comme Robert de Flers, de l'esprit à un compte budgétaire, se laissera guider par les deux amours qui ont donné un sens à sa vie, l'amour du sol et l'amour des livres. Il développe en termes heureux ses raisons de rester fidèles à ces passions complémentaires, et il oppose, dans un brillant diptyque, les heures passées dans le contact des grandes œuvres, à la Bibliothèque Séguier, et celles du village où la sagesse des ancêtres se traduit en actes. Ici comme là, il s'est rendu compte que la France ne pouvait manquer au monde, comme l'art proclamé des voies illustres, et en dernier lieu celle du Pape Pie XII. Etre Français, c'est une dignité.

M. Bosc s'exprime ainsi :

Monsieur,

En vous appelant à elle en vous inscrivant au nombre de ses trente six membres résidants, ce n'est pas le Maire de Nimes que l'Académie a entendu élire, c'est M. Etienne Velay. Notre Compagnie en effet n'a point coutume d'ouvrir son sein à quiconque ès-qualités et, aux termes de ses statuts, seul M. le Préfet du Gard, quel qu'il soit, est son Président d'honneur. Statuts dont nous apprécions d'ailleurs particulièrement la sagesse quand le Préfet du Département se trouve être l'homme de haute éducation, l'Administrateur courtois, ferme et pondéré à la fois qu'est M. Papinot.

Ce sont donc, Monsieur, vos seules qualités personnelles qui vous ont fait des nôtres. Avoueraï-je que j'ai quelque peine à les louer comme il convient? Votre modestie est telle qu'elle n'en fait point étalage et que seul, un commerce assidu permet de l'en découvrir. Excusez-moi donc si je suis incomplet; je n'ai guère eu le plaisir de vous approcher. Nos séances bi-mensuelles parfairont, je l'espère, ce qui n'est qu'ébauché.

Vous me permettez bien cependant de rappeler qu'avant de vous connaître votre nom m'était déjà familier. Une communauté d'idées et de doctrine politique m'unissait à votre père à l'époque où il n'était pas interdit d'avoir des opinions politiques et où on avait le droit de les affirmer. Il était un des doyens de mon parti à l'âge où, tout frais-

démoulu de la Faculté, je ne faisais que d'y entrer et j'ai pu, dans nos réunions, apprécier sa sincérité, sa droiture et la probité de son esprit.

Ces qualités, vous en avez hérité et vous en faites, à la fin d'une carrière administrative sans orage, bénéficier votre ville natale. Car votre vie s'est écoulée comme une calme rivière qui pousse ses flots sans rides, ni remous. Après qu'une remarquable thèse de Doctorat en Droit eut montré la vigueur de votre esprit et votre curiosité des problèmes internationaux de l'heure, vous avez consacré vos soins et votre intelligence à cette carrière dans l'Enregistrement que vous êtes venu terminer à Nîmes. Non point cependant tous vos soins, car les heures de loisirs que vous accordaient vos fonctions, vous les avez employées à cultiver votre esprit et, par vos lectures, à élargir son envergure. On serait enclin à taxer cette profonde culture qui est la vôtre de quelque égoïsme tant vous avez souci de n'en faire rien paraître, et l'on vous en ferait reproche si, presque malgré vous, elle n'éclatait et n'apparaissait dans vos trop rares discours comme par exemple lors de cette conférence de M. Gillet consacrée à Maurice Barrès que vous avez présidée et où votre courte introduction de l'Orateur a montré que nul mieux que vous n'avait compris le maître de l'égotisme. Rappellerais-je enfin et surtout le beau discours (je pèse mes mots et ne dis rien de plus que je ne veux dire) si profondément ému, si sensible et si humain dans son dépouillement volontaire de tout vain ornement de rhétorique, par lequel, du perron de notre Lycée vous avez donné un dernier adieu aux innocentes victimes du 27 Mai 1944. Ce jour-là, Monsieur, vous élevant au-dessus des passions partisans quelles quelles fussent, ne puisant votre inspiration que dans votre infinie pitié pour ceux de nos concitoyens qui payaient un injuste et lourd tribut aux horreurs de cette chose horrible qu'est la Guerre, ce jour-là, vous avez été vraiment ce qu'il convenait d'être dans ces conjonctures tragiques, le « Maire de tous ».

Le Maire, il faut bien malgré tout que j'y arrive, car si vous n'êtes pas des nôtres à cause de ce titre, vous entrez chez nous avec ce titre et ne pouvez, ni ne devez, le déposer à la porte. En est-il de plus précis pour un Nimois d'origine et n'est-ce pas une chose frappante que tous ceux qui l'ont revêtu soit, de par la volonté du Suffrage Universel, soit de

par le choix du Gouvernement, même étrangers à la ville, aient brûlé d'amour pour elle et rempli leurs fonctions mieux qu'avec leur conscience, avec leur cœur.

Le charme de Nîmes est tel, notre ville est si pleine d'histoire et d'admirable passé, que nul ne saurait échapper à son sortilège. Une promenade à travers elle est tout un enseignement. La Maison Carrée donne, à qui la contemple, une leçon de beauté sereine lui enseignant qu'il n'est nul besoin d'être colossal pour être « Beau », le « Beau » étant dans la mesure, dans la proportion et dans l'harmonie. C'est l'enseignement de la Grèce qu'elle nous apporte et cet enseignement, vieux de plus de vingt cinq siècles est toujours revêtu, pour nous, d'une radieuse jeunesse. La masse cyclopéenne des Arènes nous conseille cette ténacité qui fit la grandeur de Rome et nous dit que rien de grand ne se bâtit que par l'obstination dans l'espérance. Un peuple qui s'abandonne est un peuple qui meurt. Et, jetant sur cette grave leçon le charme et la grâce du Siècle de France qui fut le plus français, la Fontaine, exquise et mélancolique, murmure à notre oreille que point n'est besoin d'être pédant et solennel pour être savant et que son architecte, qui fut un militaire, sut unir la robustesse de ses canaux à la délicatesse harmonieuse de ses terrasses. Et que, si à travers les pins nous montons jusqu'à la vieille Tourmagne, aïeule vénérable de Nîmes où le chant félibréen fait luire le saint signal; sa silhouette, qui a triomphé du temps, ne nous crie-t-elle pas : « Ami, la race est immortelle ? » Enfin Monsieur, si au cours de cette promenade quelque pensée morose nous rappelle que cette ville magnifique sur les clochers de laquelle saigne si noblement le soleil couchant, fut trop souvent ravagée par les passions religieuses ou politiques, ne puisons-nous pas dans ce passé de sang et de discordes, des leçons de tolérance et d'apaisement ?

Cette ville, vous avez été appelé à en gérer les intérêts dans de bien angoissantes heures, alors qu'elle n'est plus maîtresse de sa destinée, qu'elle connaît à nouveau, après plus d'un siècle, cette occupation étrangère qu'elle avait déjà connue, sous l'éphémère proconsulat de M. de Niéperg. Or, vous avez su, vous savez, tout en accordant ce que vous ne pouvez pas refuser, conserver à *Nîmes* sa dignité et lui garder sa figure française.

Ces temps passeront, Monsieur, la vie reprendra. Nous connaissons à nouveau le frémissement de la liberté et le choc des idées sans lesquels il n'est pas de grand peuple. Car, vouloir courber tous les esprits sous le même joug et faire passer toutes les têtes sous les mêmes fourches caudines, serait vouer le pays à l'abâtissement et à la stérilité. Seule la lutte est féconde, j'entends la lutte des idées.

Ce jour-là, renaîtra la Nîmes de naguère, fière descendante de ses lointains ancêtres volsques épris de liberté au point de penser que mieux vaut mourir que vivre sans elle, croisée du sang romain qui lui a donné cette ténacité qu'elle apporte en toute chose, avec aussi quelques gouttes de sang sarrazin, auquel elle doit sans doute ce je ne sais quoi de fatalisme qui tempère souvent son ardeur, la Nîmes qui cultive opiniâtement le sol aride de ses Garrigues et des pierres sait faire pousser des fleurs, qui se plaît aux jeux brutaux du cirque, mais est apte aux plus délicates subtilités de l'esprit, *Nîmes Languedocienne*, qui, mêlée aux cités de nos autres provinces de formes dissemblables et de parfums divers : Bourgogne, Bretagne, Normandie, Provence, Anjou et la douce Lorraine, et notre chère Alsace, compose l'incomparable bouquet, si solidement lié que rien ne pourra jamais le disjoindre et en éparpiller les fleurs : *la France* !

M. Fauré-Frémiat fait sa communication sur la *Prométhéide* de Peladan, œuvre méconnue, refusée à la Comédie-Française et qui ne fut jouée qu'une fois devant un groupe d'initiés. Cette trilogie, dont l'auteur avait eu le courage de refaire deux tragédies d'Eschyle, méritait un autre sort. M. Fauré-Frémiat, avec son expérience d'auteur dramatique et sa connaissance parfaite de Peladan, montre l'originalité du *Prométhée* conçu par notre compatriote et qui s'oppose nettement au romantisme, le bilan n'étant pas un révolté, mais une figure du Rédempteur. Il fait apprécier la puissance lyrique de la *Prométhéide* par la lecture des deux incantations de *Prométhée*, qui soulèvent l'enthousiasme.

M. le Président félicite M. Fauré-Frémiat d'avoir rendu justice au grand écrivain que fut Peladan, en dépit de quelques ridicules et notamment de son penchant à imiter les artifices de toilette de Barbey d'Aurevilly. M. Bauquier rappelle ses souvenirs personnels sur l'auteur de *Sémiramis*.

Une discussion, à laquelle prennent part MM. Coulon, Paganelli, Gibelin et Latzarus, s'engage sur la valeur scénique de la Prométhéïde et la façon dont Peladan a compris Eschyle

M. Bauquier lit deux pièces de vers émouvantes, que les derniers événements lui ont inspirées.

A la demande de M. Fauré-Frémiet, M. le Président propose à l'Académie de ne pas prendre encore de vacances, beaucoup de membres de la Compagnie devant se trouver retenus à Nîmes. Il en est ainsi ordonné.

La séance est levée à 18 heures 50.

SEANCE DU 22 JUILLET 1944

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M^e Jean Bosc, Président.

Sont présents : MM. Bosc, d'Alauzier, Bauquier, Cadix, Coulon, des Guerrois, Eloy-Vincent, Fabre, Fauré-Frémiot, Huc, Reynaud, Sagnier, Sollier, de Valfons, Latzarus, membres résidants ; Lasserre, membre correspondant.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

En l'absence de M. Lacombe, secrétaire perpétuel, retenu hors de Nîmes par les difficultés de transport, M. Latzarus est désigné comme secrétaire de séance.

M. Marcel Fabre fait sa communication sur Napoléon et le *Journal des Débats*. L'Empereur détestait la presse et s'en méfiait, considérant les publicistes comme plus dangereuses que les harangeurs de clubs, puisqu'ils disposent d'un public plus étendu. Ce titre même de *Journal des Débats*, rappelant que l'objet primitif de cette feuille était de publier le compte-rendu des discussions qui agitaient les assemblées politiques de la période révolutionnaire, le mettait en défiance. Il en voulait à la fois aux *Débats* de leur libéralisme, mitigé pourtant, et de leur attachement aux Bourbons ; il les taxait d'anglomanie, d'esprit subversif et de complaisance pour l'Émigration. En réalité, le journal suspect était une affaire, mais lancée et gérée par d'honnêtes gens, les frères Bertin, dont l'un, Bertin aîné, avait de grandes qualités d'administrateur, et l'autre, Bertin de Vaux, s'intéressait davantage à la politique mais de façon circonspecte. *Les Débats* ne firent jamais qu'une opposition perlée, et l'on ne pouvait guère leur reprocher que d'habiles allusions, qui passèrent d'ailleurs en général inaperçues. Mais *les Débats* sont une puissance, dont l'Empereur voudrait disposer. Ils ont vingt trois mille abonnés, et, dans Paris seulement, deux cent mille lecteurs au numéro ; les bénéfices s'élèvent à plus de deux cent mille francs par an. Napoléon leur impose d'abord un changement de titre et un censeur. Ils deviennent le *Journal de l'Empire*

et sont contrôlés d'abord par Esménard. Le romancier Fiévée, dont la correspondance officieuse avec Napoléon est célèbre en devient ensuite rédacteur en chef ; c'est un libéral et un monarchiste, mais qui a la confiance du maître. Il ne peut cependant se maintenir à ce poste délicat et il est remplacé par le vaudevilliste Etienne, dont le rôle est peu reluisant. Enfin l'Empereur arrive à la confiscation pure et simple. Avec le retour des Bourbons, *les Débats*, reprendront leur titre et leur autonomie. Comme toujours, l'extrême précision des faits et des dates, la sévère méthode et le style châtié fait de la communication de M. Marcel Fabre une étude de première valeur. Une aimable coïncidence fait que le plus récent numéro des *Débats* contient une étude sur l'Académie de Nîmes. A propos d'un fait relevé par notre confrère, M. Fauré-Frémiet explique l'énigme de la légende suivant laquelle le prénom de Napoléon était en réalité Nicolas. MM. Bauquier, des Guerrois et Latzarus apportent à leur tour quelques compléments à l'intéressante communication de M. Fabre.

La séance est levée à 19 heures.

SEANCE DU 4 AOUT 1944

Présidence de M^e Jean Bosc, Président.

Sont présents : MM. Bosc, Baillet, Cadix, Chabot, Coulon, des Guerrois, Fabre, Fauré-Frémiot, Huc, Gibelin, Giran, Reynaud, Velay, Latzarus, membres résidants ; Lasserre, membre correspondant.

En l'absence de M. Lacombe, secrétaire perpétuel, retenu hors de Nîmes par la difficulté des communications, M. Latzarus est désigné comme secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. Bauquier signale à la Compagnie les dégâts causés à la tombe de Reboul, par le bombardement du 12 juillet. Il demande à l'Académie de prendre l'initiative de la restauration d'un monument qui doit nous être cher à tant de titres. M. Velay croit pouvoir affirmer que la municipalité se fera un devoir de participer à cette tâche.

M. Marcel Coulon entretient l'Académie de Charles Maurras critique. C'est surtout l'action politique du célèbre écrivain qui attire l'attention du public. Mais il suffit de le suivre pour constater que l'homme de lettres subsiste toujours chez l'ancien critique de la *Revue Encyclopédique*, l'exégète clairvoyant des *Amants de Venise*, et le curieux essayiste du *Chemin du Paradis*. Il n'a jamais renié la littérature, et lui fait une large place, même en pleine polémique, dans ses étincelantes pages quotidiennes sur la *Politique*. M. Coulon voit en lui ce grand critique, plus rare encore, d'après Rémy de Gourmond, qu'un grand poète. C'est une occasion pour notre confrère d'opposer le critique au créateur et de se demander si, en renonçant aux joies de l'invention pour ne se réserver que le plaisir de comprendre, un critique ne fait pas acte d'ascétisme. Il oppose, dans un parallèle original, les critiques incapables de faire autre chose et ceux qui, tels Anatole France, Baudelaire et Bourget,

ont fait œuvre d'art. M. Maurras s'est surtout occupé des poètes, et l'on pourrait créer par sa critique l'expression de critique d'amour : n'aime-t-il pas la poésie au point d'être poète lui-même ? Il a situé Chénier et Moréas à leur vraie place, se faisant ainsi, comme Sainte-Beuve, « créateur de valeurs ».

L'Académie écoute avec un vif intérêt l'écrit de M. Marcel Coulon, dont la forme soignée répond parfaitement aux convenances du genre, et constate, une fois de plus, que notre confrère parle de la bonne critique en connaissance de cause. Un échange de vues sur les diverses conceptions de la critique se produit entre MM. Baillet, Fabre, des Guerrois Latzarus. Puis M. Gibelin, à propos d'une communication antérieure de M. Fauré-Frémiot, revient sur l'hellénisme du *Second Faust*.

SEANCE DU 18 AOUT 1944

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Jean Bosc, Président.

Étaient présents : MM. Bosc, Baillet, Bauquier, Chabot, des Guerrois, Fauré-Frémiot, Huc, Sagnier, Latzarus, membres résidants ; Lasserre, membre correspondant.

M. Latzarus est désigné comme secrétaire de séance.

A titre exceptionnel, et sur la demande de M. Bauquier, l'Académie décide de tenir sa prochaine séance au temple de Diane, notre confrère se proposant de faire connaître sur place à la Compagnie les résultats de ses dernières recherches.

M. Latzarus fait une communication sur Les derniers Romains d'après Plutarque et Shakespeare. Le titre de dernier Romain, décerné par Brutus à Canius, leur est attribué à tous deux par la postérité. Notre confrère étudiera donc les « tyrannicides » tels que les a vus Shakespeare à travers Plutarque. Le grand dramaturge connaissait ce biographe moraliste par la version anglaise que Thomas North a donnée de la traduction d'Amyot. Les trois premiers actes de *Jules César* lui sont inspirés par les vies de César, d'Antoine et de Brutus, les deux derniers, par la troisième de ses Vies. Il suit Plutarque de très près et lui doit la fine et puissante analyse du caractère de Brutus, penseur plutôt qu'homme d'action, prisonnier de son étroit stoïcisme et de son hérédité prétendue. Mais il ne doit qu'à lui-même les deux merveilleux discours de Brutus et d'Antoine, par lesquels Plutarque ne donnait que des indications très générales. La manière oratoire des deux adversaires y est rendue avec une exactitude incontestable. Les scènes d'horreur du cinquième acte sont adoucies par le charmant épisode de Lucius. Nous pouvons être fiers de la part qu'il faut attribuer à notre compatriote Amyot dans la genèse d'une œuvre incomparable.

La séance est levée à 18 heures 45.

SEANCE DU 1^{er} SEPTEMBRE 1944

Présidence de M. Jean Bosc, Président.

Exceptionnellement l'Académie tient sa séance au temple de Diane. Sont présents : MM. Bosc, d'Alauzier, Bauquier, chanoine Chabot, Coulon, des Guerrois, Eloy-Vincent, Fabre, Fauré-Frémiot, Reynaud, Sagnier, Latzarus. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté. En ouvrant la séance, M. le Président exprime la joie que nous ressentons tous devant la délivrance simultanée de Nîmes et de Paris. Il se réjouit aussi que, dans cette renaissance locale, notre Compagnie soit à l'honneur.

« Nous serons tous unanimes, dit-il, à féliciter notre Vice-Président, M. Paganelli, des hautes et lourdes fonctions que lui a conférées la confiance du gouvernement provisoire de la République. Nul mieux que lui n'était à même de les remplir. Esprit pondéré et calme, lucide et aigu, et qui n'a jamais transigé sur l'accomplissement du devoir civique, ayant puisé sa formation à la source claire et féconde de la plus haute culture classique, il est de ces hommes qui honorent un pays ».

Après avoir applaudi cette belle allocution, l'Académie vote d'acclamation la motion suivante, déposée par son secrétaire de séance :

« L'Académie de Nîmes, réunie pour la première fois depuis la fuite de l'envahisseur, et à quelques pas du berceau de la ville romaine.

« Remercie son Président, M. le bâtonnier Jean Bosc, d'avoir aux plus mauvais jours de l'occupation illégale, traduit courageusement, en termes lapidaires, la foi des bons citoyens dans l'immortalité de la Patrie, le triomphe du droit, et les revanches éternelles de l'esprit ».

M. Bauquier guide alors la Compagnie aux alentours du temple de Diane et procède à une reconstitution savante du somptueux établissement de bains dont le vestibule a reçu ce titre inexact. La visite se termine par le Nymphée, dont le nouvel aménagement doit faire une agréable et pittoresque promenade.

En fin de séance, M. Bauquier lit une pièce de vers, émouvant appel à la concorde.

La séance est levée à 18 heures.

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 1944

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. Jean Bosc président.

Sont présents : MM. Bosc, d'Alauzier, Antonin, Bauquier, Blanchard, Chabot, Coulon, des Guerrois, Fabre, Fauré-Frémiat, Gibelin, Giran, Huc, Sagnier, Latzarus, membres résidents ; Lasserre, membre non résidant.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

M. le Président félicite M. Escholier, membre non résidant, délégué dans les fonctions de Procureur de la République.

M. Bauquier demande à l'Académie, de la part de la municipalité, de se faire représenter dans la commission chargée d'écrire l'histoire de Nîmes sous l'occupation allemande. L'Académie désigne à cette fin M. Latzarus, et, éventuellement, M. Fabre.

M. le Président estime, de son côté, qu'il appartient à l'Académie d'établir, dès maintenant, le récit de la délivrance de Nîmes. L'Académie se range à cet avis et charge M. Latzarus de ce travail, qui embrassera la période du 15 août au 4 septembre 1944.

M. Marcel Fabre a la parole pour une communication sur les saint-simoniens devant la cour d'assises. Le 27 avril 1832, on vit descendre des hauteurs de Ménilmontant des jeunes gens bizarrement vêtus, qui prodiguaient à l'un d'eux, le Père, les marques de vénération. Ils allaient au Palais répondre d'une double accusation : formation d'association non autorisée et outrage aux bonnes mœurs. C'étaient les saint-simoniens. Ils tenaient leur nom du comte Henri de Saint-Simon, de la famille à laquelle appartient l'auteur des Mémoires. On a nommé cet écrivain, sociologue et métaphysicien, un aventurier de la philosophie. Les vues sont originales et souvent exactes. Il estime que la politique doit être subordonnée à l'économique ; il voit dans la nation d'abord une société

industrielle, et déclare qu'il ne peut y avoir de démocratie ignorante. Les savants exerceraient le pouvoir spirituel ; les « praticiens » le pouvoir temporel. La morale sociale se résume dans l'amour du prochain.

Saint-Simon meurt dans la gêne le 19 mai 1825. Son œuvre sera reprise par des disciples enthousiastes, Olinde-Rodrigues, Duvergier, Buchez, Enfantin, Bazard. Ils mettront à leur tête Enfantin, dont les qualités séduisantes expliquent le prestige : il sera le Père. Le mouvement tend à supprimer l'exploitation de l'homme par l'homme ; les réformes qu'il préconise sont l'abolition de l'héritage et l'harmonie de la production et de la consommation. Mais, obligés de faire appel aux puissances de sentiment, les saint-simoniens fondent une religion. Elle est panthéiste, professe la migration des âmes et la réhabilitation de la chair. Ces principes, exposés successivement dans le *Producteur* et le *Globe*, aboutissent à la conception assez trouble du couple prêtre et légitiment une sorte de polygamie successive. On comprend le scandale suscité et les poursuites engagées. Les accusés, dans la suite des audiences où ils se défendent eux-mêmes, et assez longuement, ont les rieurs de leur côté. Les débats, fort animés, se terminent par une condamnation à un an de prison et cent francs d'amende. Enfantin purge sa peine à Sainte-Pélagie. Il verra se disloquer sa phalange et cherchera vainement la Femme Menic. Il mourra désabusé, le 31 août 1864, à soixante-neuf ans. Mais son œuvre n'a pas été stérile. Malgré leurs ridicules passages, les saint-simoniens, ont donné le branle à une intense activité industrielle, et plusieurs de leurs projets, autrefois considérés comme utopiques le canal de Suez par exemple, se sont accomplis. Quelques-uns d'entre eux ont marqué dans l'économie politique (Michel Chevalier) ; l'industrie (les frères Talabot) ; les arts (Félicien David).

M. le Président félicite notre confrère d'avoir présenté, de façon si attrayante, l'exposé d'un système des plus ardus.

La séance est levée à 18 heures 30. ■

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 1944

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. le Chanoine Chabot, ancien Président, le Président en exercice, M. Bosc étant retenu par les suites d'un accident, heureusement sans gravité.

L'Académie envoie à M. Bosc ses vœux de prompt rétablissement.

Sont présents : MM. Baillet, Bauquier, Blanchard, pasteur Cadix, des Guerrois, Fauré-Frémiot, Giran, Huc, Latzarus, membres résidants ; Lasserre, membre correspondant.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté.

Lecture est donnée de sonnets patriotiques adressés à l'Académie par MM. Broche et Rojat, membres correspondants.

Le jeune Larguier, boursier de l'Académie, offre ses remerciements à la Compagnie.

M. Huc fait une communication sur l'Etrangère de Balzac. Madame Hanska. Cette noble Polonaise, née Eveline Rzewuska, eut l'éducation à demi française des jeunes filles de son pays et de son rang ; elle comptait parmi ses ancêtres des soldats et des lettrés. Elle épouse en 1819 le comte Wencorlas Hanska, gentilhomme millionnaire, mais qui a le double de son âge. Ils mènent grand train dans leur splendide château d'Ukraine où trois cents domestiques les servent. La comtesse, indifférente aux hommages, recherche l'excitation cérébrale que donne le contact d'une élite intellectuelle. Disciple de M. de Krudener, elle se passionne, comme cette femme étrange, pour les problèmes de l'au-delà, d'autant plus angoissants qu'elle a perdu quatre enfants sur cinq. Elle lit beaucoup les romanciers français. George Sand l'intrigue ; Balzac la fait réfléchir. Le personnage de Fédora, la femme sans cœur, dans la *Peau de chagrin*, l'indigne. Elle écrit au romancier. La protestation, parvenue à Balzac, le 22 février 1832, sera le début de leur liaison. Après la rupture de Balzac avec Mme de Castries, la correspondance devient fort active. Les deux amoureux se rencontrent en Suisse ; Mme Hanska initie le grand homme à l'occultisme et à la théosophie ; aussi

retrouve-t-on dans *Séraphita* un reflet des doctrines de Swedenberg. Dans la *Recherche de l'Absolu*, Mme Hanska paraît sous les traits de la femme de Balthazar Elaës. Après la mort du comte, en 1841, des difficultés suscitées par la famille Hanska retardent le mariage de la veuve avec Balzac. Il ne s'accomplira que le 14 mars 1850, et Balzac mourra le 13 août.

M. Huc raconte ce douloureux roman avec beaucoup de finesse et dans un style fort élégant, qui lui valent de justes félicitations.

M. Fauré-Frémiot entretient ensuite l'Académie des Epreuves d'Œdipe. Le 29 juillet 1939, on représentait à Orange *Œdipe-Roi* dans la version de M. Gabriel Boïssy, rédigée en vers blancs, selon la formule de Peladan, dont l'éminent écrivain fut le secrétaire. Quel motif explique le succès persistant, et à peu près unique, de cette tragédie grecque sur la scène française ? On a dit qu'*Œdipe* était un drame policier. Non puisqu'au contraire de ce qui se passe dans ce genre de drame, le héros est seul à ignorer un secret connu de tout le public. *Œdipe-Roi* est le drame de la fatalité et s'apparente ainsi à notre ancien folklore ; on peut rappeler à ce propos la *Belle au bois dormant*, et l'*Horoscope* de La Fontaine. La conception qui l'inspire paraît d'abord anti-chrétienne : on n'est jamais contraint au crime. Mais le christianisme repose sur la notion du péché originel. Aucun homme n'est pleinement innocent. Œdipe est l'homme-type, puni de sa violence et de son orgueil par une expiation excessive, mais qui, par cet excès même, doit le conduire à une quasi-apothéose : nous en avons le spectacle dans *Œdipe à Colone*. D'épreuve en épreuve, il s'élève jusqu'à l'initiation suprême, qui, d'après Platon, est la mort.

Après cette belle communication, très riche en aperçus nouveaux, M. Baillet montre que le mythe d'Œdipe, malgré sa haute signification, ne préfigure le dogme de la Rédemption que de façon bien imparfaite. M. Latzarus s'associe aux conclusions de M. Fauré-Frémiot et oppose l'idée de la fatalité chez Eschyle à ce qu'elle est chez Sophocle. Il insiste sur le sens d'*Œdipe à Colone* et signale l'intéressant essai d'une représentation de cette tragédie à Quito.

La séance est levée à 19 heures.

SEANCE DU 13 OCTOBRE 1944

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. Bosc, Président.

Etaient présents : MM. Latzarus, Fabre, Sagnier, Baillet, Blanchard, Giran, pasteur Cadix, Fauré-Frémiot.

L'Académie décide l'attribution d'une bourse de mille francs à Mlle Fages.

La Compagnie entend ensuite avec le plus vif intérêt une communication de M. Giran sur :

Les idées modernes sur la constitution de la matière. — Transmutations.

Après avoir rappelé les notions bien connues d'atome et de molécule, et leurs faibles dimensions, l'auteur cite les expériences relativement récentes effectuées dans l'ampoule de Crookes et, en particulier, la découverte de *l'électron*, cet atome d'électricité négative qui prend naissance, sous l'action des rayons catodiques, et forme un constituant universel de la matière qui se meut avec une très grande vitesse.

La masse de l'électron est très faible ; elle est environ 2.000 fois plus petite que celle de l'atome d'hydrogène ; ses dimensions sont aussi très minimes, elles n'atteignent guère que le cent millième de celles de l'atome.

Les atomes ne sont pas uniquement formés d'électrons ; leur assemblage présenterait toujours une électrisation négative. Ils sont réunis par un constituant positif, le proton, qui provient de l'atome d'hydrogène auquel on a enlevé un électron. Ce proton forme, avec les électrons, un ensemble neutre et parfaitement cohérent ; sa masse est voisine de celle de l'atome d'hydrogène ; ses dimensions sont près de 2.000 fois plus faibles que celles de l'électron.

L'auteur définit ensuite les *nombres atomiques* qui résultent de la place occupée, par les corps simples, dans leur

classification ; il fait connaître le modèle d'atome généralement adopté aujourd'hui. Cet atome est constitué par un noyau central électrisé positivement, très petit et d'une densité très élevée, formé d'un assemblage de protons, réunis par quelques électrons. Les recherches effectuées sur ces atomes ont conduit à leur attribuer, à leur noyau positif, une charge exprimée par le nombre atomique de l'élément. Quelques électrons, appelés *électrons satellites*, gravitent aussi autour d'un noyau ; leur nombre s'exprime également par le nombre atomique de l'élément ; ils sont disposés, en couches successives, autour du noyau de l'atome.

Les divers corps simples étant constitués par l'union des mêmes éléments, protons et électrons, on en a conclu que, par des additions ou des soustractions des dits éléments, il devait être possible de passer d'un corps simple à un autre corps simple ; autrement dit que la transmutation d'un corps simple en un autre était chose possible ; c'était la réalisation du vieux rêve des alchimistes. On a pensé qu'il fallait, pour cela, s'attaquer au noyau, qui constitue la personnalité chimique des atomes ; dans ce but, on l'a bombardé avec des projectiles émis par des corps radioactifs et animés d'une très grande vitesse.

Les résultats obtenus n'ont permis d'obtenir que quelques transmutations, à peine perceptibles, d'où on a, pourtant, conclu qu'il serait sans doute, un jour, possible, de passer d'un corps simple à un autre corps simple et que la transmutation ne serait pas toujours dans le royaume des chimères. C'est, pour l'avenir, une perspective encourageante.

SEANCE DU 27 OCTOBRE 1944

La séance est ouverte à 17 h. sous la présidence de M. Marcel Coulon, ancien Président.

Etaient présents : MM. Dr. Reynaud, Eloy Vincent, chanoine Chabot, Fabre, Sagnier, Antonin, Blanchard, Giran, pasteur Cadix, Gibelin, Fauré-Frémiat, Huc, des Guerrois, Dr. Rocher, membres résidants ; M. Pourtal de Ladevèze, membre non résidant ; Lacombe secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Bosc, Bauquier, Velay, Latzarus.

M. le Président adresse à M. le Dr. Baillet, les condoléances de la Compagnie à l'occasion du deuil qui vient de le frapper.

M. Pourtal de Ladevèze a bien voulu réserver à l'Académie la première lecture d'une série de poèmes qui composent les deux recueils qui vont incessamment être publiés. Le premier s'intitulera : « Sous le signe de la solitude ». L'auteur en détache pour ses confrères quelques vers parmi les plus significatifs : Les vents se sont calmés (stances) ; Bloc de ténèbre et de silence (sonnet) ; Sous le rythme évocateur et la pure résonnance du vers palpite une inspiration soutenue et pleine de charme. Ce recueil finit sur une note mystique avec une pièce dont le titre est « Assomption ». L'autre volume s'intitulera « Couleurs des jours et des regrets ». On y peut lire : Regrets, espoirs, illusions.

N'êtes-vous pas pures fictions
Au langage des poésies
Nos plus exactes visions

Ou encore :

Tu regardes fleurir de ces larges balcons
Que la colline étage en sa mauve bruyère
Du dernier matin d'Août la suprême lumière
Une fumée au ciel monte en légers flocons
..... Ton rêve, contemplant cette fragile chaîne
Qui veut unir la terre au seuil d'éternité
S'émeut au signe pur de la présence humaine

Après cette lecture vigoureusement applaudie, M. Lacombe a fait une communication sur « Guizot ministre de l'Instruction publique ». Après avoir rappelé les circonstances dans lesquelles, par deux fois cet illustre nimois a détenu ce portefeuille, M. Lacombe limite cette étude à l'action du ministre sur l'Instruction supérieure : Nominations aux chaires du Collège de France de Burnouf, d'Ampère, de Rossi. Rétablissement de l'Académie des Sciences Morales rapports avec les Académies de province, etc...

Ce rappel permet de situer au premier plan l'œuvre de ce grand homme d'Etat en ce qui touche l'Instruction supérieure.

SEANCE DU 10 NOVEMBRE 1944

La séance est ouverte à 17 h. sous la Présidence de M. Jean Bosc, président.

Etaient présents : MM. Bauquier, Latzarus, chanoine Chabot, Fabre, Marcel Coulon, Baillet, Sagnier, pasteur Cadix, colonel Blanchard, Giran, Gibelin, Hue, des Guerrois, général d'Alauzier, membres résidants ; Pourtal de Ladevèze, membre non résidant ; Lacombe, secrétaire perpétuel.

En ouvrant la séance M. le Président évoque la libération d'Athènes qui, dit-il, doit réjouir tous les esprits enrichis par l'hellenisme. Il fait ensuite une communication sur « l'irritant problème des matières premières ». Avant la guerre, constate M. Bosc, il se posait ainsi : l'inégale répartition de ces matières, les difficultés à leur distribution ne constituent-elles pas un obstacle à la Paix et un germe redoutable de guerre ? Comment y remédier ? En fait, les nations se divisent en pays richement pourvus et pays pauvres ; mais aucune d'elles — pas même les Etats-Unis — ne peut se considérer comme entièrement indépendante. Les matières premières indispensables à l'Industrie sont : le charbon, l'acier, le pétrole, le coton, le caoutchouc, le cuivre. Après avoir présenté des statistiques desquelles il résulte que la primauté appartient aux Etats-Unis ; le 2^{me} rang à l'empire Anglais ; le 3^{me} rang à l'U. R. S. S. et que la France occupe le 1^{er} rang pour l'acier et l'aluminium et le 2^{me} pour la potasse, M. Bosc constate que l'Afrique est complémentaire de l'Europe et que ce bloc doit équilibrer le bloc asiatique. Le processus de distribution d'après les grands marchés a été bouleversé après la guerre de 14 et le sera bien davantage après celle-ci. D'autre part les pays en s'industrialisant ont tendance à conserver leurs matières premières ; puis est venue une législation limitant la production (à l'heure actuelle on détruit systématiquement au Brésil 30 % de la production du café, on en fait autant pour les moutons de Patagonie ;) les difficultés monétaires ont encore compliqué le problème. Les réclamations allemandes ont mis ces difficultés en pleine lumière : il ne

s'agit ici que du côté économique de la question et nullement de son aspect politique. En réalité les vrais causes du mal se trouvent en la politique économique des Nations : politique tarifaire ou de prohibition de sortie.

Dès 1919 la France avait proposé de déclarer libres de droits ou taxes les matières premières à l'entrée et à la sortie ; proposition qui fut repoussée. On pourrait tout au moins favoriser la reprise des échanges la libre circulation des capitaux et instituer la porte ouverte dans tous les domaines coloniaux ; on peut envisager des accords internationaux et même une convention internationale pour l'approvisionnement régulier en matières premières. Il n'en reste pas moins, conclut M^e Bosc qu'il y a là un très grave problème qui se posera aux négociateurs de la Paix. La Compagnie témoigne par ses applaudissements l'intérêt qu'a suscité l'exposé si documenté et si clairement fait d'une question de la plus haute importance.

L'Académie entend ensuite de M. le Pasteur Cadix « Quelques réflexions sur l'Intellectualisme du XVII^{me} siècle et sur celui de notre époque ». On a reproché à la pensée moderne et à la littérature d'avant guerre un certain intellectualisme ; mais si intellectualisme signifie prééminence de l'idée il ne proclame pas la négation de la volonté ni de la sensibilité. Ainsi l'a compris la grande époque classique avec Bossuet, Malebranche, Claude Jurieu et ainsi que le dit Pascal « la dernière démarche de la raison est de reconnaître qu'il y a une infinité de choses qui la dépassent ». Cet intellectualisme du XVII^{me} siècle n'a jamais dévié vers le rationalisme parce qu'on avait à cette époque un besoin impérieux de l'absolu. Le sentiment ne leur suffisait pas ; ils voulaient s'appuyer sur l'absolu et l'absolu n'appartient qu'à Dieu seul ! La devise augustinienne est là leur « Credo ut intelligam ». Or quel était notre climat intellectuel il y a une quarantaine d'années ? Atmosphère de lutte contre tout spiritualisme. On inventa « le scientisme » c'est à dire la négation, du mystère. Mais des savants Einstein, Louis de Broglie, des philosophes ont réagi et ont déclaré que l'homme ne peut plus être la seule mesure des choses. Puis la guerre a provoqué un repliement de l'esprit sur lui-même et provoqué une recrudescence de la philosophie religieuse. Nous savons maintenant que la science est inca-

pable d'organiser un monde ordonné seule une métaphysique religieuse a ce pouvoir. Ainsi l'esprit français revient à son génie propre et à sa tradition d'intelligibilité. La chaleur de cette parole si fortement pensée recueille les applaudissements de la Compagnie.

Sur la proposition de M. Fabre l'Académie se chargera de faire procéder aux réparations du tombeau de Reboul endommagé par les bombardements aériens de l'été dernier.

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 1944

La séance est ouverte à 17 heures sous la présidence de M. Bosc, Président.

Étaient présents : MM. Bauquier, Dr. Reynaud, Latzarus, Fabre, Marcel Coulon, Dr. Baillet, Sagnier, Blanchard, Pasteur Cadix, Giran, Gibelin, Flaugère, Fauré-Fremiet, Huc membres résidants ; Lasserre, Pourtal de Ladevèze, membres non résidants, Lacombe secrétaire perpétuel.

Excusés : MM. Lavergne, Chanoine Chabot, Général d'Aulazier.

M. le Président en ouvrant la séance associe l'Académie à la joie que ressentent tous les Français à la nouvelle libération de Strasbourg.

L'Académie émet les vœux suivants :

L'Académie émue par les divers bruits qui circulent au sujet de la suppression de la Cour d'Appel de Nîmes, considérant que cette mesure, qui irait contre l'intérêt des justiciables, aurait en outre pour conséquence d'atteindre gravement la Ville de Nîmes dans ses intérêts intellectuels et moraux, émet le vœu que la Cour d'Appel de Nîmes soit maintenue.

L'Académie de Nîmes, constatant que l'organisation régionale provisoire sacrifie, gravement les intérêts du Département du Gard et de la Ville de Nîmes émet le vœu que dans le cas où les pouvoirs publics estimeraient devoir maintenir l'organisme de la région, en dépit des difficultés de communications qui en rendent le fonctionnement incertain, soit constituée une région de Nîmes comprenant les départements dont Nîmes est le centre naturel : Gard, Vaucluse, Ardèche et Lozère.

Ces vœux seront transmis aux autorités compétentes.

Sur l'initiative de M. Gibelin un vœu est également émis demandant que le règlement de la Bibliothèque Municipale soit assoupli et permette le prêt gratuit des livres comme autrefois.

M. Henri Bauquier donne lecture de quelques poèmes

d'actualité inspirés par les glorieux événements de la semaine prise de Belfort par les troupes du Général de Tassigny, entrée de la Division Leclerc à Strasbourg, héroïsme des jeunes troupes faisant, à travers les siècles, écho aux volontaires de l'An Deux.

M. Henri Bauquier donne ensuite connaissance de documents révolutionnaires se rapportant à une cérémonie funéraire ayant eu lieu sur l'Esplanade en 1790 en l'honneur de patriotes Nancéens tombés pour la défense de la liberté. Il souligne les curieux parallèles existant entre cette cérémonie et celle récemment célébrée à Nîmes pour honorer les martyrs de la Libération et lit une partie de l'allocution prononcée par l'abbé Boucarut aumônier de la Garde Nationale.

M. Lacombe présente les œuvres de M. André Bellot ; il rappelle que ce poète aveugle de naissance et sourd a été en 1921 lauréat de l'Académie de Nîmes. Depuis et jusqu'à son décès, il n'a cessé, en dépit de sa double infirmité de travailler donnant ainsi un remarquable exemple de volonté patiente et résignée. N'est-il pas juste qu'on lui en rende un témoignage public ? Cet aveugle a parsemé ses œuvres (Poèmes du Foyer, Les Lucioles bleues, etc...) d'images aussi colorées que précises. Il est donc permis de se demander comment, sur de simples lectures, son imagination a su reproduire sans erreur des couleurs ou des perspectives que ses sens n'ont pas perçues et quelle est cette concordance mystérieuse entre l'âme et la création. De plus, M. Bellot a trouvé dans la création poétique une consolation et goûté une joie dont les accents se traduisent dans la plupart de ses poèmes.

M. Lacombe analyse ensuite le récent voyage de M. l'abbé Béraud, membre correspondant « Le Tuchinat ». On sait que cette révolte populaire qui se déroula surtout dans notre région au XIV^e siècle était mal connue. M. l'abbé Béraud a découvert un document grâce auquel il a pu retracer l'histoire de Tuchinat dans le diocèse d'Uzès, l'organisation, les exploits et les mœurs de ces combattants clandestins et vivant dans les bois d'où ils tiraient leur nom de Tuchins. Sans les réhabiliter l'auteur les décharge de bien des accusations. Il est curieux de constater que cette histoire datant de 450 ans parait au moment où elle est redevenue d'actualité. Cela augmente encore l'intérêt du livre de M. Béraud.

SEANCE DU 8 DECEMBRE 1944

La séance est ouverte sous la Présidence de M. Latzarus, ancien Président.

Etaient présents : MM. Bauquier, Fabre, Antonin, Blanchard, Pasteur Cadix, Giran, Gibelin, Huc, Des Guerrois, Fauré-Frémiot, membres résidants ; Pourtal de Ladevèze, Lasserre membres non résidants ; Lacombe secrétaire perpétuel.

M. Latzarus propose à l'Académie le vote d'un vœu adressé à la Municipalité et tendant au rétablissement du prêt gratuit des livres à la Bibliothèque Séguier. Ce vœu serait ainsi formulé :

L'Académie de Nîmes considérant que Séguier, dont la Bibliothèque Municipale a hérité du nom et des livres s'est proposée un double but : favoriser les travaux intellectuels et propager l'instruction populaire.

Considérant que cette tâche toujours poursuivie et réalisée est à l'heure actuelle gravement entravée par le paiement imposé aux lecteurs désireux d'emprunter les livres qui leur sont nécessaires, émet le vœu que la Municipalité rétablisse le prêt gratuit des livres de la Bibliothèque Municipale.

La Compagnie entend ensuite une communication faite par M. Lasserre, membre non résidant et qui a pour titre « Peccais, ses origines, ses salines » et qui établit qu'Aigues-Mortes a connu une activité maritime, industrielle et commerciale ininterrompue qui remonte au moins à vingt cinq siècles. Les salines de Peccais sont à 8 ou 10 kms de la ville ; leur exploitation a cessé en 1920. L'origine de Peccais n'est pas due, comme on l'a cru, aux moines de Psalmody. Les auteurs grecs et latins ont parlé d'une ville, près d'une embouchure du Rhône « Rhodia ». Est-elle Peccaris ? M. Lasserre croit que Rhodia était plus à l'Est. Après avoir donné les indications sur 3 églises champêtres ;

Ste-Agathe, St-Vincent, St-Clément et d'un village disparus il établit que c'est l'exploitation des salines qui avait attiré là des colons. Voilà, dit-il, l'origine de Peccais. A quelle date ces Rhodiens sont-ils venus s'y fixer ? On ne saurait le préciser. Nous savons par Le P. Colonia que les princes grecs sont arrivés à Lyon 400 ans avant notre ère et qu'ils étaient les descendants des Rhodiens installés à Peccais depuis un certain temps. Cela reporte la création de ces salines à 25 siècles. M. Lasserre parle ensuite de leur exploitation. Il n'y a pas de documents antérieurs au XIII^e siècle. En 1276 les moines de Psalmodi y construisirent un salin dit « de l'Abbé ». M. Lasserre retrace la création et l'exploitation d'autres salins des environs, les efforts des propriétaires de Peccais pour éluder leurs obligations envers le Roi ; les obstacles créés par les incursions des pirates, les travaux ordonnés par François I^{er}, il donne des détails sur « Le Franc Salé des habitants » droit qu'avaient les habitants d'Aigues Mortes de prendre gratuitement le sel de Peccais. Cette franchise leur fut enlevée par la Révolution de 1789. Depuis, ils sont soumis au droit commun mais les propriétaires par transaction versent chaque année au budget communal une somme équivalente au sel non fourni. Vers la fin du XVII^e siècle l'enclos Peccais renfermait dix sept salins. En 1716 les propriétaires se réunirent en société. Ils furent ruinés par l'inondation de 1840. La Société Rigal et Cie acheta les salines pour un million qui devint la Compagnie des Salins du Midi. Depuis, elle ne fait que prospérer. Elle exerce le monopole du sel méditerranéen ; elle livrait en 1939, à la consommation 500 millions de kilogs.

SEANCE DU 22 DECEMBRE 1944

La séance est ouverte sous la Présidence de M. le Chanoine Chabot, ancien Président.

Etaient présents : MM. Bauquier, Fabre, Giran, Gibelin, Général d'Alauzier, Huc, Fauré-Frémiét, membres résidants : MM. Pourtal de Ladevèze, Lasserre membres non résidants, Lacombe, secrétaire perpétuel.

M. Bauquier fait hommage de deux plaquettes de vers et qui contiennent plusieurs pièces qu'il a bien voulu lire à la Compagnie au cours de précédentes séances.

Il est décidé que la prochaine séance publique annuelle se tiendra le 14 janvier prochain au Foyer communal à 15 heures.

M. Gibelin donne lecture d'un conte languedocien intitulé : « Li Castagne blanquette ». Ce titre seul indique que M. Gibelin continue la série de ces contes grâce auxquels il fait revivre à la fois le parler et le milieu nimois. L'auteur nous reporte à un demi siècle en arrière au temps de Rachalant et de tafetassiers. Aujourd'hui il peint avec le milieu populaire un type de la haute bourgeoisie. M. Gibelin ne se contente pas d'évoquer le passé, il est un moraliste qui se rit des travers de ses concitoyens qui montre sans doute leurs défauts mais exalte aussi l'esprit de tradition et de finesse qui caractérise ses hérauts. Li Castagne blanquette fustige l'envie, la gourmandise et la vanité en nous contant la déconvenue d'une commère qui se vantant partout d'être l'invitée d'une grande dame, se voit servir le plat le plus populaire et le moins apprécié (tout au moins en ce temps-là).

Après un échange de vue sur le dialecte nimois comparé aux autres dialectes romans la prochaine séance est fixée au 5 janvier 1945.
